WILBUR L. CROSS LIBRARY
UNIVERSITY OF CONNECTICUT

30.2
t1v
.2

BOOK 230.2.AT1V v.2 c.1
AT # LE VRAI ET LE FAUX EN
MATIERE DAUTHORITE ET DE LIBERTE
3 9153 00066243 9

30.:
tlv
.2

LE

VRAI ET LE FAUX

EN MATIÈRE

D'AUTORITÉ ET DE LIBERTE

TOURS. — IMP. ROUILLÉ-LADEVÈZE.

BX
1751
.A8
1871
t.2

LE VRAI ET LE FAUX

EN MATIÈRE

D'AUTORITÉ ET DE LIBERTÉ

D'APRÈS LA DOCTRINE DU SYLLABUS

PAR LE R. P. AT J. A.
PRÊTRE DU SACRÉ-CŒUR

CINQUIÈME ÉDITION

Dominationem autem spernunt, majestatem autem blasphemant.
JUD. *Ep. cathol.* v, 8.

Quasi liberi, et non quasi velamen habentes malitiæ libertatem.
I PETR. II, 16.

TOME II

TOURS
CATTIER, ÉDITEUR

1876

230.2
Atlv
v.2

1/29/67

DEUXIEME PARTIE

DE LA LIBERTÉ

(SUITE)

LE

VRAI ET LE FAUX

EN MATIÈRE D'AUTORITÉ

CHAPITRE VIII

DE QUELQUES AUTRES CONSIDÉRATIONS CONTRE LE LIBÉRALISME

Un des premiers principes du libéralisme consiste à vouloir donner et à donner en effet des droits égaux à la vérité et à l'erreur, au bien et au mal. C'est un paradoxe énorme, et nous ajoutons formidable [1]. L'histoire de l'humanité n'est au fond que

1 Ceci constitue l'indifférentisme dogmatique, qui est contenu et condamné dans les deux propositions suivantes :

« Liberum cuique homini est eam amplecti ac profiteri religionem quam rationis lumine quis ductus veram putaverit. » — « Il est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura réputée vraie d'après les lumières de sa rai-

l'histoire du combat que se livrent la vérité et l'erreur, le bien et le mal. Deux lignes traversent les siècles, et sur ces lignes sont bâties les deux cités de Dieu et de Satan, dont saint Augustin est resté le plus éloquent annaliste. Le combat dure encore; il ne finira qu'avec le monde. Dieu lui-même semble impuissant à vaincre, parce qu'il respecte la liberté, en attendant de la juger. Ainsi nous ne caressons pas des chimères; nous n'aspirons pas, à l'aide de nos doctrines, à réaliser le ciel sur la terre; mais nous sentons le désir d'y voir régner l'ordre. L'ordre existe quand tout est à sa place.

Donc, on a toujours vu ici-bas la vérité et l'erreur en présence. Ce qui est nouveau chez nous, ce que nous devons au libéralisme, c'est que la vérité et l'erreur aient un droit pareil à l'existence sociale. Pour que cette égalité fût équitable, il faudrait qu'il y eût identité entre l'une et l'autre. Car si par

son. » (*Syllabus*, Prop. xv. — Litt. apost. *Multiplices inter*, 10 juin 1851.)

« Homines in cujusvis religionis cultu viam æternæ salutis reperire æternamque salutem assequi possunt. » — « Les hommes peuvent trouver le chemin du salut éternel et obtenir le salut éternel dans le culte de n'importe quelle religion. » (*Syllabus*, Prop. xvi. — Encycl. *Qui pluribus*, 9 nov. 1846.)

« Nous arrivons maintenant à une autre cause des maux dont nous gémissons de voir l'Église affligée en ce moment, savoir, à cet *indifférentisme* ou à cette opinion perverse qui s'est répandue de tous côtés par les artifices des méchants, et d'après laquelle on pourrait acquérir le salut éternel par quelque profession de foi que ce soit. » (Encycl. *Mirari vos*, 15 août 1832.)

hasard la vérité n'est pas l'erreur, et si l'erreur n'est pas la vérité, pourquoi leur faire le même honneur? La justice est une proportion entre le mérite et les avantages qu'on lui accorde. L'intérêt général, qui, en politique, décide de tout, demande que cette proportion soit maintenue, pour une bonne raison. En effet, le monde humain repose tout entier, avec sa dignité, son repos, sa gloire, son présent et son avenir, sur la distinction de la vérité et de l'erreur, du bien et du mal. Supprimez-la : admettez que les antilogies se valent et se fondent dans l'unité; aussitôt le monde sombre dans la boue et dans le sang. Dieu disparaît, et l'humanité découronnée n'est plus qu'une ruine honteuse.

Ceci est certain métaphysiquement; pourquoi le nier socialement ? Or c'est le nier que de dire à la vérité : Tu as le droit d'illuminer les esprits; et à l'erreur : Tu as le droit de les séduire et de les égarer. Cette législation tend à adoucir les contrastes, à rapprocher les distances, à enlever à la vérité sa splendeur, à l'erreur sa difformité, pour obtenir on ne sait quel mélange cher aux intelligences malades et aux vertus languissantes. C'est une transaction lamentable, et le tombeau de la grande nature humaine.

Pour défendre le principe du libéralisme, plusieurs ont prétendu que la vérité et l'erreur, le bien et le mal sont de pures subjectivités, et que la notion personnelle et relative de chacun donne aux

idées leur valeur, et aux actes leur moralité; en d'autres termes, c'est déclarer que l'individu dépend de sa conscience, et qu'il n'y a pas ici-bas d'autre pouvoir dont il soit comptable. C'est la formule de l'anarchie. Pour faire échec au catholicisme, on proclame qu'en matière de religion l'homme doit s'inspirer de sa pensée. Qu'on aille donc jusqu'au bout et qu'on laisse passer toutes les religions écloses dans des cerveaux dérangés. Mais on ne saurait s'arrêter en si beau chemin : puisque l'homme *fait* sa vérité religieuse, il *fera* sa vérité politique et économique. Quelle raison y a-t-il de distinguer entre un genre de vérité et un autre ? N'est-ce pas la prétention des adeptes de la démagogie de faire du caprice la règle ? N'y a-t-il pas un monde dans chaque tête ? Et pourquoi se hâte-t-on de mettre en séquestre ces mondes nouveaux, puisqu'ils sont tous l'expression de la vérité ?

Devant ces effroyables conséquences, le bon sens pousse le cri d'alarme, et proclame hautement, d'abord qu'en matière de doctrine la société est compétente; ensuite, que son intervention est un devoir qui n'admet pas de dispense. La société a la science infuse des principes; car, sans cette science, elle ne peut pas vivre un quart d'heure. Elle est donc toujours en mesure de définir la vérité et de signaler l'erreur; ici l'exégèse individuelle est inadmissible. En matière de religion, la société connaît au moins la religion naturelle, qui est une partie de la loi naturelle. S'agit-il d'une religion positive?

Est-ce qu'une société chrétienne peut exciper de son ignorance? Mais elle a vu passer l'apostolat; elle a entendu le son de sa parole; elle a accepté le christianisme avec son symbole, son baptême et son sacerdoce. Elle l'a vu à l'œuvre; elle a assisté à ses miracles; elle peut énumérer ses services, dont les preuves sont dans ses mains; car elle lui doit sa civilisation et le rang qu'elle occupe dans le monde. Pourquoi ne se prononcerait-elle pas entre le christianisme et les sectes qui le combattent?

Les questions morales, qui ne sont qu'une conséquence de la question religieuse, et dont l'influence sur les intérêts publics est plus immédiate, doivent être résolues encore plus rondement par la société, qu'un secret instinct avertit de ce qui peut la perdre et de ce qui peut la sauver. Pourquoi ne déciderait-elle pas entre des systèmes conservateurs et des théories perturbatrices ? La société s'occupe de pédagogie, de chimie, de médecine, d'algèbre, d'histoire, d'art; pourquoi ne ferait-elle pas de la théologie et de la morale? La société est une synthèse d'intelligences; elle peut arriver à la vérité sur tout, à la condition d'employer les spécialités dans chaque genre. Donc, quand la société ne possède pas la vérité, surtout la vérité religieuse et morale, elle sombre; si elle néglige systématiquement de la connaître, elle est en faute.

L'État moderne croit faire merveille en se neutralisant au milieu des compétitions doctrinales. Nous avons vu qu'en pratique il ne soutient pas

cette attitude. Si l'on élève cette neutralité à la hauteur d'un principe, on tombe dans une erreur radicale, que le sens commun condamne, contre laquelle la tradition humaine proteste ; car la société est tenue de veiller sur ses destinées, et elle ne peut pas les livrer aux ravages du mal sans folie et sans crime. Si l'on se contentait d'invoquer la nécessité pour justifier, non pas une neutralité absolue qui est impossible, mais un système de transaction sur le terrain civil, qui amènerait comme une trêve des partis, la thèse serait défendable. Dans cette vie, la nécessité fait loi ; si les métaphysiciens sont exposés à l'oublier, les hommes d'affaires, toujours plus positifs, s'en souviennent. Mais la question change du tout au tout ; auparavant elle était dogmatique, maintenant elle devient pratique. Dans le premier cas, le choix est entre deux doctrines contradictoires, l'une vraie, l'autre fausse ; l'hésitation n'est pas permise. Dans le second cas, il est entre deux maux, et, d'après l'axiome, on doit toujours choisir le moindre. Donc, si les libéraux nous adressaient ce raisonnement : Étant donnée une certaine situation, créée par des antécédents dont nous n'avons pas la responsabilité, la vérité doit se résigner à supporter l'erreur à son côté : la paix sociale est à ce prix ; il n'y a pas un théologien catholique de quelque valeur qui ne se hâtât d'y adhérer.

En résumé, l'égalité civile du vrai et du faux, du bien et du mal, est une hérésie. Seule, la nécessité

permet d'introduire la *tolérance* de l'erreur dans les institutions d'un pays chrétien. On peut aller jusque-là. Mais, pour connaître à fond le libéralisme, il faut savoir que cette égalité n'est pas pour lui une concession faite aux circonstances; elle constitue un droit strict, indépendant de toute situation, et que l'homme peut revendiquer hautement. Ce droit s'appelle, dans la langue du parti, la liberté de penser. D'abord, si les libéraux ne voulaient que tenir compte de prétentions devenues irrésistibles, ils pourraient faire de l'équilibre par une simple loi de tolérance qui permît à l'erreur de vivre, et n'enlevât pas à la vérité la prérogative qui lui appartient en tant que vérité. Les plus célèbres concordats dont l'histoire fasse mention n'allèrent jamais au delà. Ni la paix de Passau et d'Augsbourg, ni le traité de Westphalie, ni l'édit de Nantes, n'établissaient l'égalité absolue entre le catholicisme et les sectes luthériennes. Charles-Quint, François Ier, Henri IV, Richelieu, Louis XIV n'auraient jamais mis leur signature au bas d'un instrument qui aurait stipulé l'État sans Dieu. Les libéraux dépassent tous les pacificateurs précédents. Ils se sont voués à la diffusion de la liberté de penser, comme à la vulgarisation de l'égalité politique et civile, du suffrage universel, du service obligatoire, de l'enseignement gratuit et laïque. Leurs tendances se manifestent dans leurs journaux, dans les discours des chefs qui promènent leur faconde à la tribune aux harangues, dans les congrès et dans les meetings.

Il y a d'autres répertoires officiels [1] où l'idée se fait jour, avec une clarté que les aveugles seuls peuvent méconnaître. Pour eux, la liberté de penser en tout genre est un élément de la civilisation ; elle constitue le progrès dont, à tout prix, il faut doter le genre humain. Les peuples qui ne la possèdent pas sont des races inférieures, abruties par le despotisme, et qu'il s'agit de délivrer. Alors ils jettent un regard sur l'Europe, et ils cherchent à imposer à ces peuples un régime qu'ils ne désiraient pas. Pourquoi auraient-ils été jaloux de leurs voisins? Plus heureux qu'eux, ils avaient l'unité politique ; ils jouissaient de l'unité religieuse, qui vaut au moins autant. Là résidait le secret de leur force et de leur tranquillité. Aucune fraction considérable n'était en souffrance et ne murmurait à l'ombre des institutions antiques. Nous négligeons quelques esprits atteints par la contagion contemporaine, des avocats sans cause, des médecins sans clientèle, des professeurs sans disciples, qui ne représentent leur pays ni par le nombre ni par les aspirations. Ils devaient se résigner, en bons citoyens, ou s'en aller respirer plus à l'aise aux rivages chéris où fleurit la liberté du mal. A quoi bon tourmenter les

1 *Déclaration des droits de l'homme*, art. II. — Le *Syllabus* renferme un grand nombre de propositions qui expriment sous divers aspects, directement ou indirectement, l'hérésie contemporaine de la liberté de penser. On peut voir surtout les suivantes : III, IV, X, XI, XII, XIV, XV, LVII.

honnêtes gens, contents de leur patrie et fiers de sa grandeur ? Quel est ce goût des réformateurs pour des minorités factieuses, que rien ne recommande, ce semble, à leurs préférences ? Ils parlent sans cesse de la souveraineté imprescriptible du nombre. Tel est leur fanatisme pour le nombre que, lorsqu'il est pour eux, ils le prennent tout brut et le dispensent du droit, en le confondant avec lui et en lui donnant son nom. Or, quand ils commencent leur propagande, le nombre est contre eux ; il faudrait le respecter. Au plus fort de leur triomphe, quelquefois le nombre leur résiste encore : ils le savent, et ils passent outre. Ainsi, quand le nombre est pour eux, ils l'acclament ; quand il est contre eux, ils l'oppriment. Quel est le mystère d'une contradiction si flagrante ? Ce mystère est connu. Les réformateurs dissimulent sous des apparences libérales le plan qu'ils poursuivent avec une indomptable ardeur. C'est la conspiration cosmopolite contre l'Église, à laquelle l'Europe assiste avec indifférence.

Nous avons dit le mot qui peint un certain libéralisme : il est une conspiration anticatholique. Le libéralisme, tel que nous l'avons formulé, n'est pas né d'un besoin d'apaisement entre des antagonismes irréconciliables. Ceux qui en douteraient n'ont qu'à se souvenir qu'il entra dans le monde la veille de nos discordes. C'est lui qui a déchiré notre unité ; il ne vient donc pas la refaire. C'est lui qui a brisé notre équilibre social ; qui pourra croire

qu'il aspire à le rétablir? Le libéralisme n'est pas davantage l'effet d'un amour platonique de la liberté pour la liberté. En politique, les hommes ont toujours un but pratique, en bien comme en mal; dans les affaires, on ne fait pas de l'art; reste le mobile misérable que nous avons indiqué. Seulement nous ferons remarquer que notre accusation tombe plus sur le système que sur les hommes qui le défendent, plus sur le libéralisme que sur les libéraux. Cependant un système est quelqu'un, comme il est quelque chose; oui, sans doute; néanmoins nous ne croyons pas que tous les adeptes aient la même visée. Le nombre des dupes que fait un système est infini. Combien d'hommes aujourd'hui qui sont saisis par le côté généreux du libéralisme, et qui, sans réflexion, n'analysant pas les idées, ne découvrant pas les vues cachées, s'enrôlent sous son drapeau avec une sincérité et un dévouement capables de rendre de précieux services à la vérité catholique! Nous connaissons des hommes pareils, qui ont toute notre estime, malgré les divergences doctrinales qui nous séparent. Sans s'en apercevoir, ils deviennent les soldats du mal; et, persuadés qu'ils travaillent à la prospérité de leur pays, ils en accélèrent la décadence. Il n'y a que l'état-major qui sache les mouvements d'une armée, les positions qu'elle occupe et l'objectif qu'elle poursuit; les simples miliciens obéissent passivement aux ordres qu'ils reçoivent; ils ne savent ni ce qu'ils font, ni où ils vont. Dans les cadres du libéralisme, c'est le

même fonctionnement. Les méchants dirigent; les esprits ardents et honnêtes exécutent la consigne. Leur présence dans le parti lui donne du relief, et achève de l'accréditer dans l'opinion. Leur illusion est complète, quoique les résultats lamentables qu'ils voient de leurs yeux, et qu'ils touchent de leurs mains, soient bien capables de la dissiper. Si le libéralisme était violent, ils reculeraient : parce qu'il n'est qu'un poison lent, ils se prennent au piége.

Le libéralisme déchaîne de gaîté de cœur l'erreur et le mal, parce qu'il souhaite leur triomphe; mais ce plan n'est pas avoué. Pour consoler les bons, il annonce un résultat que peut-être il ne veut pas : l'équilibre, dans le monde, de la vérité et de l'erreur. On peut demander si cet équilibre est désirable, dût-il amener l'équilibre social, puisque ce serait au prix des conquêtes de la vérité, tenue en échec par l'erreur légalisée. Il est certain qu'un pareil état de choses ne remplit pas l'idéal, et l'on conçoit aisément une société plus belle, plus forte et plus heureuse [1]. Toutefois admettons ce prétendu bienfait comme un moindre mal. L'équilibre entre la vérité et l'erreur est-il possible? Il y a partout des antilogies naturelles : la lumière et les ténèbres, la santé et la maladie, le carré et le cercle sont absolument incompatibles. Un terme chasse l'autre. La loi des choses physiques et métaphysiques est

1 IIe partie, ch. III.

la loi des sociétés parfaites : là comme ailleurs, les contradictoires sont irréductibles à l'unité. La vérité et l'erreur sont d'humeur irréconciliable ; c'est le seul point par lequel elles se touchent. La vérité est intolérante, l'erreur l'est au moins autant. Mais la raison n'est pas des deux côtés. La vérité a conscience de sa valeur ; elle sait que seule elle existe, et qu'en dehors d'elle il n'y a rien. Aussi elle s'affirme : elle n'admet pas la rivalité du néant.

L'erreur, de son côté, aspire au monopole, sans doute parce qu'elle croit être la vérité. C'est le seul moyen d'expliquer ses prétentions. Elle justifie, à sa manière, l'attitude de la vérité. Mais parce que rarement la bonne foi peut s'établir contre les axiomes, à moins que l'aliénation mentale n'éclipse la raison, l'erreur a plus ou moins le sentiment de sa faiblesse. Elle se défie de ses droits, qui ne sont que fictifs, et elle demande au mensonge ou à la violence ce qu'elle n'attend pas de sa force intrinsèque. Si ses moyens diffèrent de ceux qu'emploie la vérité, le but qu'elle poursuit est identique. Elle partage, quand elle ne peut pas obtenir davantage ; sauf le lendemain à prendre tout pour elle, si l'occasion est favorable : tel est le génie de l'erreur.

Comment mêler dans le sein de la même société des éléments si contraires ? On peut répondre qu'il faut distinguer entre les doctrines et les personnes. Les doctrines sont séparées par un abîme ; les personnes se rencontrent, et arrivent à l'unité par la

charité. Nous consentons à cette distinction, que saint Augustin faisait déjà quand il disait : *Tuez les erreurs; aimez leurs victimes.* S'il ne s'agissait ici que de régler les dispositions intérieures de l'honnête homme et du chrétien vis-à-vis des professeurs de fausses maximes et des agitateurs du peuple, le cas ne serait pas épineux. Mais au point de vue social, il s'agit bien plus de l'erreur prise objectivement que de la personne qui la défend; ce qui ne permet pas de séparer autant qu'on le pense l'une de l'autre. En effet, si l'erreur demeure ensevelie dans une intelligence affaiblie ou perverse, socialement elle n'existe pas. Si elle se traduit au dehors par la parole, par l'écriture ou par des actes, de deux choses l'une : ou bien on n'élève contre elle aucune protestation pour ne pas chagriner son auteur, et alors la charité est fausse parce qu'elle s'exerce aux dépens de la vérité; ou bien on lui inflige la censure dont elle est digne, et du même coup on blesse celui qui la propage. Ainsi, entre la doctrine et l'individu, il y a une solidarité inévitable : ils souffrent ou ils triomphent ensemble.

Entre doctrines contraires, la paix est impossible. Entre personnes rivales, cette paix ne s'établit qu'au détriment de la vérité et de ses justes influences. A ce prix, elle nous paraît trop cher achetée; mais est-il permis d'espérer qu'elle sera durable? et, dans la trêve des partis que le libéralisme travaille à établir, la société pourra-t-elle

vaquer à ses affaires sans être troublée? Quand on se prononce sur des personnes, on ne doit pas être aussi absolu que dans un jugement porté sur des doctrines. Les doctrines n'ont pas du plus ou du moins; les personnes admettent toujours un certain mélange. Cependant les personnes morales sont nettement définies; elles sont des nations, des églises ou des écoles : les nuances des individus qui les composent ne changent pas leur physionomie générale.

Donc, nous avançons que les honnêtes gens, surtout les catholiques, sont, en somme, plus tolérants que leurs adversaires. La tolérance, entendue dans le bon sens, est une vertu. Or la vertu est plus probable chez les champions de la vérité que chez les partisans de l'erreur. Les catholiques sont intolérants dans leurs expositions dogmatiques; ils le sont encore dans la manière de concevoir les institutions sociales destinées à protéger les intérêts religieux et moraux; car ils savent, par la foi et par l'expérience, qu'on ne bâtit pas solidement à d'autres conditions. Ils portent l'idéal d'une société parfaite; et quand l'état des esprits permet de le réaliser, ils n'y manquent pas. Alors ils ne font pas quartier à l'erreur; mais, jusque dans les procédés exclusifs qu'ils emploient contre elle, ils laissent transpirer de l'amour pour les insensés qui la propagent. Ce que nous disons là fera peut-être sourire plus d'un sceptique; quoi qu'il en soit, nous ne craignons pas d'être démenti, si nous répétons

l'axiome du droit : *L'Église a horreur du sang ;* elle n'aime pas, en effet, à le verser; elle préfère voir couler les larmes du repentir. Sans doute, il y a le chapitre des excès. Il est trop long encore, quoiqu'il ne soit qu'un fragment de nos sublimes annales. L'humanité gâte tout; elle mêle ses passions à l'œuvre divine. Ici la politique a sa part de responsabilité. Aux époques normales, la religion lui est unie par des liens que la nature forme, et que la raison avoue. Mais le mal est souvent à côté du bien. La politique fait payer à la religion les services qu'elle lui rend, en lui passant la moitié d'une impopularité qu'elle seule a méritée par ses crimes. D'ailleurs, une autre loi s'exerce, formidable autant qu'irrésistible; c'est la loi des réactions. Les victimes se redressèrent quelquefois avec trop de colère, malgré leur bon droit, et elles prirent contre les bourreaux des mesures dont il aurait fallu leur laisser l'odieux. Hélas! sur cette terre l'humanité se trahit toujours; ses vertus n'empêchent pas ses faiblesses. L'esprit de système seul est assez exigeant pour lui demander une perfection dont elle n'est pas capable, et pour nier ses grandeurs en ne montrant que ses misères. Quelques épisodes regrettables ne font pas que les catholiques n'aient professé et pratiqué mieux que les philosophes cette tolérance trop vantée de quelques-uns, parce qu'ils lui enlèvent son caractère, et qui, bien comprise, est l'honneur des âmes, comme l'intolérance est l'honneur des intelligences.

L'erreur a son passé : il n'est pas à sa gloire ; la haine est innée chez elle, et la cruauté est sa manière ordinaire. Elle ne peut pas être calme comme la vérité, parce qu'elle a tort. Ainsi l'intolérance est son fait, plus encore que celui de la vérité, avec cette circonstance aggravante, qu'elle sévit contre le droit, tandis que la vérité, quand elle frappe, a la majesté de la loi et la sainteté de la justice. C'est pourquoi l'erreur n'est pas capable de la modération relative dont peut se vanter la vérité. Depuis Caïn, qui immole l'innocent Abel, jusqu'aux héros du fédéralisme communiste qui fusillent des apôtres généreux, des magistrats vénérables et des soldats magnanimes, quelle traînée de sang dans les siècles ! C'est le sang des martyrs de la vérité. *O terre*, s'écriait Job dans sa douleur éloquente, *ne couvre pas mon sang ! terre, n'étouffe pas le cri de mon indignation* [1] ! L'histoire a gardé le sang du Christ égorgé au Golgotha : elle n'a pas dissipé le sang de ceux qui crurent à sa divinité, et qui, des deux côtés de la croix, demeurés les témoins indomptables de sa doctrine, sont tombés sous le glaive des tyrans armés pour l'erreur.

Écartons de cette lugubre statistique les guerres qu'allumèrent les hérésies, parce qu'on tuait des deux côtés, mais non pas avec une égale justice. Ne parlons que des exécutions par décret, là où le christianisme était devenu un crime d'État. Les

1 Job XVI, 19.

empereurs romains ont étonné le peuple par trois siècles de persécutions atroces. La hache, dit un illustre écrivain [1], tomba des mains des bourreaux par lassitude. Les catacombes, dont le développement mesure près de cent milles, ne pouvaient pas contenir les proscrits de la loi, coupables d'aimer le Christ en servant leur pays. Plus de six millions de martyrs succombèrent dans une période relativement courte, et leurs ossements ornent encore les sombres retraites d'où ils ne sortaient que pour mourir. Sous Constantin, le culte païen fut banni, et les contraventions furent punies souvent de la prison et de l'amende. Cependant les massacres cessèrent : la charité était au pouvoir avec la vérité.

Depuis, l'hérésie a remplacé dans l'Europe l'idolâtrie démodée. Elle a eu ses défaites et ses victoires; il n'y a pas une nation où elle n'ait régné un jour. Demandez à l'Angleterre comment elle se comportait sous Henri VIII, sous Cromwell et sous Élisabeth. Genève a connu les douceurs de Calvin. L'Allemagne a assisté à la plus terrible révolution religieuse que le monde ait jamais vue. Les hussites et les frères moraves sont les précurseurs des luthériens, qui font de la théologie la torche à la main, et bouleversent la patrie en désolant l'Église. Les pays scandinaves étaient trop

1 Lamennais, *Essai sur l'indifférence.*

près du foyer pour échapper à l'incendie : avec l'esprit d'erreur, ils contractèrent la manie de la persécution. On sait si ces fortes races du Nord s'entendent à tourmenter leurs victimes, quand elles s'en mêlent. Notre France ne le cède à aucune autre lorsque, entraînée par le sophisme, elle oublie sa générosité naturelle pour devenir cruelle. Il nous faudra des siècles de gloire pour effacer les excès de notre grande révolution ; il est permis de douter que le monde en perde jamais tout à fait la mémoire. A côté de ces horreurs, la Saint-Barthélemy, les dragonnades et les édits des parlements ne sont que des bagatelles. La Russie est encore à l'œuvre. Nous assistons à sa tolérance vis-à-vis de la Pologne, qui revendique depuis cent ans sa nationalité, sa langue et ses autels. A Saint-Pétersbourg, la tyrannie est savante ; ce n'est pas elle qui prouvera la supériorité de l'erreur sur la vérité en matière de modération. Du reste, l'erreur n'est pas morte. En Corée, en Chine et au Japon, elle soutient dignement les traditions de barbarie du paganisme antique. Plus près de nous, elle déploie une audace qui nous avertit peut-être que son règne est prochain. Elle le prophétise du moins à courte échéance : il n'est donc pas nécessaire d'étudier son tempérament dans l'histoire. Si nous devions être ses victimes, nous apprendrions que, lorsqu'elle n'est pas hypocrite, aujourd'hui comme hier, elle pousse l'intolérance jusqu'à la sauvagerie.

Nous pourrions prolonger cette étude comparée

de la vérité et de l'erreur; mais nous avons suffisamment indiqué leurs traits respectifs. S'il restait démontré, par les souvenirs loyalement évoqués, que la vérité est aussi intolérante que l'erreur, notre thèse n'en serait que mieux établie; car nous combattons l'école politico-religieuse qui a la prétention de mettre en balance des forces opposées. Nous nions cet équilibre, et ce que nous avons dit nous donne raison. Cela signifie que l'unité est la condition suprême des sociétés; qu'il faut la défendre quand elles la possèdent, essayer de la leur rendre si elles l'ont perdue, et, en attendant, se garder de présenter des sociétés divisées comme des chefs-d'œuvre de sagesse.

Le binôme du libéralisme porte donc en lui-même la guerre à bref délai : il ne faut que le gratter pour le faire éclater. Ce qui donne le change à beaucoup d'observateurs, c'est que certaines époques et certains milieux sont un démenti à notre affirmation. La vérité et l'erreur s'y coudoient sans défiance et en évitant les chocs. Ces époques sont mortes ; ces milieux sont anodins. Les doctrines disparaissent; les caractères s'effacent; la civilisation étouffe tout; rien n'est vrai, rien n'est faux, rien n'existe : c'est le néant tranquille à la place des orages de la vie. Ces cas sont des exceptions ; ils ne sont donc pas décisifs. Ils semblent même à la charge de ceux qui les invoquent, et en cela ils se montrent des avocats maladroits d'une mauvaise cause. En règle générale, l'erreur et la vérité frémissent l'une à côté de

l'autre, et tôt ou tard la lutte s'engage. Quelle est celle qui a le plus de chance de succès ? Cet aspect de la question offre quelque intérêt.

Ne parlons pas de l'Église en tant qu'institution divine : l'Église a les promesses du Christ, rien ne prévaut contre elle. Ne parlons pas de la vérité dans sa marche générale à travers l'humanité : la vérité est immortelle ; on peut la déplacer, on ne saurait l'anéantir, ou bien le monde croulerait. Nous ne craignons pas pour la vérité, mais pour les intelligences qui ne peuvent pas se passer d'elle. L'humanité en bloc ne se brouillera jamais radicalement avec elle ; cependant tel pays en particulier est exposé à l'apostasie. La question ainsi limitée, nous disons qu'à forces égales l'erreur l'emportera toujours sur la vérité, et le mal sur le bien. D'abord, il est évident que l'égalité civile affaiblit la vérité au profit de l'erreur. Sans doute, la vérité garde sa supériorité intrinsèque : aucun voisinage ne peut la souiller, aucun mensonge ne peut altérer son essence ; mais au dehors elle perd du terrain, parce qu'elle ne rayonne pas seule. Les âmes s'accoutument à la comparer, et, en cessant d'être exclusives, elles cessent d'être enthousiastes. Le mal, qui commence par un simple refroidissement dans la foi, ne s'arrête pas là : par des dégradations insensibles, il devient un désastre. Voici la raison du phénomène. On tombe du côté où l'on penche. Or nous penchons vers l'erreur et le mal. Notre nature, blessée dès l'origine, recèle je ne sais quelle conni-

vence qui les appelle tous les deux, et leur prépare dans le cœur d'abord, et bientôt dans la vie publique, un triomphe inévitable.

Si nous analysons exactement l'humanité, on a peine à comprendre des écrivains, épris du libéralisme, qui le présentent, à une époque tourmentée, comme la solution de toutes les difficultés. C'est un procédé homœopathique, qui consiste à opposer aux maux qui nous désolent un mal qui les résume tous. Mais on ne joue pas avec l'erreur. L'équilibre de l'erreur et de la vérité, dont on nous trace des tableaux ravissants, n'est nulle part, sauf dans les théories de ceux qui le préconisent par esprit de parti. On peut donc calculer par approximation l'heure où l'erreur et le mal auront obtenu un succès suprême. Alors le pays qui les favorise s'affaissera, impuissant à porter plus longtemps le poids de la vérité : le libéralisme aura creusé sa tombe.

CHAPITRE IX

LE LIBÉRALISME EN FACE DE LA LOI

On nous accusera d'exagérer, au profit de notre thèse, les dangers du libéralisme, et on nous rappellera *la loi*, que nous paraissons oublier. Voilà donc le libéralisme et la loi en regard. De prime abord, ces deux termes s'excluent mutuellement. Là où la loi intervient, probablement pour prohiber, il n'y a pas de liberté. Là où la liberté s'exerce, la loi est impuissante. Tel est le sens grammatical et juridique des mots, même dans le vocabulaire moderne. Tous les libéraux, il est vrai, ne professent pas l'opinion de la liberté illimitée; et la liberté restreinte peut, dans une certaine mesure, s'accorder avec la loi. La liberté illimitée a ses tenants; néanmoins elle a peu de chance de triompher, car elle épouvante le monde, avec juste rai-

son. Ceux qui la proclament pour aboutir, en sont embarrassés le lendemain de leur avénement; et, sous peine de s'engloutir avec la chose publique, ils sont bien forcés de se déjuger, sauf à passer pour conservateurs et à disparaître de la scène, chargés de mépris et de billets de banque.

Ne parlons pas des extravagants. Adressons-nous aux sages des centres, de beaucoup les plus dangereux pour la patrie.

Donc, ils divisent la liberté, et ils tracent devant ses aspirations une ligne qu'elle ne franchit pas impunément. Si cette ligne sépare les deux hémisphères du monde moral, elle indique une profonde politique, qui consiste à laisser aller le bien et à combattre le mal. Mais dans cette hypothèse, nous sommes en pleine doctrine catholique, et ce n'était pas la peine de faire tant de révolutions pour continuer les traditions de la veille. Donc, la ligne passe ailleurs. Elle coupe en deux parties, plus ou moins inégales, le mal lui-même, qui se trouve être ainsi le mal et le bien : le mal pour la partie frappée d'interdit, et le bien pour celle qui obtient droit de cité. Au point de vue philosophique, ceci est au moins étrange; au point de vue social on s'en accommode.

Cependant il faut fixer la ligne de démarcation entre le mal absolu et le mal qui devient un bien, puisqu'il est permis. Ici commence la misère du libéralisme moderne. La question devient une question de mesure, et les nuances se multiplient avec

les tempéraments. C'était inévitable. Tant qu'on reste attaché à un principe, on peut s'entendre; en dehors des principes, il n'y a que confusion. La loi, que les libéraux invoquent, et qui, d'après eux, doit tout sauver, la loi ne sauve pas tout, parce qu'on ne peut pas la formuler. De là les retouches incessantes dont la loi est l'objet. Chaque génération ajoute à sa teneur ou en retranche quelque chose : le même constituant, ramené plusieurs fois dans sa vie sur les bancs d'une assemblée, fait, défait et refait une loi libérale qui est le désespoir des hommes d'État. Tous les nouveaux maîtres inaugurent leur règne en déposant deux ou trois projets de lois connus à l'avance, et qu'ils ne mènent jamais à bonne fin. Il faudrait les plaindre, s'ils ne trouvaient pas leur félicité dans cet ingrat labeur.

Les libéraux ont choisi pour étalon l'intérêt public; mais avec cela on ne parvient pas à réconcilier toutes les dissidences; c'est l'obscurité qui vient au secours de l'obscurité : *obscurum per obscurius.* Qu'est-ce que l'intérêt public? Où commence-t-il? Où finit-il? Quelle est la charge *maxima* d'erreur et d'immoralité qu'on peut lui imposer sans qu'il soit compromis? Autour du grand problème, les gens du métier se livrent à des disputes techniques, et ils sont loin de s'entendre quand il faut conclure. Au nom de l'intérêt public, les uns célèbrent les influences religieuses, les autres les redoutent; ceux-ci vantent la presse, ceux-là la

maudissent; ici on favorise la diffusion de l'enseignement laïque à tous les degrés, là on sent les périls du régime, et l'on montre moins de zèle. L'intérêt public! toutes les écoles libérales l'ont sur les lèvres; nous aimons à croire qu'elles l'ont dans leur cœur; et pourtant, que de divergences quand il s'agit de le réaliser!

Mais admettons la loi telle que le libéralisme peut la faire: voyons comment elle est le correctif des maux qu'il entraîne. D'abord, il y a une mesure de mal qui est l'essence du libéralisme, et que le libéralisme consacre et élève à la hauteur d'un droit. Ici, le rôle de la loi est de protéger ce que la conscience désavoue, ce que la tradition humaine a partout et toujours proscrit. Car si le libéralisme ne protégeait que la vraie liberté et les honnêtes gens, il ne serait pas le libéralisme : dans la langue du temps, il s'appellerait despotisme. Or la liberté du mal, dans la plus faible mesure, est une concession formidable faite aux multitudes. Quand une force sort de sa voie, d'abord l'écart est imperceptible ; mais, tandis qu'elle accélère son mouvement, elle s'emporte à des extrémités dont elle ne revient plus.

Étudions les deux formes principales de la liberté du mal. La liberté de conscience met sur le même plan trois cultes qui ne se ressemblent pas, malgré une certaine parenté qui s'explique par une commune origine. Ces cultes sont égaux devant la loi : ils reçoivent une égale protection et des rétri-

butions égales [1]. En fait, la meilleure part n'est pas toujours pour la vérité. Nous avons entendu des catholiques déclarer que ce régime est fondé sur la justice sociale, parce que les juifs et les réformés paient l'impôt comme les catholiques. Si l'impôt donne à chacun le droit de faire salarier la religion qu'il inventera, fallût-il grouper trois cents âmes autour du nouveau symbole, les cultes vont foisonner dans l'État. Fourier, Saint-Simon, l'abbé Châtel, et aujourd'hui les *vieux catholiques*, auraient pu émarger au budget pour l'entretien de leurs ministres et pour allumer les cierges de leurs conventicules. Pourquoi trois cultes, et pourquoi pas cinquante? On dit que les cultes reconnus ne contiennent rien de directement contraire à l'intérêt de la société, ni dans leurs dogmes ni dans leurs pratiques. Il est facile de satisfaire à cette condition, tout en codifiant les lubies de la libre pensée. Il est moins facile de faire que l'erreur ne nuise pas indirectement à l'intérêt public. D'ailleurs, il faudrait fixer les cultes reconnus : car si, par hasard, ils imitent les chenilles, et qu'ils se

1 « De cette source infecte de l'*indifférentisme* découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la liberté de conscience. On prépare la voie à cette pernicieuse erreur par la liberté d'opinions pleine et sans bornes qui se répand au loin pour le malheur de la société religieuse et civile, quelques-uns répétant avec une extrême impudence qu'il en résulte quelque avantage pour la religion. » Encycl. *Mirari vos*, 15 août 1832.)

promènent à travers d'incessantes transformations, on ne pourra pas constater qu'ils ne sont pas un danger. Quand, par exemple, le protestantisme en vient à nier la divinité de Jésus-Christ et qu'il se précipite dans le rationalisme le plus cru, il est probable que l'État paie un ennemi [1].

Mais où s'arrêter sur cette pente ? Les gouvernements qui vous disent, d'un air vertueux, qu'il n'y a que trois cultes autorisés, et que tous les abus sont prévus et punis, s'abandonnent jusqu'à tolérer d'abord, jusqu'à approuver ensuite la franc-maçonnerie, qui est une religion de dessous terre, dans le sein de laquelle les rites fourmillent et ne s'entendent entre eux que pour menacer les rois et pour agiter le monde. On n'a pas oublié le fameux décret du dernier empire qui décapitait les conférences de Saint-Vincent-de-Paul et envoyait un général aux loges. Ce jour-là, les loges perdaient leur caractère de société secrète et s'élevaient à la hauteur d'une institution légale. Le solidarisme,

1 Dans les derniers temps du second empire, la querelle des orthodoxes et des libéraux retentit en plein sénat. Les premiers voulaient imposer aux pasteurs nommés par l'État la foi des fidèles de chaque communion. Les libéraux voulaient la liberté d'enseignement. Les hommes d'État de l'époque se partagèrent dans un débat célèbre, et conclurent en votant un terrain neutre où les pasteurs pourraient à leur aise émettre leurs opinions. On indiqua un temple ou deux à côté de Paris. Le synode général qui a été tenu dans la capitale, en 1872, a donné la mesure de l'unité de vues qui anime le culte réformé. — Voir l'*Univers* de cette époque.

qui nous envahit de toutes parts, n'est au fond que l'athéisme. On peut demander comment les principes de la liberté de conscience s'appliquent à cette forme abominable d'irréligion. Cependant ce sont ces principes qu'on invoque chaque jour pour autoriser les scandales dont nous sommes témoins. Le solidarisme menace la société, en niant les bases mêmes de l'ordre : par exemple, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. On répond qu'il n'est pas un culte reconnu par l'État. Pourquoi donc peut-il se produire impunément? Pourquoi vole-t-il les cadavres dans les hôpitaux, et les promène-t-il, enseignes déployées, dans nos cités? Si le gouvernement prohibait ces manifestations, le libéralisme protesterait; le gouvernement se contente de régler l'heure des enterrements solidaires : sept heures du matin. Il pousse le scrupule jusqu'à déterminer le nombre des personnes qui pourront accompagner l'enterrement : deux cents environ. Après quoi la police doit couper la queue au sinistre cortége. Voilà par où l'on commence et par où l'on finit; il n'est pas commode de doser la liberté.

La liberté de la presse est un exemple encore mieux choisi pour mettre à nu le côté faible du libéralisme. Ici les effets sont immédiats; et, parce qu'ils sont rapides et redoutables, ils sont généralement plus compris. La liberté de la presse c'est le droit de discussion et de contrôle laissé à des écrivains qui, chaque matin, citent à leur barre les doctrines, les institutions, les magistrats, l'ar-

mée, les particuliers et Dieu lui-même. C'est un pouvoir nouveau avec lequel il faut compter. L'opinion fut toujours la reine du monde; cependant le monde était habitable tant que l'opinion n'était pas journaliste. Si la presse était la ligue du bien public; si elle se vouait à la défense des principes qui assurent ici-bas l'ordre humain, nous ne saurions assez bénir les écrivains distingués qui mettraient leur plume au service de la bonne cause. C'est l'honneur d'un petit nombre d'hommes d'avoir ainsi compris la mission de la presse, et de la remplir avec un désintéressement qui achève leur mérite. Le métier de journaliste peut devenir aujourd'hui un apostolat; mais les ouvriers magnanimes ne forment qu'un modeste contingent dans l'armée de la presse. Pour un journal utile à la société, il y en a deux qui ne lui rendent aucun service, et trois qui conspirent contre ses plus sérieux intérêts. Ces derniers ont, pour propager leurs idées, toutes les ressources de la profession, sans compter des moyens spéciaux qui décuplent leurs influences. Ils touchent à tous les problèmes; ils les résolvent d'un trait de plume et à leur façon. Ils s'adressent à un auditoire qui n'est pas le plus docte, mais qui est le plus nombreux. Ils s'appuient sur des partis puissants et sur des capitaux considérables. Leur clientèle va du sommet à la base de la société. On les lit au cabaret; on les reçoit au cercle; on les trouve dans l'antichambre des ministres et aux doigts des souverains. C'est la peur qu'ils inspirent,

c'est le besoin qu'en ont les politiques et les avantages qu'ils en attendent, qui leur valent d'aller si loin et si haut. Avec ces positions stratégiques, avec de pareilles alliances, quels coups terribles les scribes de la presse ne peuvent-ils pas porter à la vérité! Ils lui ont voué une haine implacable; ils la poursuivent sous tous les noms et dans toutes les conditions : dans le gouvernement, dans l'Église, dans l'école, à l'atelier, dans les familles, dans les bourgs et dans les cités. C'est mal employer le temps, l'esprit et le papier; mais telle est la passion de cette race d'hommes, qui constitue la plaie la plus honteuse et le péril le plus réel de la société moderne.

Si les journalistes étaient compétents, on pourrait les lire avec patience; or leur ignorance n'a d'égale que leur audace, même quand ils savent écrire. Quelques rédactions comptent dans leur sein des savants d'un certain mérite : cependant, là encore, il est rare de trouver des penseurs qui ne radotent pas en matière de catéchisme et d'histoire ecclésiastique. Ordinairement les officines sont pavées de talents incomplets, d'esprits dévoyés, d'existences déclassées, et repoussées de toutes les carrières par l'insuccès. Malheureusement le journalisme ne demande pas toujours des aptitudes plus sérieuses. Une plume légère vaut mieux qu'un grand style. L'impudence supplée aux connaissances qu'on n'a pas, et la popularité qu'on acquiert à l'aventure remplace avantageusement la froide estime qu'on accorde au talent.

Si les écrivains de la presse étaient convaincus, en regrettant leurs écarts, on pourrait accorder un peu de considération à leur honnêteté, et on les aborderait pour essayer de les gagner à la bonne cause. Mais ils ne sont pas sincères; ils croient à tout, et ils ne croient à rien. Chaque matin ils ont un programme rédigé d'après le vent qui souffle d'en haut ou d'en bas; le caméléon a moins de couleurs que leur philosophie politique. Parmi eux, il en est qui ont successivement collaboré aux feuilles les plus disparates; quelques-uns n'ont pas été obligés de changer de place pour changer d'opinion : la feuille nourricière à laquelle ils se sont attachés les a dispensés de cette peine, en se transformant avec les circonstances. Ils vont quelquefois plus loin : ils se dédoublent pour augmenter leur publicité et leurs recettes. Sous le voile de l'anonyme ou du pseudonyme, ils commettent deux articles en un seul jour. Ils vendent le premier à la droite, le second à la gauche; et quand les organes des deux parties adverses se choquent dans un démêlé de doctrine, les lecteurs ne soupçonnent pas que c'est un écrivain qui se bat contre lui-même. C'est ainsi qu'ils trafiquent des choses saintes; de l'art de penser, de parler et de peindre, ils font un vil métier. Ils blasphèment, ils insultent, ils rient, ils doutent, ils mentent, ils assassinent pour de l'argent; ils se mettent aux enchères et ils s'adjugent au plus offrant.

S'ils étaient indépendants, on pourrait les envi-

sager du côté du caractère et louer leur opposition désintéressée. Mais ils ne sont fiers qu'avec ceux dont ils n'attendent rien. Quand ils prennent des airs d'indépendance, c'est pour la galerie ; derrière la toile, on les a surpris au pied des trônes, baisant les pieds de César, et lui disant : Que me donnerez-vous, et je vous livrerai mon talent avec ma renommée ? On connaît de temps en temps les clauses du marché et les rôles odieux auxquels ils se résignent. On peut servir sa patrie avec la plume comme avec l'épée. Être journaliste d'État, ce n'est pas un crime, mais c'est un péril. A ce poste, un écrivain s'assouplit trop vite, et il s'accoutume à tout, même à troquer ses maîtres du jour au lendemain, parce qu'il n'en aime aucun et qu'il les exploite tous. Il loue officieusement ce qu'il faudrait blâmer ; il est presque vertueux quand il se tait, pour concilier le double respect dû à la puissance et à la vérité. Il vulgarise dans le pays des idées funestes ; il égare l'opinion par ordre, et il la prépare à acclamer des forfaits. Selon le besoin du moment, il entretient dans les esprits une agitation factice ou il les berce d'illusions décevantes. Il nie la gravité des situations qu'on pourrait sauver encore, et il les peint sous des dehors qui trompent les multitudes et les mènent aux effondrements. Il doit se prêter à tous les calculs, essayer tous les ballons pour voir s'ils réussissent, et, dans les retraites qui s'opèrent en face d'un échec inévitable, couvrir avec des mensonges d'augustes manipulateurs dont la gloire est

un bien national. La profession est fatale; en peu de temps l'honneur de l'écrivain est perdu; il s'en console avec une préfecture ou une rosette de la Légion d'honneur. Voilà les hommes qui exercent sur nous la magistrature des idées. Les services qu'ils rendent à l'humanité achèveront de nous les faire connaître.

C'est la presse qui, depuis soixante ans, affaiblit dans les âmes le sentiment religieux. En effet, elle altère nos dogmes ; elle dénature nos origines chrétiennes; elle falsifie notre histoire; elle calomnie nos influences; elle bafoue les moines; elle dénonce le clergé; elle lui impute des vices qui ne sont pas toujours les siens; elle lui conteste des vertus qu'il pratique. C'est la presse qui enlève à l'autorité politique sa force, en diminuant son prestige, et plus d'une fois arrête par ses menaces sa bonne volonté, en route vers des améliorations désirées par tous les gens de bien. La presse appelle l'ordre le despotisme, et la licence la liberté. Elle désaffectionne les masses des traditions nationales, et elle les grise avec des nouveautés dangereuses dont aucune calamité ne peut les détacher. Elle entretient des préjugés absurdes et accrédite des fables ridicules. Elle attise les passions et pousse à la guerre sociale, en ameutant les classes qu'elle devrait travailler à réconcilier. Elle se moque des grands caractères et des convictions qu'aucune séduction ne peut vaincre. Elle met à la mode le charlatanisme; elle appuie l'utopie extravagante; elle plaide pour le

crime; elle frappe à la porte des prisons et des bagnes pour délivrer des malfaiteurs qu'elle appelle des victimes. Elle fait vivre tous les révolutionnaires de la plume, et prépare les voies aux entrepreneurs de barricades. Après avoir perverti le citoyen, elle déprave le soldat. Elle lui enseigne à mépriser son chef, à fuir devant l'ennemi, et à renier sa patrie pour entrer dans les cadres de l'Internationale. Elle est responsable, devant Dieu et devant le monde, de tous les abaissements que nous subissons et de toutes les ruines qui s'entassent. La presse nous tue; cependant nos contemporains ne nous pardonneront pas de lui jeter la pierre.

C'est la presse qui a porté aux mœurs publiques d'irréparables atteintes. Ici elle a déposé toute pudeur, et l'on ne peut pas exagérer son crime. Le roman-feuilleton, la chronique scandaleuse, la revue des théâtres, sont les lieux communs qu'elle exploite; on sait avec quel succès. Le roman a tout dit, surtout ce qu'on ne nomme pas; la chronique a tout répété, surtout ce qu'on cache avec soin quand c'est une réalité, et ce qu'on n'invente pas quand c'est un mensonge; à moins qu'une imagination salie n'en ait besoin pour se repaître, ou qu'une âme débauchée ne le recherche pour empoisonner l'innocence d'une autre âme. La revue des théâtres a tout glorifié : l'audace des dramaturges, le cynisme des acteurs, l'immodestie des ballets, l'ivresse du parterre et les bouquets jetés au vice. A d'autres

époques, la littérature ne fut pas sans reproche. Il y a à la charge des trois derniers siècles des œuvres restées tristement célèbres, et dont aujourd'hui encore l'honnêteté a horreur. Du moins ces productions honteuses ne perdirent jamais tout à fait un certain caractère de clandestinité. Les libertins se les passaient dans l'ombre ; ils en causaient à l'oreille ; tandis qu'au foyer les mères veillaient sur leurs enfants. La presse a vulgarisé cette littérature immorale ; elle l'a mise à la portée de toutes les intelligences et de toutes les bourses ; elle lui a ouvert de nombreux débouchés sur le marché cosmopolite ; et tel livre, connu jadis des académiciens, des avocats et des bourgeois instruits, est descendu au magasin et jusqu'à l'échoppe, où il est dévoré.

La clientèle des feuilletonnistes et des chroniqueurs de la presse est particulièrement intéressante. Tandis que les rédacteurs de l'article de fond s'adressent aux voltairiens d'institut, de cabinet ou d'usine, eux en veulent aux cœurs sensibles et aux imaginations ardentes. Ils écrivent pour la jeunesse, pour la vierge, pour la femme, ces fleurs de l'humanité, ces douces espérances de l'avenir, ces frêles vaisseaux qui portent tant de trésors, et qu'on accompagne de vœux et de prières, tandis qu'ils voguent à travers les orages de la vie. C'est sur cette portion sainte du monde qu'ils promènent la tentation et qu'ils remportent leurs victoires. Ici le désastre est incommensurable. Que de puretés

flétries ! Que de félicités empoisonnées ! Que de familles en deuil ! Que d'unions brisées ! Que de noms déshonorés ! Que de races compromises ! Quels scandales devant l'opinion ! Quelle lugubre statistique de suicides dont le journalisme est la raison dernière ! Le sang versé retombe sur les folliculaires. Qu'ils soient maudits ; qu'ils soient proscrits ; non pas au son des instruments, mais sous les pavés de l'indignation publique ! La justice recherche les crimes du fer et du poison ; elle leur inflige des châtiments mérités ; pourquoi les forfaits de la plume resteraient-ils impunis ? Les âmes ne valent donc pas les corps ! Les patries dont les victimes de la presse étaient la parure et l'orgueil, ne pourront-elles pas venger leur gloire outragée ? Ainsi la civilisation est remplie de piéges ; les forêts offrent plus de sécurité ; et il faudra la fuir comme on fuit la contagion, en emportant la cendre des ancêtres et les traditions domestiques, pieuses reliques qui consoleront l'exil forcé de la vertu. Si l'on soutient que la famille est chargée de défendre l'innocence de ses enfants, nous demanderons pourquoi l'on ne lui abandonne pas le soin de vérifier les champignons avant de les servir à table, et pourquoi la police va les contrôler dans les halles. Si l'on ajoute que le progrès des lumières met aujourd'hui le lecteur à même de discerner, en littérature, le bien du mal, nous dirons à l'avocat complaisant qu'il est sans doute un libéral, mais qu'il n'est pas un homme d'État, et qu'en tout cas,

nous ne prenons pas au sérieux son système de défense.

Nous ne sommes pas au bout des désastres causés par la presse. Elle a porté un coup mortel aux grandes études. Les écrivains les mieux doués font rarement un livre. Ils sont pressés : ils saisissent les événements au passage, parce qu'ils travaillent pour les circonstances : plus jaloux d'acquérir de la vogue qu'une solide gloire, ils placent leur science à rente viagère, et leur génie s'épuise dans des œuvres fragmentaires que le vent dissipe chaque jour. Les exceptions qu'on pourrait citer ne sont pas nombreuses. Les maîtres sont découragés ; ils ne s'adressent pas à l'avenir, parce que nos contemporains ne récompensent pas leur mérite ; l'esprit public n'est plus sérieux. Sans doute on n'a pas le temps de lire, parce que les affaires dévorent la vie ; mais on n'en a pas envie ; généralement on préfère s'amuser que s'instruire. Ici encore la presse est responsable. Le journal pour rire vient immédiatement après le journal révolutionnaire, s'il ne le prime pas. Il s'étale avec confiance à la vitrine des éditeurs, dans les kiosques des boulevards, et aux bibliothèques des chemins de fer. Les acquéreurs ne manquent pas : l'étudiant musqué, l'aristocrate aux nobles manières, le grave magistrat, le négociant satisfait, se le disputent au départ. Il est le compagnon nécessaire d'un voyage. Il a le portrait-fantaisie, la nouvelle à sensation, l'anecdote risquée, le mot à double sens : ajoutez qu'il

parle mal des vivants et qu'il n'a pas de principes, et vous possèderez tous les secrets de sa popularité. Les actionnaires la mesurent aux gros dividendes qu'il leur sert chaque année. Mais, hélas ! tout ce que ce journal gagne, le pays le perd. Un des résultats les plus nets de sa propagande, c'est une ignorance crasse des notions les plus élémentaires. De même qu'il ne faut pas se hâter de parler latin dans certaines sociétés élégantes, de peur de manquer aux convenances, ainsi l'on doit réserver les questions de fond, qui dépassent trop souvent le niveau des idées en circulation. Qui s'en douterait, en voyant l'assurance prétentieuse de la plupart de nos contemporains? Le journal leur permet de parler un peu de tout : il ne change rien à leur incompétence. Ceci explique, au moins autant qu'autre chose, le crédit que les systèmes, tant en politique qu'en religion, obtiennent, même auprès des classes dites dirigeantes. Nous sommes à la merci des charlatans : nous acceptons tous les paradoxes qu'on nous débite, parce que nous ne trouvons dans notre acquis aucun moyen de résistance. Nous ne faisons des réserves qu'à l'endroit de ceux qui ont la vérité pour eux : nous mettons notre honneur à les dédaigner. Hélas! nous nous consolons d'être dupes, en nous moquant de tout, même de ceux qui nous égarent. La plaisanterie est la seule vengeance que nous voulons tirer de nos malheurs : c'est le journal pour rire qui nous a fait ce tempérament.

A l'endroit des journalistes, nous faisons nos

réserves, bien disposé à étendre notre estime à tous ceux qui se montrent dignes de leur mission. Cependant notre jugement d'ensemble sur la presse est sévère ; nous le croyons juste. En somme, nous regrettons qu'elle existe, parce que ses avantages ne nous paraissent pas balancer ses inconvénients [1].

Mais voici la loi qui vient préserver le monde du danger des fausses religions et des mauvais journaux. La loi réglemente tout; elle ne sauve pas tout. En matière de religion et de presse, notre législation découle des principes de la *Déclaration des droits de l'homme*, promulguée par l'Assemblée nationale le 3 septembre 1791. L'article 10 de cette déclaration porte : « Nul ne doit être inquiété pour « ses opinions, même religieuses, pourvu que leur « manifestation ne trouble pas l'ordre public établi « par la loi. » On voit l'esprit de cette disposition; l'ordre public est son principal objet; toute doctrine religieuse compatible avec cet ordre public est à

1 « Là se rapporte cette liberté funeste et dont on ne peut avoir assez d'horreur, la liberté de la librairie pour publier quelque écrit que ce soit, liberté que quelques-uns osent solliciter et étendre avec tant de bruit et d'ardeur. Nous sommes épouvantés, vénérables frères, en considérant de quelles doctrines ou plutôt de quelles erreurs monstrueuses nous sommes accablés, et en voyant qu'elles se propagent au loin et partout, par une multitude de livres et par des écrits de toute sorte, qui sont peu de chose par le volume, mais qui sont remplis de malice, et d'où il sort une malédiction qui, nous le déplorons, se répand sur la face de la terre. » (Encycl. *Mirari vos*, 15 août 1832.)

l'abri des poursuites juridiques. Conformément à cet article constitutionnel, notre code envisage les cultes par leur extériorité plutôt que dans leur essence, dont il ne s'occupe guère. Sous ce dernier rapport, le code prend beaucoup plus de précautions contre l'enseignement religieux qui pourrait être opposé à l'État, à ses maximes, à sa sécurité, qu'il n'en prend pour protéger les cultes eux-mêmes [1]. Cependant il protége le libre exercice des cultes reconnus, dans une mesure égale. (Charte de 1830, art. 5.) En conséquence, il prononce des peines contre ceux qui empêchent les fidèles d'un culte autorisé d'en suivre les exercices et d'en accomplir les prescriptions; contre ceux qui empêchent, retardent ou interrompent les exercices du culte dans le temple ou lieu servant actuellement à ce culte; contre ceux qui outragent les objets d'un culte, dans le lieu destiné à son exercice; enfin, contre quiconque aura frappé le ministre d'un culte dans ses fonctions [2]. Nous ne disons pas que cette protection n'a pas son prix; seulement l'indifférence de la loi pour les doctrines est saisissante.

La presse est plus redoutée des gouvernements. Aussi, sans porter la main sur l'arche sainte, ils se prémunissent davantage contre ses attaques. La *Déclaration des droits de l'homme* porte : « La libre

1 Code pénal, art. 199-208.

2 *Ibid.*, art. 260-263.

« communication des pensées et des opinions est « un des droits les plus précieux de l'homme. Tout « citoyen peut donc parler, écrire, imprimer libre- « ment, sauf à répondre de l'abus de cette liberté « dans les cas déterminés par la loi. » (Art. 11.) La charte de 1830 dit : « Tous les Français ont le droit « de publier et de faire imprimer leurs opinions, « en se conformant aux lois. La censure ne pourra « jamais être établie. » (Art. 7.) Ces principes déchaînent sur le monde la force la plus formidable qu'il y ait ici-bas, la pensée humaine. On a voulu l'endiguer et la diriger plutôt que la contenir. A-t-on réussi ? Toutes les lois organiques élaborées sous les divers régimes qui se sont succédé chez nous depuis quatre-vingts ans, accusent à la fois l'effort et l'impuissance [1]. Nous n'en sommes pas surpris ; il faut sacrifier la société à la liberté de la

1 La liberté de la presse, proclamée par l'Assemblée constituante, fut réglée par le décret du 14 septembre 1791. — Le premier empire supprima la liberté de la presse. — La restauration l'inscrivit dans sa charte et rendit la loi du 17 mai 1819, la loi du 26 mai 1819, la loi du 9 juin 1819, la loi du 25 mars 1822, la loi du 18 juillet 1828. — La charte de 1830 confirma la liberté de la presse. Sous ce régime on compte : la loi du 8 octobre 1830, la loi du 9 septembre 1835. — La république de 1848 abrogea les précédentes lois par le décret du 6 mars. Les lois du 27 juillet 1849 et du 16 juillet 1850 restreignirent la liberté accordée par le précédent décret. — Sous le second empire, le décret du 17 février 1852 devint la législation de la presse. En 1870, au moment de la guerre, le ministre Ollivier remaniait cette législation. On n'a pas encore fini.

presse, ou la liberté de la presse à la société. On veut concilier ce double intérêt, et l'on échoue perpétuellement. Qui en serait surpris, puisqu'on opère sur l'absurde?

Ne pouvant pas tout soustraire aux ravages de la presse, les gouvernements commencent par assurer les intérêts qui leur paraissent les plus indispensables : la personne du chef de l'État, la forme du gouvernement, la propriété, le serment, les lois, la réputation des personnes, la paix entre les diverses classes de la société sont choses réputées inviolables; toute attaque dirigée contre elles est frappée de peines déterminées. Seulement on abandonne *à peu près* à la merci de la presse les doctrines religieuses, qui sont cependant éminemment sociales. Comment peut-on espérer de sauvegarder ceci, quand on expose cela? Les doctrines se tiennent, et la plus grande solidarité existe entre elles. Réprimer les actes contraires à l'ordre, quand ils se produisent par la parole, par l'écriture ou par des voies de fait, c'est bien; mais les prévenir, c'est mieux encore. Or il n'y a qu'un moyen : c'est de protéger efficacement les doctrines religieuses et morales, véritables sources du respect et de l'obéissance. Prétendre conserver le roi en livrant le pape; défendre l'État en bafouant l'Église, et en donnant des charivaris au clergé et aux instituts monastiques; affermir la propriété en confisquant les biens de mainmorte; obtenir l'observation des lois politiques et civiles quand le Décalogue est sifflé,

c'est une illusion. Ce qui nous étonne, c'est que les libéraux ne le voient pas; pourtant les leçons ne leur ont pas manqué.

Il est à remarquer que les doctrines religieuses ne sont pas comprises explicitement parmi les choses énumérées dans les articles du code pénal cités plus haut. Nous avons vu que ces dispositions se rapportent beaucoup plus aux personnes, aux objets et aux lieux, qu'aux doctrines en particulier. Donc, pourvu que l'écrivain incroyant évite, avec un peu de tact, de se mettre en contravention avec la loi, à ces différents points de vue, il pourra impunément démolir le symbole et faire le vide autour des autels : la liberté lui permet tous ces excès. Quant aux mœurs, cet intérêt de premier ordre, la loi ne les oublie pas ; mais c'est toujours le même système de protection qu'elle leur accorde. Elle punit les outrages à l'honnêteté publique, les attentats à la pudeur sur les enfants, la violence exercée sur les individus des deux sexes, l'adultère de la femme et de l'homme dans certaines conditions, l'excitation à la débauche en favorisant la corruption de la jeunesse au-dessous d'un certain âge [1]. Elle soumet à l'autorisation préalable de l'administration les œuvres d'art; elle a aboli la censure pour les pièces de théâtre; elle ne met d'autre réserve à la liberté que le contrôle du ministre de l'intérieur, qui peut, pour des motifs d'ordre public, faire des

1 Code pénal, art. 330-338.

razzias chez les marchands et décréter la clôture provisoire d'un théâtre [1]. Eh bien ! les feuilletonnistes et les chroniqueurs de la presse, les dramaturges et les vaudevillistes peuvent, en demeurant dans les limites prescrites, corrompre à leur aise la jeunesse par des productions indignes qui choquent la délicatesse du goût, et déchirent le voile qui couvre des réalités terribles, sans que les tribunaux aient à en connaître. Les heureux écrivains obtiennent des succès de scandale ; le cynisme les met en lumière ; les revenus se multiplient avec les éditions de leurs œuvres, et s'ils ne sont pas en règle avec la conscience et avec l'honneur, du moins ils n'ont pas à compter avec la loi, impuissante à arrêter le débordement de l'iniquité. L'article qui punit l'excitation à la débauche ne s'applique pas à l'espèce.

La loi ne va pas plus loin. Telles sont les ressources qu'elle offre aux magistratures pour sauver les mœurs publiques d'une totale décadence. Quand on considère ce que devient un pays sous un pareil régime, on ne saurait estimer qu'il soit très-moralisateur. Il demeure donc établi que la loi ne remédie pas aux inconvénients du libéralisme, du moins autant qu'on le prétend.

Du reste, cette impuissance de la loi se comprend, jusqu'à un certain point, devant un ordre particulier de délits ; nous voulons parler de ceux qui se commettent par la parole ou par la presse. Il y a une

1 Code de la presse, art. 20-22.

difficulté réelle à constater ce que, dans la langue juridique, on nomme le corps du délit. La parole et l'écriture sont insaisissables ; elles s'enveloppent de faux-fuyants ; elles emploient l'allusion ; elles se servent de la réticence ; elles se plaisent dans les demi-jours qui favorisent l'équivoque. L'intention est souvent l'unique moyen d'arriver au vrai sens d'un ouvrage : l'intention échappe aux investigations de la justice ; de là l'impunité qui est si souvent assurée au coupable. Ceci n'est pas contre notre thèse. Puisque le danger des fausses doctrines, surtout formulées et vulgarisées par la voie de la presse, est incontestable, il valait mieux ne pas leur donner la liberté de circuler. Déchaîner le torrent, et s'excuser ensuite en disant qu'on ne peut pas le contenir, c'est une mauvaise plaisanterie.

Allons jusqu'au bout, et donnons une autre raison de l'impuissance de la loi contre la liberté de conscience et la liberté de la presse. En temps de libéralisme, les hommes qui ont la main au timon des affaires sont imbus de ses maximes. Qu'arrive-t-il ? Ah ! c'est difficile à exprimer ; pourtant il ne faut pas le taire. Donc ils laissent passer : quand ils pourraient opposer la loi au mal, ils ne le font pas. Ainsi ils démontrent qu'il ne suffit pas à un pays d'avoir des lois, si ceux qui sont chargés de les faire respecter pactisent avec les passions, par peur ou par intérêt. Pour détourner l'attention des esprits, ils suscitent un scandale retentissant : d'autres fois ils encouragent un roman à sensation,

et qui sert de dérivatif aux colères de l'opinion publique. Au lieu de rendre la justice, ils se lancent dans la politique ; ils écrasent un journal importun qui, chaque matin, leur dit la vérité : en revanche, ils sont aveugles, sourds et muets, quand il faudrait sévir contre une feuille qui ravage la nation. A ceux qui les accusent de partialité, ils répondent que, dans certains cas, le mépris est plus efficace que l'amende et la prison, et qu'il ne faut pas grandir les délinquants par des châtiments. Ils laissent profaner le dimanche impunément : les chantiers de l'État donnent l'exemple. S'il fallait fondre des canons parce que l'ennemi est à la frontière, le travail aurait son excuse : mais on bâtit des théâtres destinés à tuer les mâles vertus des citoyens. Cependant ils ne craignent pas de caresser les ennemis du catholicisme, et de leur donner, par leur diplomatie, des chances sérieuses. Ils appuient la révolution cosmopolite : ils découragent les soldats du bon droit. Cela s'appelle l'art de gouverner. Sous de pareils régimes, l'erreur a beau jeu. Nous n'inventons pas, nous écrivons avec des souvenirs qui sont encore des faits : ce n'est pas la page la plus glorieuse des doctrinaires libéraux. Mais quand on n'attend pas grand' chose de leur part, et quand, d'ailleurs, on n'a rien à en craindre, on peut bien, dans son obscurité, faire arriver jusqu'à ces Excellences d'un jour toute l'estime que leurs procédés inspirent aux honnêtes gens.

Les partisans du libéralisme tempéré ne sont donc

pas autorisés à vanter si hautement les prétendues barrières que la loi élève contre les excès possibles de la liberté. Quand ils ont prouvé que leur système est meilleur qu'un autre plus funeste, ils n'ont pas établi par là même qu'il soit bon. Le mal qu'ils causent à la société est certain : l'efficacité du remède qu'ils proposent est plus que problématique.

CHAPITRE X

LE LIBÉRALISME JUGÉ D'APRÈS SES EFFETS

Les effets sont la pierre de touche d'un système. Dans la sphère de l'idéologie, il y a des docteurs inconvertissables, et qui savent se donner les apparences du bon droit. On n'en finirait pas, et les questions seraient éternelles, si l'on ne faisait pas appel à l'expérience, cette vieille mère de la vérité, dont les réponses sont toujours acceptées par les hommes de bon sens. Il y a bientôt un siècle que le libéralisme a prévalu en Europe, surtout en France. Un siècle, c'est peu dans la vie des nations; c'est quelque chose cependant; car dans un siècle on peut beaucoup détruire, comme on peut beaucoup édifier. Le libéralisme a dans son bilan plus de passif que d'actif.

Le monde se partage en deux grandes zones : la zone religieuse et la zone sociale; ce sont deux

moitiés d'un tout vivant. Le libéralisme a laissé une triple trace dans l'une et dans l'autre. Il a produit le scepticisme, l'indifférentisme, l'esprit révolutionnaire.

Le scepticisme est une maladie qui a son siége principal dans l'intelligence, et qui se répand de là dans toutes les facultés. L'intelligence est faite pour affirmer, c'est-à-dire pour adhérer à une perception claire : voilà sa fonction, sa santé et sa gloire. Ceci est indépendant de la valeur objective des doctrines. Une intelligence vigoureuse embrasse toujours quelque chose, même quand elle se trompe et qu'elle prend l'erreur pour la vérité : ainsi elle accomplit sa destinée, et elle révèle de temps en temps sa supériorité. Or le scepticisme suspend l'adhésion de l'intelligence à la vérité, soit qu'il diminue sa vision, soit plutôt qu'il détermine chez elle je ne sais quelle inappétence assez semblable à celle d'un estomac languissant devant des viandes choisies. Ainsi l'intelligence flotte entre les contraires, ballottée de l'un à l'autre. Tant qu'elle aspire à la vérité, elle est vivante, car elle se meut. Son scepticisme n'est alors qu'une méthode d'investigation que les grands maîtres ont pratiquée. Son tourment est un travail fécond ; sa récompense est dans la découverte de l'inconnu. Mais si elle ne sait pas se décider, si, éternellement indécise, elle regarde passer tous les systèmes sans en choisir un, l'intelligence est à l'agonie. Le scepticisme n'est pas une distinction de l'intelligence ; il n'est que son

amoindrissement. Il n'attaque guère les adolescents ni les peuples à leurs débuts. La foi est le partage de ce qui est jeune : voilà pourquoi il y a à cet âge tant de ressources et tant d'espérances. Le scepticisme est le mal des vieillards, hommes ou nations. Il est difficilement guérissable ; il fait des races hâves et pâles, silencieuses comme des ombres, qui regardent d'un œil éteint, qui sourient d'un sourire glacé, et qui semblent demander, non sans quelque mélange d'ironie : Qu'est-ce que la vérité ? Ce mal est grave.

Le libéralisme engendre le scepticisme par la manifestation à l'infini de théories rivales qui se disputent les préférences des esprits. Quand tout est vrai, rien n'est vrai. Il y aurait à dire sur cette proposition, considérée objectivement. Sans doute, le vrai est quelque part ; mais il faut déblayer le terrain des controverses, creuser sous l'appareil des expositions doctrinales, et, en écartant tout ce qui encombre les voies de la pensée, arriver à la perle ensevelie sous les sophismes. On arrive quand on le veut ; seulement, pour un pionnier infatigable qui avance sans trêve ni repos, il y a des multitudes pour qui se réalise l'axiome émis plus haut : quand tout est vrai, rien n'est vrai subjectivement. Le libéralisme met en ébullition le cerveau d'un siècle, et, comme aux champs d'Azot [1], il s'en échappe des légions de rats. Nous appelons de ce nom un peu

1 I Reg. v, 6.

irrévérent les livres de tout format, les brochures de toute couleur, les revues de toute nuance qui inondent le marché. Il n'y en a pas deux qui se ressemblent. Un écrivain qui se respecte n'a garde de penser comme son voisin. Les questions fondamentales sont abordées avec cette désinvolture qui n'appartient qu'à la médiocrité, et avec un goût de nouveauté qui trahit, à elle seule, la manie du sectaire. Chacun annonce, tous les matins, un monde inconnu; et, debout sur son esquif, prêt à sombrer dans les flots de l'orgueil, il s'apprête à débarquer sur son continent; mais il est en face de l'île d'Utopie. La valeur des produits scientifiques et littéraires est en raison inverse de leur nombre : c'est une folle végétation qui étouffe le pur froment. Le génie disparaît, soit que le foyer intellectuel, en se divisant, s'affaiblisse; soit que les conditions pour réaliser les œuvres magistrales manquent. En revanche, les esprits moyens abondent; naturellement ils sont impertinents. Ce sont des rongeurs qui démolissent la tradition et ne mettent rien à sa place. La tradition est la source de vie des multitudes. Il leur faut des doctrines religieuses et sociales solidement établies, sur lesquelles elles puissent appuyer leurs destinées. Les hommes illustres que Dieu suscite dans chaque genre sont ceux qui donnent à leurs pensées la grande base de la tradition; qui se préservent de l'esprit novateur, et savent être eux-mêmes, en demeurant classiques. Alors les nations sont homogènes, et elles sont

vigoureuses, parce que l'union fait la force. Mais la bataille des opinions est fatale à l'esprit public. On a tort de penser que c'est là une condition de succès pour la vérité [1]. Il n'y a que le scepticisme qui y gagne. Depuis que l'unité catholique s'est brisée en Europe, d'abord en théologie et plus tard dans l'ordre politique, la secte des libres penseurs s'est répandue partout. Avec le principe du laisser-faire, elle a multiplié les systèmes, et ce n'est pas un petit travail d'en dresser la statistique. L'Angleterre, la France, l'Allemagne se sont partagé l'entreprise et ont trop réussi. Nous recueillons aujourd'hui les fruits d'une grande activité intellectuelle mal dirigée.

Sans poursuivre la description des écoles et l'exposé de leurs doctrines respectives, ce qui nous mènerait trop loin, considérons plutôt l'état des âmes. En religion, il y a des classes entières atteintes de scepticisme. Sous ce rapport, tous les lettrés ne sont pas rassurants. Dans les instituts, dans la presse, dans la magistrature, dans l'enseignement supérieur ou secondaire, et jusque dans les rangs des modestes instituteurs, combien d'hommes dont la foi est malade! Les uns réputent la religion une supercherie, à tout le moins une inutilité : les autres l'admettent simplement comme frein social : ceux-ci la réduisent à une pure sub-

1 « C'est du choc des idées que jaillit la lumière. » Bon pour les savants, *peut-être*, non pas pour le gros du genre humain.

jectivité; ceux-là acceptent la morale indépendante des dogmes : plusieurs n'ont à l'endroit des cultes que le respect de la légalité qui les couvre. Du reste, ils les placent tous sur la même ligne, et regardent une préférence comme un préjugé; heureux encore quand ils permettent que chacun demeure fidèle au culte de ses pères! La haute impartialité dont ils se piquent leur permet d'aller jusque-là.

Il y a d'autres couches sociales où le mal est plus grand. Ici le scepticisme est radical; il se change en haine et aboutit rapidement à la violence, quand il arrive au pouvoir. C'est notre consolation de savoir que cette catégorie ne se rencontre guère que dans les bas-fonds des centres populaires. C'est notre orgueil de pouvoir opposer à la secte des libres penseurs *l'Église des cœurs primitifs* [1], qui affirment fièrement leur symbole au milieu des défaillances contemporaines. Mais le libéralisme garde à sa charge le scepticisme de tous ceux qui autrefois étaient acquis à la cause religieuse; les hommes du métier savent que le nombre en est grand.

Le scepticisme est contagieux; il se répand de l'ordre religieux dans l'ordre social. Il n'y a pas longtemps, la France avait des doctrines politiques: chaque jour elle perd le droit de dire qu'elle les a conservées. Les partis sont nombreux chez elle, et cette mère infortunée endure les tortures de la lutte acharnée à laquelle ils se livrent. Rebecca ne

1 Hebr. XII, 23.

portait que deux fils ennemis dans ses entrailles [1]. C'était déjà trop; car ils lui imprimaient de cruelles secousses. Avez-vous compté ceux qui déchirent le sein de la France? La monarchie et la république sont en présence, chacune avec des prétentions égales, mais non pas également justifiées. Si elles étaient seules dans l'arène, un combat heureux pourrait décider de notre avenir; par malheur la monarchie a sa classification, comme la république a la sienne, quoi qu'elle en dise. Il y a la monarchie du droit et la monarchie du fait accompli; la monarchie de l'ordre et la monarchie de la révolution; la monarchie représentative et la monarchie constitutionnelle, qui aspire à sauver le pays avec l'absence de toute foi politique. Qui réconciliera toutes ces catégories monarchiques autour d'un seul drapeau?

La république ne saurait se prévaloir du fractionnement de la monarchie, car elle connaît ces misères. Sans malice aucune, on peut parler de trois républiques, qui ne sont ni trois sœurs ni trois grâces. Il y a la république ordinaire, sincère mais peu sage, qui tient compte de ses aspirations, plus que des besoins réels de la patrie; qui fausse le génie national, sans avoir l'air de comprendre la gravité des changements qu'elle introduit, et qui ne s'inquiète guère des crises qu'elle détermine. Elle a le remède à tous les maux dans sa formule

1 Gen. xxv, 22.

austère, dans le désintéressement dont elle croit avoir le monopole, et dans la justice sociale dont elle vient, dit-elle, établir le règne sur la terre. Elle se recrute parmi les utopistes, auxquels on peut adjoindre quelques âmes honnêtes et surtout beaucoup d'ambitieux, si l'on en croit les mauvaises langues.

Cette république est flanquée de deux autres, la rouge et celle qu'on ne sait de quel nom appeler. La république rouge a sa réputation faite, et nous avons peu à ajouter pour la dépeindre. C'est la république des fous, des envieux, des misérables, des incapables et des athées [1]. Leur histoire est néfaste; leur nom est sinistre; leur réveil épouvante le monde; ils sont un châtiment. Ils viennent toujours quand nous avons péché, et quand nous avons besoin d'expier nos égarements, pour nous régénérer.

L'autre république est celle des habiles; elle est hermaphrodite. Elle habite une zone tempérée, se tenant à égale distance de la vraie république et de la vraie monarchie. Elle emprunte à la première le nom, à la seconde la chose; elle naît d'ailleurs des circonstances; elle n'existait pas la veille; elle ne sera plus le lendemain. Elle ne dit pas d'où elle vient; elle cache où elle va. Cependant elle est devinée. Modérée mais cafarde, elle rassure les bons qui la préfèrent à une autre, sans arriver tout

1 Ire partie, chap. XIV; IIe partie, chap. V.

à fait à leur estime. Du reste, elle n'est pas sans donner quelques transes. Elle n'a pas horreur du radicalisme, qu'elle ménage parce qu'elle le craint. Elle caresse la monarchie, qu'au fond elle déteste. Elle s'aime elle-même plus que la patrie; elle s'appuie sur des rénégats qui font bon marché de leur passé, et sur des fourbes qui se proposent, sous un déguisement, d'escamoter à leur profit la chose publique. Elle est adroite; elle est bavarde; elle est versatile avec déloyauté. Si elle ne perd pas tout, elle ne sauve rien; quand elle disparaît, on la remercie de ses services, sans lui vouer une très-haute considération.

Comment préserver les esprits du scepticisme devant un pareil spectacle? Cependant nous n'avons pas tout dit. Nous avons décrit les compartiments de l'opinion; il faut ajouter que ceux qui les occupent se déplacent souvent, toujours au gré des événements et suivant la nécessité de l'intérêt personnel. Il y a tel figurant qui a siégé partout, après avoir attaché à son chapeau toutes les cocardes. On est embarrassé pour lui donner un nom. L'émigration est devenue une théorie et presque une profession. On prétend servir son pays en abandonnant ses institutions à tous les caprices du hasard. Ce dévouement ne perd jamais au jeu; il gagne assez souvent.

Encore si l'on pouvait distribuer tous les citoyens entre les diverses écoles politiques que nous venons de caractériser, nous aurions droit de nous

plaindre des divisions de notre temps; nous n'aurions pas celui de l'accuser de scepticisme. Or le scepticisme nous ravage. La preuve, c'est que la masse sociale n'est rien : ni monarchique ni républicaine. Voilà pourquoi elle est susceptible d'être successivement ce que les maîtres du quart d'heure veulent qu'elle soit. Les partis se la disputent et la tirent dans divers sens. Tous l'entraînent, chacun à son tour, et tous ont le droit de dire : Elle est à moi! Est-ce un peuple que ce tas d'êtres humains dont on trafique ainsi? Non; c'est de l'argile sur laquelle on est libre de mettre une estampille quelconque. C'est un instrument stupidement docile que peuvent employer avec un égal succès le libéral pour détruire, le despote pour comprimer, et dont un vrai roi se sert beaucoup moins que les autres, parce qu'il se respecte et qu'il aime trop son pays pour abuser de sa dignité.

Ah! ce n'est pas impunément qu'on enlève à un peuple sa foi religieuse. Du même coup on tue sa foi politique. Or, sans ces deux conditions, un peuple est impossible. Sceptique, il paraît de prime abord plus gouvernable; en fait, il est le désespoir de ceux qui l'exploitent. C'est le châtiment que la justice de Dieu leur inflige. Le libéralisme mène là. Pour le prouver, nous n'avons pas besoin d'interroger l'histoire. C'est notre cas. Nous nous débattons sous la terrible conséquence du mal que nous analysons : cependant nous pourrions espérer d'en guérir, si d'abord nous voulions croire à sa réalité.

Le scepticisme et l'indifférentisme ne se séparent pas. L'indifférentisme n'est que le scepticisme épanché de la tête dans le cœur. L'action suit la conviction, et l'inertie le scepticisme.

L'indifférentisme religieux est notre atmosphère ; tous l'ont respiré, les chrétiens et les libres penseurs; les premiers par défaut de logique, les seconds parce qu'ils sont plus conséquents, non pas plus sages. L'Église catholique a une jeunesse éternelle et une fécondité intarissable. Maintenant encore son épopée se continue, et la page qu'elle écrit dans ses annales n'est pas sans gloire. Mais à d'autres époques l'Église a fait davantage ; les souvenirs ne suffisent pas pour la consoler, et elle pleure sur l'indifférence de ses enfants. Si les majorités ne sont pas sceptiques, les majorités sont indifférentes; aucun observateur sérieux n'est d'un avis contraire. Le souffle leur manque ; le christianisme ne les passionne pas et ne les emporte pas loin des plaisirs et des vulgaires préoccupations. Qu'arriverait-il si l'heure des actes héroïques sonnait? Pourrait-on, comme au moyen âge, organiser des croisades pour aller délivrer Jérusalem? Rome est plus près de nous, et quand il a été nécessaire de la défendre, les forts se sont trouvés en Israël ; mais on les a comptés. Qu'arriverait-il si, du sein de notre civilisation, il sortait des bourreaux dignes de leurs ancêtres, et qu'il fallût confesser la foi au pied des échafauds? Loin de nous la pensée de désespérer de notre temps ! Dieu s'en mêle quand la

tempête gronde, et les cœurs qu'il visite sont à la hauteur de tous les devoirs. D'ailleurs, nous n'avons garde d'oublier les martyrs de la veille; leur sang crie miséricorde pour ceux qui l'ont versé : il plaide au ciel la cause de la patrie, dont sans doute il sera la rédemption. Nous valons quelque chose, puisque nous savons mourir; cependant les exceptions ne sont pas la règle, et nous hésitons à juger de la pièce par l'échantillon. L'antique foi sommeille dans les masses : pour croire à l'avenir, il faut attendre son réveil.

L'indifférentisme politique est beaucoup plus répandu et surtout plus profond. Ici, les bons ne sont pas sans reproche; ils sont de temps en temps inférieurs aux méchants. Ceux-ci ont un symbole politique, quand ils n'ont pas un symbole religieux. Eux, au contraire, ont un symbole religieux, mal entendu sans doute : ils n'ont pas de symbole politique. Nous en savons qui refusent d'admettre que la politique soit une doctrine. Par là, ils entendent que la politique n'a pas d'axiomes : d'où il suit qu'elle n'impose pas des devoirs très-rigoureux. Quelle erreur lamentable! Ces hommes demandent à leur pays l'ordre au dedans et la paix au dehors; le reste ne les regarde pas. Dans le conflit des opinions, ils se neutralisent; cependant les opinions ne se valent pas. Se prononcer pour la vérité, c'est lui donner de la force; protester contre le mensonge, c'est retarder son succès. Le conflit est quelquefois ailleurs que dans les livres et dans les

journaux; il est dans la rue. L'émeute hurle, la loi est violée; la patrie prend le deuil. Alors le bon citoyen quitte son foyer et devient le soldat de la société. Combien qui se dérobent pour ne pas s'exposer aux balles et aux réactions des partis victorieux!

Pous sauver sa patrie, il ne faut pas toujours aller au feu; il suffit d'aller au scrutin. Avec un bulletin de vote on affermit la chose publique et on prévient des crises redoutables. C'est simple, peu coûteux, surtout c'est nécessaire : pourtant on reste chez soi. Se déranger, se montrer, même sans courir des chances, cela dépasse le civisme bourgeois. La vanité nous fait attacher une haute importance au droit de voter; c'est à cette aune que nous mesurons notre dignité. Les funestes résultats du suffrage universel donnent à penser aux esprits distingués, mais n'en détachent pas les masses. Le législateur n'ose pas y toucher, de peur d'irriter l'opinion du pays. Le droit nous flatte, et le devoir ne nous stimule pas : nous gardons l'un, tandis que nous négligeons l'autre. Quand l'ennemi passe sous nos fenêtres, enivré de ses faciles avantages, nous disons dédaigneusement qu'il ne représente pas la nation, parce qu'il n'est qu'une minorité. C'est possible; cependant il fera la loi.

Quelle est donc la passion qui remplace chez nous les grandes passions éteintes? La passion des affaires. Quand l'âme de la société s'affaisse, le

corps se développe. Dans notre siècle, plusieurs gouvernements ont fait sur nous des essais de matérialisme qui ont réussi, parce qu'ils vont dans le sens des tendances générales. Les gouvernements qui proclament le plus haut les principes du libéralisme en ont peur les premiers, et ils mettent des freins à la machine qui les emporte avec un mouvement vertigineux. Un de ces freins, le plus puissant peut-être, c'est le matérialisme. Quand un peuple se désintéresse de ses destinées pour vaquer à ses affaires, il est commode à manier. Ainsi s'expliquent politiquement les encouragements donnés aux travaux publics, à l'industrie, au commerce, même à l'agriculture, la plus flattée dans les programmes, la moins favorisée en réalité, parce qu'elle fait des hommes et des citoyens. Les esprits se sont détournés de la tribune aux harangues, des lettres, des découvertes de la science qui ne sont pas immédiatement applicables, et surtout des intérêts religieux. Tout ce qui élève les facultés, tout ce qui donne de l'essor au cœur, tout ce qui trempe et ennoblit le caractère a cédé devant l'envahissement progressif de l'utilitarisme. Le marché est au premier plan de notre civilisation. Sur ce nouveau champ ouvert à l'activité de nos contemporains, toutes les conditions se sont coudoyées. Le patricien n'a pas dédaigné la spéculation. On a surpris le poëte risquer une opération de bourse entre deux odes. L'homme d'État est venu prendre la cote des valeurs pour

en déduire la prospérité de la patrie. C'est le criterium désormais admis pour classer les nations. La plus illustre n'est pas celle qui compte le plus d'hommes de génie, qui produit le plus d'œuvres magistrales, qui perfectionne le mieux ses institutions, qui exerce sur l'humanité l'influence la plus heureuse, qui défend avec courage le droit menacé, qui a conservé l'esprit chevaleresque, et venge, à ses risques et périls, la faiblesse opprimée; désormais il faut demander à un pays son chiffre d'affaires, sa production et sa consommation, son importation et son exportation, le mouvement de ses canaux, de ses voies ferrées, du cabotage et de la navigation à long cours; le prix du fer, de la houille, des tissus, du sucre, de l'indigo et des denrées coloniales : une nation est là tout entière. C'est la définition que les marchands donnent de la patrie; mais les vrais citoyens ne l'acceptent pas.

Les nations les plus riches ne sont pas les plus grandes. Le plus brillant emprunt ne vaut pas une victoire. Les nations qui finissent ont toujours plus de confortable que les nations qui commencent. En revanche, celles-ci savent se battre, celles-là se laissent battre; et le butin que le vainqueur emporte en se retirant est immense. La Perse était plus riche qu'Alexandre quand Darius vint embrasser ses pieds. Carthage était plus riche que Rome quand les Scipions l'abattirent devant les faisceaux de la république. Rome contracta dans ses

triomphes le mal de la richesse, et l'avenir épouvanta Caton, lorsqu'il vit le luxe s'introduire dans les mœurs : il avait raison. A l'époque où Rome succomba sous les coups répétés des barbares, elle était opulente. Les trésors du monde étaient entassés dans ses palais de marbre, dans ses thermes somptueux, dans ses forums et dans ses villas. Elle était devenue une carrière que la Providence donna à exploiter aux nouveaux venus. La vertu l'avait élevée, la richesse la perdit.

Enrichir une nation à l'excès, c'est conspirer contre cette nation ; un gouvernement césarien ne recule pas devant ce crime. L'histoire nous aide à ne pas trop nous étonner. On comprend moins qu'un peuple se résigne et qu'il se console de sa décadence par le goût des affaires : ceci est un mauvais signe. Pourtant c'est ce qui arrive. Ce peuple abandonne la politique aux prétoriens de caserne ou aux intrigants de parlement. Le télégraphe qui lui apporte la nouvelle d'une révolution ne l'émeut pas, s'il ajoute que l'ordre règne. Il salue le maître du moment, et il continue à remuer les colis. Qui aurait dit que le libéralisme nous mènerait là ?

En effet, le libéralisme s'adresse aux saintes susceptibilités de l'âme : il vante sans cesse la dignité humaine ; il flétrit la tyrannie qui l'abaisse ; il met dans son Panthéon les émancipateurs de peuples, qui fondèrent la liberté dans leur patrie ; il adore le droit ; il déroule devant les imaginations séduites

un avenir de justice sociale et de grandeur morale inconnu auparavant; il aspire à l'honneur de faire des caractères. Après ces beaux discours, il se met à l'œuvre, et on sait les résultats. Par une suite de dégradations insensibles, il donne à une nation le contraire de ce qu'il lui avait promis. C'était une nation de chrétiens, d'écrivains, d'orateurs, d'artistes, de héros; il en fait une nation d'entrepreneurs.

Il faut encore imputer au libéralisme l'esprit révolutionnaire, que nous distinguons de la doctrine révolutionnaire. La doctrine révolutionnaire appartient en propre à une école, et nous ne songeons pas à lui en disputer la gloire. L'esprit révolutionnaire s'est répandu jusque dans la classe conservatrice : il est l'épidémie du XIXe siècle. Cet esprit a pénétré dans notre style; le mot révolution ne se prend plus en mauvaise part. Nous aimons à penser et à dire que nous sommes frappés à son effigie, comme la monnaie de 93. Nous affirmons que l'opinion moderne l'a épousée définitivement, et qu'il n'y a pas à revenir sur les faits accomplis. Ce langage est hautain et un peu sot. S'il était tempéré par de sages réserves, et accompagné de quelque défiance, il serait plus digne d'une génération qui aurait profité de ses malheurs. Mais nous manquons totalement de mesure : c'est la meilleure preuve que notre exaltation est une maladie, et non pas la conviction calme de résultats sérieux obtenus à cette date trop fameuse, où nous reve-

nons toujours. Or l'esprit révolutionnaire n'est dans notre style que parce qu'il est dans nos sentiments. Nous sommes mal disposés pour les supériorités en général; ceci est aussi vieux que l'humanité, sans doute; seulement chez nous le mal est aigu. Nous discutons l'autorité ; nous épions ses actes; nous soupçonnons ses desseins; nous limitons ses droits en croyant trop aux nôtres. Toute grandeur nous fatigue; tout mérite nous agace. Les rois sont impopulaires à cause de leur majesté ; les prêtres, à cause de leur sainteté; les soldats, parce qu'ils obéissent; et les magistrats, parce qu'ils punissent. Le capital a ses jaloux; le talent, ses envieux; la distinction, ses détracteurs. Ceci n'éclate pas toujours en formules; c'est dans l'air, et ceux qui s'en défendent ne sont pas les moins atteints par la contagion.

Évidemment c'est le libéralisme qui a produit l'esprit révolutionnaire. La liberté, telle que Dieu l'a faite et que les beaux siècles l'ont pratiquée, ne mérite pas une pareille accusation. On peut abuser d'elle ; logiquement on ne peut pas l'indiquer comme cause efficiente du mal. Là où est la vérité, là est l'ordre. Quand il s'agit du libéralisme, tout change. Comment s'y prendre pour lui épargner cette grave responsabilité ? Il faudrait prouver qu'il n'y a rien de commun entre lui et la révolution; mais ses partisans ne soutiennent pas cette thèse. Ils avouent qu'ils acceptent les principes de la révolution, et ils exploitent cet aveu au profit de leur

popularité. Cependant ils ajoutent qu'ils ne veulent pas suivre la révolution jusqu'au bout ; ils se piquent d'être conservateurs ; mais ici les désirs ne suffisent pas ; la question est doctrinale.

Étudions en détail le travail de destruction qui se produit à notre époque. Nous pouvons dire, sans exagération, que tous les maux nous sont venus du libéralisme. On se plaint partout du morcellement, et on compte parmi nos misères l'individualisme, mot nouveau pour désigner une maladie nouvelle. Quand le morcellement est dans les doctrines religieuses et sociales, il est partout. Il est dans le code, qui brise la famille en émiettant les héritages. Il est dans la science, qui ne se partage pas même en écoles, parce que les maîtres sont impossibles là où les disciples manquent. Il est dans l'art pour les mêmes raisons. Il est dans l'industrie, et quand l'association n'y porte pas remède, la concurrence écrase les petits et finit par le monopole. Nous sommes au temps de l'individualisme ; l'homme moderne est seul, il est triste, il est faible ; c'est un atome dans un amas de poussière qu'on appelle la société. La poussière n'est pas un tout ; le moindre vent qui souffle la disperse. Ainsi la société, désagrégée par l'anarchie, est emportée par le despotisme, auquel elle ne saurait résister. Les extrêmes se touchent : du libéralisme à la tyrannie il n'y a qu'un pas.

Le morcellement amène la confusion. Tous ces hommes réduits, tous ces citoyens microscopiques

qui s'agitent fiévreusement dans le cercle de l'égalité, ne tardent pas à ne plus se comprendre; ils n'ont pas les mêmes idées; ils n'emploient pas la même langue; cependant ils pensent beaucoup, et ils parlent plus encore. Entendez ce bruit qui s'élève d'un siècle émancipé; il ne s'apaise ni le jour ni la nuit. L'exemple de la ruche serait mal choisi. A la ruche il y a de l'ordre, parce qu'il y a une hiérarchie : on butine, on élabore les matériaux, et les produits sont exquis. Dans un siècle libéral, on se bat, et on est stérile. Au parlement, les orateurs se succèdent à la tribune pour se contredire, et la discussion n'aboutit pas. Dans la presse, les journaux en viennent aux prises; la passion remplace la science, et l'intérêt supplée l'amour du bien public. Au scrutin, les électeurs s'avancent comme une armée rangée en bataille ; mais vainqueurs ou vaincus, tous, en réalité, demeurent sur le terrain, parce que la patrie ne tire aucun profit du résultat. Le travail a ses orages, et les grèves périodiques sont le signe trop certain des tiraillements qui existent entre les patrons et les ouvriers. Tous les prud'hommes réunis pour débattre la question du salaire et des heures de peine ne parviennent pas à concilier les prétentions rivales. Ainsi, sur toute l'échelle, il y a une horrible confusion. La tour de Sennaar s'arrêta à moitié chemin du ciel : ce qui en reste aux champs babyloniens atteste avec éloquence le crime et le châtiment des tribus divisées. La société contemporaine s'édifie à grand'peine

sur des bases chancelantes ; elle n'avance pas. Impuissante, tourmentée, elle est là pour dire à ceux qui pourraient en douter que la confusion n'achève rien.

Le libéralisme mène au morcellement ; le morcellement, à la confusion ; la confusion, à la désolation. Ceci paraîtrait un excès de langage, si l'Évangile, qui contient la vraie philosophie politique, ne l'avait pas dit avant nous : *Le royaume qui se divise sera désolé* [1]. La désolation vient quand les forces vitales de la société s'affaiblissent ; quand les principes s'effacent ; quand les caractères disparaissent ; quand les mœurs s'abaissent ; quand le génie s'éclipse ; quand l'amour s'éteint ; quand la paix est chancelante ; quand l'opinion est fiévreuse et inconsistante ; quand elle ignore ce qu'elle veut, et qu'elle s'agite comme un malade sur son grabat de douleur. La désolation arrive quand le sol de la patrie, miné par les volcans, danse sur ses assises ; quand les décombres du passé le couvrent ; quand les institutions à l'essai ne tiennent pas, et ajoutent au deuil des vieux écroulements le bruit lugubre de chutes qui appellent d'autres chutes.

La désolation n'est pas seulement dans les choses ; elle est encore dans les esprits. Le tableau a un spectateur. Depuis Jérémie, le Juif sublime qui sut aimer Dieu et son pays, combien de patriotes ont ressenti sa tristesse, sans pouvoir comme lui égaler

1 Luc. XI, 17.

les lamentations aux douleurs ! Il y a dans la nature des fleurs sympathiques qui poussent dans le désert, et ornent les ruines. Ainsi l'on voit apparaître chez les peuples qui tombent des âmes profondes, assez intelligentes pour comprendre une situation, assez vaillantes pour essayer de la sauver, en tout cas assez sensibles pour la pleurer. C'est là une gloire redoutable qu'on ne souhaite à personne, et qui est fatalement dévolue à quelques-uns. Heureux ceux qui, en portant ce martyre dans leur pensée, peuvent retarder, seulement d'un siècle, la suprême catastrophe ! Heureux ceux qui, par la parole ou par l'épée, du moins par la prière, peuvent illuminer la vieillesse des nations qui s'en vont ! Cette consolation ne guérit pas la blessure de leur cœur : peut-être même qu'elle la creuse ; mais la conscience leur rend un bon témoignage ; tandis que le souvenir qu'ils laissent derrière eux suscite dans le lointain des âges des explosions d'amour magnanime dont les nations ont besoin pour durer un peu plus, et pour finir avec honneur.

L'heure où nous écrivons ces lignes est cruelle pour notre chère France. La mélancolie qui déborde de nos pensées y trouve son excuse. Serions-nous donc parvenus, à travers nos folies et nos fautes, à cette désolation suprême qui n'a pas d'espérance ? Céder au découragement, c'est une lâcheté ; le communiquer aux autres, c'est un crime. Même quand on est trop petit pour s'attribuer cette influence, on ne se pardonne pas de l'écrire ; c'est pour en pré-

server nos frères que nous le laissons tomber de notre plume. N'écoutons pas le vainqueur ironique qui nous demande ce que nous avons fait de notre grandeur ; n'acceptons pas ses pronostics sinistres ; ne nous couchons pas dans la tombe qu'il a voulu nous préparer, et dans laquelle il descendra peut-être avant nous. L'œil attaché au ciel, attendons de Dieu notre lendemain ; seulement abjurons les erreurs qui nous ont perdus ; leur règne, s'il continuait, rendrait notre malheur irréparable.

CHAPITRE XI

DE L'ÉTUDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

A la fin de ces considérations sur le libéralisme, source de tous nos maux, nous déclarons, sans respect humain, que depuis quatre-vingts ans on a trop donné à l'étude de la révolution de 1789. Il est vrai qu'une pareille révolution occupe une place principale dans les annales du monde, et s'impose à la méditation des esprits sérieux, non-seulement dans le pays qui en fut le théâtre, mais encore partout où se sont étendues ses influences. L'étude des choses ne saurait jamais être poussée trop loin, pourvu toutefois qu'elle soit bien dirigée. Or l'étude de l'histoire exige un certain nombre de conditions qui ne se rencontrent pas souvent. La première, c'est une saine philosophie. La philosophie est, en effet, le fil conducteur qui nous sauve de l'égarement dans le dédale des faits humains. L'école

descriptive, qui s'en tient à la narration des événements et s'interdit tout jugement, est presque contre nature.

La seconde condition requise chez l'historien, c'est l'absence de tout esprit de système. Quand on cherche dans l'histoire ce qu'on aime, si on ne l'y trouve pas, on l'y met. Alors on n'écrit pas l'histoire, on la fait.

C'est encore une condition favorable pour l'historien d'être placé loin des événements qu'il apprécie. Les contemporains jugent leur propre cause, quand il est question du drame où ils furent acteurs. Ce n'est pas leur bonne foi qui est ici mise en doute, mais leur impartialité. On a donc raison de se taire longtemps et d'attendre la postérité. La postérité est froide : elle est sans parti pris.

Tous ceux qui ont écrit sur la révolution de 1789 n'étaient pas dans les conditions requises pour faire une œuvre, sinon indiscutable, du moins exempte de trop d'entraînement. Pour ne parler ici que des écrivains français, on peut distinguer ceux qui ont fait la révolution et ceux qui l'ont jugée. Les écrivains qui furent mêlés à la révolution de 1789 et y jouèrent un rôle sont suspects. En rédigeant les événements de cette trop célèbre époque, ils ont loué leurs œuvres. Comment auraient-ils échappé à l'esprit de vertige qui emportait leur siècle? La veille, les précurseurs s'enivraient d'idées absurdes et subversives. La simple prophétie du monde nouveau qu'ils attendaient leur

arrachait des cris d'enthousiasme dont les livres gardent la trace. Leurs disciples furent plus heureux. Ils virent de leurs yeux le jour prédit par la science insurgée, et attendu par les masses haineuses. Ils assistèrent à l'écroulement du passé; ils insultèrent aux victimes. Ceux que la catastrophe n'éclaira pas perdirent la tête; et, dans le délire de leur orgueil, ils étaient impropres à prendre le burin de l'histoire, pour dire à l'avenir ce qu'il fallait penser de la révolution.

Les écrivains postérieurs méritent un peu plus notre attention. Nous leur appliquerons les notes qui caractérisent le parfait historien. Ces écrivains se divisent en deux catégories : les écrivains religieux et les libres penseurs. Plusieurs sont d'avis que ni les uns ni les autres n'offrent des garanties suffisantes sous tous les rapports. Telle n'est pas notre opinion. Mais si, dans la période qui dure encore, on devait se défier de tous, du moins ce ne serait pas dans la même mesure, et, à tout prendre, nous savons ceux que nous préférerions.

Une saine philosophie est indispensable pour bien écrire l'histoire. On demandera peut-être ce que la philosophie a à voir dans l'étude de la révolution française. Nous le dirons à ceux qui paraissent ne pas soupçonner son importance. Cette révolution n'est pas purement politique, c'est-à-dire une affaire de dynastie ou de forme gouvernementale. Réduite à ces termes, la question serait encore insoluble sans philosophie : mais elle est sociale, car elle

embrasse l'ensemble des intérêts humains et divins, dont la réunion constitue ce qu'on appelle une société. On voit tout de suite les proportions gigantesques de la révolution.

La philosophie est une science générale qui est chez elle à peu près partout. La biologie ou la science de la vie est un de ses chapitres les plus importants. Or il y a la vie des nations, comme il y a celle des individus. Quand l'historien étudie une nation à une époque particulière, il est devant un cas de biologie. S'il ignore ce que c'est qu'une nation, son diagnostic s'égarera, et il confondra la vie avec la mort. Mais si cet historien devient réformateur, s'il a l'ambition de guérir cette nation malade, à coup sûr il la tuera, s'il ne sait pas comment ni de quoi elle vit. Les différences qui séparent l'ordre physique de l'ordre humain n'empêchent pas la justesse de cette comparaison; des deux côtés il y a des lois invariables.

Or la vie est un phénomène très-simple, à cause de son unité, et très-complexe, à cause de la multiplicité des éléments qui la constituent. La vie des nations, spécialement, présente ce double caractère. — Les nations se meuvent dans l'espace qui les circonscrit. Cependant elles vivent de l'infini. L'infini agit sur elles comme l'âme sur le corps. Son action est obscure, mais certaine; elle se démontre par ses effets. — Les nations sont dans le temps; elles ne font qu'y passer, et celles qui durent le plus durent peu. Cependant elles vivent de l'éter-

nité : elles ont besoin de croire que l'avenir leur appartient, et que, tandis qu'elles entreront dans l'immortalité de l'histoire, leurs fils obtiendront l'immortalité du ciel. Quand l'éternité s'éclipse devant leur regard, elles s'aplatissent, en attendant de se déshonorer. — Les nations sont au présent; mais elles vivent du passé. Quand les nations rompent avec leur passé, en s'isolant brusquement de leur principe, elles sèchent sur pied, atteintes d'une irrémédiable langueur [1]. Voilà le fond des nations. Tout le reste est au second plan.

Telle est la philosophie que l'historien doit posséder s'il veut mériter son nom, et exercer dignement sa magistrature. Or il est notoire que les libéraux d'une certaine école ne s'en doutent même pas. Si, pour eux, Dieu n'est pas toujours une superstition, l'éternité une chimère, et la tradition un préjugé, du moins ils n'en tiennent pas compte. Ils font de la politique terre à terre, et ils traitent l'humanité comme un pur agrégat. De là des erreurs graves et des jugements dont le péril n'est pas suffisamment compensé par l'esprit qu'ils dépensent et par l'argent qu'ils gagnent. Évidemment ils ne pouvaient pas s'élever à une compréhension adéquate de la révolution française : ils n'en ont pas saisi les causes; ils n'en ont pas mesuré les effets ; ils n'ont pas vu le vide affreux que Dieu laissait derrière lui en s'en allant. Ils ont pris l'audace

1 Ire partie, chap. XVIII.

des révolutionnaires pour de la force, et leurs crimes pour du génie. Au lieu de discerner dans cette sanglante synthèse ce qu'une sage critique peut admettre de ce que la raison naturelle réprouve, ils ne font aucune réserve. Ceci est de l'aveuglement; ce n'est pas de la science. Les païens auraient désavoué les écrivains auxquels nous faisons allusion. Ni Salluste, ni Tite-Live, ni Plutarque n'auraient écrit sur notre révolution les ouvrages trop fameux, et détestables quand même, qui ornent nos bibliothèques, et sont devenus le manuel des journalistes, des politiques, des professeurs chargés de faire l'éducation des générations nouvelles. On ne saurait en être surpris. Les penseurs qui ne savent pas leur religion sont impropres à rédiger les annales du monde. Ce travail suppose qu'on connaît l'homme à fond et qu'on n'ignore pas Dieu, sans lequel l'homme est une énigme. C'est ce dualisme qui explique l'histoire; l'homme uni à Dieu; l'homme s'éloignant de Dieu; l'homme rompant radicalement avec Dieu : ces trois formules engendrent les trois principales situations qui se mêlent diversement dans l'histoire : supprimez un des deux termes vivants, le drame s'arrête : du moins il cesse d'être compris.

Quand un historien sans philosophie analyse une époque, il rencontre des phénomènes et il les enregistre. Il décrit l'état des esprits, l'attitude des partis, leurs chances inégales; il expose avec exactitude les législations enfantées par les assem-

blées, l'organisation des services publics, le mécanisme administratif, avec les perfectionnements qu'on y a introduits; il excelle à décrire les batailles; il pénètre dans les arcanes des négociations; il les noue, il les dénoue, et le lecteur intelligent touche du doigt l'affaire. Il fait bien les portraits; les personnages du temps défilent l'un après l'autre avec les événements, et l'on converse avec eux, tant ils sont réels. Il connaît les finances; il sait grouper les chiffres, et la statistique n'a pour lui aucun secret. Après cela, on pourrait croire qu'un pareil historien est un grand maître, et qu'il dit sur un siècle le mot qui reste. C'est une erreur. Il se trompe dans l'appréciation d'ensemble. Il appelle progrès ce qui est une reculade. Il célèbre les bienfaits d'un mouvement social plein de conséquences graves. Il est peintre d'histoire; il n'est pas historien, parce qu'il n'est pas philosophe. Parmi les écrivains célèbres de notre temps, plusieurs pourront se reconnaître dans ce tableau.

Nous n'hésitons pas à donner, à ce point de vue, la préférence aux écrivains religieux en général, et aux écrivains catholiques en particulier ; nous n'écoutons ici que notre conscience. On ne portera jamais la fonction d'historien plus haut que saint Augustin dans sa *Cité de Dieu*, et Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle*. Le génie de ces deux hommes n'explique pas tout seul leur supériorité. Ils la doivent en partie à leur sublime philosophie tirée de l'Évangile. Se figure-t-on Bossuet,

qui mourut en 1704, tenant la plume au lendemain du cataclysme dont il avait comme le pressentiment, lorsqu'il entendait dans le lointain de l'avenir un bruit sourd d'incrédulité? Nous croyons sans peine qu'il aurait dominé son temps, et que, s'élevant au-dessus des préjugés de l'opinion, et sans rechercher une vaine popularité, il aurait cité à sa barre la révolution française, comme, dans son immortel ouvrage, il y traîne Ninive, Babylone, Jérusalem, Carthage, Athènes et Rome. Il nous semble qu'il aurait emprunté aux prophètes leurs accents les plus terribles, pour la traiter comme elle le mérite, et qu'il n'aurait épargné ni ses erreurs monstrueuses ni ses forfaits sans exemple. C'est la gloire de l'historien de dire la vérité au monde avec indépendance, de même que c'est l'honneur des magistratures de rendre la justice, le bandeau sur les yeux et la balance à la main. Il s'abaisse quand il devient courtisan, quoiqu'il fasse son métier avec de l'érudition et de la littérature.

Bossuet a eu des suppléants : de Maistre, de Bonald, Chateaubriand (nous nommons les princes de la pensée et du style dans notre siècle) ont abordé le thème inévitable de la révolution. Placés entre un monde écroulé et un monde en fusion; dans cette transition pleine de regrets, d'espérances et d'angoisses patriotiques, ils ont rendu leur arrêt sur les faits accomplis devant eux. Tous les trois sont sévères. L'impopularité qu'il ont acquise dépasse leur réputation et l'explique en partie.

Elle dure encore. L'école qui est sortie des flancs de la révolution les maudit, et, chose triste à dire, les fils de l'Église ne les défendent pas assez : tant la contagion du siècle s'est répandue partout!

Mais quelle que soit la défaveur avec laquelle sont accueillis les historiens religieux de la révolution française, c'est justice de déclarer hautement que seuls ils possèdent les éléments de la philosophie de l'histoire. Voilà pourquoi ils prennent les situations par où il faut : par la base. Voilà pourquoi, sans négliger les détails, ils cherchent partout les grandes lignes, pour mieux saisir l'ensemble. Ceci explique pourquoi ils se trompent si rarement sur les effets ultérieurs d'une doctrine appliquée à la société. Aussi leurs jugements sont restés. A l'heure qu'il est, nous assistons à des événements qu'ils avaient prédits, et qui deviennent la preuve trop évidente de la sûreté de leur coup d'œil. De pareils historiens ne sont pas à dédaigner. Nous avons signalé les plus illustres. Ceux qui les liront échapperont aux séductions de l'erreur contemporaine, et rendront quelque service à ceux qui s'égarent autour d'eux.

A une saine philosophie l'historien doit joindre une autre impartialité. Les écrivains religieux sont accusés d'être systématiques à l'endroit de la révolution, car ils l'abordent avec des théories arrêtées d'avance. On conviendra, du moins, que leurs adversaires sont également de parti pris. Mais si les dispositions se valent des deux côtés, les théo-

ries ne se valent pas. Nous l'avouons : les écrivains religieux condamnent dans la révolution tout ce qui est contraire à leur philosophie. Seulement cette philosophie est sûre. Ils ne l'ont pas inventée : ils l'ont trouvée dans les trésors du sens commun. Ils n'étaient pas maîtres de la repousser, parce qu'elle s'impose. Le sens commun s'est prononcé depuis longtemps sur les principes qui doivent présider à la véritable civilisation : il n'y a que les fous ou les misérables qui en appellent. Quand donc des historiens sérieux assistent à l'organisation d'une société entièrement neuve, conçue et bâtie en dehors des lois générales qui régissent toute société, ils ont le droit de blâmer cette œuvre de mensonge et de se retirer en annonçant des malheurs. Le sens commun s'est prononcé sur les révolutions, et il n'a jamais comparé une révolution violente et radicale à une œuvre de lente et pacifique réforme qui résulte de la sagesse des hommes combinée avec l'action du temps. Quand donc on lit sur le programme des réformateurs que, « pour rendre le peuple heu-« reux, il faut le renouveler, changer ses idées, ses « lois, ses mœurs, changer les hommes, les choses, « les mots, tout détruire pour tout recréer [1] : » devant une pareille préface, les historiens religieux se montrent encore de très-sagaces politiques en déclarant que le plan est insensé. Pour les réfuter,

1 Rabaut Saint-Étienne. — *Histoire de la révolution*, par Papon.

les épigrammes ne suffisent pas. On peut leur enlever la faveur de l'opinion publique; on ne leur arrache pas leur bon droit : du reste, ils sont en communion d'idées avec les esprits éminents et impartiaux du monde entier. Ainsi ils échappent au reproche de singularité qu'on essaie de leur faire.

Mais nous voulons être franc jusqu'au bout. Les historiens religieux de la révolution se montrent systématiques, même sur des questions qu'on peut ranger parmi les doctrines contingentes et sujettes aux fluctuations des choses humaines. Par exemple, ils sont partisans de la monarchie héréditaire, et ils ne penchent guère vers les institutions libérales. Il serait facile d'établir une distinction très-fondée entre les historiens du commencement du siècle et ceux qui ont écrit plus tard. Tous ont la même foi politique. Toutefois, si les premiers s'immobilisent dans la tradition, les seconds acceptent davantage des transformations nécessaires. Mais renonçons à ce bénéfice, et admettons que tous les historiens religieux sont favorables à la monarchie héréditaire, et le sont beaucoup moins à certaines institutions libérales que notre temps acclame. Où est leur erreur? Si la monarchie a leurs préférences, c'est que la monarchie a fait ses preuves. On ne biffe pas d'un trait de plume douze siècles de l'histoire de France. D'ailleurs, ce qui dure a une raison d'être; et cette raison ce n'est ni l'abrutissement des gouvernés, ni la tyrannie des gouvernants : la violence

est contre nature et passe vite. Cette raison c'est le tempérament de la patrie [1]. Or on compte avec le tempérament intellectuel dans l'école; on compte avec le tempérament physique en pathologie; on compte avec le tempérament national en politique. Le tempérament ne se forme pas en un jour, pas plus qu'un chêne géant ne pousse en vingt-quatre heures. Ce que le temps fait a nous ne savons quel caractère sacré qui donne à réfléchir à l'homme d'État. Les historiens religieux de la révolution ont le respect du passé : c'est un mérite de plus qui fait croire à leur supériorité.

Ils se défient des institutions libérales. On donne de ces institutions des définitions si diverses et souvent si étranges, qu'on ne saurait blâmer ceux qui font leurs réserves. Tant d'insensés se cachent derrière certaines formules, tant de maux en sont sortis et continuent encore d'en découler, que c'est un bon signe pour des écrivains de rester sur le qui-vive. On peut attendre d'eux des jugements solides, car ils évitent ce qui est la source ordinaire de nos erreurs : l'entraînement.

Ils ont une autre qualité, c'est la sincérité. Ils n'adorent pas les dieux de l'époque; ils les discutent et les renversent, quand ils ne sont que des idoles. Les idoles révolutionnaires sont nombreuses; elles font beaucoup de dupes. Leurs prêtres vivent des offrandes que les multitudes leur apportent. Au

1 Ire partie, ch. III.

milieu de toutes ces défaillances, c'est un spectacle réconfortant de voir les grandes intelligences signaler avec dédain et dénoncer aux vindictes de l'opinion l'ignoble trafic des systèmes politiques qu'on exploite et qu'on ne croit pas.

Les historiens rationalistes de la révolution ne sont pas moins de parti pris que ceux dont ils disent tant de mal. Eux aussi ont leurs doctrines arrêtées d'avance, et ils ne les livrent pas à l'examen. C'est le seul côté par lequel ils ressemblent aux autres. Sous la rubrique vague et élastique *d'esprit moderne*, ils groupent tous leurs préjugés. Très-convaincus que le monde s'est trompé jusqu'à leur avénement et qu'ils ont créé la science sociale, ils considèrent la date des institutions avant les institutions elles-mêmes, et la date décide de tout. 89 est la colonne milliaire de l'humanité. Comme les bornes-frontières dirigent les pas du voyageur, et lui indiquent où finit une patrie et où une autre commence, ainsi 89 trace la route aux intelligences et leur sert à mesurer à quelle distance ils se trouvent du sens commun. Une face regarde le passé et porte inscrit ce mot : erreur. L'autre est tournée vers l'avenir, avec cette modeste épigraphe : vérité. Qu'attendre de pareils historiens? La description exacte des faits? Peut-être. L'appréciation grave des événements? une étude approfondie des causes? des coups d'œil sûrs et pénétrants sur les conséquences qui en découlent? Non, sans doute. Ils chantent la révolution; ils ne l'écrivent pas. Ils la chantent,

parce qu'elle exprime leurs pensées et qu'elle réalise leurs aspirations. Elle est pour eux plus qu'un grand fait : elle est un idéal. Ils la chantent, pour la propager dans les esprits d'abord, en attendant qu'elle devienne la forme définitive du gouvernement national. Ils préparent son triomphe avec un zèle digne d'une plus sainte cause et un talent de plume qui rendrait d'immenses services à leur pays, s'ils pouvaient l'aimer assez pour s'oublier eux-mêmes.

Les historiens libéraux ont donc mauvaise grâce de jeter la pierre à ceux dont ils suivent la méthode, sans avoir leur sagesse; cependant la modestie leur conviendrait au moins autant qu'à leurs contradicteurs. Tant qu'une idée n'est pas appliquée, quoique de temps en temps elle soit assez absurde pour mériter une réprobation immédiate, on doit généralement réserver son opinion. Mais si un jour le monde séduit a voulu en faire l'essai, et si le repentir a suivi de près l'épreuve, on est inexcusable d'en exalter encore les avantages. C'est le cas des libéraux. On pouvait espérer que le remède, en tuant le malade, aurait corrigé les empiriques; mais au lieu de rougir et d'abjurer leurs erreurs, les empiriques continuent leur métier détestable. Certes, voilà du système au premier chef. Si les historiens religieux et les historiens rationalistes de la révolution devaient être placés, sous ce rapport, au même rang, il y aurait toujours, pour les distinguer, cette différence que les préjugés des uns sont des vérités,

et les préjugés des autres des utopies. Ceux-là sont avec l'humanité; ceux-ci sont une secte.

Continuant le long parallèle établi entre les deux écoles historiques de la révolution française, nous arrivons à la troisième condition requise pour bien écrire sur les événements d'une époque; la distance convenable du spectateur qui les juge. C'est la théorie de la perspective transportée dans l'ordre moral. Pour bien voir, c'est-à-dire pour saisir le tout d'une chose, il faut voir de loin et de haut; quand on reste dans le paysage, on ne distingue que les détails. Cette condition est moins indispensable que les autres indiquées précédemment. Avec une saine philosophie et de l'impartialité, on peut être un bon historien, même quand on est acteur dans le drame qu'on raconte. Nos penseurs catholiques en sont la preuve. Sans philosophie et sans honnêteté on juge mal, à quelque distance qu'on se place des faits. Cependant l'éloignement, en calmant les émotions, favorise la justesse de l'esprit. Si donc il fallait admettre que tous les écrivains qui suivirent immédiatement la révolution française étaient mal placés, aujourd'hui tous ceux qui étudient ce grand sujet sont également favorisés. Voilà bientôt un siècle écoulé. Depuis, la révolution a suivi son cours, et elle a produit ses résultats extrêmes; on peut donc prononcer en connaissance de cause. Ici encore les historiens religieux sont d'accord pour déclarer que la révolution a fait plus de mal que de bien.

D'abord il faut étudier la révolution française dans ses préludes, sans remonter jusqu'à la renaissance, qui est le point de départ de toutes les révolutions modernes; si l'on s'arrête à l'apparition du philosophisme qui remplit le XVIIIe siècle, on trouve le foyer suspect. Sans contredit, la France avait besoin de réformes. L'heure des réformes est toujours solennelle dans la vie d'un peuple, parce qu'elle est critique. Quand cette heure sonne, ce peuple doit s'y préparer par la réflexion et la prière. Pour mener à bonne fin une œuvre aussi difficile, il a besoin de Dieu; car Dieu, qui fonde les empires, est seul capable de les guérir. Le XVIIIe siècle eut le fanatisme des réformes; mais son procédé épouvante. Voltaire, le roi de l'époque, blasphème comme un démon. Rousseau tient du rêveur et du fou; il ébranle les bases sociales, et son sentimentalisme, plus redoutable encore que l'épigramme, porte à la vérité des coups cruels. D'Alembert, Diderot, d'Holbach, Helvétius attaquent par la science l'antique religion de la patrie. Cependant les parlements chicanent l'Église et empiètent sur ses droits. A Versailles, la cour ressuscite les orgies de Babylone; l'aristocratie s'amuse; le clergé a perdu son prestige avec ses vertus. Les signes de la décadence sont partout; le mouvement qui emporte les esprits s'accélère sans cesse, et bientôt il est irrésistible. Alors on assiste à un spectacle nouveau. Les classes qui avaient intérêt à demeurer conservatrices vont, de leur

plein gré, au-devant de leur ruine; elles marchent avec allégresse vers un lendemain qui sera une chute, non pas une régénération. Ce résultat était inévitable.

Une discussion consciencieuse de la situation qui précéda la révolution française fait partie d'une bonne histoire de cette révolution. Or les historiens se partagent dans le jugement qu'ils portent sur cette époque. Les libéraux se prononcent assez généralement pour les philosophes. Les réserves qu'ils mettent à leurs louanges sont faibles et n'empêchent pas qu'ils ne se rangent à leur avis. Les philosophes demeurent pour eux des initiateurs hardis et les vrais fondateurs de la civilisation moderne, qu'ils préfèrent à toute autre. Les libéraux ont tort. Il faut leur laisser le monopole de l'enthousiasme qu'ils éprouvent, à faux, pour des penseurs malfaisants. Les historiens catholiques envisagent autrement cette période [1]. Parce qu'elle était antichrétienne, ils la déclarent antisociale. Ils ont raison. La révolution française en sort comme la conclusion se déduit des prémisses; elle est la fleur sanglante de l'Encyclopédie. L'athéisme n'est pas le berceau des grands peuples; il ne prépare jamais des réformes salutaires.

L'étude de la révolution considérée en elle même

1 L'*Étude sur le* XVIIIe *siècle* de César Cantu laisse beaucoup à désirer. L'auteur sacrifie trop aux idées libérales; on doit le lire avec précaution.

peut se décomposer en trois aspects principaux : les doctrines générales, la réforme des abus, enfin les hommes qui ont un rôle sur la scène. Nous résumons les doctrines générales de la révolution dans la *Déclaration des droits de l'homme.* Au point de vue politique, cette *déclaration* renferme toute l'essence du libéralisme. Ce que nous en avons dit précédemment suffit sans doute. Nous n'avons rien à ajouter pour achever de mettre à nu sa valeur sociale [1]. Nous nous réservons de juger la *déclaration* au point de vue religieux, en répondant à une autre école libérale, dans la troisième partie de cet ouvrage.

La réforme des abus est le chapitre sur lequel il

1 Voici l'opinion de l'Anglais Burke, que sa nationalité, sa religion et son libéralisme mettent à l'abri de tout soupçon : « Ils ont compilé et publié une sorte de code d'anarchie qu'ils ont appelé les *droits de l'homme,* rédigé avec une pédanterie et un abus des principes élémentaires qui eussent été une honte pour des enfants à l'école. Mais cette *déclaration* a eu pour eux des effets plus funestes qu'on ne devait en craindre de ce galimatias pédantesque, parce que, sous le nom et l'autorité des états, elle a contribué à détruire systématiquement dans l'esprit du peuple tous les principes de l'autorité civile et religieuse. Par cette *déclaration* insensée, ils ont bouleversé l'État et attiré sur leur patrie des fléaux qu'aucun pays n'a jamais éprouvés qu'à la suite d'une longue guerre, et qui peuvent finir par la plonger dans une guerre désastreuse, et peut-être dans une longue suite de guerres. » (Burke, *Réflexions sur la révolution française,* Chambre des Communes, 9 février 1790. — Gentz, *Moralité des révolutions,* Déclaration des droits de l'homme.)

est le plus facile de faire des concessions. Ces abus existaient. Les institutions n'ont jamais qu'une bonté relative correspondant aux circonstances dans lesquelles elles fonctionnent. Leur bonté tend sans cesse à s'altérer; et si des modifications nécessaires ne sont pas introduites à propos, elles deviennent vicieuses, par défaut d'harmonie avec les idées et les mœurs. D'ailleurs, partout où l'homme agit, il apporte ses misères ordinaires. Ni le génie ni la vertu ne le sauvent de toute erreur. Il gâte, sans le vouloir, ce que Dieu et le temps ont fait. La monarchie chrétienne n'échappe pas à cette loi fatale. Après avoir traversé les siècles, en laissant après elle l'impérissable souvenir de ses services, elle se trouve devant des situations terribles qu'elle est impuissante à dominer en restant trop identique à elle-même. Heureusement elle rénouvelle sa jeunesse pour faire face aux besoins nouveaux [1]. Mais il y a ici une question d'opportunité souvent mal résolue. A l'époque de la révolution, la monarchie de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis traversait une crise d'âge. On en avait conscience. Le roi Louis XVI pensait comme tout le monde. Les célèbres cahiers des états généraux contenaient, pour ainsi dire, les gémissements de la nation. Là étaient consignés les doléances et les vœux de tous les ordres. La noblesse, le clergé, le tiers état aspiraient ensemble à opérer une transformation sociale

1 Ire partie, chap. XVIII.

devenue inévitable ; seulement il fallait procéder avec calme et désintéressement. La nuit du 4 août 1789 est la date fameuse de l'abolition des priviléges. « Déjà le christianisme avait proclamé l'éga-
« lité des hommes devant Dieu. On voulait alors
« l'égalité devant les hommes. On voulait extirper
« du sol la trace des anciennes distinctions de race,
« abolir les priviléges de famille fondés sur la pro-
« priété, et dans les familles les priviléges de nais-
« sance et de sexe, ainsi que dans l'État les diffé-
« rentes classes ; placer toute une nation sous des
« charges égales et sous une justice uniforme,
« diviser la propriété, étendre l'aisance, honorer le
« travail, n'imposer au droit de chacun d'autres
« limites que les droits de tous ; enfin, soumettre
« cette liberté noblement acquise à un ordre qui ne
« détruisît pas la liberté [1]. » Nous empruntons à dessein ce programme à un libéral sincère et religieux, pour faire avec lui la part aussi large que possible à l'esprit de nos contemporains. Cependant ce programme serait contestable dans certains détails, au point de vue politique et social. On conçoit que des questions aussi complexes ne soient pas résolues de la même façon par tous les auteurs.

Donc l'ancien droit était usé ; il y avait des sacrifices nécessaires. On sait si les nobles et le clergé furent magnanimes et s'ils déposèrent sur l'autel de la patrie, sans regret et sans calcul, les biens

1 César Cantu, t. XVIII, liv. XVIII, chap. I.

qu'ils tenaient légitimement de leurs ancêtres. Cependant on commit de grandes fautes, dont on devait plus tard recueillir les fruits amers. L'abolition des priviléges, par la façon avec laquelle on procéda, renfermait une atteinte grave au droit de propriété. Le rachat proposé des redevances se transforma vite en confiscation. Le lendemain les châteaux, les églises et les monastères étaient pillés par les brigands. L'article 17 de la *déclaration*, qui règlera l'indemnité de l'expropriation pour cause d'utilité publique, n'empêchera pas le socialisme de naître, et de se ruer, armé jusqu'aux dents, sur les fortunes privées. Le germe de cette hérésie formidable fut déposé dans les masses par les Constituants du 4 août [1].

Mais les funestes effets de cette nuit ne s'arrêtent pas là. Après les individus, c'est le tour des états et des provinces. L'organisation des provinces formait autour du trône un système savant. C'était l'œuvre du temps. Richelieu l'épargna. Louis XIV ne lui porta que des atteintes légères, mais regrettables. C'était un merveilleux ensemble de contrepoids qui entretenait l'équilibre de la nation, qui empêchait sa destinée d'être à la merci d'un seul,

1 Le 2 novembre 1789, on déclara que les biens du clergé étaient mis à la disposition de l'État comme biens nationaux. Le 17 mars 1790, on décréta la vente des biens nationaux jusqu'à concurrence de quatre cents millions. Le 19 juin, on vota la suppression de tous les titres de noblesse. On sait comment plus tard on traita les émigrés.

et lui permettait de résister à tous les coups de main qui viendraient d'en haut et d'en bas. Il distribuait la vie générale sur toute la surface ; il assurait partout la dignité avec le droit et la liberté ; la meilleure preuve de sa valeur, c'est sa durée.

Avant de porter la main sur de pareilles institutions, il fallait réfléchir. Il est probable qu'il y avait des pièces à changer ; les grandes choses supportent des retouches. Quand il suffisait de restaurer l'édifice, pourquoi le détruire radicalement ? Les Constituants du 4 août firent acte de vandalisme ; au nom de l'unité, ils créèrent l'uniformité. Ils condensèrent la nation dans un moule ; sous prétexte de la fortifier, ils la suffoquèrent. Alors naquit la centralisation. Il y a donc de bonnes raisons pour parler avec modération de l'œuvre du 4 août.

Restaient les communes, les jurandes et les corporations, qui reliaient les classes et étaient comme la charpente de la société. Elles ne devaient pas trouver grâce devant le niveau des réformateurs. Les communes perdirent, en quelques heures, leurs franchises et leurs biens, pour passer sous la tutelle de l'État. Les corporations furent dissoutes, et les générations à venir n'eurent plus cet abri, qui les mettait à couvert de leur faiblesse et de ses tristes conséquences. Désormais il n'y aura plus que des individus désagrégés, flottant à tous les hasards. Les maux du nouveau régime devaient faire germer l'esprit d'association, mais pour aboutir rapidement au socialisme.

L'entraînement présida à la destruction de la vieille France. On ne sut pas distinguer entre les institutions et les abus. La colère emporta tout. Depuis, des esprits peu suspects, parce qu'ils ont toutes les aspirations de notre époque, ont osé faire des réserves. Alexis de Tocqueville, gentilhomme démocrate, et historien éminent de l'Amérique, a rendu justice à l'ancien régime [1]. César Cantu est assez indépendant pour juger avec sévérité le renversement d'un édifice dont lui-même a exagéré les misères. « Mais si, dans cette nuit à jamais mémo-
« rable, ont éclaté chez les Français de magnanimes
« élans, on reconnut, les jours suivants, combien
« était périlleuse une générosité qui, n'ayant fait
« aucune distinction entre ce qui devait être aboli
« et ce qui devait être racheté, avait laissé croire
« que nulle exigence ne pouvait être portée trop
« loin [2]. »

Les hommes de la révolution doivent être l'objet d'une étude à part. La médiocrité est leur premier caractère. La Constituante présente des noms illustres, des vertus civiques et des talents ; ils sont assez connus. L'Assemblée législative, qui lui succède, perd un certain nombre de ces supériorités. La Convention serait plus pauvre encore, si les orateurs de la Gironde ne projetaient pas sur elle l'éclat de leur éloquence et la majesté de leur mal-

1 Alexis de Tocqueville, *L'Ancien Régime.*

2 César Cantu, *Histoire universelle*, t. XVIII, pages 19 et 14.

heur. Bientôt il n'y a plus sur la scène que des personnages vulgaires. Cependant ces hommes, inconnus la veille, accomplissent des œuvres immenses; ceci n'est pas incompatible. Selon la profonde pensée de de Maistre, ils ne sont pas une force, mais des instruments [1]. La force c'est la révolution, âme mystérieuse, satanisme collectif déposé dans les entrailles de la nation par tous les préludes du drame, et qui agit sur les individus à la façon d'un agent chimique, en leur laissant néanmoins la responsabilité. Ils sont poussés, ils ne poussent pas; la preuve, c'est qu'ils sont écrasés s'ils s'arrêtent. Ils troublent leur épsque, ils ne la dominent pas.

Une autre raison moins élevée explique pourquoi ces hommes médiocres ont produit des résultats considérables : c'est que ces résultats sont négatifs. Ils n'ont pas *fait*, ils ont *défait*. Il faut du génie pour fonder; la force bestiale suffit pour détruire. L'œuvre des révolutionnaires attend encore son assiette. Le monde ne s'est pas remis de la secousse; il tremble, suspendu entre le souvenir du passé et l'espérance toujours trompée de l'avenir.

Les révolutionnaires sont médiocres; cependant ils font sensation. Les monstres abondent dans leurs rangs; on se demande d'où ils sortent, et comment ils ont pu se rencontrer à la même heure, dans le même pays, avec une idée commune pour arriver au même triomphe scélérat. Le paradoxe à la tête,

1 *Considérations sur la France*, chap. I.

la haine dans le cœur, la cruauté dans le caractère, l'énergie dans l'action, une logique implacable dans la marche suivie : c'est ce qu'on trouve chez eux. La nature s'étonne et les répudie :

Le flot qui les porta recule épouvanté.

Par où les prendre pour leur trouver un côté acceptable? et quelle excuse donner à leurs excès? Les abus du passé ne les justifient pas; le but est dépassé; les âmes généreuses frémissent, elles plaignent les victimes, elles maudissent les bourreaux. Le sang versé à flots n'est qu'un réactif qui les pousse vers des institutions et des hommes avec lesquels on voulait les brouiller. Tout est dit sur ces géants qui souillèrent notre terre de France, comme les antiques géants déshonorèrent le berceau de l'humanité [1]. Les uns et les autres marquent dans l'histoire la date d'un déluge. Les géants bibliques provoquèrent le déluge qui ensevelit le globe sous les eaux. Les géants de la révolution amenèrent le déluge des iniquités et des vengeances célestes qui ravagea notre patrie, et creusa à sa surface des sillons qui ne sont pas encore effacés. Il y a la majesté du mal ici-bas! Le mal est immortel, mais sans gloire. Il n'est pas oublié, parce qu'il ne cesse pas d'épouvanter.

Nous avons passé en revue les principaux élé-

1 Gen. VI, 4.

ments sur lesquels doit porter l'observation de l'historien de la révolution française. On peut en indiquer un autre ; c'est l'état des esprits qui sert de fond à tout le reste, et sur lequel se détachent les systèmes extravagants, les mesures violentes et les silhouettes sinistres des comparses du drame. Quand la masse de la nation ne répond pas aux excitations de ses maîtres d'un jour, elle peut, par son attitude, faire avorter leurs funestes desseins, du moins en retarder l'exécution. Les plus fiers Constituants doivent compter avec la force d'inertie. Or, en 1789, la France n'en était pas là. Elle donnait l'impulsion plutôt qu'elle ne la subissait. Le délire était général. Autour de l'Assemblée de Versailles, où les âmes sont si émues et les passions si ardentes, la populace de Paris, soulevée par les tribuns, semble déjà imposer aux législateurs un mandat impératif. Pour la première fois, le peuple s'affirme et se pose comme une puissance en face de l'autorité légitime. Il gronde comme une tempête, en attendant l'heure des saturnales. Les journées d'octobre ne sont que le symptôme d'un avenir qui était proche. Versailles était l'image de la France. La province, travaillée par l'esprit nouveau, s'essayait déjà au pillage et à l'incendie. Ainsi donc, la révolution n'était pas une secte ; elle était le pays. Dans cette asmosphère qu'on ne respirait plus sans s'enivrer, on contractait la folie du temps; et cette contagion s'étendant toujours plus loin, on avait le pressentiment du lendemain. Tout

était prêt pour tous les crimes. C'était une heure lugubre, assez semblable à celles qui précèdent les grands déchaînements de la nature. Il faut saisir cette heure pour avoir le sentiment de la révolution, et pour comprendre que de cet accès de fièvre chaude il ne pouvait sortir que des convulsions et des ruines.

Nous n'avons pas voulu écrire l'histoire de la révolution : quelques pages ne suffisent pas à une pareille tâche; d'ailleurs cette histoire existe. Nous avons eu seulement l'intention de donner un tableau synoptique où les choses apparaissent distinctes.

Maintenant voici la conclusion que nous tirons de cette longue étude. Parmi les causes de nos erreurs et de nos désastres, il faut placer au premier rang l'engouement de nos contemporains pour la révolution française. Il est de bon ton de s'en montrer le partisan. C'est le signe des esprits distingués qui savent leur temps, et qui peuvent mieux que d'autres conduire ses affaires. Aussi ceux qui veulent arriver se plaisent à laisser éclater leur enthousiasme. Ceux à qui la conviction manque la simulent par lâcheté ou par ambition. Le Juif ne parle pas du Pentateuque avec plus de respect que nos contemporains de la *Déclaration des droits de l'homme*. Ils se consolent de la gloire de Christophe Colomb, qui découvrit le nouveau monde, en pensant qu'ils ont découvert les vérités politiques qui minent sourdement notre grandeur nationale depuis bientôt un siècle. Le nivellement qui a succédé à

la suppression de toutes les institutions antiques est peut-être le résultat qui les charme le plus. Ils affectent de ne voir dans ce fait que le triomphe de la justice. Sans doute, il y a quelque chose de semblable; mais, outre qu'on pourrait le constater plus modestement, ce n'est pas le seul motif des dithyrambes de notre littérature politique. L'incrédule est satisfait, parce que Dieu est amoindri; le libéral, parce que son système prévaut; le démagogue, parce que la société, moins bien assise, résiste peu à ses assauts; le parvenu, parce que la gloire du passé ne l'importune plus; le prétendant, parce qu'il croit aller plus vite. Au milieu de tous ces calculs égoïstes, on n'oublie que la patrie.

Après nous être réconciliés avec les principes généraux de la révolution, après lui avoir pardonné ses excès, nous nous sommes insensiblement rapprochés de ses héros, qui ne sont pas ce qu'une certaine école pense. Les portraits qu'on nous en a tracés ont développé chez nous des dispositions voisines de l'estime, et qui, chez plusieurs, deviennent de l'admiration. Ceci est le péché de Lamartine; plus poëte qu'historien, il aurait dû continuer à exercer son inimitable pinceau sur la nature, dont il avait le sentiment à un rare degré; et sur les choses du cœur, dont il a su si bien rendre les mystères, les douleurs et les enthousiasmes. Il ne lui convenait pas d'embellir la figure des monstres. C'est un mensonge et une mauvaise action qui ne font pas honneur à son patriotisme. Mais le chantre

de *l'ange déchu* devait descendre dans l'enfer social, et essayer de réhabiliter les démons de la révolution, foudroyés par l'opinion publique; il a réussi [1].

Nous avons perdu l'horreur de la révolution. Cependant cette horreur était le commencement de la sagesse. Si elle avait duré, nous n'aurions pas vu plusieurs fois dans ce siècle des insurrections sauvages qu'on pouvait croire impossibles chez un peuple instruits par le malheur. Surtout nous n'aurions pas assisté aux applaudissements que les majorités égarées décernaient aux scélérats vainqueurs de l'ordre. Ceci est un symptôme grave pour l'esprit public. Il y a des aveux qui coûtent au patriotisme; mais l'évidence nous les arrache. La génération actuelle nous paraît incurable; la révolution l'a empoisonnée; et s'il reste une espérance, elle est dans l'avenir. La révolution française nous remet en mémoire une vision de l'Apocalypse : *Je vis une femme assise sur une bête rouge, pleine de noms de blasphème, qui avait sept têtes et dix cornes. La femme était habillée de pourpre et d'écarlate; elle était chargée d'or, de pierres précieuses et de perles; à la main elle portait une coupe d'or pleine d'abominations.* Plus loin le Prophète ajoute : *Tous les peuples ont bu du vin de sa fornication* [2].

Les principes de 89 sont la coupe funeste où vont s'abreuver toutes les intelligences de notre époque.

1 Lamartine, *Histoire des Girondins.*

2 Apoc. XVII, 18.

Qui les guérira de cette ivresse? Les pères de famille qui ont quelque souci de leur race; les grandes âmes que la gloire de la patrie touche encore; les maîtres qui se consacrent à l'éducation de la jeunesse, obscurs et magnanimes ouvriers qui élaborent en silence les matériaux de la société future; enfin les écrivains de tout ordre qui, dans la presse, dans les revues, dans les brochures et dans les livres, se font les soldats d'une idée; tous ont à résoudre cette question : Comment parvenir, en acceptant de la révolution française ce qui est acceptable, à désillusionner sur tout le reste ceux qui viendront après nous? La tâche est ardue. L'armée de la révolution est rangée en bataille, forte, nombreuse, ardente et maîtresse des plus larges courants de l'opinion publique. Il ne faut pas défaillir dans le combat. Le courage est un mérite, même quand le succès ne le couronne pas. Or le succès est assuré, si l'on se prononçe résolûment pour la vérité, et si l'on sait souffrir et attendre. Souvenons-nous qu'ici-bas l'homme de foi et d'honneur n'est pas seul. Du haut du ciel, Dieu le contemple et lui envoie le secours qui ne descend jamais en vain.

Seulement il faut avoir un symbole précis : c'est l'unique moyen d'avoir une attitude décidée. Donc, demeurons convaincus que la révolution française est le berceau du libéralisme; que son histoire, telle qu'elle est enseignée dans les écoles, explique la diffusion de cette erreur dont nous avons signalé

les périls ; et qu'à tout prix il faut réagir contre cette tendance, en ne ménageant pas le principe d'où sortent toutes nos folies doctrinales et toutes nos catastrophes sociales. Nous le disons à regret; mais certains écrivains catholiques n'ont pas toujours, sur la révolution, des idées saines; ils ne la considèrent pas assez, dans son ensemble, comme une épouvantable hérésie. C'est ce qui explique leur tactique dans la lutte qu'ils soutiennent, d'ailleurs, avec tant d'éclat. Ils ont du zèle, seulement ils manquent de vigueur. On comprend que nous parlons des catholiques libéraux; c'est avec eux que nous aurons affaire dans la troisième partie de notre ouvrage.

TROISIÈME PARTIE

DES CATHOLIQUES LIBÉRAUX

CHAPITRE I

DIFFICULTÉS DU SUJET

Voici la partie la plus difficile de notre travail; nous n'avons plus affaire aux Philistins, mais aux enfants d'Israël eux-mêmes. Il en coûte de porter les armes contre des frères, sous l'œil de l'ennemi commun. C'est quelquefois un devoir.

On a coutume de distinguer entre les hommes et leurs doctrines. Les hommes valent tantôt plus, tantôt moins que leurs doctrines; de temps en temps on peut les confondre dans une même admiration ou dans un égal mépris. Jamais il ne fut plus nécessaire d'appliquer cette distinction que lorsqu'il s'agit des catholiques libéraux. En attendant de nous prononcer sur leurs doctrines, nous ferions preuve d'injustice et de mauvais goût, si nous ne rendions pas hommage aux personnalités éminentes qui composent cette école. Nous ne pouvons

pas les louer tous, parce que tous ne sont pas morts; mais leurs noms sont assez célèbres pour que nous puissions nous dispenser de les signaler à nos lecteurs.

Ne parlons que de la France, principal foyer du catholicisme libéral. Il semble que tout le talent de notre époque se soit donné rendez-vous autour de cette théorie. A l'Institut, au barreau, à la tribune, dans la presse et dans toutes les branches de la science et de la littérature; dans les rangs du clergé séculier, dans les ordres religieux, et jusque sur les siéges épiscopaux, on rencontre des esprits d'élite acquis à la cause que nous combattons. Non-seulement ces hommes ont pour eux l'élévation de la pensée et la beauté du langage, mais encore ils ont rendu à l'Église des services que cette mère reconnaissante n'oubliera jamais, et qu'il est de notre devoir de proclamer bien haut. Ils ont initié une partie de la jeunesse contemporaine aux choses de la foi; ils ont dissipé beaucoup de préjugés et réconcilié un grand nombre d'antagonismes à Jésus-Christ. Sans ressusciter, sous ce rapport, le vieux temps, et en nous laissant encore en présence d'attaques redoutables et de tendances qui font réfléchir, ils ont établi sur les cimes sociales des courants meilleurs. Grâce à leur éloquence, Voltaire semble démonétisé, et le respect, qui vaut moins que la foi et mieux que la haine, laisse espérer le retour de plusieurs vers des vérités incomprises la veille. Nommer Lacordaire

et Montalembert, c'est nommer deux apôtres dont l'ardente parole a laissé une trace dans notre siècle, et dont les œuvres immortelles continuent l'influence heureuse qu'ils exercèrent pendant leur vie. Nous ne prétendons pas que tout l'esprit soit chez nos adversaires; il y en a ailleurs. Ils n'ont pas non plus le monopole du zèle : les catholiques classiques supportent la comparaison, et peut-être ont-ils en plus le mérite de braver l'impopularité, en ne craignant pas autant que leurs frères du libéralisme de rendre Jésus-Christ impossible parmi nous. Mais nous ne voyons pas d'inconvénient à avouer les qualités de ceux qu'on va contredire; il y a l'avantage de montrer de l'impartialité en laissant voir toutes les sympathies qu'ils nous inspirent, alors même que nous n'aimons pas leur système et que nous cherchons ailleurs notre idéal.

Or les difficultés ne viennent pas seulement des personnes : les idées fournissent leur appoint. Le libéralisme catholique n'est pas de meilleure condition que le libéralisme en général. Lui aussi est *gradué,* et, dans son sein élastique, plusieurs partis peuvent trouver place [1]. Mais il présente à l'étude une difficulté qui lui appartient en propre. Est-il une *thèse?* Est-il une *hypothèse?* Ces deux mots sont célèbres dans la controverse entre les catholiques classiques et les catholiques libéraux. Est-il une thèse? C'est-à-dire, est-il l'affirmation dogmatique,

1 IIe partie, ch. VI, *Du libéralisme d'après la tradition.*

par exemple, du droit imprescriptible pour l'homme de penser, d'écrire, d'enseigner, de suivre sa conscience et de pratiquer le culte que sa raison lui fait préférer? Si l'on répond : Oui, une autre question s'offre à nous : Le catholicisme libéral est-il une thèse théologique, ou seulement une thèse civile? En d'autres termes, affirme-t-il le droit de l'homme à faire autrement que l'autorité, dans son for intérieur, ou uniquement au for extérieur? L'exempte-t-il du péché, ou seulement de la coaction et des vindictes de la loi?

Si le catholicisme libéral se renferme dans une hypothèse, alors il est encore une doctrine, puisqu'il raisonne l'hypothèse; mais il est surtout une tactique, et voici sa formule : Étant donnés l'époque où nous vivons, les aspirations des esprits, les préjugés répandus, les faits accomplis par les révolutions qui se succèdent à courte distance, les lois qui régissent l'Europe, les dispositions des gouvernements; l'intérêt du catholicisme demande que, renonçant au monopole qu'il a possédé, et auquel il peut prétendre comme étant la seule religion vraie, il se place sans murmurer sur le terrain du droit commun, consentant à partager avec les religions rivales la liberté, une certaine protection officielle, et tous les avantages que l'État moderne assure aux cultes reconnus.

Nous n'avons pas pour le moment à juger le catholicisme libéral selon les différentes formules qu'il prend; nous cherchons à le déterminer, et ici

nous avouons notre embarras. Cependant nous sommes porté à croire que tous les catholiques libéraux ne prennent pas le système dans le même sens. Pour beaucoup de laïques qui se confessent et communient, et que la bonne foi excuse, le catholicisme libéral est une thèse, c'est-à-dire l'affirmation du droit, *au moins civil*, qu'a chaque individu de faire comme il lui plaît, en respectant les lois de son pays. Pour eux, c'est là un droit de nature, indépendant des temps et des lieux. L'expérience de notre ministère nous permet de soutenir, sans crainte d'erreur, que les hommes imbus de ces principes sont innombrables; on les rencontre parmi les plus dévoués aux intérêts religieux; ce qui prouve que la science théologique nous manque entièrement, et que la confusion des idées est à son comble [1]. Cependant tous les laïques

1 « Le concile (d'Arles) n'avait plus qu'à se dissoudre. Aussi bien son œuvre était terminée. Il avait condamné la doctrine et frappé les hérétiques de toute la rigueur des peines spirituelles. Rien n'indique qu'il ait voulu aller plus loin, et qu'il ait sollicité contre les condamnés aucun châtiment matériel. Les Pères d'Arles *ne donnèrent pas le triste spectacle, si fréquent dans les temps de partis, de refuser la liberté à d'autres après l'avoir obtenue pour eux-mêmes, et d'armer la persécution après l'avoir souffertе.* » (De Broglie, *L'Église et l'Empire romain au* IVe *siècle*, Ire partie, ch. II, page 291.)

« Constantin, qui ne voulait pas proscrire en principe le culte païen, le frappait sans scrupule partout où il pouvait porter des coups avec une apparence d'intérêt politique ou moral... Le paganisme, à vrai dire, n'offrait partout qu'un vaste tableau d'immora-

n'en sont pas là. Montalembert, peu suspect en pareille matière, semblait indiquer son point de vue quand, dans son trop célèbre discours du congrès de Malines, il disait : « Je ne suis pas théologien, « je suis un homme politique, et j'appuie ma thèse « libérale sur la connaissance que j'ai acquise de « mon temps [1]. » Dans un autre ouvrage [2], le grand écrivain paraît tirer ses arguments en faveur de la liberté, des circonstances que traversait l'Église,

lité régulière et consacrée, sur laquelle le prestige religieux avait seul pu endormir la conscience publique... *La liberté des cultes divers est devenue possible parmi nous, par l'effet de cette morale générale, fille de l'Évangile, qui sert de lien commun à toutes les nations chrétiennes...* Mais, au IVe siècle, c'était la morale elle-même, naissante ou régénérée, qui frappait le paganisme de ses anathèmes. » (*Item*, pages 346-348.)

« La vérité nous paraît être qu'après la défaite de Licinius, Constantin, délivré de toute rivalité, *sans vouloir proscrire positivement le culte païen,* ce qui aurait introduit une vraie révolution dans la constitution politique, laissa une très-large carrière aux accusations du parti chrétien. D'une part, probablement, la loi qui interdisait les superstitions privées fut exécutée avec une rigueur et une extension nouvelles...; de l'autre, on voit commencer après cette époque une sorte de procès fait au culte païen, même officiel, *au nom de la morale et de la pudeur publiques.* C'est ainsi que furent fermés, au rapport d'Eusèbe, les temples d'Héliopolis, d'Aphaque et d'Égée. *On ne les détruisit pas comme païens, mais comme immoraux.* » (*Item,* Éclaircissement E.)

Ne dirait-on pas que M. de Broglie a choisi d'écrire l'histoire de Constantin pour le plaisir de verser son système dans son récit ?

1 Montalembert, *Discours de Malines.*

2 *Des Intérêts catholiques du* XIXe *siècle.*

et il nous autoriserait à le ranger parmi ceux qui n'ont pas fait du catholicisme libéral une thèse absolue. Mais toute notre bonne volonté ne nous suffit pas pour exposer avec précision ses idées [1].

1 Le premier livre des *Moines d'Occident* renferme toutes les doctrines de l'auteur sur les principaux problèmes agités entre les écoles catholiques. Ces doctrines n'y sont pas formulées en corps de système; elles sont éparpillées çà et là dans le récit historique, et, de temps en temps, plutôt insinuées qu'exprimées entièrement. On doit employer pour ces propositions le style du tribunal de l'Index, et dire qu'elles sentent (*redolent*) le catholicisme libéral. Quand un esprit puissant et ardent comme Montalembert est plein d'une idée, cette idée s'épanche et pénètre tout le tissu d'un ouvrage par des infiltrations insensibles. Dans les prolégomènes des *Moines d'Occident,* on trouve les passages suivants :

« On s'est fait un moyen âge de fantaisie... L'école littéraire, qui a lancé un décret de proscription contre les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique, est venue grossir les rangs de l'école politique, qui s'est retournée avec une confiance éperdue vers la force, comme vers la meilleure alliée de la foi; qui a placé sous cette garde humiliante la religion et la société, et qui se fait une joie perverse d'écraser sous d'étranges et insupportables prétentions la conscience et la dignité humaines. » (Page 241.)

« On n'y voit pas (au moyen âge) les honnêtes gens se reposer sur un maître du soin de tout défendre, en bâillonnant ou en châtiant leurs adversaires. On n'y aperçoit pas les chrétiens à l'état de bons petits agneaux, bêlant dévotement au milieu des loups, ou reprenant courage entre les jambes du berger. Ils apparaissent, au contraire, comme des athlètes occupés à combattre chaque jour pour les biens les plus sacrés. » (Page 256.)

« Quand la liberté politique, sous la seule forme qu'elle puisse revêtir dans notre pays, régnait parmi nous, et semblait devoir se propager dans toute l'Europe, je l'ai loyalement servie et pratiquée, *et, grâce au Ciel, je ne l'ai jamais redoutée pour la vérité. Si*

D'autres, avant nous, lui ont reproché l'obscurité relative de ses doctrines; il ne pouvait pas en être autrement chez un penseur de frontière, qui évitait avec soin les extrémités par horreur des exagérations; se condamnant ainsi lui-même à l'on ne sait quelle indécision dont tout son talent ne devait pas le sauver. Pour nous rassurer sur son compte, nous avons le souvenir de sa foi non équivoque, et la

elle reparaît jamais, bien loin de m'en alarmer, je bénirai son retour. » (Page 264.)

« *J'adore la liberté, qui seule,* à mon sens, *assure à la vérité des triomphes dignes d'elle.* » (Page 286.)

« Comment le christianisme, tiré des catacombes pour être placé sur le trône des Césars, n'a-t-il pas suffi pour régénérer les âmes dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel?... Comment la puissance impériale, réconciliée avec l'Église, tomba-t-elle de plus en plus dans le mépris et l'impuissance? Comment cette alliance mémorable du sacerdoce et de l'empire ne servit-elle pas à empêcher ni la ruine de l'État ni la servitude et le déchirement de l'Église?... *Cet idéal, si cher à beaucoup d'esprits, d'un homme devant qui tous les hommes se prosternent, et qui, maître de tous ces esclaves, se prosterne à son tour devant Dieu, on le vit alors réalisé. Cela dura deux ou trois siècles, pendant lesquels tout s'abîma dans l'empire, et l'Église ne connut jamais d'époque où elle fut plus tourmentée, plus agitée, plus compromise.* » (Liv. I, pages 4 et 5.)

« En faisant aussi grande que l'on voudra la part de l'exagération dans ces lamentations unanimes, elles n'en constituent pas moins irrécusablement que *la victoire politique du christianisme, loin d'avoir assuré le triomphe définitif des principes chrétiens dans le monde, avait provoqué dans la multitude la recrudescence de tous les vices que la foi chrétienne devait anéantir.* » (Page 9.)

pièce justificative de son caractère à l'abri du soupçon. Telle est la fatalité de certains systèmes, qu'ils faussent les figures les plus vigoureuses et les mieux dessinées.

Dans le monde ecclésiastique, ceux qui défendent le catholicisme libéral ne l'envisagent généralement que comme une hypothèse [1]. Ils ne sont pas, par là

1 Le P. Lacordaire allait plus loin ; en voici des preuves :

« L'inquisition ne consiste pas dans les lois pénales établies contre la profession publique de l'hérésie et, en général, contre les actes extérieurs destructifs de la religion. Depuis mille ans, des lois semblables étaient en vigueur dans la société chrétienne. Constantin et ses successeurs en avaient publié un grand nombre, qu'on peut lire dans le code Théodosien, toutes appuyées sur cette maxime, que, la religion étant le premier bien des peuples, les peuples ont le droit de la placer sous la même protection que les biens, la vie et l'honneur des citoyens. *Je n'examine pas la valeur de cette maxime, je ne fais que l'énoncer. Avant les temps modernes, elle passait pour incontestable...* Mais, à côté de ce fait social de la répression des hérétiques, se développait un autre élément d'origine toute chrétienne, l'élément de la douceur à l'égard des criminels, surtout à l'égard des *criminels d'idées*. Tous les chrétiens étaient convaincus que la foi est un acte libre...; mais ils n'étaient pas d'accord sur le degré de liberté qu'il fallait accorder à l'erreur. Ceux qui souhaitaient la liberté absolue parlaient comme saint Hilaire de Poitiers... Saint Augustin, qui avait appartenu d'abord à cette école..., passa plus tard à l'école opposée... Il crut être redevable à l'expérience de deux vérités que la méditation de l'Évangile ne lui avait pas apprises, savoir : que l'erreur est essentiellement persécutrice, et n'accorde jamais à la vérité que le moins de liberté possible; et, en second lieu, qu'il y a une oppression des intelligences faibles par les intelligences fortes, comme il y a une oppression des corps débiles par les corps robustes. D'où il concluait

même, à l'abri de tout reproche; nous le verrons plus tard. Mais le jugement inexact et présomptueux, parce qu'il est personnel, qu'ils portent sur les situations, vaut mieux encore que des affirma-

que la répression de l'erreur est une défense légitime contre deux tyrannies: la tyrannie de la persécution et la tyrannie de la séduction. *Je ne suis toujours qu'historien.* » (*Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs,* pages 108-113.)

« Toutes mes idées politiques se réduisent à ceci : en dehors du christianisme il n'y a pas de société possible, si ce n'est une société haletante entre le despotisme d'un seul et le despotisme de tous. — Secondairement, le christianisme ne peut reprendre son empire dans le monde que par *une lutte sincère*, où il ne soit *ni oppresseur ni opprimé.* Je vis là dedans, et je suis étranger à tout le reste. » (*Correspondance inédite.* Paris, 10 janvier 1850.)

« Quoi qu'il arrive de notre temps, l'avenir se lèvera sur notre tombe. Il nous trouvera purs de trahison, de défection, d'adulation du succès, et constants dans notre espoir *d'un régime politique et religieux digne du christianisme*, dont nous sommes les enfants. *Nous avons méprisé pour notre foi l'appui du despotisme*, quelque part qu'il règne; nous n'avons attendu son triomphe *que des armes qu'employaient les apôtres et les martyrs.* » *Le P. Lacordaire*, par Montalembert, page 253.)

« (O'Connell) estima *que les droits de la conscience passaient avant tous les autres;* que là, dans cette servitude de l'âme, était le centre et le point d'appui de toute tyrannie, et que, par conséquent, il y fallait porter le premier coup.

Ce fut parmi nous, en France, au XVIIIe siècle, *que le principe de la liberté de conscience retrouva son cours, depuis longtemps affaibli et détourné.*

« On voit d'abord qu'il (O'Connell) entendait que tout serviteur de la liberté la voulût *également et efficacement pour tous:* non

tions hérétiques. Dans ce cas, ils seraient plus coupables que les laïques, parce qu'ils ont à la main la clef de la science, et que la bonne foi ne saurait être invoquée à leur décharge. Du reste, on compte les égarés de ce calibre. Quand ils sont connus, ils sont toujours hors cadre.

De ces considérations il résulte que le catholicisme libéral n'a pu être réduit en propositions claires qu'à grand'peine. Il est à remarquer qu'une théorie a rarement tous ses traits bien accusés dès le début. Il y a des évolutions successives en tout. Chacune de ces évolutions est un progrès sur la précédente; la vie part de la confusion pour aboutir à un plein épanouissement : c'est l'histoire du bouton de rose. S'il y avait un avenir pour le catholicisme libéral, en poussant plus avant et en se rapprochant de ses dernières conséquences, il achèverait de se faire connaître. Mais il vaut mieux espérer qu'il s'arrêtera en route; quoiqu'il soit la marotte de très-nobles esprits, victimes de leurs illusions, il ne saurait mieux faire que de mourir avant d'être complétement formulé.

Nous ne regrettons pas d'avoir si longuement insisté sur cette note particulière du catholicisme libéral. Ainsi nous aurons fourni à nos lecteurs

pas seulement pour son parti, mais pour le parti adverse; non pas seulement pour sa religion, mais pour toutes; non pas seulement pour son pays, mais pour le monde entier. » (*Oraison funèbre d'O'Connell,* passim.)

l'équivalent d'une définition. C'est presque faire un portrait que d'établir la difficulté de le faire. Nous sommes donc en présence d'une théorie qui porte un nom commun, et qui pourrait en prendre autant qu'il existe d'individus ardents à la défendre; elle est protéiforme; elle se dérobe aux investigations, parce qu'elle se modifie au moment où l'on croit la saisir. Ce n'est pas toujours la sincérité qui lui manque : c'est sa nature de répugner à la formule, et de n'y entrer entièrement à aucune condition. Ceci explique pourquoi la lutte est si vive, et pourquoi les malentendus fourmillent. C'est pour une raison semblable que les conversions sont si rares, et que les avertissements les plus clairs de l'Église demeurent sans effet. Chacun les passe à son voisin, très-convaincu qu'ils ne sont pas à son adresse [1].

Dans l'énumération des difficultés dont notre tâche est hérissée, n'oublions pas de mentionner la popularité dont jouit le catholicisme libéral à l'heure présente; il ne nous en coûte pas de l'avouer. Cette popularité lui vient de plusieurs sources. La première, c'est le nombre et la qualité de ses partisans dans le monde laïque et jusque dans les rangs de la hiérarchie ecclésiastique. La seconde, c'est la tendance générale de la société moderne, ce torrent irrésistible qui emporte les esprits, les mœurs

1 Le catholicisme libéral est assez connu, *en tant que doctrine*, pour qu'on puisse le juger. Le doute ne porte que sur *les intentions de ses adeptes*; mais *Dieu seul scrute les cœurs st les reins*.

et les institutions publiques vers les rivages, pourtant si décevants, de la liberté illimitée. La troisième, c'est la générosité du système à la mode. Le catholicisme libéral, en effet, présente je ne sais quoi de large et d'aéré, où l'on respire à l'aise, où l'on se promène sans contrainte. C'est une espèce de Panthéon qui ouvre aux quatre vents du ciel, et invite à entrer et à s'asseoir tous ceux qui passent. Toutes les variétés philosophiques et religieuses s'y rencontrent, et sur ce terrain neutralisé elles vivent en paix, mais sans amour : c'est séduisant. Le catholicisme classique est exclusif; il a créé la célèbre formule : *Hors de l'Église point de salut*. Il se compare à l'arche de Noé, qui gardait les semences de la vie à la cime écumante du déluge, tandis qu'autour d'elle l'humanité s'abîmait sous les eaux. Il a un dogmatisme tranchant et une humeur intolérante. Il offre tous les attraits de la vérité; mais cette poésie ne nous va plus; au contraire, elle nous agace. D'où vient cet antagonisme contre nature ? La raison en est bien simple : nous sommes abâtardis; nous n'endurons plus les réalités divines; il nous faut des transactions; notre tempérament maladif l'exige. Voilà pourquoi le catholicisme libéral nous va mieux que l'autre.

Nous parlons de la générosité du catholicisme libéral. Il faut convenir cependant que sa générosité s'adresse aux personnes plus qu'à la vérité. D'après ce système, la vérité est sacrifiée aux prétentions des écoles rivales. Ses droits théologiques

sont réservés. Ses droits civils ne sont pas reconnus exclusivement. Dans ces conditions, elle n'a ni plus ni moins que l'erreur, et elle reste courbée sous le joug d'une égalité qui pèse à sa tête royale, dans une promiscuité qui révolte sa virginale pudeur. Abraham chassait de sa tente l'esclave Agar, qu'il aimait, devant les réclamations de l'épouse légitime. Le catholicisme libéral répute évidemment ce procès barbare, puisqu'il conserve au même foyer la vérité et l'erreur : c'est le régime du sérail.

Dans les bons siècles, les droits de la vérité étaient mieux compris. Nous ne sentons plus de la même façon. La vérité nous apparaît comme une abstraction que nous reléguons dans l'idéal. Elle ne nous semble toucher par aucun point à ce que nous nommons les intérêts sérieux de la vie. L'équilibre social est pour nous d'un tel prix, que nous ne craignons pas de l'appuyer sur la négation de toute distinction *pratique* entre les doctrines. Nous avons transporté aux personnes le culte qu'autrefois l'on professait pour les principes.

Il est sans doute inutile que nous déclarions ici le respect dont nous entourons la personne humaine : celui que nous avons pour ses erreurs est bien moindre. La liberté individuelle est un axiome de la politique moderne ; la considération qu'on lui accorde va jusqu'à l'idolâtrie ; et, quand il faut lui sacrifier la société, on n'hésite pas. Ainsi l'on subordonne à la liberté de la conscience indivi-

duelle les avantages moraux de toute une armée; en cas qu'un fusilier n'ait pas des convictions chrétiennes, l'armée n'ira pas à la messe par ordre, et elle croupira à la caserne *in crapula et ebrietate.* Chaque jour les principes reçoivent des atteintes graves, sans que les pouvoirs publics en soient émus. Qu'on touche à un cheveu du dernier manant de la rue, au nom de la liberté individuelle, toutes les magistratures sont sur pied; de temps en temps les cabinets s'en mêlent, et ils ont de la peine à dirimer le procès. C'est là un renversement des choses : le catholicisme libéral le consacre.

Le catholicisme libéral a aussi pour lui la puissance des mots. On amuse les enfants avec des jouets, et les peuples devenus vieux avec des mots. On connaît celui du catholicisme libéral : c'est la *modération.* Ce mot prévient en sa faveur; c'est un mot comme il faut; il a du bon sens et de l'expérience; malheureusement, il ne contient pas une foi très-forte ni un amour très-ardent. Au reste, ce n'est pas le catholicisme libéral qui l'a trouvé. Avant lui, la politique l'avait exploité : elle s'en servait comme d'une sourdine qu'elle plaçait sur les lèvres de la vérité. Elle cachait sous cette étiquette des desseins peu avouables. Ainsi le mot magique adopté par le catholicisme libéral a une bonne et une mauvaise histoire. A Dieu ne plaise que nous prêtions aux partisans de cette théorie des intentions indignes de leur caractère de chrétiens ! Il n'y a aucune parité à établir, sous ce rapport, entre

eux et des hommes àuxquels nous devons refuser notre estime. Cependant nous ne dissimulerons pas que le mot de *modération* nous est suspect, et, en attendant de l'analyser, nous le signalons à la défiance de nos lecteurs. Mais il reste agréable à notre époque de décadence ; il est une des forces de l'école qui l'emploie avec plus d'habileté que de prudence.

Enfin, le catholicisme libéral s'adjuge le bénéfice de tous les progrès réalisés par l'Église depuis cinquante ans. La brochure de Montalembert déjà citée est un plaidoyer en faveur de cette opinion [1]. Nous sommes de ceux qui ne l'admettent pas ; et, quoique nous ayons reconnu l'heureuse influence sur notre époque de certains hommes qui appartiennent à l'école catholico-libérale, nous ne croyons pas être en contradiction. Ces hommes ont fait du bien, non pas *parce qu'*ils étaient libéraux, mais *quoiqu'*ils le fussent. Avec les rares dons que la nature leur avait accordés et la grâce de Dieu, ils auraient été forts dans le camp de la vieille orthodoxie. En irritant les libres penseurs, ils auraient jeté dans les bras de la vérité pure les grandes âmes capables de l'entendre et de la pratiquer. Du reste, la prétention du catholicisme libéral mérite d'être discutée ; nous n'y faillirons pas. En attendant, elle explique une partie du crédit qu'il obtient tous les jours chez des esprits généreux, qui ne réfléchissent pas

1 *Les Intérêts catholiques au* XIXe *siècle.*

assez avant de croire. Le vieil axiome : *Qu'on juge de l'arbre par les fruits* [1], est toujours juste; seulement il ne s'applique pas à l'espèce; car les progrès relatifs de l'Eglise, dans certains pays et dans certaines classes sociales, ont d'autres causes que le catholicisme libéral.

Voilà les raisons générales qui rendent cette étude délicate. Les erreurs purement historiques sont des articles d'archéologie qu'on remue comme de vieux sabres dans un musée, sans émotion. Les erreurs vivantes impressionnent davantage, surtout quand elles sont dans le sens de l'opinion triomphante; alors elles ont toute leur puissance. Leurs partisans sont là, debout, ardents, habiles à tirer de leur thèse tout le parti possible. Ils sont doués d'une susceptibilité extrême : ils sont ombrageux à l'endroit de leurs contradicteurs : tout cela rend l'attaque périlleuse et d'un succès douteux. Une idée pure se laisse *opérer :* elle ne crie pas sous le scalpel de l'analyse ; une école proteste contre les déchirures qu'on lui fait. Il est digne de remarque que ses cris sont d'autant plus perçants qu'elle se pique davantage d'orthodoxie : alors il lui semble qu'on lui ravit sa virginité. C'est le cas de l'école catholico-libérale. Ce n'est pas une raison suffisante pour se taire : mais c'est un motif pour employer le procédé le plus digne de l'adversaire, et dans lequel le respect envers les individualités se concilie avec

1 Matth. VII, 16.

les droits de la vérité. Du reste, celui qui écrit ces pages n'aurait pas qualité pour s'adresser à de plus sages que lui, s'il s'isolait de la sainte Église, *cette armée rangée en bataille* [1] en face des doctrines fausses ou équivoques. Quelques dispositions qu'on éprouve par rapport à l'armée entière, on pardonne toujours à un obscur soldat qui observe sa consigne.

1 Cant. VI, 3.

CHAPITRE II

DE LA POSITION ET DES ORIGINES DU CATHOLICISME LIBÉRAL

En déterminant la position du catholicisme libéral, nous voulons préciser de plus en plus son caractère et nous rapprocher autant que possible d'une définition. Or cette théorie nous paraît être un moyen terme entre le catholicisme pur et son contraire. Volontiers nous appellerions les catholiques libéraux *le tiers parti.* Il y a des rapprochements odieux que nous osons à peine faire ; nous ne nous y décidons qu'en réservant formellement la religion de nos adversaires ; ce n'est que justice. D'ailleurs, nous admettons les différences qui se rencontrent toujours dans les comparaisons, et dans celle-ci plus que dans toute autre.

L'histoire nous enseigne qu'autour de la plupart des erreurs qui se sont produites dans le monde, on trouve ordinairement deux partis : le grand et le

petit ; le second est la moitié du premier. Ainsi, l'on distingue les ariens et les semi-ariens ; les pélagiens et les semi-pélagiens ; les protestants et les semi-protestants, ou les jansénistes. En politique, il y a les révolutionnaires radicaux et les semi-révolutionnaires, ou les girondins. En philosophie, les éclectiques, qui prennent un peu à droite et un peu à gauche, correspondent assez à la nuance que nous indiquons. Le libéralisme est l'hérésie de notre temps. Il se décompose en libéralisme rationaliste, souvent athée, et en libéralisme catholique, qu'on pourrait nommer le semi-libéralisme, parce qu'il ne prend du libéralisme que le côté extérieur par lequel il touche à l'ordre social, en lui laissant le reste : comme si, par ce partage, il échappait à l'erreur et à la responsabilité qui en découle. Maintenant le libéralisme catholique doit nous apparaître entre le catholicisme pur et le libéralisme pur, tenant de l'un et de l'autre, et n'étant ni l'un ni l'autre.

Il est dans la nature des erreurs mitigées de se répandre plus rapidement que les erreurs complètes, de résister mieux aux assauts qu'on leur livre, et par là de durer davantage. Les exemples à l'appui de cette proposition sont présents à tous les esprits. Pour comprendre la ténacité des erreurs mitigées, il suffit de se souvenir qu'elles se dérobent plus facilement aux coups de la critique, d'une part ; et que, de l'autre, elles épouvantent moins les consciences, parce qu'elles se cachent sous des frag-

ments de vérité. Ce n'est pas le catholicisme libéral qui démentira cette observation.

Ceux qui ne seraient pas assez convaincus de la position qu'occupe le catholicisme libéral entre deux thèses contraires, peuvent appeler les mots à leur secours. On dit : *le catholicisme libéral*. A cette formule nous en opposons une autre : *la quadrature du cercle*. En bonne logique, pour qu'une proposition soit vraie, il faut que l'attribut convienne au sujet, quand le verbe exprime cette convenance : dans le cas contraire, la proposition est fausse. Or l'attribut *libéral* ne convient pas au substantif *catholicisme :* ces deux propositions jurent l'une à côté de l'autre. Le catholicisme repose sur le principe d'autorité ; chez lui, tout découle de Dieu, dont l'intervention est directe et personnelle. C'est Dieu qui révèle les dogmes, qui dicte les lois morales, qui institue l'Église mère et maîtresse des âmes ; qui lui donne sa forme, et qui lui communique ses prérogatives. Dans le catholicisme, tout est réglé ; rien n'est abandonné au libre examen et aux caprices de la raison individuelle. Les esprits n'ont qu'un droit, le droit de croire ce que Dieu leur enseigne, et de se soumettre à la direction infaillible qu'il leur assure par le magistère qu'il a établi : voilà le génie catholique.

Le libéralisme procède autrement ; il est la négation plus ou moins radicale, selon sa nuance, du principe d'autorité. Comme le catholicisme a son point de départ en Dieu, le libéralisme a le sien dans la personne humaine qui s'affirme, qui jure par les

lumières de son intelligence et la souveraineté de sa volonté. Le libéralisme est impatient de tout joug, qu'il secoue comme une tyrannie ; il ne hait pas toujours la vérité, mais il veut la découvrir ; il n'est pas brouillé entièrement avec la vertu, mais il se réserve d'en donner la mesure. Pour lui, rien de défini ; tout est à faire ; c'est l'analyse qui est l'instrument de ses conquêtes, comme le progrès est le terme inévitable où va aboutir l'effort social. En religion, en morale, en politique, dans tout ordre d'idées, dans toute sphère d'action, le libéralisme apporte le même procédé. On dira peut-être que cette description doit s'entendre du libéralisme athée et anarchique, et qu'une trop grande généralisation peut devenir une calomnie. Nous ne confondons pas toutes les écoles dans la même critique ; mais il y a des traits de famille qui sont communs à toutes, et nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'un de ces traits, c'est la défiance de l'autorité.

Le libéralisme révolutionnaire la nie absolument en matière de foi ; il la sape en politique, à moins qu'il ne l'exerce lui-même. Le libéralisme conservateur et rationaliste n'en veut pas en matière de foi ; en politique, il la réduit aux proportions strictement nécessaires pour assurer l'ordre public. Si ces deux libéralismes ne sont pas frères, ils sont cousins germains. Pris en bloc, ils constituent un des plus dangereux antagonismes que le catholicisme ait rencontrés sur son chemin ; ici, les essences nous paraissent irréconciliables. Le catho-

licisme libéral se voue avec ardeur à une tâche ingrate et sans doute impossible. Il affirme l'autorité, puisqu'il est le catholicisme ; il la nie, parce qu'il est libéral. Comment fondre cette dualité dans l'unité? La quadrature du cercle n'est pas encore trouvée ; le problème du catholicisme libéral ne sera pas résolu de sitôt. Le pape parle clair ; la révolution est peu équivoque ; les anathèmes qui partent de ces deux pôles du monde se croisent dans l'air. Mais au centre de cette lutte éternelle, on aperçoit le catholicisme libéral occupé à faire une mixture entre des éléments qui protestent sous sa main diplomatique.

Les partisans du système répondent qu'ils sont d'accord avec nous métaphysiquement; seulement ils cherchent et ils trouvent un moyen de conciliation dans la tolérance civile, qui n'est qu'un fait extérieur, et qui laisse intacts les droits de la vérité sur les esprits. Les hommes d'État, nous le savons, sont souvent en présence de situations redoutables dans lesquelles le mieux est l'ennemi du bien ; ils font la part du feu pour sauver tout le reste. Des écrivains éminents et peu suspects se sont prononcés, sur ce *cas de conscience*, de façon à rassurer les chefs du peuple qui croient encore en Dieu, et à désarmer une censure injuste, parce qu'elle serait exagérée [1]. Nous adressant à des catholiques, nous

1 Parisis, évêque d'Arras, *Cas de conscience;* 1847. — Du même, *Les Impossibilités.*

leur devons toute notre pensée. Donc, autres sont les devoirs des hommes d'État, autres les devoirs des écrivains catholiques. Les catholiques doivent se résigner avec tristesse aux lois de leur pays lorsqu'elles sont fausses : ils ne doivent pas les accepter. Ils seront sages en évitant de les attaquer sans à-propos et sans mesure. Mais pourquoi professeraient-ils de l'enthousiasme pour des institutions qui, en elles-mêmes, sont contraires à l'esprit du catholicisme ? La tolérance, après avoir été une conclusion du bon sens parce qu'elle est une nécessité pratique, dégénère quelquefois en tempérament et en programme. Nous avons déjà vu au chapitre précédent, d'après les extraits de leurs ouvrages, que les catholiques libéraux dépassent la ligne de la simple tolérance. Nous verrons plus loin leur goût décidé pour les situations anormales, et les attitudes, au moins étranges, qu'ils prennent dans certaines controverses contemporaines, où cependant il est facile de faire son devoir, parce que le devoir est tracé d'avance. Leur illusion est complète : ils plaident pour une société malade, et réclament pour elle un régime exceptionnel ; cependant ils veillent à son chevet avec tant d'amour, ils lui appliquent les toniques reconnus indispensables par l'art avec tant de complaisance, que probablement ils regretteraient de voir le *sujet* revenir à la santé, parce que leur traitement serait désormais inutile. Des disciples d'Esculape, qui vivent de leur profession, se sont exposés quelquefois à de pareils

soupçons, qui ne naissent, du reste, que chez des esprits mal faits.

Du reste les catholiques libéraux sont-ils bien sûrs d'avoir découvert ce point intermédiaire, jusqu'à ce jour poursuivi sans succès, où les extrêmes se rencontrent et se combinent? La tolérance a bon caractère, parce qu'elle n'a pas de cœur; elle juxtapose le catholicisme et le libéralisme, et elle les couvre tous les deux à la fois des plis de son pavillon multicolore. Cependant elle ne concilie pas leurs intérêts respectifs, car elle ne peut pas faire l'impossible [1]. Pour que cette conciliation s'opérât, il faudrait qu'en face du libéralisme le catholicisme conservât son intégrité *au dedans* et *au dehors;* or, c'est le contraire qui arrive. Dans l'hypothèse que nous étudions, le catholicisme ne perd rien de sa réalité *substantielle* et *interne :* sous ce rapport, il est à l'abri de toute altération; il est ce qu'il est, malgré le libéralisme envahissant. Mais le point de vue *externe* est toute la question; car les doctrines se disputent le monde, et nous n'écrivons que l'histoire de leurs influences. Or le catholicisme devenu libéral n'a plus le même rayonnement. Pour faire place à la liberté de l'erreur sa rivale, il doit contenir sa force. Aussi il la voit venir avec

1 Nous ne faisons qu'appliquer au cas particulier du catholicisme libéral la doctrine exposée plus haut sur l'incompatibilité de la vérité et de l'erreur. — Voir, IIe partie, ch. II, *de la Liberté;* ch. VIII, *de l'Équilibre de la vérité et de l'erreur.*

jalousie; il proteste, au moins par son silence, contre les droits qu'on lui accorde, et qu'il ne saurait reconnaître sans se donner un démenti formel et sans perdre aussitôt le prestige de sa divinité. Ainsi, l'antagonisme est fondamental. Le catholicisme amoindri se réserve, en attendant des jours meilleurs; il ne se réconcilie pas avec le libéralisme. Les catholiques libéraux croient avoir signé un traité de paix. Au fond, ils ont créé une situation fausse, et stipulé provisoirement l'abaissement de la vérité.

Maintenant étudions les origines du catholicisme libéral : elles ne sont pas aussi mystérieuses que les sources du Nil; cependant elles n'ont pas les dates précises ni les causes distinctes que l'histoire assigne à d'autres systèmes. Le catholicisme libéral est né insensiblement de divers petits courants : il n'a pas de père, parce qu'il en a plusieurs. Avant la révolution de 1830, on ne découvre pas même ses précurseurs; la grande littérature de la Restauration n'en porte pas trace. La Charte, pourtant libérale, de cette époque, n'avait pas jeté tous les principes à l'orage de l'opinion, puisqu'elle déclarait « la religion catholique religion d'État [1] ». Nous savons tous par cœur les œuvres de de Maistre. Ce vigoureux penseur, pétri de théologie, et qui taillait la société dans l'Évangile, n'a rien de moderne. Il ressemble plus à Moïse ou à

1 Charte de 1814.

Bossuet qu'à un libéral. C'est là son crime et sa gloire. Tout le monde n'est pas disposé à lui pardonner ses sublimes *paradoxes*. Du moins on ne peut pas nous le disputer. Il est acquis à la cause des papes; il a souscrit d'avance aux encycliques et au *Syllabus;* ce n'est pas lui qui aurait commenté habilement cette dernière pièce, s'il eût vécu de nos jours.

De Bonald appartient à la même race; lui aussi bâtit sur le fond chrétien. Moins brillant écrivain que de Maistre, apologiste peu agressif, et logicien inexorable sous des formes adoucies, il porte très-loin le don de l'analyse, et sa force se révèle dans un style tranquille. On sait la place que Dieu occupe dans ses pensées, et l'influence qu'il accorde à la religion en toutes choses. L'auteur des *Recherches philosophiques*, de la *Législation primitive*, de la *Théorie du pouvoir* n'explique rien sans Dieu, pas même le langage; tout a pour lui la même origine sainte. S'agit-il d'organiser la société civile, politique, domestique? La religion est la base essentielle sur laquelle il appuie leurs destinées; et on ne lui fera pas entendre qu'un seul intérêt humain puisse se passer d'elle. Le bon sens de Bonald est essentiellement biblique; il est baptisé aux sources de la révélation; il aime la tradition, parce qu'elle lui paraît solide; il ne caresse aucune utopie nouvelle. Il a regardé la révolution en face, en lui disant ses forfaits. Nous n'avons trouvé, en aucun endroit de ses ouvrages, rien qui ressemble, même de loin,

au catholicisme libéral. Cette doctrine ne découle pas de ses maximes ; elle serait une note fausse dans l'ensemble de ses conceptions. C'est notre avis, et nous laissons à de plus fins que nous le soin de la découvrir chez cet homme éminent.

Chateaubriand mérite d'être rangé parmi les écrivains catholiques. *Le Génie du Christianisme* est son titre immortel à notre admiration et à notre reconnaissance. Pour rédiger un pareil livre au commencement du XIXe siècle, quand la philosophie de Voltaire était à la mode et que les temples se rouvraient à peine, il fallait une conviction chrétienne très-ferme et un caractère de trempe supérieure. Chateaubriand eut l'une et l'autre. Il était catholique; mais il était libéral aussi. Malgré les orgies de la Convention, dont le souvenir n'était pas effacé, parce que les ruines qu'elle avait faites couvraient le sol de la patrie, les âmes généreuses crurent à un autre libéralisme épuré, et auquel le libéralisme terroriste devait servir de leçon et de frein. Chateaubriand se plaça à l'avant-garde des hommes de l'avenir, avec plus de bonne foi que de prudence. Mettant en tout un peu de l'imagination qui le servait si bien quand il était poëte, quoiqu'il y eût en lui l'étoffe d'un politique, par une étrange et rare association de facultés, il chanta la liberté comme il avait célébré *Attala.* Non content de l'aimer, il imposait son culte, et il chagrinait les ministres du roi qui ne partageaient pas ses illusions. Dans ses œuvres polémiques nous lisons, à la date du 27

juillet 1825, un plaidoyer en règle en faveur de la liberté de penser et d'écrire. Les institutions nouvelles de la France le remplissaient d'enthousiasme, et il conjurait le clergé de les accepter sans défiance, comme favorables à la religion. Voici ses paroles : « Que le clergé se montre ami de nos « institutions ; qu'il les embrasse pour les sancti- « fier, pour les rendre vénérables par l'ascendant « moral de son caractère. Alors il n'aura rien à « redouter de la liberté de la presse et trouvera « partout des disciples et des défenseurs. L'Évan- « gile est la charte (charte divine!) qui a émancipé « le genre humain. Ceux qui sont chargés de l'an- « noncer à la terre ne peuvent dire anathème aux « libertés publiques. Quand le clergé, dont les ver- « tus sont incontestables, aura fait pour la nouvelle « monarchie ce qu'il avait fait pour l'ancienne, les « publications impies viendront se perdre dans le « respect qu'il inspirera, même à ses ennemis, et « se briseront contre sa salutaire et pacifique puis- « sance [1]. » On sait si la prophétie du grand homme s'est vérifiée. Évidemment Chateaubriand fut un éclaireur. Il aspira avec volupté les brises de l'ère libérale, comme auparavant il avait aspiré les parfums du nouveau monde, dont il contemplait les rivages. S'il fut un ancêtre du catholicisme libéral,

1 Œuvres complètes, *Polémique*, t. XXIX, page 125, édit. Pourrat.

il ne s'en doutait pas; c'est ce qui nous décide à interroger d'autres morts et d'autres gloires.

Il faut trouver l'homme qui a réduit le catholicisme libéral en thèse; qui l'a posé, à l'encontre de la tradition, comme la voie à suivre pour assurer le règne du Christ dans la société moderne; qui lui a composé une armée et lui a fait un nom; qui enfin l'a inoculé aux jeunes générations. Nons croyons que cet homme est Lamennais. Le journal *l'Avenir* nous paraît être l'œuf du catholicisme libéral. Comme tous les maîtres, Lamennais a la première et la seconde manière; mais, hélas! celle-ci ne vaut pas celle-là. Sous la Restauration, Lamennais est déjà un apologiste de grande valeur : il se mêle aux controverses du temps et se place vite en bon rang. Mais s'il n'écrit pas comme tout le monde, parce qu'il est un esprit supérieur, en théologie il pense comme tous les chrétiens, ce qui ne gâte pas son génie. Il eut le mérite de se séparer des préjugés dont était imbu le clergé de France; sur cette vieille terre gallicane qui adorait Bossuet et lisait tonjours Fleury, il arbora le drapeau de l'ultramontanisme, et résista à la théologie d'État jusque sur le banc de la police correctionnelle : il ouvrit dès lors une ère nouvelle dont nous contemplons le plein épanouissement [1].

1 Lamennais, *Mélanges religieux et politiques. — Promesse d'enseigner les quatre articles, exigée par le ministre de l'intérieur* (1818).

Chose étrange! ce vaillant athlète de la papauté devait oublier plus tard des débuts si magnifiques, et donner un démenti à la foi de sa jeunesse, en s'insurgeant contre l'infaillible autorité du Vatican. Ce n'est pas sans une secrète terreur qu'on compare le Lamennais de la Restauration au Lamennais du gouvernement de Juillet; celui qui a écrit les *Réflexions sur l'état de l'Église de France,* les *Mélanges religieux et philosophiques,* la *Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil,* à celui qui devait, plus tard, aboutir aux *Paroles d'un Croyant,* aux *Affaires de Rome*, et à *l'Esquisse d'une Philosophie.* L'un fut un prêtre, et l'autre un tribun; l'un eut pour amis de Bonald, de Maistre, auxquels il adressait des lettres qui n'ont pas péri [1], l'autre mit sa main dans la main d'incrédules notoires et d'agitateurs incorrigibles. La chute de cet homme est vertigineuse : la révolution de 1830 emporta sa tête avec le trône et l'autel, qu'il avait défendu avec tant de sûreté de doctrine et une éloquence incomparable. Entre les deux phases qui partagent cette existence, il y a le journal *l'Avenir.* Son histoire est connue; il vécut peu, parce qu'il se sépara de la source de vie; il tomba dans l'oubli, tandis que le maître s'acheminait vers une triste célébrité. Les disciples ne suivirent pas ce mouvement. Le groupe de *l'Avenir* conserva sa foi orthodoxe; mais il garda aussi, sans le sentir,

1 J. de Maistre, *Lettres et opuscules inédits.* A. Vaton, 1853.

une empreinte du patriarche; cette empreinte c'est le catholicisme libéral [1].

Le catholicisme libéral, dont nous venons d'in-

1 « *L'Avenir* avait pour tâche hautement avouée de réclamer la pleine et entière liberté d'action de l'Église, revendiquée *non plus comme une faveur ou privilége, mais en vertu du droit commun et des tendances de l'esprit moderne.* A l'appui de cette revendication énergique, *l'Avenir* professait avec non moins de franchise *l'adhésion aux principes généraux en vigueur dans la société française*, tels qu'ils avaient été sanctionnés par le concordat de 1801 et le régime représentatif inauguré avec le retour de la maison de Bourbon...

« S'efforcer de délivrer le clergé des liens, des engagements devenus si onéreux, et qui, deux fois en si peu de temps, avaient failli devenir si funestes; essayer d'affranchir à jamais le clergé de la tentation ou de la crainte de tomber dans les bras de la fortune ou du hasard; lui présenter *comme unique voie de salut, pour lui-même et pour les âmes, le devoir exclusif de sa mission évangélique :* tel fut le programme unanimement adopté par tous les collaborateurs de *l'Avenir.* Ce rapide moment *fut et demeurera l'un des plus féconds de notre siècle...*

« L'opiniâtreté (de M. de Lamennais) interdisait à Grégoire XVI une plus longue hésitation. Il dut chercher ce qui avait paru excessif dans *l'Avenir,* le résumer et le signaler par l'encyclique du 15 août 1832. *Il le fit à regret, et avec une mesure telle dans les termes,* que peu d'années plus tard, sous le pontificat de Grégoire XVI lui-même, durant les longs combats de l'épiscopat français, de M. de Montalembert, du P. Lacordaire, pour la liberté de l'enseignement, *beaucoup d'évêques reprirent les principes généraux de* l'Avenir, *tempérés par l'expérience et par une intelligence plus nette des questions.* » (De Falloux, *Madame Swetchine*, t. I, pages 342, 343, 348.)

Il y a là l'empreinte du patriarche.

diquer les essais, a des causes éloignées et des causes prochaines. Parmi les causes éloignées, il faut ranger le libéralisme en général, dont le catholicisme libéral n'est qu'une forme adoucie. Nous sommes remonté à l'origine vraie du libéralisme, en exposant, au double point de vue théorique et historique, la doctrine de la souveraineté du peuple. Nous avons étudié cette dernière erreur dans toutes ses métamorphoses : d'abord théologique, elle ne tarda pas à devenir philosophique, en attendant d'être politique. La logique la poussait à aller jusqu'au bout [1]. Le libéralisme a fait les mêmes étapes, et l'Église n'a pas gardé le silence devant les écarts de l'Europe égarée dans ses rêves d'orgueil. Nous avons produit sommairement ses arrêts, qui suivent le libéralisme dans tous ses détours [2]; nous les invoquerons encore avant d'achever l'œuvre que nous avons entreprise.

Les catholiques étaient donc avertis du péril. Les ruines, amoncelées autour d'eux, devaient leur être une leçon suffisante; cependant ils se sont laissé gagner par la contagion. Les motifs de cette connivence valent la peine d'être analysés. Nous les trouverons dans ce que nous avons appelé les causes prochaines du catholicisme libéral. Sans prétendre les énumérer toutes, nous indiquerons la principale. Nous croyons la trouver dans l'an-

1 Ire partie, chap. x, xi.

2 IIe partie, chap. vi.

tagonisme radical de la société moderne avec le catholicisme. Jusqu'à 1789, la société était catholique. L'Église et l'État étaient fondus dans une unité dont les avantages l'emportaient de beaucoup sur les inconvénients. L'union fait la force. L'ancienne société française, bâtie, du reste, sur un plan traditionnel et adopté par tous les peuples de l'univers, était inébranlable, parce que chez elle l'âme et le corps, l'Église et l'État, se communiquaient mutuellement leurs influences. Voilà pourquoi elle a duré si longtemps, avec tant de grandeur, et un bonheur relatif qui semble nous avoir échappé pour toujours. Aujourd'hui l'unité sociale est brisée. L'État a répudié l'Église; l'Église, fidèle à la loi de l'union parce qu'elle est le principe de la vie, se résigne à peine à sa nouvelle destinée. Elle regrette moins les secours qu'autrefois l'État lui accordait, que les services qu'elle-même pouvait rendre à la chose publique par l'action qu'elle exerçait autour d'elle. Dans ce divorce contre nature, il y a souffrance pour les deux moitiés de l'être social.

Or la société moderne n'est pas seulement isolée, ou à peu près, du catholicisme; elle lui est hostile. Ici l'on comprend que nous parlons plus des principes admis, des tendances générales et des institutions de la société moderne, que des individus qui la composent. Chacun connaît des hommes qui vont à la messe, qui peut-être se confessent, et qui, dans les conseils de l'État, appuyés sur les

lois existantes et sur les préjugés répandus, votent contre les intérêts catholiques. La société moderne, considérée en tant que société, protége à peine ces intérêts; elle les combat de temps en temps; à tout le moins, elle leur refuse les droits spéciaux qui n'appartiennent qu'à la vérité. Cet athéisme légal devait pousser la société sur des pentes funestes; en mesurant le chemin parcouru depuis quatre-vingts ans, on peut juger de la réalité du fait [1].

Cette situation n'est pas sans précédents dans l'histoire; elle existe encore aujourd'hui dans les pays infidèles où l'Église, traitée en étrangère et souvent en ennemie, puise dans sa force intime, dans l'éloquence de ses apôtres et dans le sang de ses martyrs, le moyen de préparer les voies à Jésus-Christ. Il y a pourtant une différence. Les nations autrefois catholiques, auxquelles l'Église s'adresse, ont apostasié : leur amour s'est changé en haine, et la destinée incertaine qu'elles font à cette vieille institutrice de l'Europe remplit pour elle d'amertume le souvenir de son ancienne splendeur. Mais des deux côtés il y a cette parité, que les sociétés civilisées, comme les sociétés barbares, sont à conquérir à l'Évangile. C'est, croyons-nous, cette situation qui a fait germer dans certains cœurs le catholicisme libéral. Les hommes de *l'Avenir* disaient : La société moderne ne veut pas aller à l'Église; que l'Église aille à la société moderne;

1 IIe partie, chap. x, *Effets du libéralisme.*

si elle ne peut pas, de nouveau, pénétrer dans les institutions à jamais *séparées*, du moins elle sauvera les personnes : après tout, les gouvernements ne vont ni au ciel ni en enfer; dans l'éternité, il n'y a que des individus. »

Nous obéirons à notre conscience, en déclarant très-haut ce que nous pensons. Eh bien! ce fut là un dessein généreux et une espérance pieuse qui honorent ceux qui les conçurent, alors même que les événements ne devaient pas leur donner raison. Pour envisager ainsi une époque, il fallait aimer Dieu, l'Église et les âmes. A l'exception du chef de l'école, que le monde a jugé, tous les diciples ont démontré, par la beauté de leur vie, par la persévérance de leurs efforts, par les résultats de leur zèle, qu'ils furent sincères en apportant à la lutte les éléments d'une stratégie nouvelle.

Mais alors, pourquoi le catholicisme libéral fut-il suspect en naissant? N'en soyons pas surpris : les bonnes intentions suffisent pour constituer la dignité des caractères; elles ne suffisent pas pour faire la vérité des opinions ou des attitudes. On a vu se produire des erreurs *honorables*, qui n'en étaient pas moins des erreurs. Le catholicisme libéral est une conception humaine, arrêtée d'abord, non pas contre l'autorité de l'Église, mais en dehors de cette autorité. On conviendra, sans entrer dans l'examen de la thèse, qu'il y avait un peu de témérité de décider de la valeur d'une méthode nouvelle par les seules lumières de la raison personnelle. Le

coup d'œil d'ensemble, l'appréciation d'une époque, le choix des moyens à employer pour en tirer tout le parti possible, cela ne regarde pas les particuliers dans le catholicisme.

Quand *les pèlerins de la liberté* soumirent leurs vues à Rome, ils ne furent pas encouragés; on devine aisément quelques-uns des motifs de ce froid accueil. Le catholicisme libéral, même en restant dans les limites d'une simple méthode, avait le tort de faire trop bon marché des principes. On peut répondre qu'il ne les sacrifiait pas. Il y a ici une équivoque dont nous avons déjà parlé, et que nous achèverons de dissiper plus loin. Ce qui est hors de cause, c'est que le catholicisme libéral se hâtait trop de se placer sur ce terrain périlleux. Il fallait attendre.

Le catholicisme libéral, tel qu'il fut formulé, et il n'a pas varié depuis, eut encore contre lui d'être une trop grande généralisation d'une nécessité locale. Tandis que la France, toujours à l'avant-garde du bien comme du mal, était en proie à la fièvre libérale, et que ses institutions politiques et civiles se séparaient brusquement du catholicisme, les autres nations de l'Europe n'étaient pas si avancées. En Autriche, l'ancien régime existait encore, appuyé sur la piété des empereurs et sur l'adhésion des majorités. En Espagne, la constitution était presque aussi religieuse qu'au temps de Ferdinand V ou de Philippe II. L'Italie, partagée en plusieurs petits États, était gouvernée par des

princes sages et soumise à des statuts qui n'avaient pas rompu avec l'Église. A Rome, la papauté exerçait son pouvoir temporel, encore solidement assis, malgré les révoltes de quelques provinces travaillées par l'impiété cosmopolite. Les rois de Sardaigne étaient alors dignes de leur sang, et préféraient écouter la voix de leurs ancêtres qu'obéir aux ordres des loges maçonniques. Au milieu de cette Europe, menacée sans doute, mais encore intacte, il y avait un péril réel à proclamer très-haut les maximes du catholicisme libéral. C'était préparer des contre-coups terribles aux peuples qui vivaient dans une paix relative autour de nos frontières. Rome jugeait ainsi. Du sommet du Vatican on embrasse des horizons plus larges que du fond d'un cabinet à Paris. On dira peut-être que dans l'Europe moderne un peuple ne peut pas s'isoler d'un autre, et que, tôt ou tard, les idées nouvelles mises en circulation deviennent irrésistibles et finissent par prévaloir. Ceci est incontestable. Mais voici qui ne l'est pas moins : quand un malheur est certain, on doit en retarder le plus possible la date, et ne pas aider le temps, qui va toujours assez vite, et se charge de tout terminer. Prétendre qu'il faut prévenir les chocs pour les amoindrir n'est pas une excuse suffisante ; la crainte d'être détroussé ne fait jamais courir au-devant du brigand pour lui livrer la bourse.

Du reste, nous nous proposons d'exposer, dans les chapitres suivants, les principaux arguments

métaphysiques ou pratiques que les catholiques libéraux font valoir en faveur de leur système. Ainsi, nous le ferons mieux connaître qu'en cherchant une formule difficile à rencontrer, parce qu'elle est toujours vague et incomplète. Nous essaierons de répondre à nos adversaires dans la mesure de nos forces [1].

1 Nous prenons pour base de cette étude les quatre propositions du *Syllabus* qui se rapportent au catholicisme libéral, à savoir : les LXXVIIe, LXXVIIIe, LXXIXe, LXXXe. Les chapitres qui vont suivre ne seront que le développement, direct ou indirect, de ces propositions.

CHAPITRE III

SI TOUTE LIBERTÉ EST BONNE PARCE QUE DIEU A CRÉÉ LA LIBERTÉ

C'est une règle de logique qu'il faut employer, dans une controverse, l'argument admis par le contradicteur. Puisque nous nous adressons à des catholiques, nous userons largement, avec eux, des maximes de la foi.

Rien de plus spécieux que le raisonnement suivant : La société peut faire ce que Dieu a fait ; or Dieu a accordé à l'homme la liberté ; donc la société peut la lui octroyer [1]. Nous ne voyons là qu'une confusion de mots. On veut que la société prenne Dieu pour modèle. Le conseil est bon, mais alors il faut le suivre jusqu'au bout. Seulement ceux qui nous

1 Voici la preuve que les catholiques libéraux voudraient justifier le libéralisme par la liberté morale que Dieu accorde à l'homme :

« Supprimer tout contradicteur, même décent, c'est suppri-

le donnent ne nous donnent pas l'exemple. Dieu, qui a créé l'homme, a institué directement certaines sociétés ; aucune n'est conçue sur le plan des catholiques libéraux. Ainsi, Dieu est l'auteur de la famille : il l'établit sur la base de l'amour. Dieu était le roi du peuple juif : il le soumet au régime de la loi sans aucune compensation ; il est vrai que la loi était juste parce qu'elle était inspirée, mais elle ne faisait pas la part du mal par des concessions immorales. Enfin, Dieu a fondé son Église : elle repose sur le principe d'autorité ; ici, moins qu'ailleurs, on trouverait la plus légère trace de libéra-

mer le combat; supprimer le combat, c'est supprimer la victoire. »

A l'appui de sa thèse, l'auteur cité invoque l'autorité de saint Thomas :

« Le gouvernement humain, dit l'Ange de l'école, ayant sa source dans le gouvernement divin, doit s'efforcer de l'imiter. Or Dieu est tout-puissant et souverainement bon, et néanmoins il laisse subsister certains maux qu'il pourrait empêcher. Il les permet, soit pour ne pas ravir à l'homme des biens plus considérables, soit pour prévenir des maux plus graves. » (2ª 2ª, q. x, art. 11.) — Pierre Pradié, *Le Monde nouveau,* chap. VII, pages 92, 93.

« Si Dieu voulait rendre tout abus impossible, il serait forcé d'enlever à l'homme le principe même de sa dignité et de sa grandeur, sa liberté. » (Mgr Ketteler, évêque de Mayence, *Liberté — Autorité — Église.* Paris, 1862, page 130.)

« Toutes les opérations légitimes et libérales de la société moderne impliquent le développement énergique de l'effort et de la responsabilité, c'est-à-dire *des deux notions fondamentales de la vie chrétienne.* » (Montalembert, *Discours de Malines,* 1863.)

lisme. Voilà les œuvres sociales de Dieu. Que les hommes d'État aillent à son école, ils y deviendront sages et habiles, en apprenant à quelles conditions on peut gouverner les peuples et développer leur prospérité. Cependant nous ne prétendons pas imposer les constitutions de droit divin à toutes les sociétés humaines. Mais, puisqu'on a nommé Dieu, et qu'on prétend en faire le père du libéralisme, nous avons voulu fournir à nos contradicteurs des échantillons de sa politique.

Abordons de plus près l'objection des catholiques libéraux. Ils disent : Dieu a accordé la liberté à l'homme ; la société peut en faire autant. Dans la seconde partie de cet ouvrage, nous avons travaillé, avec l'aide des maîtres de la science, à élucider tous les sens du mot *liberté* : ici nous n'avons qu'à tirer les conclusions de nos prémisses. Quand on compare la liberté, telle que Dieu l'a accordée à l'homme, avec la liberté des chartes modernes, on ne paraît pas se douter des différences qui les distinguent ; cependant elles sont nombreuses.

Les manichéens n'existent plus, au moins en Europe ; par conséquent, nous ne prouverons pas que Dieu n'est pas l'auteur du mal. Le mot de la Sagesse : *Dieu n'a pas fait la mort* [1], doit s'entendre de tout mal. Dieu, qui est le bien essentiel, communique cet attribut à ses œuvres, et quand il les con-

1 Sap. I, 13.

temple, il a le droit de s'écrier : *Tout est bien* [1]. La liberté est au nombre de ses dons, et sans doute elle représente l'un des plus beaux qu'il ait faits à l'humanité. Mais quelle est cette liberté? C'est d'abord la liberté dont il jouit lui-même, celle qui constitue sa souveraineté en assurant son indépendance, la liberté de faire ou de ne pas faire, qu'on appelle *liberté d'élection* ou *de contradiction.* Tout homme apporte en naissant cette liberté avec lui; ainsi, de même que Dieu crée ou ne crée pas, l'homme se repose ou marche, quand aucun devoir ne lui prescrit de se reposer ou de marcher.

Or il existe une autre liberté que Dieu ne possède pas, parce qu'il est parfait, et qu'il a donnée à l'homme, destiné seulement à devenir parfait : c'est la liberté de se déterminer entre le bien et le mal, à ses risques et périls, avec une indépendance absolue, et sans qu'aucune force puisse l'empêcher de suivre ses préférences; c'est la liberté morale, qui porte encore le nom de liberté de *contrariété*, parce qu'elle s'exerce entre des extrêmes. Savoir si la société, en accordant à l'homme une *certaine* liberté politique, marche sur la trace de Dieu, c'est toute la question. Pour dissiper l'honorable illusion des catholiques libéraux, nous leur soumettons les considérations qui suivent.

Quand Dieu accorda à l'homme la liberté de choisir entre le bien et le mal, il lui accorda *la pure*

2 Gen. I, 10.

faculté d'aller vers *le feu ou vers l'eau* [1], d'après le langage du texte sacré. Or, cette faculté de tomber à droite ou à gauche, selon le parti que prendra la volonté après mûre délibération; cette faculté, disons-nous, est un don rangé, par les philosophes et les théologiens, parmi les choses *indifférentes*, pouvant servir à une double fin, et tirant leur caractère particulier de l'usage auquel elles sont appliquées. Ainsi, la liberté morale n'est pas intrinsèquement mauvaise, seulement elle peut le devenir; ici la responsabilité demeure pour l'homme qui abuse de la bonté de Dieu. Devant tant de justice, le doute n'est pas possible, et toute la sophistique des méchants, trop intéressés en cause pour être crus, ne nous empêche pas de bénir le Dieu qui, en nous créant à son image, nous a mis *dans la main de notre conseil* [2], nous rendant ainsi les arbitres de notre félicité ou les artisans de notre ruine.

Si maintenant nous analysons la liberté que la société moderne inscrit en tête de ses chartes, nous verrons qu'elle ne ressemble en rien à celle que Dieu a donnée à l'homme. En effet, cette liberté ne consiste pas, pour le citoyen, dans la *pure faculté* de se déterminer entre le bien et le mal, en demeurant responsable des suites; cette liberté est le *droit* de faire impunément, voire avec la protection des lois, ce qui est mal, ce qui est contraire

1 Eccli. xv, 17.
2 *Ibid.*, xv, 14.

à la raison, à la religion, à la tradition et aux intérêts bien entendus de chacun et de tous; c'est le *droit* de l'athéisme, du blasphème, de la profanation du dimanche ; c'est le *droit* de penser l'absurde, de dire le faux, de troubler les intelligences, de corrompre l'innocence, d'abaisser les mœurs, de miner sourdement l'édifice national. Évidemment on ne trouve pas ici cette *indifférence*, qui est le trait distinctif de la liberté morale. A sa place il y a un mal positif, intrinsèque, qui tend *directement* à produire le mal, et d'où le bien ne saurait découler qu'*accidentellement*, grâce à des circonstances qui ne recommandent pas la cause première, en la préservant un moment de ses propres périls. Nous savons tout ce qu'on peut dire en faveur de la liberté dont jouit la société moderne ; mais c'est là une autre question. Puisque nous avons affaire à des catholiques, nous leur enlevons le bénéfice d'un rapprochement entre Dieu et la société moderne. Les deux libertés qu'on compare ne se touchent par aucun point.

Nous trouvons d'autres différences entre les deux termes du problème. C'est la fin qui donne à l'acte son caractère et décide de sa valeur. Or, quand Dieu créa l'homme, il avait un dessein magnifique, que nous avons fait suffisamment connaître en parlant de la liberté du mal [1] ; ce dessein n'est autre que la grandeur morale de l'homme. La

1 IIe partie, chap. III, *de la Liberté du mal.*

société civile peut-elle se proposer le même but? La mission de la société civile est incomprise de plusieurs : les uns la dispensent trop aisément de ses devoirs, tandis que d'autres sont portés à exagérer ses obligations. Or, qu'il s'agisse de la société ou d'un particulier, il faut considérer la fin qu'ils doivent poursuivre, et se souvenir que, pour tout le monde, le possible est la limite naturelle du devoir. La société est instituée pour veiller principalement sur les intérêts généraux : elle est tenue de réaliser un certain équilibre des forces individuelles qui s'appelle l'ordre, et dont la paix est le fruit. Parmi ces intérêts, les intérêts temporels la regardent directement. Quoi qu'on en dise, les intérêts moraux sont à sa charge dans une bonne mesure, parce qu'ils sont inséparables des autres, et qu'ils prospèrent ou qu'ils souffrent ensemble. S'il fallait admettre que sa mission ne lui impose qu'indirectement de s'en occuper, cette nuance laisserait notre proposition intacte. Cependant la société a quelque chose à faire pour l'individu : elle lui doit appui et protection, en retour de la portion de liberté qu'il a aliénée pour mieux s'assurer celle qui lui reste. Cette protection s'étend, de droit naturel, à sa vie, à sa réputation, à sa propriété, à ses vertus, et jusqu'à son âme, qui en est comme le vase d'honneur.

Mais on n'a jamais enseigné que la société soit obligée de procurer directement la perfection morale de l'individu. Elle n'est pas dans les conditions

voulues pour remplir ce ministère. La perfection morale, c'est le mérite. Le mérite est un fait mystique ou interne, qui a le cœur de l'homme pour théâtre, sa volonté pour agent, sa conscience pour témoin, et Dieu pour couronne. Donc, le mérite ne relève en aucune façon de la société, ni dans ses causes, ni dans ses joies profondes, ni dans ses sublimes espérances. L'Église, qui est une société spirituelle, l'organe officiel placé par Dieu à la frontière des âmes pour leur communiquer la vie morale, pour la faire fleurir chez elles, afin de les préparer aux miracles de la sainteté et aux fêtes de l'éternité; l'Église a qualité pour s'occuper de leur perfection; encore même s'arêtera-t-elle à une certaine ligne. Quand elle a saisi toute l'extériorité des âmes, qu'elle les a enveloppées de ses influences pour les couvrir contre le mal et les pousser vers l'idéal chrétien, elle laisse à Dieu le soin de faire le reste, et de juger les mystères de la personnalité qu'elle ne sonde pas : *Ecclesia non judicat de internis.* Combien plus la société civile doit-elle respecter ce sanctuaire, elle qui existe pour une tout autre fin! Si elle ne peut pas connaître de la perfection morale de l'individu, elle n'est pas obligée de la procurer directement : néanmoins elle n'est pas dispensée de la favoriser; c'est là précisément son rôle. Quand donc la société, s'inspirant des principes d'un bon gouvernement, veille sur les doctrines, sur la littérature, sur le théâtre, sur les journaux, sur l'art, sur les convenances géné-

rales de la vie publique; qu'elle écarte les scandales, qu'elle prévient ou qu'elle châtie les essais de démoralisation, qui ne sont que trop fréquents sur la terre; quand elle assure l'honneur des foyers; quand elle entoure de sa vigilance l'école, où l'enseignement et les exemples des maîtres préparent l'avenir du pays : par tous ces moyens, qui sont de sa compétence, elle contribue à la perfection morale de ses membres. Ici son action est réelle et décisive en tout sens ; cependant, si elle bénéficie des effets généraux obtenus, elle se désintéresse du progrès des individus.

Si la société voulait se proposer ce progrès, aurait-elle ce qu'il faut pour y réussir? Elle ne dispose que d'une seule des causes qui concourent à sa formation : c'est l'épreuve. En accordant la liberté du mal comme Dieu, elle pose cette cause. Mais remarquons la différence : quand Dieu donne à l'homme la liberté de choisir entre le bien et le mal. il accompagne ce présent redoutable d'un autre qui en est le correctif et qui l'empêche de tourner au malheur de l'homme, si l'homme sait en user : dans le plan divin on trouve une admirable pondération. Quand, au contraire, la société octroie la liberté du mal, elle ne la fait suivre d'aucun secours capable de retenir l'homme sur les pentes glissantes où elle le place. Ce secours n'est pas externe; car la loi, le seul frein que la société puisse mettre à la fougue des passions, la loi s'efface et laisse passer la liberté. Ce secours n'est pas interne; car la société

n'est pas une prêtresse qui ouvre le ciel : elle ne tient pas dans ses mains les éléments sacramentels, d'où découle cette force cachée et surnaturelle qui s'appelle la grâce, et qui est la séve du christianisme. Elle livre l'homme sans défense à l'action fatale du libéralisme, ce fléau déchaîné dont rien n'arrête la marche. Après cela, nous ne serons pas surpris de ce qui arrive. Avec la liberté et la grâce, Dieu fait des réprouvés : ce n'est pas sa faute. En même temps il suscite des âmes sublimes, qui portent en triomphe, à travers les dissolutions des siècles, la bannière de la vertu, attestant par leur victoire la sagesse de Celui qui fortifia leur faiblesse aux prises avec l'épreuve. Ceci satisfait l'esprit et le cœur. Lorsque la société donne à ses membres la liberté du mal, elle ne peut logiquement que semer leur route de périls, dans lesquels ils tombent en majorité. Ceux qui échappent ne doivent pas leur salut au principe du libéralisme, qui ne contient aucune efficacité moralisatrice, mais à des causes extrinsèques, telles que le bon sens, un tempérament heureux, une éducation soignée, des traditions d'honneur, qui suppléent le secours de la loi. Donc, la société ne saurait imiter Dieu et accorder comme lui la liberté du mal. Elle ne poursuit pas directement le même but. Elle n'a pas, d'ailleurs, les moyens de l'atteindre.

Poussons à bout le parallélisme. La liberté morale est la condition du mérite pour l'homme voyageur. Quand il fait de cette liberté l'usage que Dieu

veut, et qu'il attend de lui sans l'y contraindre, il est sûr de recevoir son salaire au bout de sa carrière. Le Dieu qu'il sert est magnifique dans ses récompenses comme dans ses dons : il ne trompe pas l'attente de sa foi. A la vérité, l'homme n'a pas la certitude d'obtenir sur la terre le prix de ses vertus ; c'est pourquoi son effort contient un désintéressement qui en achève la beauté. Sa destinée est souvent au rebours de ses sacrifices. On voit passer le juste malheureux, les yeux remplis de larmes, sans asile, sans pain, et semblable à un coupable qui expie quelque crime inconnu. Il est un spectacle qui commande l'attention. Incompris des multitudes, qui ne soupçonnent pas la grandeur de cette victime, il en étonne d'autres, meilleurs juges de son silence résigné ; et il devient, avec sa douleur, une majesté qui n'est pas d'ici-bas. Il attendrit les cœurs sensibles ; il désarme ses ennemis ; il fend les rochers. Tandis que l'orage de l'opinion divisée gronde sur sa tête, il goûte au dedans de lui-même une paix ineffable, et, l'œil attaché au ciel, il attend de l'avenir la couronne que la vie présente lui refuse. Ainsi, l'homme s'ébauche dans le temps ; il s'achève dans l'éternité. Les deux moitiés de son existence plongent dans deux mondes qui se complètent, parce qu'ils ne se ressemblent pas. En définitive, la liberté morale a toujours une terminaison logique : le mérite mène à la gloire ; le démérite n'échappe pas au châtiment. Le résultat, inégal comme les œuvres,

est sublime de justice : il est digne de Dieu et de l'homme.

Lorsqu'il s'agit de la liberté du mal en politique, tout change. D'abord, la distinction du mérite et du démérite ne se conçoit pas ici, au moins au for extérieur. Cette distinction, en effet, correspond à celle du bien et du mal, dont elle est la conséquence. Mais, sous le régime de la liberté du mal en politique, il n'y a ni bien ni mal : car le bien est ce qui est conforme à la loi; le mal est ce qui est contraire à cette même loi. Or, dans l'hypothèse où nous nous plaçons, la loi n'ordonne pas, elle ne défend pas : elle permet de faire ou de ne pas faire, sans prononcer sur la valeur intrinsèque des actes qu'elle déclare légaux, c'est-à-dire autorisés, alors même que la conscience les réprouve. De cette sorte, l'impunité la plus absolue est assurée à tous les citoyens : au besoin, la force publique est à leur disposition. A ce point de vue, ce régime amène une effroyable promiscuité des actes humains, qui devient un des plus grands dangers auxquels les âmes soient exposées. Sans doute, le danger augmente le mérite : il est beau de résister aux séductions qui entraînent les masses, et, tandis que le torrent de la mode couvre nos pieds de son écume sensuelle, de rester debout, en gardant notre honneur. Mais le mérite de cette attitude n'est réel que devant Dieu : la société ne le reconnaît pas; elle n'est donc pas tenue de le récompenser. Nous en disons autant pour le démérite. La responsabilité qui résulte de l'abus de

la liberté reste pour l'individu; celui-ci est justiciable de son Créateur, qui l'a soumis à la loi morale, et qui lui a donné les moyens de l'accomplir : il n'a pas à rendre compte à la société, qui ne saurait punir ce qu'elle ne défend pas. Donc, de ce chef, la société ne distribue pas des lauriers; elle ne décerne pas des supplices.

Ce n'est pas tout : en temps de libéralisme, on assiste aux plus étranges renversements des choses. La liberté du mal devient un instrument de succès. Ceux que les principes de la morale ne gênent pas, parce qu'ils ont rejeté ce bagage incommode, demandent sans pudeur à cette liberté des avantages qu'ils savent ne pouvoir pas acquérir avec la vertu. En conséquence, ils disent très-haut qu'ils sont de leur siècle. Ils flattent certaines tendances; ils vantent des folies monstrueuses, et ils arrivent. On les voit occuper les positions les plus élevées; ils prélèvent au budget les plus gros traitements; ils président aux destinées de la patrie. C'est le châtiment de leurs péchés. A côté de ces vainqueurs cyniques, les honnêtes gens restent dans l'ombre; ils sont peu goûtés, quand ils ne sont pas soupçonnés. Écartés des emplois malgré leur intégrité; taxés d'incapacité, quoiqu'ils soient souvent très-éclairés; traités de réactionnaires, parce qu'ils sont fidèles aux bons principes et qu'ils ne donnent pas, tête baissée, dans des nouveautés dont la témérité est le moindre défaut, ils servent de piédestal aux insolents; ils payent l'impôt que d'autres dévorent;

ils font des corvées que d'autres esquivent : voilà quelques-unes des récompenses que la société accorde à leurs vertus civiques.

Ainsi le libéralisme, qui se pique de générosité et tient ses bras ouverts devant tous les partis, ne tarde pas à dégénérer en particularisme. C'est un résultat imprévu, et qu'on pouvait prévoir, car il est inévitable. Où est donc, sous ce régime tant vanté, la justice sociale? Il y a un Olympe social, il est pour les méchants; il y a un enfer social, il est réservé pour les bons. Après cela, qui osera rapprocher du gouvernement divin le gouvernement d'un pays libéral, et conclure de la liberté morale à la liberté du mal en politique? L'inégalité des destinées que la liberté morale fait aux hommes, sur la terre, est corrigée dans une patrie meilleure. L'inégalité que la liberté du mal, en politique, leur impose, est sans consolation, parce qu'elle est sans espérance. Le bon citoyen, fidèle aux lois, aimant son pays plus que lui-même, opprimé pendant sa vie, n'a rien à attendre plus tard. Il s'en va tout seul dans la région silencieuse d'où l'on ne revient plus; son pays ne le suit pas, car il meurt à son tour, et il meurt tout entier. Des patries ingrates ont quelquefois reconnu leurs erreurs; elles se sont penchées sur le tombeau d'un enfant sublime, dont le génie fut méconnu et les services mal payés; elles ont versé des larmes et répandu des fleurs sur sa mémoire; elles ont essayé de la réhabiliter. Ces réhabilitations tardives honorent

sans doute ceux qui les accordent avec sincérité ; elles ne vengent pas celui à qui elles s'adressent. Il est absent. Désormais il ne peut plus goûter les douceurs du triomphe, après les amertumes de la persécution : il y a des injustices irréparables.

A mesure qu'on creuse les termes de la question, l'écart augmente entre Dieu et l'homme, entre la liberté morale et *une certaine* liberté politique. Cette troisième et dernière différence, en s'ajoutant à celles développées plus haut, met le comble à la démonstration.

Il faut donc reconnaître que les comparaisons sont dangereuses, et qu'elles servent autant à obscurcir les questions qu'à les élucider. Tout dépend de la façon dont on les établit ; mais il est sage de ne pas se payer de mots. Des formules que tout le monde répète, et que personne n'analyse, sont, pendant des années, le véhicule des erreurs les plus graves. Nous ne doutons pas de la bonne foi des catholiques libéraux sur le sujet qui nous occupe : nous doutons un peu de leur réflexion. Ils nous pardonneront ce jugement, qui n'est pas téméraire.

CHAPITRE IV

SI LE CATHOLICISME DOIT ÊTRE DE SON PAYS ET DE SON TEMPS

Voici un autre axiome des catholiques libéraux qui mérite examen; mais auparavant il faut en déterminer le sens vrai. Les libres penseurs ont une théorie du progrès qui leur est chère, et qu'ils appliquent à tout, même au catholicisme. Ils ne voient pas en lui un fait divin, mais un fait comme un autre, régi par les lois générales. En conséquence, ils le somment de changer avec les siècles et les milieux. Ils parlent sans cesse de la religion de l'avenir, religion toute nouvelle, en harmonie avec les aspirations, nouvelles aussi, d'une humanité transformée. Sur les lèvres des politiques, ce langage signifie que la religion sera libérale, séparée de l'État, sans budget, en attendant d'être sans voix. Selon quelques savants de l'Institut, cela veut

dire que la religion sera sans dogmes et réduite à l'état de simple morale indépendante, pour se confondre avec la conscience individuelle, incapable elle-même de distinguer le bien et le mal, si elle n'a pas un symbole. On sait comment les éclectiques Cousin, Jouffroy et Damiron entendaient le catholicisme progressif. Avec le temps il allait devenir rationnel; c'est-à-dire que, des formules mystiques de la foi, la science devait extraire des formules de sens commun enveloppées dans le voile de l'imagination des peuples primitifs. Ainsi la civilisation remplacerait la religion, et la philosophie le sacerdoce [1].

Nous ne faisons pas aux catholiques libéraux l'injure de penser qu'ils partagent ces doctrines impies. Mais de nos jours on précise si peu les idées, qu'au risque de passer pour un scolastique il faut employer, à forte dose, la méthode des distinctions. Donc, les catholiques libéraux respectent l'organisme catholique, qui est pour eux l'œuvre d'en haut; ils demandent seulement que cette es-

1 Cousin, *Histoire de la philosophie.*

Divina revelatio est imperfecta, et idcirco subjecta continuo et indefinito progressui qui humanæ rationis progressioni respondeat.

« La révélation divine est imparfaite, et par conséquent sujette à un progrès continuel et indéfini, qui réponde au développement de la raison humaine. (*Syllabus*, Prop. v. — Encycl. *Qui pluribus*, 9 nov. 1846.)

Cette proposition est condamnée.

sence s'accommode le plus possible aux circonstances qu'elle traverse [1]. Nous pouvons, dans une certaine mesure, donner satisfaction à nos frères les libéraux. Il y a, sur ce sujet, une vérité un peu méconnue, et que, pour cette raison, il faut proclamer très-haut. Voici cette vérité : il ne peut pas exister une antilogie sérieuse entre le catholicisme et la civilisation bien entendue. Le catholicisme est la cité de Dieu; c'est là que Dieu se manifeste à l'homme comme la lumière des esprits et la loi des âmes. Le catholicisme, qui est son expression, a le même rayonnement; il pénètre dans les profondeurs les plus intimes de la vie, non pas pour l'étouffer, mais pour la diriger; et, de quelque nom que la vie s'appelle, qu'elle palpite dans les

1 Ætate hac nostra non amplius expedit religionem catholicam haberi tanquam unicam Status religionem, cæteris quibuscumque cultibus exclusis.

« A notre époque, il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes. » (*Syllabus*, Prop. LXXVII. — Alloc. *Nemo vestrum*, du 26 juillet 1855.)

Cette proposition est condamnée.

De cette proposition nous ne visons que les premiers mots : *Ætate hac nostra :* « A notre époque. » Ces mots atteignent les catholiques libéraux *par hypothèse.* Leur tendance à *actualiser* d'une manière trop générale le catholicisme n'y est pas précisément encouragée.

Ce que cette proposition établit touchant les rapports de l'Église et de l'État s'étend à toutes les autres questions agitées par le libéralisme.

facultés de l'individu, qu'elle s'épanouisse au foyer domestique, qu'elle gronde dans les orages des affaires publiques, la vie demeure soumise aux influences du catholicisme, et ne peut lui échapper que par un crime, pour préparer des ruines.

Puisque le catholicisme est la manifestation authentique de Dieu à l'homme, à moins de prétendre que Dieu cesse d'être *actuel*, et qu'à un moment il est un anachronisme, il faut admettre que le catholicisme demeure la loi de toutes les époques : car Dieu ne fabrique pas une religion chaque matin, pas plus qu'il ne crée un soleil à chaque minute. Dans la pensée de Dieu, le catholicisme est éternel : *J'ai été préparé de toute éternité ; je naquis avant les montagnes* [1]. Dans sa constitution il est immortel : *Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles* [2]. D'autre part, il est cosmopolite, puisqu'il s'adresse à tous les peuples, pour les embrasser tous dans sa vaste unité : *Enseignez toutes les nations* [3]. Déjà nous apercevons le problème que le catholicisme avait à résoudre. Il s'agissait pour lui de suivre la chrysalide humaine dans toutes ses métamorphoses, en correspondant à tous ses besoins, et, sans changer jamais, de renouveler toujours sa propre jeunesse au sein de toutes les déchéances, afin de les consoler et de les aider à se relever.

1 Prov. VIII, 23.
2 Matth. XXVIII, 20.
3 *Ibid.*, XXVIII, 19.

Pour cela il devait posséder une unité élastique, capable, en subissant des influences délétères et en résistant à des chocs périodiques, de se dilater, sans se briser, jusqu'au fond des âges ; il devait disposer d'une fécondité de moyens qu'aucun lendemain ne pût surprendre, qu'aucune complication ne pût mettre en défaut. Sur son chemin il trouvera des peuples avancés et presque décrépits. Il aura à éclairer leurs erreurs, à guérir la gangrène sénile de leurs vices, et à retarder l'heure de leur chute, s'il ne peut pas l'empêcher. Il rencontrera des peuples barbares, campés sur la lisière des bois et sur les bords des fleuves. Ici tout est à faire : sacrer l'autorité, rédiger des codes, baptiser la force sauvage dans l'amour, adoucir les mœurs, inventer les lettres et les arts, et, avec tous ces éléments, former les nationalités. Après cela, le catholicisme devra les soutenir à la hauteur où il les aura placées, les sauver des folies de l'orgueil, sanctifier leur paix, et faire ainsi durer leur grandeur ; c'était une entreprise gigantesque que celle-là. On sait si le succès a répondu à son effort : il n'est pas d'hier, et dix-neuf cents ans d'histoire répondent à ses adversaires mieux que nous ne saurions le faire.

En effet, le catholicisme s'est mêlé à toutes les civilisations, aussi diverses que les latitudes sous lesquelles elles sont situées. L'Orient le vit naître, l'Occident est devenu le trône de sa gloire ; l'Orient est immobile, l'Occident est progressif ; l'Orient est despotique, l'Occident est libéral ; l'Orient est pas-

teur, l'Occident est industriel. Dans le détail, ces deux hémisphères présentent des nuances à l'infini; restons en Occident. Là trois grandes races sont en présence : les Latins, les Germains et les Slaves. Ce sont trois génies qui se regardent et ne se ressemblent pas. Les Latins, à leur tour, se subdivisent en différents types, et chacun a son originalité. La France est un soldat; l'Angleterre est marchande; l'Espagne est théologienne; l'Italie est la mère des arts. Sur cette immense carte géographique, nous voyons le catholicisme se mouvoir avec son unité multiple, avec son immutabilité souple; c'est la vie *multiforme* dont parle l'apôtre saint Pierre [1]. Sous l'influence de ses doctrines, sous l'action de ses sacrements, on voit germer des civilisations rivales par positions, sœurs par le sang d'où elles sortent et par le lait qu'elles ont bu. Toutes sont belles; toutes ont conquis une place au soleil de la renommée; toutes, hier encore, se tournaient vers le catholicisme, et saluaient en lui, avec reconnaissance, le principe de leur gloire.

Donc, le catholicisme n'arrête aucun développement légitime ; il ne condamne aucune réforme nécessaire ; il a des bénédictions pour tous les nobles desseins, et des couronnes pour tous les progrès utiles. Il n'y a donc pas de civilisation digne de son nom qui puisse dénoncer le catholicisme comme un obstacle. Si un seul jour il faisait du mal

1 Petr. iv, 10.

à l'humanité, ou la sagesse de Dieu serait courte, ou son œuvre serait dégénérée. Blasphèmes impossibles sur des lèvres chrétiennes, et qu'on ne rencontre que chez des impies qui ne connaissent pas le catholicisme, ou chez les apostats qui ont cessé de le comprendre.

Nous pouvons maintenant conclure que le catholicisme, sans être d'aucun temps, puisqu'il les remplit tous, sans se parquer dans un pays, puisqu'il a reçu toutes les nations en héritage, est toujours de son temps et de son pays. Mais comment s'accommode-t-il aux divers milieux qu'il traverse ? Il a le choix entre deux méthodes : la méthode *d'altération* et la méthode de *développement*. Une religion complaisante, qui possédait au début sa somme théologique, surveille le mouvement de l'opinion et les changements de la chose publique ; plus jalouse de plaire que de sauver, elle regarde la terre et non pas le ciel, et quand un article de son *credo* devient impopulaire, avec une prudence tout administrative, elle retranche cet article importun pour conserver les sympathies de ses adeptes. L'axiome que les politiques professent, non sans raison, que les lois doivent être conformes aux mœurs, cette religion le transporte dans le domaine des vérités surnaturelles, où il devient une impiété monstrueuse. En effet, la révélation n'est qu'un dépôt entre ses mains ; c'est son devoir de veiller à son intégrité ; elle n'a pas le droit de la négocier auprès des passions humaines. C'est ainsi, cependant, que la plu-

part des sectes sont parvenues à conserver, non pas leur identité, mais leur nom, qui n'est plus qu'une étiquette sur un sac vide.

Le catholicisme est immobile ; il ne se prête pas aux fantaisies de l'humanité. C'est qu'il vient de Dieu, et que, semblable à son principe, il reste le même, tandis qu'autour de lui tout passe. Voilà pourquoi il sauve le monde. Cependant il s'accommode aux milieux, par voie de *développement*. Il y a dans le catholicisme des développements dogmatiques. Son divin fondateur s'appelle, dans l'Évangile, un *semeur*, et sa doctrine est une *semence* [1]. Qui dit semence, dit un germe destiné à s'épanouir ; il ne lui faut qu'un milieu favorable pour éclater et grandir. La loi du germe est la loi de l'idée catholique : le grain de sénevé est l'immortelle image qui l'exprime. Les développements dogmatiques ont une cause efficiente, qui est Dieu lui-même ; une cause instrumentale, qui est le magistère de l'Église ; enfin, une cause occasionnelle, qui est l'erreur de la pensée humaine. Ces développements correspondent aux fausses doctrines qui se produisent et aux besoins nouveaux qui se manifestent. Ils confondent les premières ; ils donnent satisfaction aux seconds ; et ainsi se vérifie cette parole du Maître, qui est dite du catholicisme comme elle est dite de lui-même : *Je suis la voie, la vérité et la vie* [2].

1 Luc. VIII, 5.
2 Joan. XIV, 6.

Mais qu'avons-nous besoin de consulter l'histoire? Nous sommes une génération privilégiée, choisie de Dieu pour assister à de magnifiques développements dogmatiques. Dans un court intervalle, nous avons vu définir l'immaculée conception de la Vierge et l'infaillibilité du pape. L'autorité qui a proclamé ces dogmes est le meilleur juge de leur opportunité; cependant, en jetant un coup d'œil sur notre siècle, nous l'apercevons nous-mêmes très-clairement. Ces deux définitions sont opposées comme remède aux maux qui nous rongent. La doctrine de l'immaculée conception touche à tout; elle pénètre jusqu'aux racines de l'ordre surnaturel, qui ne fut détruit par le péché que parce qu'il existait. Elle est le monument vivant qui l'atteste, soit comme idée, soit comme fait : ainsi, elle est une protestation contre le rationalisme étroit et superbe qui nous envahit de toutes parts. La doctrine de l'immaculée conception met encore en relief l'honneur de notre humanité, qui consiste dans la chasteté. Ainsi le sensualisme, encore trop réel, ne peut pas s'élever à la hauteur d'une thèse. La Vierge lui écrase la tête sous son pied.

La proclamation de l'infaillibilité du pape est un défi à la révolution. Quand le principe d'autorité, miné par la parole et par l'écriture, succombe partout, à cette heure de suprême angoisse où tout semble prêt à s'effondrer sous les pas des nations, l'infaillibilité du pape est annoncée, et à ceux qui en voulaient et à ceux qui n'en voulaient pas. Le

coup est hardi, mais salutaire. Quoi qu'il arrive, et quels que soient les avantages que la révolution doive obtenir encore, elle n'effacera pas des esprits le principe d'autorité qui renaîtra le lendemain de ses orgies.

L'Église, répandue par toute la terre, mêlée à toutes les confusions et à toutes les haines de la situation, soutient une lutte gigantesque; les passions des masses égarées frémissent autour d'elle. On lui mesure l'air et la lumière, en attendant qu'on l'en prive entièrement. La persécution est une de ses vieilles connaissances : elle ne la surprend jamais sans défense. C'est la papauté qui la mène au combat. La papauté fut toujours écoutée, parce que l'union du chef et des membres est divinement garantie : sur un signe de sa main, l'Église se lève et va où Dieu la pousse. Mais aujourd'hui la papauté a encore grandi; car son infaillibilité, toujours acceptée en fait et en droit, est devenue un article de foi. Depuis ce jour, le mouvement de concentration s'accentue davantage; l'unité est plus sensible, sinon plus vigoureuse, et le faisceau est infrangible. Maintenant, que les cabinets se désintéressent des destinées de l'Église; qu'ils lui enlèvent ses anciens points d'appui; qu'ils la livrent à l'opinion, comme on livrait les martyrs aux bêtes : l'Église sait le chemin de Rome; à l'heure qu'il est, elle le prendra plus vite qu'hier, et elle y trouvera les biens qu'on lui dispute ailleurs : la liberté et l'amour. C'est ainsi que le catholicisme répond à

une situation nouvelle par de nouveaux développements de sa vitalité : il est donc de son temps et de son pays.

Il y a d'autres développements dans le catholicisme; nous ne pouvons que les indiquer, parce que nous n'avons pas entrepris l'histoire de sa fécondité. Les *dévotions* méritent d'être signalées. Les dévotions sont les fleurs qui naissent de la séve dogmatique; elles sont les formes sensibles, et comme sacramentelles, des vérités abstraites qu'elles sont destinées à vulgariser. Ces formes ont le caractère des accidents; elles paraissent et disparaissent pour faire place à d'autres; mais elles viennent quand il faut. Elles attirent l'attention des âmes par un éclat particulier; elles les groupent par le magnétisme qu'elles dégagent; elles font leur œuvre et perdent ensuite une partie de leur actualité. La Passion du Sauveur, l'Eucharistie, le sacré Cœur, les pèlerinages peuvent servir d'échantillon à notre pensée [1]. Ce serait faire preuve de légèreté d'esprit de traiter légèrement les phénomènes que nous analysons ici; ils contiennent une philosophie que nous ne craignons pas d'exposer dans un livre destiné à beaucoup de profanes.

Les canonisations des saints remplissent dans le catholicisme la même fonction. Les doctrines apparaissent vivantes dans les héros qui les ont pratiquées, et elles saisissent plus profondément qu'au

1 Dalgairns, *Dévotion au sacré Cœur.*

bout d'un syllogisme. Les saints sortent de l'ombre à une heure prédestinée; ils montent sur l'horizon d'un siècle pour lui apporter le secours dont il a besoin. Germaine la bergère et Labre le mendiant sont les deux apôtres de notre temps démocratisé : ils enseignent aux plus fiers tribuns qu'il y a une grandeur indépendante de la richesse et du rang; ils rappellent aux travailleurs la dignité de leur profession; aux pauvres, les joies de la souffrance; aux habitants des campagnes, la poésie des champs; à tous, la vraie destinée de l'homme, qui ne s'achève que dans une patrie supérieure à celle dont nous sommes les citoyens. Combien d'illuminés qui ont abdiqué leurs théories subversives, et se sont réconciliés avec leur sort, en baisant de leurs lèvres émues les reliques de ces deux enfants de la France que le catholicisme a placés sur ses autels avec tant d'à-propos !

Les institutions catholiques sont célèbres : elles viennent confirmer notre thèse. Aux jours de l'Église naissante, la vie érémitique fleurit comme le palmier dans les déserts de l'Égypte et de la Palestine, devenus l'asile de ceux qui fuyaient les délices des cités corrompues et les horreurs de la guerre. L'état monastique remplit la période féodale, période d'obscurcissement et de violence, âge de fer de l'humanité qui se brise, et tombe en fragments dans le creuset où elle entre en fusion pour en sortir régénérée. Le monastère ressemble à l'arche du déluge; il sauve les restes de la science

antique et garde la semence de la science à venir; il protége le droit opprimé et la pudeur menacée. L'état monastique n'a qu'un nom, mais il prend mille formes : le moine est savant, il est artiste, il est apôtre, il est rédempteur des captifs; il est soldat, il est maçon, il est médecin, il est maître d'école; il trace des routes, il jette des ponts sur les fleuves, il institue les marchés et les foires; il conseille les rois, il gouverne à leur place; il est l'ancêtre de notre civilisation.

La renaissance voit les mêmes prodiges que l'époque romane et le moyen âge. A ce moment critique, qui fut comme le réveil de l'esprit humain, il y a dans la milice sacrée un changement de front. Tandis qu'un nouveau monde naissait au milieu de l'Atlantique, sur les rivages de la classique Europe un autre monde remplaçait l'ancien. Le mouvement fut alors prodigieux. Loin de rester en arrière, le catholicisme accompagna le génie moderne dans toutes ses évolutions, tirant de son sein inépuisable des merveilles de sagesse et d'amour. Il le suivit dans ses courses les plus aventureuses à travers l'espace et l'idéal, partageant ses fatigues, prenant part à ses découvertes, consacrant les légitimes, dénonçant les suspectes, plein de respect pour la liberté humaine, aussi longtemps qu'elle ne s'égarait pas. Les faits historiques qui correspondent à nos assertions sont présents à la mémoire de tous. Les créations sublimes qui s'épanouissent à Rome, pour, de là, rayonner dans les deux hémisphères;

les légions d'apôtres qui sortent de terre, et chez lesquelles tout est transformé : l'armement, l'équipement et la tactique; les écoles, qui ajoutent à leur antique renommée, en agrandissant leurs vues et en dilatant les conquêtes de l'esprit humain; les méthodes d'éducation perfectionnées, et appliquées à la jeunesse avec un bonheur qui donne, pendant trois siècles, des générations d'élite; le progrès littéraire qui va de pair avec tout le reste, qui, par la parole et par l'écriture, dans les chaires et dans les livres, s'élève à une hauteur qui n'a pas été dépassée, enfantant tous les chefs-d'œuvre dont nous sommes justement fiers, et dont le catholicisme peut revendiquer la meilleure part : voilà la réponse de l'Église à ceux qui l'accusent de ne pas aller au pas de la civilisation!

A l'heure qu'il est, nous sommes aux prises avec des difficultés qui naissent de nos progrès mêmes. La démocratie veut la diffusion de l'enseignement primaire, afin d'éclairer les masses et de les préparer aux devoirs de la vie publique, dont elles ne sont plus exclues. Que ce soit là le but unique de la démocratie, ou qu'elle en cache un autre moins avouable, peu importe. Le catholicisme est lumière. Il aime l'alphabet comme l'Évangile, dont il est le précurseur; il n'a pas à faire ses preuves sous ce rapport. Pour soulager les maux contemporains, il a inventé les congrégations enseignantes, qui vont partout, et à peu de frais, s'immoler dans un obscur labeur, afin de porter aux déshérités de la

vie la bonne nouvelle de la science. L'industrialisme d'une part, le code civil de l'autre, ont compromis la famille moderne; l'enfant et le vieillard sont les deux victimes de nos lois et de nos mœurs. L'enfant n'a pas de mère, parce que la femme est devenue ouvrière; le vieillard est orphelin sur le bord de la tombe, parce que ses fils le délaissent et que ses bras ne le nourrissent plus : ce sont là deux saintes infortunes dignes de la pitié de la terre et du ciel. Or le catholicisme les a aperçues, et le secours ne s'est pas fait attendre. La sœur de Charité a emporté l'enfant dans ses crèches; la petite sœur des pauvres a conduit avec respect le vieillard dans ses asiles; et si, pendant que la famille gagne son pain à l'atelier, on n'entend pas les cris des petits délaissés et des ancêtres méprisés, la société le doit aux anges de paix que le catholicisme lui suscite. Elle ferait bien de ne pas l'oublier.

Nous avons beaucoup d'autres inventions qui servent de pendant à nos découvertes matérialistes. Nous sommes le siècle des associations. Sans être les créateurs de cette idée, qui est aussi vieille que féconde, nous l'exploitons pour diminuer les tristes effets de l'individualisme. Ainsi nos cercles, correctifs de l'estaminet et du cabaret; nos orphelinats agricoles, nos préservations, nos patronages, nos pénitenciers forment un vaste réseau qui enveloppe notre situation si compromise, et l'empêche de devenir pire. Peut-on citer une seule misère à laquelle nous n'ayons pas au moins essayé de remé-

dier? Certes, nous ne sommes pas morts; nous donnons trop de signes du contraire.

Il y a dans le catholicisme un élément variable, soumis à toutes les influences des milieux sociaux, et qui présente, par conséquent, des aspects très-divers dans les différentes périodes historiques : nous voulons parler de la discipline. Ici, nous nous rapprochons du sentiment de ceux qui veulent, coûte que coûte, actualiser le catholicisme. On appelle discipline, dans la langue du droit, l'ensemble des lois destinées à régir une communauté quelconque. L'Église a tiré de son génie et de son cœur les lois à l'aide desquelles elle dirige les âmes; ces lois se sont accumulées avec les siècles, et maintenant elles forment un code merveilleux, monument de sagesse auprès duquel ceux que les peuples les plus illustres ont produits, pâlissent. Les intérêts religieux et moraux du monde lui doivent leur prospérité. Évidemment, le même esprit ne cesse de présider à la marche du gouvernement de l'Église, gouvernement immense, le plus compliqué et le plus traversé qui fut jamais. Mais le procédé change. Il y a des âges de foi, ardents, vigoureux, enthousiastes, et bien décidés à aller où on les mène. Il y a des âges de lutte, déchirés par les partis, ensanglantés par la haine, et pendant lesquels la victoire demeure longtemps incertaine entre la vérité et l'erreur. Il y a des âges d'incrédulité froide et savante qui n'aiment pas la violence et ne font à Jésus-Christ qu'une guerre plus terrible, parce

qu'elle est sourde. Il y a des âges de défaillance et de corruption qui ne raisonnent pas, mais qui s'amusent et s'abîment dans le sensualisme comme d'autres dans le sophisme. Il y a des âges d'apostasie définitivement perdus pour la vérité, pendant lesquels une utopie quelconque, quand ce n'est pas une sinistre négation, tient la place, pour les esprits, des symboles oubliés et des décalogues bafoués. Il y a bien d'autres nuances encore dans le vaste panorama de l'humanité; ces exemples suffisent. L'Église en a l'idée, et, avec un tact qui n'appartient qu'à elle et qui fait partie de son infaillibilité, elle adapte sa législation à l'état des peuples qu'elle veut conquérir ou conserver à l'Évangile. Ainsi, l'Église traite les grands siècles avec énergie; elle leur impose d'austères devoirs; elle les porte à des hauteurs morales qui en épouvanteraient d'autres; elle châtie le péché par des pénalités exemplaires; elle lance ses foudres sur les peuples et sur les rois avec une majesté qui rappelle la majesté divine; c'est qu'elle est reine, alors, autant que mère; elle peut frapper ces coups solennels : on l'endure, et l'on tombe à ses pieds, le cœur gros d'émotion et les yeux pleins de larmes.

Les siècles défaillants sont autrement administrés par l'Église. Elle s'assoit à leur chevet, et elle soigne avec une charité ingénieuse ces grandes victimes de leurs folies; *elle n'achève pas le roseau à demi brisé; elle ne met pas le pied sur la mèche qui*

fume encore [1]; elle introduit des tempéraments dans son régime pénitentiaire; au lieu de menacer, elle prie; au lieu de frapper, elle pleure: quand elle ne prévient pas la révolte, elle pardonne. Qui donc l'accusera de ne pas comprendre les peuples, et de négliger les modifications qui s'opèrent dans les milieux qu'ils traversent? Les souvenirs nous intéressent peu; nous sommes toujours plus sensibles à ce que nous voyons et à ce qui nous touche. Eh bien! quel est le traitement auquel l'Église moderne a soumis notre génération? Nous sommes bien loin de celui qu'elle employait avec nos pères, plus robustes que nous. Qui accepterait maintenant la pénitence publique sur le seuil des temples? Qui accomplirait les œuvres satisfactoires infligées aux pécheurs en ces temps héroïques, et dont la seule pensée fait frissonner notre délicatesse? Qui de nous, pour expier un crime, irait prendre sur l'autel le bourdon du pèlerin, afin de gagner, à pied, Jérusalem ou Saint-Jacques de Compostelle? Qui voudrait franchir les Alpes, même en chemin de fer, pour aller chercher à Rome l'absolution d'une censure? Cependant nous n'inventons rien; les anciens ont fait tout cela avec humilité. Ils se croisaient comme nous allons à confesse. Les monuments de la discipline primitive remplissent nos bibliothèques; les incrédules peuvent les compulser. L'Église les garde avec orgueil, et les rappelle à ses

1 Isaiæ XLII, 3.

fils dégénérés pour faire rougir leur lâcheté ; cependant elle connaît notre faiblesse ; voilà pourquoi elle nous gouverne plus doucement.

Nous avons indiqué les deux principaux moyens dont se sert l'Église pour se mettre en harmonie avec les siècles et les pays : le développement de ses dogmes, de son culte, de ses institutions, et les tempéraments introduits dans sa discipline. Elle ne peut pas aller plus loin. Les esprits les plus prévenus conviendront que l'Église a au moins les droits de la science. Or la science s'accommode-t-elle aux époques ? Qu'on essaie une démarche, dans ce sens, auprès des sections de l'Institut ! Les sciences mathématiques sont immuables ; les chiffres résistent à tous les assauts qu'on pourrait leur livrer ; longtemps encore *deux et deux feront quatre*. Les sciences expérimentales ont le même caractère. Les faits sont aussi têtus que les chiffres. Les faits historiques, les faits chimiques, les faits physiques, les faits astronomiques, les faits physiologiques, les faits psychologiques, les faits pathologiques sont acquis à la conscience des savants, qui les défendent avec conviction. Or les faits ne sont que la matière première de la science ; les causes qui les produisent et les lois qui les régissent constituent la science proprement dite. Quand ces causes sont trouvées et ces lois déterminées, le moyen, s'il vous plaît, de faire reculer les formules, ou seulement d'obtenir qu'on les ensevelisse dans le silence ?

Les sciences morales paraissent plus susceptibles de subir des transformations; néanmoins elles refusent de se contredire. Elles contiennent un élément métaphysique qui s'appelle le droit naturel, et qui ne varie pas, car il n'est pas de main d'homme. Le meilleur traité de jurisprudence est celui qui le respecte le plus. A côté, il y a un élément contingent, qui est de meilleur accommodement, parce que la relativité est son essence. C'est lui qui permet au droit de se restreindre ou de se dilater, selon les temps et les lieux. La politique, qui n'est qu'une branche des sciences morales, reflète ce double caractère. En se prêtant aux circonstances, elle demeure immobile dans son fond, qu'elle ne pourrait livrer aux passions des multitudes que pour le malheur de l'humanité.

Voilà la science; telles sont ses prétentions. Elle veut garder son Dieu qui est la vérité, parce qu'elle a horreur de l'absurde, et qu'elle se vouerait à l'absurde en accueillant les réclamations de chaque siècle qui passe, si ces réclamations pouvaient se produire. La science est à l'abri des passions humaines, qui n'ont rien à voir dans ses calculs, parce qu'elles n'en attendent ni louange ni blâme. L'Église a sur la terre une situation tout autre : elle doit tenir tête aux passions, qu'elle irrite nécessairement, car sa vocation est de les combattre sans trêve ni repos. Heureusement elle sait résister : les colères de l'erreur, même quand elles sont impériales et royales, ne lui parurent

jamais un motif suffisant pour se rendre et pour trahir sa divine mission. Retenons bien cette doctrine : l'Église est une idée; cette idée, écrite dans le symbole, y restera, quoi qu'on dise; l'Église est un fait : ce fait, à jamais consigné dans l'histoire, n'en sera pas effacé, quoi qu'on prétende; l'Église est une force : elle ne saurait se résigner à demeurer inutile, comme un glaive dans son fourreau; l'Église est un gouvernement : elle ne peut pas lâcher les rênes et abandonner aux hasards de la vie les intelligences à qui elle doit la lumière et les peuples qui lui demandent son secours : elle abdiquerait. Or elle est incapable de ce crime et de cette lâcheté; elle est dans le monde malgré le monde; elle n'a rien reçu de lui, et elle n'attend pas son *placet*, surtout pour lui déplaire. Aussi, que le monde en prenne son parti et qu'il la supporte, s'il ne veut pas l'accepter avec son cœur telle que Dieu la fit, pour sa gloire et le bonheur du genre humain.

Sous ces réserves, nous déclarons que le génie de l'Église est large et généreux; elle respecte l'autonomie de l'esprit public; elle sait rester neutre dans le conflit des opinions libres et au sein des inévitables variations qui en sont la suite. C'est ici qu'elle réalise le mot de l'apôtre saint Paul : *Je me suis fait tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ* [1]. Elle ne redoute pas la vérification de sa

[1] I Cor. IX, 22.

doctrine par ses actes, car elle est sincère, et son passé répond de son avenir. Comme elle parle toutes les langues, ainsi elle s'adapte à toutes les civilisations. Donc, elle n'est pas l'ennemie systématique des découvertes de la société moderne; elle y applaudit plutôt avec la joie d'une mère; et elle s'en sert pour avancer ses affaires. Elle ne tient pas en suspicion nos télégraphes, qu'elle fait jouer quand elle en a besoin; elle monte sur nos wagons et sur nos paquebots; elle ne renonce pas à l'espoir de s'élever dans les airs, portée en triomphe dans la nacelle de nos aérostats; elle n'a pas mis la photographie à l'index; elle n'a pas condamné la lumière du gaz comme contraire à l'Écriture et à la tradition; car elle la dispute aux candélabres de nos boulevards et elle l'introduit dans ses temples, en attendant que l'électricité, vulgarisée, resplendisse au sommet de ses tours. Elle flétrit le luxe, qui est le cancer des peuples; elle rit de la mode qui n'est que ridicule. Au demeurant, que la femme soit svelte comme une marguerite ou ronde comme une sphère; qu'elle soit sobre d'ornements ou chargée de bagages comme un légionnaire; que sa tête soit couverte du voile de sa chevelure ou qu'elle ploie sous les dépouilles de vingt mortes; pourvu que la modestie soit le trait distinctif de sa parure, et que le budget domestique ne soit pas entamé par des dépenses insensées, l'Église ne s'occupe pas du reste. Un pareil détail paraîtra un hors-d'œuvre dans une étude sérieuse; mais nous analysons le

XIXe siècle, et l'on sait la place qu'occupent les *chiffons* dans ses pauvres chroniques.

D'une robe de bal passons à des choses plus graves. Est-ce que l'Église est l'ennemie de l'industrie? Que ceux qui le disent le prouvent. En tout cas, voici les faits : l'Église descend dans les usines; elle assiste aux inaugurations des canaux et des chemins de fer; elle bénit les puissantes machines qui obéissent au génie de l'homme et décuplent son activité. L'Église n'en veut pas plus à l'industrie qu'à l'agriculture; elle a commencé par les pâtres, elle a continué par les marchands et par les ouvriers; elle les aime tous. Seulement, l'Église proteste contre l'organisation du travail moderne, ce minotaure qui dévore les générations, qui donne à penser aux moralistes, qui déconcerte les hommes d'État et épouvante les économistes chrétiens. Elle proteste contre la profanation du dimanche, contre l'immoralité des cités manufacturières, contre l'exploitation de l'homme par l'homme, contre le meurtre physique et moral des enfants, contre la propagande antireligieuse, qui n'est nulle part plus ardente que dans les masses des travailleurs; enfin, contre l'alcoolisme, qui déshonore toutes les classes sociales, et abrutit plus spécialement les malheureux condamnés aux travaux forcés de l'industrie. Cette intervention a sa majesté; ce réquisitoire a son éloquence : l'une et l'autre ne sont que trop justifiés.

Aujourd'hui nous sommes passionnés pour les

formes politiques. L'Église ne met pas le pied sur cette arène brûlante, où les partis se livrent de si rudes combats. En ne préférant aucune forme, l'Église les épouse toutes : à la même heure, elle est républicaine en Suisse et en Amérique; elle est monarchique en Orient et en Europe, tandis que dans les déserts de l'Afrique elle s'attache aux pas des caravanes, et qu'au fond des steppes du Thibet elle habite sous la tente des patriarches et suit les troupeaux errants à travers les plaines silencieuses. Elle définit les doctrines sociales; elle condamne les erreurs qui se produisent sur ces questions formidables ; elle signale les écueils aux nautoniers aventureux. Mais qui pourra produire un seul texte authentique, émanant de l'Église et non pas d'un particulier, qui condamne ce que notre siècle peut aimer sans péché, à ses risques et périls? Nous sommes épris du régime parlementaire. Après avoir adoré la centralisation et la bureaucratie, l'envie nous prend de ressusciter la vie provinciale et de réduire l'orgueil des capitales, menaçant pour l'avenir des nations. Nous professons le dogme de la souveraineté de peuple que nous entendons mal, et qui, réduite au suffrage universel, n'est pas incompatible avec l'orthodoxie. Nous nous disputons pour le vote à deux degrés ou pour le vote direct, et nous penchons vers le dernier. La démocratie est notre suprême aspiration. Nous sommes fous d'égalité ; nous abaissons les cimes et nous comblons les vallées, préparant peut-être ainsi, sans nous en

douter, la voie au despotisme. Nous nous préoccupons de l'état des classes inférieures; nous répandons partout le bien-être et l'instruction primaire. Les résultats obtenus sont encore au-dessous de nos désirs; nous apportons à ce dessein une ardeur fiévreuse et turbulente. Eh bien! qu'on parcoure le *Syllabus* de 1864, qui a fait peur au monde moderne et provoqué des réactions si violentes; on n'y trouvera pas une ligne qui porte atteinte à ce que nous appelons pompeusement *les conquêtes des temps modernes*. Si le libéralisme ne contenait pas d'autres idées, et ne représentait pas d'autres tendances, l'Église ne l'attaquerait pas en face comme une erreur et comme un danger. Quand elle le condamne, elle observe une modération pleine d'équité et de courtoisie, car elle en dégage la partie saine, celle qui ne blesse aucun article de foi et ne menace aucun intérêt. Elle donne par là la preuve de sa bonne volonté pour ne pas déplaire gratuitement aux esprits prévenus, et pour ne pas repousser loin d'elle un siècle tourmenté.

En résumé, soutenir que l'Église doit être de son temps et de son pays, peut être une impiété ou une proposition raisonnable, selon le sens qu'on attache à cette pensée. C'est une impiété, si l'on veut imposer au catholicisme le sacrifice de la vérité et la reconnaissance de l'erreur; c'est une proposition raisonnable, si l'on veut dire que le catholicisme, tout en restant identique à lui-même et en ne touchant qu'à l'élément variable de sa constitution,

doit tenir compte des milieux et suivre le génie des temps. Dans aucun cas on n'a la formule du catholicisme libéral : dans le premier cas on la dépasse; dans le second on reste en deçà. Le catholicisme libéral, qui ne dit jamais que la moitié de ce qu'il veut, cherche un moyen terme entre les deux extrêmes; il ne demande pas qu'on *mutile* la vérité, mais qu'on la *taise;* il ne la retranche pas du symbole, mais des expositions qu'il en fait. Si telle est sa théorie, nous l'examinerons de plus près dans le chapitre qui va suivre.

CHAPITRE V

SI L'ÉGLISE DOIT SE RÉCONCILIER AVEC LA SOCIÉTÉ MODERNE

Pressés de s'expliquer, les catholiques libéraux répondent : « Il ne s'agit pas de concessions doctrinales à faire à nos contemporains ; nous prêter un pareil dessein, c'est nous calomnier gratuitement. Fils de l'Église, nous nous soumettons à tous ses enseignements ; mais nous voulons amener graduellement les esprits à la vérité. C'est pourquoi nous *réservons* ce qu'ils ne peuvent pas encore porter, suivant en cela le conseil de l'Évangile, qui nous avertit de ne pas mettre *du vin nouveau dans de vieilles outres* [1]. Nous nous plaçons, résolûment et sans arrière-pensée, dans les conditions nouvelles du monde, et en évitant d'affirmer nos droits absolus, nous prenons ce qu'on nous donne, sans jalousie pour l'erreur, qui possède les mêmes avantages.

1 Luc. v, 37.

C'est ce que nous appelons nous réconcilier avec la société moderne, pour mieux la gagner à la vérité [1]. »

La question est clairement exposée ; elle sépare la substance du catholicisme de son extériorité. Nous ne croyons pas cette séparation dogmatiquement possible ; car les droits sociaux du catholicisme sont un article de foi. Mais nous n'insistons pas, parce qu'on nous dirait comme plus haut : Nous ne cédons pas, seulement nous gardons un prudent silence.

1 « Lacordaire croyait à la réconciliation et à l'alliance future de la religion avec la société par un respect réciproque de leurs droits. Tout son libéralisme était là. Il croyait à la liberté, parce qu'il l'estimait aussi nécessaire à l'Église qu'à l'État, selon cette formule : La religion a besoin de la liberté ; la liberté a besoin de la religion. Sa politique n'avait pas d'autre programme. » (P. Chocarne, *Vie du P. Lacordaire.*)

Dans ce passage, il ne peut s'agir que de la réconciliation de l'Église avec la société moderne, telle que l'ont faite les principes de 89. L'harmonie de l'Église avec la société chrétienne remplit l'histoire : elle n'était donc pas à faire. Dans le *respect réciproque des droits* que l'Église et la société s'accorderont un jour, on ne saurait voir que le respect réciproque de *droits contradictoires :* si l'on parle des *droits légitimes* des deux puissances, c'est un hors-d'œuvre. L'Église a toujours respecté les droits de la société civile, alors même que la société civile violait les siens.

« Enfin aujourd'hui, chose nouvelle et heureuse, *la paix peut se faire.* Ces libertés, si chères à ceux qui nous accusent de ne pas les aimer, *nous les proclamons, nous les invoquons pour nous comme pour les autres.* » (Mgr Dupanloup, *Défense de la liberté de l'Église*, t. I, page 286.)

Montalembert reproduisit ce texte dans son *Discours de Malines*, 1863.

Il est un principe que les catholiques libéraux connaissent aussi bien que nous, quoiqu'ils ne l'affirment pas assez fièrement; nous le rappelons ici : ce n'est pas à l'Église de se réconcilier avec la société moderne; c'est à la société moderne de se réconcilier avec l'Église [1].

Quand deux forces sont en présence, elles se rangent par ordre de dignité. Or l'Église est parfaite : elle procède directement de Dieu ; elle a des prérogatives originelles qui la mettent à part parmi toutes les institutions, même religieuses ; le temps lui appartient, l'espace est son domaine, elle a les nations pour héritage. Elle est chargée des trésors célestes, qui sont la vérité et la vie ; elle dispense la vérité avec des lèvres infaillibles ; elle communique la vie avec une plénitude qui ne diminue pas ; la vérité qu'elle enseigne est synthétique, car elle renferme toute vérité et s'applique à toutes les situations, en répondant à toutes les aspirations légitimes de l'humanité; la vie qu'elle répand a le même caractère : surnaturelle à sa source, elle arrose toute l'économie du monde et devient intellectuelle, morale et sociale. Pour remplir ce double

1 Romanus pontifex potest ac debet cum progressu, cum liberalismo et cum recenti civilitate sese reconciliare et componere.

« Le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. » (*Syllabus*, Prop. LXXX. — Alloc. *Jam dudum cernimus*. du 18 mars 1861.)

Cette proposition est condamnée.

magistère, elle possède une autorité qui n'admet aucun contrôle, qui s'étend à tous, sans distinction de races ou de catégories, et s'adresse aux rois aussi bien qu'aux peuples. Elle exerce des influences dont le rayonnement est immense et irrésistible, et qui enveloppe l'humanité sans étouffer le jeu de sa libre activité; partout elle se fait pardonner sa puissance par ses bienfaits. Voilà l'Église, sublime prototype déployé par Dieu devant le regard des siècles, afin que les nations marchent à la splendeur de la lumière.

La société n'est pas dans des conditions pareilles; si elle vient de Dieu, ce n'est pas de la même manière que l'Église. Cependant Dieu l'a traitée avec magnificence. Il la fit royale et sacerdotale; il lui confia ses premiers enseignements et la garde des axiomes du bon sens, toujours mêlés aux révélations saintes. Seulement Dieu n'accompagna pas cette investiture des priviléges qu'il accorda plus tard à son Église. La société ne naquit pas parfaite; elle dut écarter, à la sueur de son front, les obstacles qui encombraient sa route, et créer sa destinée. Sans la priver des secours de sa Providence, Dieu l'abandonna à son génie et à la loi lente du progrès. Souveraine, mais peu respectée quand elle ne s'appuie pas sur la force; pleine d'intuition, et sujette à toutes les lubies; vieille, si l'on compte les siècles qu'elle a vécu, et manquant de sagesse, parce qu'elle ne capitalise pas l'expérience des générations qui se succèdent dans son sein, elle n'achève

jamais son éducation, et elle recommence mille fois ses essais malheureux. Elle est célèbre par ses folies; elle a laissé après elle l'impérissable trace de ses crimes. Cependant elle n'est pas immortelle. Soumise à tous les échecs, elle se fait des jeunesses provisoires, en répétant ses renaissances, qui ne la sauvent pas d'une terminaison fatale. La société ne se suffit pas; en s'isolant de l'Église elle meurt, parce qu'elle quitte la source de vie : on peut vérifier cette doctrine d'après les faits anciens et nouveaux.

De ce parallèle abrégé il faut dégager cette proposition : l'Église a sur la société une supériorité incontestable; ce n'est donc pas à l'Église de se modeler sur la société : son exemplaire est plus haut; c'est à la société, tout en restant dans sa sphère, de regarder au-dessus d'elle et de se conformer aux enseignements de cette Église qui ne l'a jamais trahie. Tel est l'ordre qu'indique la raison.

Il est probable que les catholiques libéraux admettent comme nous cette théorie, parce qu'elle n'est pas laissée à l'appréciation de chacun; malheureusement ils ne la pratiquent pas. L'esprit d'une école est quelquefois contenu dans un livre qui en traite *ex professo*. Ce livre n'existe pas chez nos honorables adversaires. Il faut donc chercher leur esprit dans leurs œuvres complètes, dans leurs discours publics, dans leurs journaux, dans leurs conversations et dans leurs attitudes. Nous avons

lu ce qu'ils ont écrit [1]; nous avons écouté ce qu'ils disent. Or ils ne cessent de répéter que l'Église devrait tenir un peu plus compte des principes et des tendances de la société moderne; que les anciennes méthodes ne sont plus de notre temps, et qu'il faut changer tout cela, sous peine de faire fausse route. Que les catholiques libéraux l'avouent ou ne l'avouent pas, ils portent en eux-mêmes, peut-être à l'état latent, comme une défiance vis-à-vis de l'Église. Pour échapper à l'irrévérence de certaines formules, ils distinguent quelquefois entre l'Église et les hommes d'Église. Quand on les serre de près, et qu'on leur demande quels sont ces hommes qu'ils accusent, il se trouve qu'ils désignent les papes, les cardinaux, les ordres religieux et la majorité des évêques. Leur distinction est subtile, et, dans ces termes, elle est plus que risquée, car il ne reste pas grand'chose dans l'Église, si l'on supprime presque toute la hiérarchie. A la vérité, ils ne parlent pas ici des définitions de foi, pour lesquelles ils professent le plus profond respect. Ils n'ont en vue que le gouvernement ecclésiastique; encore même le considèrent-ils par le côté qui touche aux affaires politiques.

1 A part les livres des chefs du catholicisme libéral, on peut consulter *le Correspondant*, quelque peu *la Gazette de France*, mais surtout *le Journal des Villes et des Campagnes*, *l'Union de l'Ouest*, et enfin *le Français*. Ce dernier contient tout le génie du système.

Mais c'est encore de la témérité : nous sommes indulgents, en ne donnant pas d'autre note à leurs jugements.

Il n'est pas rare d'entendre les catholiques libéraux désigner les hommes d'Église comme les auteurs de la situation relativement critique des races latines. Les incrédules reviennent sur cette thèse depuis quarante ans. Ils sont trop heureux de rapprocher la prétendue prospérité des nations hérétiques, de l'infériorité des nations catholiques, pour conclure triomphalement que le catholicisme est antisocial. Ils poussent très-loin ce parallélisme; non contents de comparer les esprits, les institutions, les progrès de l'industrie, ils étudient l'agriculture, et s'efforcent de démontrer que le blé vient mieux en pays réformé que sur le sol épuisé de l'orthodoxie. On sait qu'en Italie ces doctrines ont préparé l'opinion au renversement des anciens États. Les incrédules ne nous étonnent pas. Cependant les catholiques libéraux ont caressé ces thèses, et ils ne se sont pas assez défendus de leur poison. A cet endroit, ils abondent dans le sens des laïques prévenus; et les concessions qu'ils leur font sont aussi contraires à la réalité des faits qu'à ce qu'enseigne la saine théologie sur l'influence sociale du catholicisme. L'apôtre saint Paul a écrit que *la piété est utile à tout; car elle a les promesses du temps et de l'éternité* [1]. Du reste, la doctrine opposée est

1 I Tim. IV, 8.

condamnée [1]. Des actes considérables des papes ont reçu de leur part des blâmes plus ou moins explicites. La Bulle de Paul IV contre les hérétiques est durement appréciée [2]. Cependant le droit chrétien, qui régissait encore l'Europe, et l'état de brigandage auquel la civilisation était livrée, faisaient de cette Bulle une loi de salut public. Mais la passion est aveugle. Les catholiques libéraux n'ont pas abandonné les préjugés surannés d'une autre époque sur les papes du moyen âge. Les progrès de la science historique dans notre siècle, l'honnêteté dont certains écrivains protestants ont fait preuve en réfutant des mensonges accrédités, et en rectifiant des faits exagérés et des points de vue faux, tout ce mouvement heureux d'idées réparatrices n'a pas entièrement arraché de leur âme une défiance que rien ne justifie. Avec une légèreté qui exclut les convenances les plus élémentaires, ils soutiennent que l'Église, ou plutôt Rome, — ce qui hier encore n'était pas, d'après eux, la même chose, — Rome ne connaît ni notre temps, ni notre pays, qu'elle a cependant mission de gouverner. Cette étrange maxime n'est pas absolument neuve. Nous en avons trouvé le germe

1 *Syllabus*, Prop. XL. — Encycl. *Qui pluribus*, 9 nov. 1846.

2 P. Gratry, 3e Lettre.

On sait qu'avant sa chute, l'ex-carme P. Hyacinthe développait ces théories à Paris, aux applaudissements de toute l'école catholico-libérale, dont il était l'organe le plus éloquent. On peut en chercher la trace dans divers discours de circonstance.

dans une lettre que l'abbé de Lamennais écrivait à J. de Maistre, sous la Restauration; on ne se doutait pas alors que ce symptôme avait sa gravité: « S'il m'était permis de juger les Romains par les « livres qui viennent de leur pays, j'aurais quelque « penchant à croire qu'ils sont un peu en arrière « de la société. On dirait, à les lire, que rien n'a « changé dans le monde depuis un demi-siècle. Ils « défendent la religion comme ils l'auraient défen- « due il y a quarante ans. Ils semblent toujours « parler à des gens qui admettraient certaines « bases générales, des principes et des faits qui, « malheureusement, sont bien loin aujourd'hui [1]. » Les déclamations contre Rome furent toujours plus ou moins usitées chez ceux qui ne pensent pas comme elle; on sait avec quelle fureur les hérétiques se déchaînaient contre sa souveraineté, et dans quel langage ils lui refusaient les droits qu'elle tient de Jésus-Christ, pour lui attribuer des abus dont elle n'était pas toujours coupable. Les jansénistes mirent des formes dans leurs attaques. Les gallicans ne cessèrent de protester de leur fidélité au saint siége, dont ils reconnaissaient la primauté. Ils lui accordaient même l'indéfectibilité, pour n'être pas contraints d'admettre son infaillibilité. Derrière ces réserves se cachait un sentiment dont on ne peut ni préciser le caractère, ni déterminer l'intensité, et qui était à égale distance

1 De Maistre, *Lettres et opuscules inédits*, page 120 (1821).

de la révolte et de la piété filiale. Toutes ces dispositions fâcheuses se sont effacées. Dans le sein du catholicisme, l'homogénéité des esprits vis-à-vis de Rome ne fut jamais plus parfaite. Si quelques restes de désaffection subsistent encore, on les rencontre chez les catholiques libéraux, qui fournissent de temps en temps des théologiens de conseil d'État, et qui défendent clandestinement des doctrines et des tendances jugées aujourd'hui. Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour chercher les vélites du système jusqu'à présent en vogue. Chacun se souvient d'en avoir trouvé quelqu'un sur son chemin [1].

1 Voir la lettre de N. S. P. le pape à Mgr Darboy, archevêque de Paris, du 26 octobre 1865.

« Toutefois vous pourrez facilement éviter leurs embûches (des catholiques libéraux) si vous avez devant les yeux cet avis divin : *C'est par leurs fruits que vous les connaîtrez ;* si vous observez qu'ils affichent leur dépit contre tout ce qui marque une obéissance prompte, entière, absolue, aux décrets et aux avertissements de ce saint Siége ; qu'ils n'en parlent que dédaigneusement, l'appelant curie romaine ; qu'ils accusent tous ses actes d'être imprudents ou inopportuns ; qu'ils affectent d'appliquer le nom d'ultramontains et de jésuites aux fils de l'Église les plus zélés et les plus obéissants ; enfin que, pétris d'orgueil, ils s'estiment plus sages que l'Église, à qui a été faite la promesse d'un secours divin spécial et éternel. » (Bref adressé au président et aux associés du cercle Saint-Ambroise, à Milan, le 6 mars 1873. — Voir Pièces justificatives.)

Il faut lire avec soin le célèbre article du *Correspondant*, en date du 10 octobre 1869, deux mois avant l'ouverture du concile du Vatican. Cet article fit sensation en France et à Rome. Il est très-

Ce n'est pas tout. L'Église, qui est un fait contemporain, est aussi un fait historique. Sa tradition fait partie de sa gloire. Elle avoue ses œuvres, celles qui lui appartiennent, et dont la politique ou l'esprit de secte ne firent pas les frais. Ici, les catholiques libéraux éprouvent un visible embarras. N'osant pas défendre le passé de l'Église, ils évitent de traiter des questions épineuses. Si l'attaque les force à la réplique, au lieu de répondre catégoriquement, ils jettent par-dessus le bord tout ce qui n'est pas dans le sens de leur époque, comme pour alléger le navire au sein de la tempête.

En revanche, ils se montrent les partisans passionnés de toute nouveauté ; ils se font les champions du progrès et les défenseurs d'office des institutions les plus contestables. Ils ont tant et si fort préconisé les merveilleux effets du libéralisme, qu'à tout prix il faut les trouver dans la situation. Aussi, quand les catholiques libéraux parlent de la société moderne, ils penchent visiblement de son côté. Ils se proclament ses fils, comme s'il était impossible d'avoir une plus glorieuse mère. Ils emploient à son égard des ménagements excessifs, répétant sur tous les tons qu'ils l'acceptent telle qu'elle est, et qu'il ne faut plus songer à un passé

sérieux, en effet : il contient tout l'esprit de l'école catholico-libérale ; sous des formes très-adoucies et irréprochablement polies, il recèle, vis-à-vis de la papauté, ces sentiments douteux que nous avons essayé de peindre.

désormais impossible, ni chercher à réagir contre le courant. La langue de la révolution ne leur fait pas peur; ils ont habituellement sur les lèvres les formules des libertés à la mode, qu'ils interprètent quelquefois assez mal pour blesser pratiquement leur foi. C'est ainsi qu'ils épargnent à leur pays la grande théologie qui, en le remuant, aurait l'avantage de le remettre sur le chemin de la vérité, et le préparerait de loin à l'abjuration des erreurs que l'ignorance explique encore mieux que la haine.

Aux accusateurs de cette société appauvrie, menacée dans son avenir, et qui doit au catholicisme pur le reste des vertus qu'elle garde, nos libéraux répondent par le procès en règle de l'ancienne société que le catholicisme avait bâtie. Ils ramassent les abus avec complaisance; ils chargent les tableaux; ils altèrent les grandes figures qui resplendissent à travers les âges, au lieu de travailler à dissiper les ombres dont l'incrédulité les a systématiquement enveloppées. D'autre part, ils se plaisent, peut-être sans qu'ils s'en doutent, à embellir les célébrités que l'erreur a produites; ils leur trouvent de l'honnêteté, du désintéressement, et surtout de la bonne foi; ils les blâment un peu, ils les plaignent beaucoup : au fond ils les aiment. Ont-ils souffert pour leurs doctrines et leurs révoltes? les coupables prennent aussitôt, à leurs yeux, un certain air de victimes, tandis que les juges ressemblent assez à des bourreaux et ont besoin d'indulgence. Chez les catholiques libéraux

on trouve cette anomalie, c'est que la tête et le cœur ne vont pas du même côté.

Cependant ils ont leurs heures de sincérité. Alors la société moderne leur apparaît telle qu'elle est, et ils ont des angoisses; mais c'est un deuil de famille dont ils ne conviennent pas avec leurs contradicteurs. En leur présence, ils sont habiles à grouper les faits ; ils mettent en relief le bien qui survit au désastre, et ils jettent un voile sur le mal qu'ils ne peuvent pas nier ; ils plaident éloquemment les circonstances atténuantes en faveur de leurs clients qu'il faut arracher des griffes des orthodoxes. Comme ils sont sévères pour l'ancien régime ! Comme ils font la main légère à leur siècle ! Est-ce esprit de parti? est-ce de l'amour? Si c'est de l'amour, il est aveugle et sans profit [1]. Quand donc les catholiques libéraux se décideront-ils à parler franchement à la société moderne? Quand auront-ils le courage de l'avertir qu'elle ne doit pas s'enivrer de ses prétendus progrès; qu'elle a tort de chercher sa prospérité là où elle n'est pas, dans la rupture définitive avec l'Église; et qu'au lieu de tendre à briser les derniers liens qui la rattachent à cette vieille mère des nations, elle comprendra

1 Pour la justification des griefs que nous énumérons contre certains catholiques libéraux, nous renvoyons nos lecteurs aux œuvres complètes de ces écrivains et, au besoin, à leurs propres souvenirs : car tout n'est pas écrit, et nous citons de mémoire. Nous ne pouvons pas, d'ailleurs, trop multiplier les textes, de peur de surcharger notre travail.

mieux sa gloire en faisant cesser le divorce qui les divise depuis quatre-vingts ans? Alors la hiérarchie des forces sera rétablie : l'Église ne se réconciliera pas avec la société, mais la société avec l'Église. En contribuant à ce résultat, les catholiques libéraux feront une œuvre sérieuse; ils ne flatteront pas leur temps : ils lui rendront service.

En résumé, les catholiques libéraux, placés entre l'Église et la société moderne, ne savent pas se décider; ils penchent, pratiquement, vers la société moderne. Cette attitude est contraire au dogme : pour le moins, elle n'est pas pieuse. Entre Dieu et l'homme, l'hésitation n'est pas permise.

CHAPITRE VI

EXPOSÉ DES MOTIFS DU SYSTÈME DE RÉCONCILIATION ENTRE L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ MODERNE

Étudions maintenant les prétextes à l'aide desquels les catholiques libéraux veulent justifier leur conduite. Les catholiques libéraux se défendent en disant qu'il s'agit de sauver la société moderne ; ils ont la prétention d'obtenir ce but avec leur procédé, mieux que d'autres par la méthode ardente. Le zèle dont ils sont animés pour le salut du monde les honore ; sans vanité, nous croyons être atteints de ce mal dans une mesure au moins égale. Dès lors, entre eux et nous la divergence n'existe que sur le meilleur moyen à prendre pour sauver la société. Ils proposent le silence ; nous proposons la vérité [1].

1 Voir l'ouvrage de l'avocat P.-F. Liberati, docteur en philosophie, intitulé : *Discussions catholiques suivant les règles de l'Église.* (Paris, Dillet, 1873, page 134.) Nous extrayons de son chapitre cinquième les propositions suivantes :

« 1° Comme dans aucun état de choses l'injustice ne saurait

Un jour Jésus-Christ disait aux Juifs : *Si vous acceptez mes enseignements, vous serez mes disciples, vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous délivrera* [1]. Donc la vérité sauve. C'est là une parole profonde que nous donnons à méditer aux partisans exagérés des réticences. Comme l'erreur est une tyrannie [2], la vérité est une rédemption. Quand Jésus-Christ vint dans le monde, l'humanité avait perdu la vérité; personne ne savait la lui dire; ceux qui en possédaient des parcelles n'osaient pas les lui servir; c'est pourquoi l'humanité se mourait. Jésus-Christ se distingua des sages de deux manières : il avait la vérité, et il la dénonça aux âmes; il s'adressa à un petit nombre de disciples; il les initia

être excusée, les publicistes catholiques doivent s'élever contre les lois et les mesures administratives positivement contraires aux lois de Dieu et de l'Église. — 2° Il n'est point permis de présenter le système libéral comme absolument bon, bien moins encore comme préférable à l'ordre chrétien. — 3° Les écrivains catholiques agissent sagement en rappelant les vrais principes aux législateurs et aux administrateurs, très-exposés à les oublier. — 4° S'il est des concessions utiles, il en est de souverainement funestes. Il est des cas où les procédés héroïques et radicaux, soutenus par de zélés catholiques, écarteraient de grands malheurs, dont une attitude plus tolérante ne ferait qu'accroître l'intensité et l'étendue. »

C'est cette dernière observation qui se rapporte à la question traitée dans ce chapitre, et que nous signalons, pour ce motif, à l'attention des catholiques libéraux.

1 Joan. VIII, 32.

2 *Ibid.*, VIII, 34.

à ses mystères, et, en les lançant au milieu des nations, il leur dit : *Ce que je vous ai appris ici, dans les ténèbres de la confidence, répétez-le à la lumière de la publicité* [1].

Nous voulons bien éviter des rapprochements odieux, et qui, un peu pressés, pourraient devenir injustes. Cependant nous ne pouvons pas nous empêcher de penser ici à certains passages de l'épître aux Romains — avec les catholiques libéraux il est permis de citer l'Écriture — : *Je ne rougis pas*, disait saint Paul, *de l'Évangile, car il est la vertu de Dieu pour sauver tous ceux qui croiront, le Juif d'abord, le Grec ensuite.* Il continue : *La colère de Dieu éclate du ciel sur l'impiété et sur l'iniquité des hommes qui retiennent la vérité de Dieu dans l'injustice* [2].

Les catholiques libéraux ne méritent pas ces sanglants reproches au même degré, ni dans le même sens. En tant qu'individus, ils ne rougissent pas de l'Évangile de Dieu ; ils le portent avec respect au fond de leurs âmes, et ils le manifestent souvent avec courage. Le temple les voit confondus avec les enfants et les femmes ; c'est ainsi qu'ils honorent leur foi dans la vie privée. Mais s'ils deviennent hommes publics, quand ils parlent à la tribune, dans les académies, dans les comités ; quand ils ont la plume à la main et qu'ils formulent leurs doctrines sociales, ils semblent embarrassés de l'Évan-

1 Matth. x, 27.

2 Rom. I, 16-18.

gile. Le détiennent-ils dans l'injustice? Appliqué aux philosophes païens, le texte de saint Paul signifie le péché qui consiste à croire en Dieu, et à vivre comme si Dieu n'existait pas; car on le jette dans une prison bâtie avec des vices qui empêchent sa clarté de rayonner. Les catholiques libéraux tiennent Dieu captif dans un système de concessions qui gêne son action et paralyse son influence. Il faut bien l'avouer : ici la conviction semble être défaillante. Ces hommes ne sentent pas assez que l'Évangile est la *vertu de Dieu* [1], c'est-à-dire la force qui transforme le monde, qui éclaire les aveugles, qui guérit le malades, qui ressuscite les morts.

Il y a un aphorisme qui appartient aux catholiques libéraux. Pour repousser la protection de la puissance séculière, dont cependant l'Église n'a pas horreur, ils disent : La vérité n'a pas besoin d'être défendue. Ils ajoutent avec Lamennais : Depuis Constantin jusqu'à Napoléon, l'Église a eu plus à souffrir de ses protecteurs que de ses bourreaux. En attendant d'apprécier l'aphorisme, nous pouvons le retourner contre ses partisans. Puisqu'ils isolent volontiers, et par système, la vérité religieuse de l'autorité politique, c'est sans doute parce qu'ils croient à sa vertu intrinsèque; qu'ils la supposent capable de résister à toutes les pressions et de renverser tous les obstacles. Ici nous sommes de leur avis. Voici nos raisons.

1 I Cor. 1, 24.

La vérité exprimée s'appelle l'affirmation. Or, philosophiquement parlant, il y a une vertu dans l'affirmation obstinée que rien ne décourage, et qui semble se reproduire de ses propres débris, sous les coups répétés qui veulent l'écraser. C'est cet axiome retourné qu'invoquait Voltaire quand il disait : « Mentons, il en restera toujours quelque chose. » Si le mensonge finit par s'imposer, la vérité n'est pas de pire condition : tôt ou tard elle triomphe, d'autant qu'elle peut attendre, car elle est immortelle. Pierre de Vérone, étendu par terre sous le poignard de ses assassins, ne pouvant plus réciter de ses lèvres glacées le symbole de sa foi, trempa son doigt dans son sang, et il l'écrivit sur la poussière ; les siècles ne l'ont pas effacé.

Quand il s'agit de la vérité catholique, l'affirmation est plus puissante encore, pour des raisons que nos adversaires savent, et qu'il suffit de leur indiquer ici. Si donc ils se défient de la société à laquelle ils s'adressent, qu'ils connaissent à fond parce qu'ils l'ont étudiée et qu'ils sont mêlés à ses orages, qu'ils aient foi en la vérité, surtout en la vérité divine ; qu'ils la proclament haut et ferme ; ils auront rempli leur devoir, ce sera leur consolation. La vérité fera son chemin, et, après des luttes plus ou moins longues, elle entrera dans la place. S'ils ne devaient pas assister à sa victoire, ils l'auront préparée ; ce sera leur gloire.

L'affirmation a un autre avantage : elle est logique. L'inconséquence est le contraire de la lo-

gique. Comme la logique force l'estime de l'opinion, ainsi l'inconséquence recueille des sourires, quand elle ne se fait pas mépriser tout à fait. On dit d'un homme conséquent avec lui-même, qu'il est un caractère. On peut dire d'une école qui pense d'une façon et qui agit d'une autre, qu'elle manque de suite. En creusant cette idée, pour arriver à la raison secrète de goût que, dans tous les temps, les hommes eurent pour la logique, on constate que la logique donne à toute chose son homogénéité, sans laquelle on ne réalise le beau ni dans l'art ni en morale. Saint Augustin [1] et saint Jérôme [2], parlant d'une vie bien commencée et mal finie, ne craignent pas de la comparer à la chimère monstrueuse dont Horace nous fait la peinture aux premiers vers de l'*Art poétique :* « Elle a, dit-il, la tête d'un homme et le cou d'un cheval; le tout est recouvert de plumes de diverses couleurs [3]. » L'auteur du tableau fantaisiste ne douta pas qu'en le voyant ses amis n'éclatassent de rire. Lorsqu'il s'agit d'un système, surtout d'un système pratique, destiné à exercer une action sur le monde, la bigarrure qu'on découvre en lui produit le même effet. C'est pourquoi les esprits s'éloignent, et le système préconisé s'éteint dans l'oubli. C'est le cas des catholiques libéraux. Ils sont sublimes par

1 S. Aug. Serm. *Ad fratres in eremo.*

2 Hier. *super Matth.* XXIV, 5.

3 Horace, *Art. poét.*

un bout et pitoyables par l'autre : leur foi et leur politique sont contradictoires. Ils croient à l'Église, à sa divinité, à ses droits sur les individus et sur les sociétés; à sa nécessité, parce que, sans elle, tout périt. Alors pourquoi taire la vérité? Pourquoi se plaire dans les compromis et dans les moyens termes? Pourquoi s'humilier devant l'ennemi, en déclarant qu'on ne donne l'exclusion à personne; qu'on n'aspire pas à la domination, et qu'on s'estimera très-heureux de n'être pas rejeté entièrement par un siècle prévenu? Certes ce n'est pas très-fier. Quand on songe que ceux qui tiennent ce langage se donnent comme les représentants de Jésus-Christ et les ministres de sa rédemption, on sent monter de son cœur à ses lèvres une sainte et légitime protestation. Nous comprenons mieux le silence résigné des vaincus; car la vérité, invincible sur la terre, peut succomber en un point de l'espace. Le silence a sa dignité; il interrompt la prescription, parce qu'il est une voix qui crie; il n'ouvre pas de protocole; il ne signe pas sa défaite; écrasé par le fait accompli, il attend tout de l'avenir.

Si l'on nous oppose les concordats conclus par les papes avec les souverains, on commet une maladresse. Nous avons relu le concordat de 1801, passé entre Pie VII et Napoléon, alors premier consul de la république française, et nous déclarons que, si tous les concordats ressemblent à celui-là, et nous n'en doutons pas, on voit comment les

papes n'y ont jamais stipulé que les droits de la religion catholique, apostolique et romaine. Ces droits peuvent n'être pas pleins; les papes se conforment aux circonstances, et prennent moins en attendant plus ; mais il ne s'agit que de ces droits, et non pas des droits, même civils, des cultes dissidents. L'absence de l'erreur dans les arrangements des deux puissances a quelque chose d'éloquent. L'erreur n'existe pas pour le vicaire de Jésus-Christ; elle ne souille pas l'instrument de paix au fond duquel il appose l'anneau du Pêcheur. Il n'y a donc pas de parité entre les concordats dont on évoque le souvenir et les chartes autour desquelles se groupent les libres penseurs et les catholiques libéraux. Dans un cas, la vérité seule est affirmée ; dans l'autre, la vérité et l'erreur se partagent les droits par acte public [1].

Voici un troisième avantage de l'affirmation : elle est sincère. Personne ne se résigne aisément à voir mettre en doute sa sincérité ; cependant, à propos du catholicisme libéral, il faut distinguer la sincérité des personnes de celle du système ; ceci n'est pas une subtilité. Les catholiques libé-

1 « M. de Falloux n'est pas exact quand il dit que *l'Avenir* professait l'adhésion aux principes généraux en vigueur dans la société française, *tels qu'ils avaient été sanctionnés par le concordat de* 1801. » (Mme Swetchine, t. I, page 342.)

Le concordat, en stipulant les droits *réduits* du catholicisme, n'a pas sanctionné les principes modernes.

raux sont sincères, parce que tous, prêtres et laïques, sont des hommes d'honneur. C'est un hommage qu'il nous est doux de leur rendre. Ceux qui ont un nom parmi leurs coreligionnaires sont trop haut placés pour que le plus léger soupçon ne fût pas un outrage. Donc ils sont sincères quand ils protestent de leur amour filial envers l'Église et de leur dévouement aux intérêts de la société moderne. Leurs œuvres témoignent hautement qu'ils disent vrai. D'autre part, ils sont sincères en déclarant qu'ils acceptent, sans réserve, les conditions de leur temps, et qu'en cherchant à en tirer le meilleur parti possible au profit de la vérité religieuse, ils ne conspirent pas contre les tendances générales. Ils sont sincères quand ils signent une constitution libérale, qui met sur la même ligne des cultes très-inégaux, et qu'ils jurent de l'observer. Ils savent la valeur de la parole donnée; ils ne la trahiront pas. Mais on ne trouve pas la même sincérité dans le système catholico-libéral. Ceux qui suivent la situation des esprits savent qu'il inspire à la révolution plus de défiance que de haine. La révolution comprend, par instinct, que le catholicisme et le libéralisme sont faits de pièces trop dissemblables pour pouvoir vivre longtemps en paix à côté l'un de l'autre; elle appelle leur paix un armistice. Quand donc elle s'aperçoit qu'ils se rapprochent et qu'ils s'embrassent, elle soupçonne une coalition immorale dans un intérêt commun mais passager. Lorsqu'un défroqué du sanctuaire va

frapper à la porte de ses loges, elle ne l'accueille pas toujours avec faveur, d'abord par mépris des déserteurs, ensuite parce qu'elle croit à la race. Sans examiner si ces préventions sont fondées, il est juste de penser que ce qui est faux, ce qui implique contradiction dans les termes n'est pas sincère. C'est en vain qu'on tire la fameuse ligne de démarcation entre le for intérieur et le for extérieur; on fait violence à la nature. De pareilles autopsies sont possibles sur la chair morte; l'organisme vivant ne les endure pas. La vérité est sans couture : pour la diviser, il faut la déchirer. Le dedans et le dehors, tout est à elle ; elle tend à les occuper à la fois, malgré les traités qui l'acculent dans un coin obscur du moi humain. Quand donc on déclare, au nom de cette vérité, qu'on est satisfait du régime libéral, forcément on sous-entend qu'on en préfèrerait un autre. La révolution a deviné cette pensée intime; elle dit aux catholiques libéraux : Vous êtes libéraux parce que vous ne pouvez pas dominer; vous vantez un régime que vous détestez. Mais si, par impossible, la société moderne, bouleversée, était ramenée violemment à son ancien état; si, favorisés par les circonstances, vous pouviez vous débarrasser des institutions qui sont des entraves à vos prétentions, que feriez-vous? Si les catholiques libéraux répondaient : Alors, comme aujourd'hui, nous proclamerions la liberté pour tous, ils seraient sincères, seulement ils seraient dans l'erreur. L'Église subit le libéralisme comme une nécessité;

elle ne l'accepte pas comme un principe. Les catholiques qui se poseraient en libéraux partout, toujours et quand même, cesseraient d'être catholiques : leur système n'est pas sincère [1].

1 Le bref du 9 juin 1873, adressé au vicomte de Morogues, président du comité catholique d'Orléans, appelle le catholicisme libéral *une doctrine équivoque : ancipiti illa doctrina.* — Voir ce bref aux pièces justificatives.

Du reste, les catholiques libéraux ont senti la force de l'objection, car ils essaient en plusieurs endroits d'y répondre :

« Jamais personne ne nous a conseillé de demander la liberté pour acquérir la force, afin d'user un jour de la force acquise pour supprimer la liberté. Si quelqu'un nous avait proposé un tel stratagème, quel qui fût, nous l'aurions repoussé avec toute l'indignation de l'homme d'honneur, et toute l'horreur d'une âme chrétienne pour le mensonge. »

C'est plus qu'il n'en faut pour établir que les catholiques libéraux sont d'honnêtes gens. Plus loin on ajoute :

« *Il est faux que notre foi nous oblige à conspirer tout bas contre la liberté.* La preuve, c'est que nous prêtons serment aux constitutions qui la consacrent. »

La foi n'oblige peut-être pas les catholiques à conspirer *politiquement* contre la liberté ; est-il bien sûr qu'elle ne les oblige pas à conspirer *moralement?* Cependant ils disent chaque matin : *Seigneur, que votre règne arrive.* Ce qui s'entend non-seulement du règne de Dieu dans l'éternité, mais encore de son règne social sur la terre. On sait assez que le libéralisme est l'obstacle au règne social de Dieu. Il n'est pas facile de concilier ces saintes aspirations avec l'acceptation sans réserve de la liberté. Quant au serment prêté aux constitutions libérales, il n'oblige que dans les circonstances où il est prêté. Si les circonstances changent, l'obligation cesse. D'ailleurs ce serment signifie qu'on subira jusqu'au bout la liberté pour tous, non pas qu'on la préfèrera à un régime plus chré-

On ne peut pas adresser le même reproche aux catholiques purs qui réclament la liberté de l'Église au nom des libertés publiques inscrites dans la constitution : la liberté du culte catholique, au nom de la liberté des cultes ; la liberté des conciles et des congrégations religieuses, au nom de la liberté d'association ; la liberté des écoles, au nom de la liberté d'enseignement ; la liberté de fonder des journaux, au nom de la liberté de la presse. Les catholiques demeurent fidèles à leurs doctrines ; sans admettre le libéralisme moderne, ils lui font un argument *ad hominem*, qui consiste à se servir des armes de l'adversaire pour le battre. Ici l'attitude est claire : on profite du libéralisme ; on ne le professe pas.

En somme, travailler à sauver la société en lui disant franchement la vérité n'est pas un procédé exempt de douleurs ni de périls ; néanmoins il a de

tien il signifie qu'on la respectera *civilement*, non pas qu'on la pleurera si elle disparaît. — Voir le *Correspondant*, 10 octobre 1869.

« Je n'admets pas qu'on ait pu arborer ces généreux principes pour les besoins du moment, en présence de la lutte, ou pour avoir part à la victoire, sauf à les renier lorsqu'on se trouvera dans un autre camp...

« Je tiendrai également, et plus encore, à n'être pas soupçonné d'une complicité quelconque avec ceux qui n'accepteraient la liberté nouvelle que comme un pis-aller temporaire, et dont l'idéal serait le retour du monde effaré sous les ailes d'un César orthodoxe, à qui tout serait permis, excepté de maltraiter le prêtre. » (Montalembert, *Discours de Malines*, 1863.)

sérieuses chances de succès. L'affirmation s'impose ; l'affirmation est logique ; l'affirmation est sincère. Le libéralisme catholique n'est qu'une demi-affirmation ; il est une inconséquence ; il est une équivoque : il n'a pas le coin du maître. On ne sauve pas la société en flattant ses préjugés et en lui dissimulant ses maux : ce n'est pas là un apostolat, c'est plutôt de la complicité. Dans tous les temps les sophistes ont amusé les peuples en parlant dans le sens de leurs concupiscences ; ils les ont conduits à leur ruine [1]. Les missionnaires catholiques ont encouru leur disgrâce en ne les ménageant pas. Ils sont morts sous les pavés, et ils ont fondé les civilisations. Les Juifs disaient autrefois aux prophètes : *Annoncez-nous des choses agréables* [2]. Les prophètes n'étaient pas de cet avis. L'apôtre saint Paul écrivait à Timothée : *Prêche la parole de Dieu... Il viendra un temps où les hommes n'endureront pas la saine doc-*

1 « Comment le terme à tant d'abaissements pourrait-il être dans l'abaissement de la vérité, c'est-à-dire du principe qui peut seul imprimer aux hommes et aux institutions un mouvement de réascension ? Ah ! conjurons bien plutôt, à mains jointes, s'il en était besoin, les oracles de la doctrine de n'avoir jamais la faiblesse de se prêter à aucune complaisance, à aucune réticence ; conjurons-les de nous dire à l'avenir *toute la vérité*, la vérité qui sauve les individus, et la vérité qui sauve les nations. La *condescendance* serait désormais la consommation de notre ruine. » (2e Synodale de Mgr Pie, évêque de Poitiers. — Œuvres complètes, tome III, page 293.)

2 Isaiæ xxx, 10.

trine; au gré de leurs désirs, ils se donneront des maîtres nombreux; ils se détourneront de la vérité, lui préférant les fables que de faux docteurs leur débiteront [1].

Un pareil rôle demande des hommes résolus.

3 II Tim. IV, 2-4.

CHAPITRE VII

EXPOSÉ DES MOTIFS DU SYSTÈME DE RÉCONCILIATION ENTRE L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ MODERNE (SUITE)

Le motif que nous discutons occupe une place principale dans la théorie de nos adversaires ; aussi nous croyons devoir nous y arrêter encore.

Donc, les catholiques libéraux veulent sauver la société moderne, et ils offrent leurs services à l'Église. Ils disent qu'il faut attirer avec quelque ménagement une génération malade, éprise de ses erreurs et des institutions dont elles sont la base : ils ont raison. Ils ajoutent que la revendication radicale des droits de la vérité produirait un effet contraire à celui qu'on veut obtenir ; que l'abîme qui sépare le catholicisme et la civilisation moderne s'élargirait encore, et que les chances de réconciliation, dans l'avenir, seraient définitivement perdues ; ici ils se trompent. Il nous en coûte d'avoir l'air de donner des leçons de catéchisme à nos contradic-

teurs ; nous leur dirons cependant qu'ils ne tiennent pas en assez grande estime un élément qui est la dernière raison du catholicisme sur la terre, qui explique sa vitalité indestructible, ses succès, et ses soudaines résurrections au lendemain de ses désastres. Cet élément, c'est la grâce [1]. La grâce, a dit Pascal, c'est Dieu sensible au cœur [2]. Au point de vue social, la grâce c'est la présence de Dieu dans son Église. En la tirant de son flanc entr'ouvert, Jésus-Christ l'aima comme une épouse, et lui donna pour présents de noces sa doctrine et son

1 Dans le chapitre précédent, nous avons établi notre thèse par l'argument tiré de la force cachée dans la parole en général, et dans la parole de Dieu en particulier. Ici nous produisons l'argument de la grâce. Nous ne prétendons pas nous répéter. Puisque l'occasion se présente, nous dirons la différence qui distingue ces deux influences surnaturelles. La force de la parole de Dieu, si nous l'envisageons en elle-même, et abstraction faite de ce qui l'accompagne, ne peut être qu'une lumière supérieure qui s'adresse à l'intelligence. Telle est l'essence des choses. Cette lumière prépare l'acte de foi ; c'est pourquoi elle doit être regardée comme un don de Dieu, et peut être appelée une grâce. Mais il arrive souvent que la lumière irrite l'orgueil humain, et, loin de servir de préambule à la foi, elle la rend plus difficile. Il suit de là que la lumière ne favorise pas toujours le succès de la vérité, et se tourne accidentellement contre elle. Ici, il y a place pour l'intervention de la grâce, secours divin qui tombe sur la volonté humaine, qui brise ses résistances sans faire violence à sa liberté, et réalise le grand phénomène de la conversion, inexplicable autrement. Donoso Cortès a magnifiquement développé cette pensée, trop peu saisie, même par des catholiques. (*Essai sur le catholicisme*, page 19.)

2 Pascal, *Pensées*.

sang; il lui fit le serment de *rester avec elle jusqu'à la consommation des siècles* [1], et de la suivre à travers les luttes ardentes que les passions de l'humanité déchue rendraient inévitables. Voilà le dogme fondamental de notre foi; tel est le point d'appui de nos convictions chrétiennes, et la source de nos espérances obstinées. Les catholiques libéraux savent leur symbole aussi bien que nous; ils le récitent chaque matin à deux genoux, mais ils ne le font pas entrer suffisamment dans leur politique.

Nous convenons que la puissance de Dieu ne dispense pas l'homme de prudence; il y a en cette matière un péché possible, qui se nomme la tentation de Dieu. Il ne faut pas imposer à Dieu des miracles, en créant des situations fausses pour lui procurer la gloire de les vaincre. Le miracle n'est qu'un accident dans l'action continue de Dieu sur le monde; il ne saurait en devenir la loi sans perdre son caractère et ses avantages. D'ailleurs, il répugne à la dignité de Dieu de se faire l'esclave de l'homme; il lui convient encore moins d'être le serviteur de ses témérités, et de les encourager à force de leur accorder le succès. Voilà du surnaturel absurde; on ne doit pas le confondre avec le véritable. Nous ne voulons pas surmener l'Église, et abuser de ses prérogatives dans un intérêt d'école; mais puisque l'Église est l'œuvre de Dieu, puisque la part de Dieu, qui est partout la plus

1 Matth. XXVIII, 20.

grande, est ici exceptionnelle, il est sage de compter sur cette réserve, qui vient toujours à son heure, et a donné plus d'un démenti à ceux qui s'en moquaient. Nous parlons la langue chrétienne à des hommes capables de la comprendre ; dans ce débat solennel où l'Église est en question, il ne faut pas oublier ce qu'elle est.

Or, à la manière dont les catholiques libéraux envisagent la situation, on dirait qu'ils ne s'en souviennent plus. Ils sont très-frappés des difficultés ; ils le sont beaucoup moins des moyens dont nous disposons pour en triompher. Ils nous paraissent atteints de l'épidémie de notre siècle, qui est le rationalisme ; ils s'en préservent en théorie, non pas dans la pratique. Ils sont toujours à la recherche des expédients ; ils ont confiance dans les ressources de la diplomatie. Très-prompts à préparer des terrains communs, ils jettent des ponts sur tous les courants, pour relier toutes les nuances, et arriver à des majorités qui vivent peu, quand ils parviennent à les former ; ces savantes coalitions, bonnes pour la résistance, ne tiennent pas quand il faut prendre l'offensive : nous avons assisté à plus d'une débandade. C'est le cas de rappeler aux catholiques libéraux que cette prudence n'est pas selon Jésus-Christ, et que saint Paul l'appelle la *prudence de la chair* [1]. Dans un autre endroit, l'Apôtre la foudroie par cette célèbre apostrophe :

1 Rom. VIII, 6.

Je perdrai la prudence des prudents, je réprouverai la sagesse des sages [1]. On pourrait en donner cette traduction à l'usage des catholiques libéraux : Je n'aime pas votre tactique, qui manque de foi, de souffle, et peut-être de désintéressement; je la rendrai stérile, et si le monde se convertit, vous en aurez le bénéfice, non pas la gloire.

Nous avons exposé les grands moyens que l'Église catholique possède pour gagner à Jésus-Christ une époque rebelle : c'est d'abord la force intrinsèque de la vérité; c'est ensuite la grâce de Dieu. Elle en possède un troisième, et celui-ci se tire du caractère chrétien : la résolution, l'épreuve et la charité, sont des séductions irrésistibles qui, tôt ou tard, ont raison de tous les préjugés, et font accepter les doctrines les plus impopulaires.

Il y a dans le monde deux catégories d'âmes qui le partagent très-inégalement : les âmes distinguées et les âmes médiocres. Les premières aiment les attitudes nettement dessinées en face de programmes extrêmes; la bravoure développe leur enthousiasme. Comme un chef intrépide, qui se risque sur un champ de bataille, rallie toujours ses soldats autour du drapeau, ainsi l'apôtre qui s'élance dans la mêlée des opinions, portant dans son cœur un symbole sincère, voit accourir ceux qui, la veille, combattaient dans un autre camp. Mais les âmes médiocres, de beaucoup les plus nom-

[1] I Cor. I, 13.

breuses, se plaisent dans les justes milieux, ces résultantes anonymes de transactions inavouables. Épouvantées par le catholicisme pur, elles penchent vers le catholicisme libéral, qu'elles croient meilleur, parce qu'on y a mis de l'eau, comme au vin trop alcoolisé. Ce fait de statistique, hélas ! trop certain, est contre nous dès l'abord; mais à la réflexion tout change. Les recrues du catholicisme pur sont des troupes d'élite chez lesquelles il n'y a pas de défalcation à opérer. Celles du catholicisme libéral sont simplement nominales; elles ne sont pas contre l'Église; cependant elles ne sont pas pour elle, en ce sens qu'elles ne lui prêtent pas un concours effectif. Se taire et s'abstenir sont les actes héroïques de leur religion effacée, dont la société moderne n'a pas peur, et que, pour ce motif, elle vante volontiers par la bouche de ses hommes d'État et par la plume des publicistes acquis au système. Or le catholicisme, en tant que force sociale, s'appuya, au début, sur la qualité, et non pas sur la quantité. Il était une minorité aux catacombes; mais les minorités, quand le droit est de leur côté et que Dieu les bénit, triomphent toujours, à la condition de ne pas se décourager. Dans la vision du prophète Daniel, c'est un petit caillou détaché de la montagne qui brise la statue colossale de Nabuchodonosor, et qui, grossissant dans sa course, remplit enfin tout l'univers [1]. Une mi-

1 Dan. XI, 34 et seq.

norité a vaincu le vieux monde ; une minorité peut conquérir le nouveau. En se dégageant de toute alliance compromettante, le catholicisme se meut avec plus de puissance, parce qu'il est plus libre. Il ne s'isole un moment que pour mieux reprendre le terrain perdu.

Un autre élément de succès pour le catholicisme, c'est l'épreuve. Les catholiques libéraux nous accusent ordinairement de compromettre la situation par nos violences, ce qui, par parenthèse, n'est pas gracieux. Ils disent, sur tous les tons, qu'avec notre procédé les réactions sont fatales, et déjà ils prophétisent celles qui se préparent dans la société moderne. Nos frères les libéraux semblent croire que la persécution est un malheur pour nous; ils seront étonnés si nous soutenons qu'elle est une bonne fortune. Ici, nous n'envisageons la persécution que sous le rapport du prestige qu'elle donne. Or il y a sur cette terre, si remplie de contrastes et de confusions, un spectacle qui est le plus éloquent des apostolats : c'est celui des victimes qui passent en silence, la croix sur l'épaule, et qui vont s'immoler pour la vérité. *Quand j'aurai été élevé dans les airs*, disait le divin Martyr, *j'attirerai tout à moi* [1]. On sait si le gibet qu'il rougit de son sang, pour rendre témoignage à son Évangile, devint un pôle magnétique, sur lequel tous les yeux se fixèrent, et vers lequel les cœurs s'élancèrent

1 Joan. XII, 32.

avec un amour qu'on pouvait croire impossible. Depuis, c'est toujours la même loi mystérieuse qui régit le mouvement de la vérité, et décide de ses progrès dans les esprits. La victoire sort de la défaite, et la vie de la mort. Nous espérons qu'on ne traitera pas ces considérations de sainte poésie. C'est une doctrine que nous exposons; c'est la plus belle page de nos annales chrétiennes que nous récitons : qu'elles servent d'encouragement aux âmes que la défaillance pourrait gagner; qu'elles soient un avertissement à ceux qui mettent la persécution au bout de leur théorie pour intimider la nôtre. Il ne faut pas craindre la persécution, pas plus qu'il ne faut la provoquer témérairement : quand elle arrive sans être méritée, qu'elle soit la bienvenue. Le succès est assuré, lorsqu'on fait passer l'esprit apostolique avant l'esprit administratif.

La charité fait le reste. Les catholiques libéraux sont persuadés qu'ils en ont le monopole. Nous croyons que la charité et la vérité sont inséparables, comme la lumière et la chaleur : on les trouve toujours du même côté. La charité est une des notes de la vérité : *On connaîtra que vous êtes mes disciples, à ce signe que vous vous aimez les uns les autres* [1]. Seulement il ne faut pas tronquer la charité. Quand elle ne contient pas le triple amour de Dieu, de la vérité qui sort de Dieu, et de l'huma-

1 Joan. VIII, 35.

nité à qui elle se rapporte, la charité est fausse. A un autre point de vue, quand la charité n'est pas le don de sa chose et le don de soi, la charité est encore fausse. Cette définition, qui ne nous est pas personnelle, peut aider à découvrir les contrefaçons qui abondent dans notre siècle. Heureusement la charité n'est pas à inventer : il y a dix-neuf cents ans qu'on la pratique dans le catholicisme; depuis le même temps on y enseigne la vérité : ces deux phénomènes sont parallèles. Les champions les plus intrépides de nos dogmes sont encore des héros de charité : loin de regarder ces rôles comme incompatibles, ils se sont plu à les confondre. Jusque dans les châtiments, qu'à des époques de forte orthodoxie ils infligeaient aux ennemis de la foi, ils étaient convaincus qu'ils faisaient acte de charité, et envers les coupables, qu'ils préparaient au repentir, et envers la société, qu'ils sauvaient de la contagion des mauvaises doctrines. De là ces deux courants qui traversent les annales du catholicisme : le courant de la haine et celui de l'amour. L'austérité de la doctrine est la cause de l'une; les charmes de la charité expliquent l'autre.

Il n'entre pas dans notre sujet d'étudier la charité de l'erreur. Sans nier qu'il ne puisse se rencontrer des âmes philanthropiques dans les rangs de l'incrédulité, nous affirmons que cette sensibilité sans cœur quand elle regarde le ciel, et qui verse tant de larmes quand elle se tourne vers la terre, ne donna jamais à la société ni un principe

ni un martyr. Elle n'est donc qu'un fragment de la charité. Il suit de là qu'une vérité amoindrie, ou une erreur mitigée, comme on voudra, ne saurait avoir qu'une demi-charité; nous adressons cette conclusion aux catholiques libéraux: qu'ils ne la prennent pas pour une épigramme.

Après ces prolégomènes, il nous sera facile de saisir les divers sens que les catholiques libéraux attachent au mot *charité*. Or, pour eux, qu'ils le sachent ou qu'ils l'ignorent, la charité signifie tantôt la *tolérance*, tantôt la *modération*, tantôt la *douceur*, tantôt on ne sait quel *sentimentalisme* vague, qui est une disposition de l'âme plutôt qu'une notion exacte de l'esprit.

Nous avouons sans ménagement que la *tolérance* nous est suspecte: le mot un peu, et la chose tout à fait. Sans doute, les mots n'ont que la valeur qu'on leur donne. Celui-ci a contre lui son origine; il fut mis en circulation par les philosophes du dernier siècle, qui en abusèrent étrangement. Au fond, leur tolérance n'était que l'indifférentisme, caché sous une étiquette agréable. Elle s'étendait à toutes les religions et à toutes les doctrines morales et sociales : bientôt elle devait s'étendre à toutes les intentions et à tous les actes. Le certificat le plus honorable que ces novateurs délivraient aux hommes éminents, c'était un certificat de tolérance. Non contents de peupler le Panthéon de leurs saints, ils nous volaient les nôtres; et ils mettaient à la mode Vincent de Paul et Fénelon.

Les héritiers directs de ces tendres écrivains furent les égorgeurs de la révolution française.

Depuis, le mot a passé du dictionnaire encyclopédique dans celui de la politique, pour désigner un fait social, souvent nécessaire, mais toujours regrettable. Les catholiques libéraux l'emploient dans un sens quelque peu différent de celui des déistes et des hommes d'État. Néanmoins, sur leurs lèvres, il est choquant; d'abord parce qu'il est équivoque, ensuite parce qu'il est de mauvaise extraction, surtout parce qu'il n'a rien de commun avec la charité.

La *modération* est un autre euphémisme très-usité chez tous les libéraux. Ici encore, il faut regretter l'absence de précision. Si l'on oppose la modération à la violence, la modération pourra être une vertu. La violence est une passion, et, comme toutes les passions, elle devient aisément injuste; elle est la source de beaucoup d'erreurs : en somme, elle n'est pas chrétienne. Si l'on oppose la modération à la chaleur de l'âme et à la faculté de s'émouvoir dont sont doués certains hommes, alors tout se réduit à une question de tempérament. Or, chacun a le sien, et, sous des procédés divers, il se cache quelquefois une égale charité, quand la froide correction ne dissimule pas une âme remplie de fiel. On dit que saint Pierre était calme : il portait à la main les clefs du gouvernement. Saint Paul était plus impétueux : il tenait le

glaive de la parole. Tous les deux étaient très-charitables. Si l'on oppose la modération à l'éclat du style, aux saillies de l'esprit, au piquant des images, alors ce n'est plus qu'une affaire de littérature. Il semble que deux écoles n'en viennent pas aux prises avec tant d'acrimonie, et pendant si longtemps, pour un intérêt relativement mesquin. Il faut pardonner le talent à l'adversaire, surtout s'il a raison. Attaquer la forme, quand on ne peut pas mordre le fond, ce n'est pas de bonne guerre. Les magistrats d'Athènes avaient défendu l'éloquence aux avocats, dans l'intérêt de la justice. Peut-être serait-il avantageux de l'interdire en matière de théologie. Mais cette question ne saurait être résolue que par le futur concile.

A d'autres époques, quand le libéralisme catholique n'était pas inventé, et que l'on était d'accord sur la doctrine, comme aussi sur la meilleure méthode à suivre pour l'exposer et la défendre, il y avait parmi les apologistes des écrivains de trempe différente, qui combattaient le même combat avec des armes très-variées. Saint Augustin joignait à la sublimité des pensées une tendresse d'expression rare chez les hommes de génie, dont on dit que la tête dévore le cœur; saint Basile était austère; saint Jean Chrysostome était orné, et maniait remarquablement la satire; saint Jérôme était un vrai pamphlétaire; Tertullien était amer, et se plaisait dans l'invective. Ainsi les rôles étaient partagés: les uns attiraient les esprits vers

la vérité ; les autres faisaient trembler l'erreur. Ces derniers n'étaient pas des auxiliaires à dédaigner dans les temps difficiles où ils vécurent. Nous avons souvent pensé que plusieurs auraient été des journalistes hors ligne, et qu'au milieu des ardentes controverses de notre siècle ils n'auraient pas dédaigné de descendre dans l'arène, pour se mesurer avec les ennemis de la foi chrétienne. Ils auraient déployé toutes les facultés qu'ils avaient reçues du Ciel, et que la postérité admire. Prêtres ou laïques, dans les deux cas, assez autorisés par leur titre de chrétiens, ils auraient adopté les armes du temps, et, vaillants dans la lutte, ils auraient frappé d'estoc et de taille, comme d'autres qu'une certaine école chagrine au nom de la charité, mais que Dieu bénit pour les services qu'ils rendent à sa cause, quoique peu agréables à ceux dont ils troublent la modération.

La charité que nous prêchent les catholiques libéraux est quelquefois prise dans le sens de *douceur*. Quoique la nuance qui sépare la douceur de la modération soit imperceptible, disons, pour achever d'éclairer ce sujet, qu'il existe une manière de douceur indigne d'être mise au rang des vertus. Elle est la marque de l'égoïsme ami de ses aises, et incapable de déplaire, parce qu'il est incapable de se dévouer. Cette douceur a droit au mépris de toutes les âmes généreuses ; le prophète Isaïe la marquait au fer rouge, quand, s'adressant aux ministres dégénérés de la vérité, il les appelait *des chiens qui*

n'ont plus la force d'aboyer [1]. Ce n'est pas la douceur de Jésus-Christ, qui stigmatisait l'hypocrisie des pharisiens dans un langage que le monde n'a pas oublié, et qui chassait à coups de fouet les profanateurs des portiques du temple. Ce n'est pas la douceur des saints, bons interprètes des maximes du Maître, parce qu'ils les pratiquaient. Saint François de Sales, dont on peut dire, comme de Moïse, qu'il était le plus doux des enfants des hommes, ne se gênait pas pour écrire : « Que la « charité ne vous arrête pas; quand il le faut, ma « fille, criez au loup [2]. »

Enfin, la charité n'est pas un certain *sentimentalisme*, très-répandu chez nos contemporains, et qui menace de sérieux périls l'Église et la société. Le sentimentalisme est une sensibilité exagérée pour la note, à moitié supposée par l'imagination de ceux qui croient la ressentir, et ordinairement employée à contre-sens, parce que les infortunes auxquelles elle s'adresse ne méritent pas tant d'intérêt. Il y a cinquante ans, le sentimentalisme était encore la manie de la littérature seulement. Jean-Jacques Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre en furent les inventeurs; le chantre des *Martyrs* adopta le genre nouveau, et acheva de le rendre aimable par les séductions de son style. Les *René* se multiplièrent sur les ruines et au fond des bois, où ils

1 Isaiæ LVI, 10.

2 S. François de Sales, *Lettres*.

mêlaient leurs gémissements aux cris plaintifs des tourterelles; ce qui ne les empêchait pas de bien dîner, et d'intriguer dans les antichambres des ministères. On n'entendit plus, à travers la *chute des feuilles*, que les adieux à la terre de natures agacées qui n'avaient aucune envie de mourir. La mélancolie fut d'abord une maladie; elle ne tarda pas à devenir un art: la poésie qu'elle créa ne manquait ni de talent ni de charme; mais elle était débilitante. Le ridicule nous sauva de ses dernières conséquences.

Depuis, le mal a fait irruption dans les doctrines, et il est devenu le libéralisme : l'histoire moderne est trop souvent écrite sous cette influence. Ici, le sentimentalisme est une des formes de l'indifférentisme. Il lâche la vérité, pour ne s'occuper que des personnes; il épargne les coupables, parce qu'il trouve qu'il est plus noble de les plaindre; il les plaint si tendrement, qu'il oublie de leur faire du bien en leur infligeant un blâme courageux. Quand il les a amnistiés, il les embellit. On peut voir des échantillons de sentimentalisme libéral dans les œuvres de M. Renan, de l'Institut. La *Vie de Jésus*, en particulier, nous offre une silhouette de Judas, réhabilité par le savant orientaliste, et qui n'est pas si odieux qu'on l'avait cru pendant dix-huit cents ans. Évidemment, le traître était une victime de l'opinion. Dans les *Études d'histoire religieuse* du même auteur, on voit un Mahomet, debout à côté de Jésus, et qui n'y fait pas trop mauvaise mine.

Ceux qui possèdent la *Revue des Deux-Mondes* y liront un article critique de M. Charles de Rémusat, de l'Académie française, sur l'histoire du fondateur de l'islamisme, par Geoffroy Saint-Hilaire. Tous les saints du martyrologe catholique ne seraient pas aussi bien traités par le docte et philanthropique écrivain.

Évidemment le diable ne pouvait pas être oublié sans ingratitude. La même école a accordé le bénéfice des circonstances atténuantes à ce proscrit des cieux. « De tous les êtres autrefois maudits que la « tolérance de notre siècle a relevés de leur ana- « thème, Satan est, sans contredit, celui qui a le « plus gagné au progrès des lumières et de l'uni- « verselle civilisation. Le moyen âge, qui n'enten- « dait rien à la tolérance, le fit à plaisir méchant, « laid, torturé... Un siècle aussi fécond que le « nôtre en réhabilitations de toutes sortes ne pou- « vait manquer de raisons pour excuser un révolu- « tionnaire malheureux, que le besoin d'action jeta « dans les entreprises hasardeuses [1]. »

Les catholiques libéraux n'ont pas donné dans de pareils excès [2]. Cependant ils ne se sont pas assez

1 *Journal des Débats,* 25 avril 1855.

2 Certains catholiques libéraux ont poussé aussi loin que les libres penseurs la manie de relever les hommes flétris par l'histoire aux yeux de nos contemporains. Lacordaire nous paraît avoir manqué de mesure quand il dit de Constantin : « Il n'avait pas apporté sur le trône une âme égale à la grandeur de sa prédestination et au miracle qu'il avait accompli. » Le même écrivain étonne quand

défiés des courants, et, à leur tour, ils ont été atteints par la contagion. Leur charité s'en est ressentie. Ils nous sauront gré de céder ici la place au patriarche de leur école, qui prit la peine, avant

il salue l'arrivée de Julien par ces deux raisons : « On était las des princes chrétiens. » Et ensuite : « Du moins Julien proclamait la liberté de conscience. » Non content de louer la sincérité de cet empereur, il dit encore : « Cette sincérité était digne d'estime autant que de compassion, et il était impossible de ne pas *admirer* jusqu'où pouvait aller dans un homme supérieur la passion de ressusciter ce qui n'est plus. »

La destinée du persécuteur l'attendrit : « Il y avait dans cette destinée si courte, présente à tous les esprits, un tel contraste de biens et de maux, un si extraordinaire mélange de *hautes vertus* et de plus hautes erreurs, un spectacle enfin si rare et si pénétrant, que la pensée en demeurait attendrie... Il était sobre, chaste, brave ; c'était un sage enfin, un héros, tout ce que pouvait être un homme admirablement doué de la nature, mais qui, un jour, par sa faute sans doute et par celle de son temps, s'était pris de passion contre Jésus-Christ, le Dieu de l'Évangile. Dieu, en le frappant, lui tint compte de ses hautes qualités. C'est du moins mon impression ; et de tous les persécuteurs du christianisme, il est le seul que je *plaigne* en le condamnant. » (*Correspondant*, article sur l'ouvrage de M. de Broglie : *L'Église et l'Empire romain au* IVe *siècle*, — 1 vol. de l'année 1859, pages 201 et suivantes.)

Nous doutons que saint Grégoire de Nazianze et saint Basile de Césarée eussent ratifié de pareilles louanges. Cependant ils connaissaient bien Julien, avec qui ils avaient grandi à Athènes, et dont ils purent apprécier les qualités quand ils furent soumis à son sceptre. On doit lire dans les œuvres de saint Grégoire les invectives violentes qu'il lança contre le César philosophe dans plusieurs circonstances, en particulier à l'occasion du décret qui défendait aux chrétiens d'enseigner dans les écoles. Tout le monde

ses égarements, de réfuter ses erreurs à venir : « Dans cet affaiblissement général de la conscience « et de la raison..., lorsqu'on en est arrivé à ce « point, atténuer le mal, excuser les lâches com- « plaisances qui nous perdent, ce serait s'en rendre « complice. On doit la vérité, on la doit tout en- « tière à ceux qui sont capables de l'entendre; aux « autres, on ne leur doit que la pitié. Disons-le « donc sans crainte, si dans cette contradiction, « malheureusement trop commune, entre les de- « voirs et la conduite, on est de bonne foi, il y a « démence; si on ne l'est pas, il y a crime. Deux « choses ont aujourd'hui des conséquences funestes : « l'une est le penchant qui porte à pallier, à justi- « fier les actes les plus déplorables, d'après le mo- « tif présumé qui fait agir : cet homme, dit-on, a « de bonnes intentions; on ne lui demande pas « davantage; avec cela, il peut faire le mal en

connaît les paroles qu'il prononça en apprenant sa mort. Du reste, le sentiment des contemporains de Julien est devenu celui de la postérité. Les essais de réhabilitation commencent avec Voltaire (*Essai sur les mœurs des nations*); ils se continuent avec les libres penseurs. Nous avons le regret de constater qu'un catholique de génie marche sur leurs brisées. Cet exemple éclatant peint l'esprit des catholiques libéraux. Il nous serait facile de faire beaucoup d'autres citations. — On peut voir dans l'ouvrage mentionné de M. de Broglie ce qu'il pensait lui-même de Julien l'Apostat. (IIe partie, chap. VII, pages 404, 405, 406, 407; chap. VIII, pages 441, 442 et suivantes.) Son sentiment tient le milieu entre celui de saint Grégoire de Nazianze et celui de Libanius. Toujours le même système d'atténuation.

« sûreté. Ce mal, quelque grand qu'il soit, cesse « d'inspirer une juste et salutaire horreur; ce n'est « plus qu'une faiblesse, un travers, et ainsi, peu « à peu, s'éteint dans les âmes le sentiment de « l'ordre et l'amour du devoir. Si la disposition à « excuser tout en faveur des liens de parti, de « coterie ou d'opinion, déprave insensiblement la « conscience, la dangereuse manie de chercher « dans le passé des analogies chimériques avec le « présent, égare et fausse l'esprit [1]. » L'abbé de Lamennais écrivait ces lignes en 1825. Alors il avait la connaissance de son siècle, et il en déplorait les faiblesses. Depuis, tout a prouvé qu'il avait vu clair. Le spectacle d'un grand esprit qui s'égare est désolant; mais les oracles qu'il rendait la veille gardent leur valeur. Heureux les catholiques qui se préservent des amoindrissements de notre temps, dont le cœur profond porte ensemble tous les intérêts, et chez qui la vérité est charitable, et la charité véritable. Malgré des apparences contraires, ils travaillent mieux que d'autres à la gloire de l'Église et au salut de la société.

1 *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil.*

CHAPITRE VIII

CONFIRMATION DES DOCTRINES PRÉCÉDENTES PAR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE

Ce n'est pas la première fois que l'Église se trouve placée en face d'une société hostile à ses dogmes et à ses institutions. Cet antagonisme constitue presque son état normal ; les différences ne vont guère que du plus au moins. Pour elle, la paix n'est qu'une trêve, comme pour l'humanité le bon sens n'est qu'un instant lucide ; c'est ce qui donne aux annales de l'Église un double caractère de grandeur et de tristesse. Ceux qui savent ce qu'elle est venue faire sur la terre n'en sont pas étonnés, même quand ils en sont émus. Elle porte dans ses mains la rédemption, la parole de Jésus-Christ et son sang fumant : présents précieux, mais terribles, dont les peuples ne peuvent pas se passer, et dont cependant ils ne se soucient guère. L'Église les leur propose avec la cruauté d'une mère penchée

sur son enfant malade ; on sait que ses soins sont mal payés par l'ingratitude de ceux qui ne veulent pas être sauvés. La lumière trouble les ténèbres ; la règle irrite les passions ; la révélation descendue du ciel dérange les intérêts et les calculs de la terre ; malheur à la messagère de Dieu !

Le catholicisme libéral, interprété dans le sens le moins éloigné de l'orthodoxie, se réduit à une question de méthode ; or il est certain que la méthode a une importance capitale, qu'il s'agisse de faire progresser la science ou de gagner une bataille. Elle exerce sur les destinées de l'Église une influence considérable ; demandons à l'histoire quelle est la bonne. L'histoire a des réponses décisives pour tout. Son autorité est admise par nos contradicteurs, et les changements introduits, à notre époque, dans la marche des choses, ne lui enlèvent pas sa valeur probante ; car l'Église est immuable, comme l'humanité est inconvertissable : en substance, aujourd'hui ressemble à hier.

Ici, il faut craindre les illusions d'optique ; elles sont aussi faciles dans le temps, qui est le champ de l'histoire, que dans l'espace, qui est le lieu des corps. Dans l'espace, la distance amoindrit le volume des corps et altère leurs formes. Si l'on ne corrige pas par la réflexion l'effet de la perspective, l'erreur est au bout. Dans le temps, les siècles agissent sur les faits de la même manière ; ils effacent et ils conservent à la fois : ils effacent les accessoires, ils conservent les ensembles. Lorsqu'il s'agit du catho-

licisme, les siècles conservent les faits dogmatiques, et, dans une certaine mesure, le souvenir des luttes dont ils furent l'occasion : ils effacent plus ou moins les circonstances de la lutte. Quand ces circonstances échappent à l'oubli, le spectateur superficiel néglige trop souvent de les considérer ; il voit une idée faire son chemin, et il croit que tout se passe comme dans le cabinet d'un théologien. Mais le divin théorème ne se grave pas dans les esprits comme il s'écrit sur le papier. Donc, pour tirer de l'histoire les enseignements qu'elle renferme au point de vue que nous traitons, il faut ressusciter les époques dogmatiques et les parcourir vivantes, complexes et tourmentées. Alors seulement on peut saisir les attitudes de l'Église, et déterminer sa méthode classique d'enseigner et de combattre.

Prenons par la pensée les volumineux recueils des conciles, le bullaire des papes, les collections du droit canonique et les récits sommaires des annalistes. Sous la vénérable poussière qui les couvre, on ne trouve d'abord que des monuments glacés, des formules abstraites, des controverses qui nous arrachent un sourire, et dont l'intérêt s'est évanoui, parce que les événements qui l'engendraient ne sont plus. Tout y est impersonnel ; on ne voit pas les négateurs ; on n'entend pas le bruit des disputes ; on n'assiste pas aux intrigues des partis, aux ruses des imposteurs, aux complicités de l'opinion, aux pressions de l'autorité séculière. Cependant il y a tout cela autour d'un simple texte

doctrinal. Mais il faut réveiller les acteurs et recomposer le drame; alors on sait ce qu'a coûté le triomphe de la vérité. Ainsi, quand un voyageur traverse les plaines des nations, de temps en temps il aperçoit une colonne dressée dans le silence du désert; il approche, et sur ses faces il lit quelques chiffres et quelques noms. Ces chiffres sont sanglants et ces noms héroïques; c'est tout ce qui reste d'un passé légendaire. Cependant des voix sortent des *tumuli* qui traversent les prairies et s'étendent usqu'au pied des collines. Les ossements qui, çà et là, apparaissent, racontent le choc immense des légions ennemies et la vaillance des chefs qui marchaient à leur tête. Bientôt la terrible vision se déploie devant l'imagination du voyageur : il se souvient que la colonne est élevée sur un champ de bataille.

Il y a dans l'histoire de l'Église des périodes particulièrement célèbres, parce que les antilogies entre cette Église et la société qu'elle veut gagner à la vérité sont plus radicales. Ce sont ces périodes que nous recommandons aux catholiques libéraux, parce que nos vues y trouvent une justification qui n'admet pas de réplique. Indiquons-les rapidement.

En sortant du cénacle, où elle avait reçu le Saint-Esprit, l'Église rencontra l'obstacle devant elle : c'était la civilisation romaine, qui alors remplissait le monde, et avec laquelle il fallait compter. Tout est dit sur ce moment solennel de l'histoire et sur le conflit des deux plus grandioses forces qui aient

jamais existé : la force de Dieu et la force de l'homme, la croix du Calvaire et les aigles du Capitole. Nul n'a analysé avec plus de majesté que Bossuet cette situation unique d'où est sorti le monde moderne [1]. Mais ce lieu commun est sublime; on y revient toujours et par tous les chemins, parce que les enseignements en sont inépuisables. Les vérités de tout ordre avaient à peu près péri, surtout les vérités religieuses et morales, celles dont l'humanité ne se passe pas impunément. Les livres en gardaient quelque trace, les esprits beaucoup moins. Les axiomes eux-mêmes étaient obscurcis, et les traditions sacrées, échos des révélations antiques, étaient travesties par une mythologie immonde et ridicule tout ensemble. Il s'agissait d'abord d'opposer à chaque erreur la vérité contraire ; à la pluralité des dieux, le pur théisme ; aux systèmes de la matière éternelle et des émanations, le dogme illuminateur de la création ; à la théologie du hasard, la Providence ; au fatalisme, la liberté ; à la force brutale, le droit abstrait ; au nihilisme, l'immortalité de l'âme [2].

Tout n'était pas là. L'Église était plus qu'une école de philosophie ; elle était une religion nou-

1 *Discours sur l'histoire universelle.*

2 Hic conculcandæ philosophicæ opiniones ; hic demoliendæ erantt errenæ sapientiæ vanitates ; hic confutandi dæmonum cultus ; hic omnium sacrilegiorum impietas destruenda, ubi diligentissima superstitione habebatur collectum quidquid usquam fuerat vani erroris institutum. (S. Leo, *I Serm. de SS. Apost.*)

velle. En restaurant le passé, elle venait fonder l'avenir par le surnaturel. Il fallait affirmer la divinité de Jésus-Christ, la rationalité de son Évangile, l'efficacité de son baptême, la beauté de sa morale, la sagesse de sa croix. Quand on songe à l'état des esprits à cette époque, aux appuis que l'erreur trouvait dans l'État, dans les académies, dans l'opinion, dans les habitudes, et surtout dans les passions des masses, on est épouvanté d'une pareille entreprise; il n'y avait qu'un Dieu ou qu'un fou capable de l'essayer. Les catholiques libéraux nous pardonneront de penser à eux, et de les placer, par hypothèse, devant ce paganisme triomphant. Fidèles à leur méthode, ils auraient sans doute étudié à fond la société qu'il fallait conquérir, et, avec l'intelligence dont ils sont doués, ils auraient vite compris que les courants étaient contraires. Devant des incompatibilités bien constatées, ils auraient voté des mesures de prudence; ils auraient cherché le terrain commun sur lequel les deux religions pourraient se rencontrer, par exemple, la philosophie stoïcienne; surtout ils auraient recommandé la charité comme la mesure la plus sûre pour pénétrer au cœur du vieux monde. Jusqu'à un certain point, ils auraient été pour l'ajournement des expositions dogmatiques, dont le succès devait être préparé par des leçons de morale, et peut-être par des congrès où les parties se seraient fait des concessions réciproques. D'après eux, l'évangélisation de l'empire aurait été à ce prix : car on pouvait

tout compromettre en brusquant la situation : les violents emportent le ciel d'assaut ; ils échouent contre la terre.

Mais, l'histoire à la main, nous répondons que les apôtres du Christ ne furent pas de cet avis. Ces hommes, remplis d'un saint enthousiasme, se mirent à prêcher, au milieu de Jérusalem, à leurs risques et périls. On les somme de se taire, ils crient plus fort. On les charge de chaînes; on les frappe de verges; on les menace du dernier supplice : ils confessent leur foi plus haut que la veille, déclarant qu'ils ne peuvent pas contenir dans leur poitrine la vérité qui s'en échappe; car ils l'ont vue, ils l'ont entendue et touchée de leurs mains. Ce n'était que la préface du drame chrétien. Bientôt la scène s'agrandit, en passant de l'obscure Judée dans les centres les plus célèbres de l'empire, et jusqu'au sein de sa capitale, fameuse par ses erreurs, par ses débauches et par ses Césars, qui en étaient la hideuse synthèse [1]. Pour y annoncer l'Évangile, il fallait braver tout, les lois, les préjugés et la mort. On devait irriter les gouverneurs politiques, provoquer la jalousie des prêtres des idoles, troubler les maîtres sur leurs chaires ébranlées, et causer des émeutes dans les multi-

1 Ad hanc ergo urbem, tu beatissime Petre, venire non metuis... Sylvam istam frementium bestiarum et turbulentissimæ profunditatis oceanum, constantior quam cum supra mare gradereris, ingrederis. (S. Leo, *Serm. supra citato.*)

tudes. Les arènes vont s'ouvrir, et les combats de gladiateurs, et les jeux de bêtes si chers au peuple-roi, seront remplacés par des spectacles plus cruels et plus doux. A mesure que la foi conquérante envahira plus de provinces, le cri de la haine retentira plus intense d'un bout à l'autre de l'empire. Ceux qui ne regarderont que la surface pourront croire un instant que l'Évangile est séditieux, que son établissement est antisocial, qu'il attire les barbares, qu'il fait déborber le Tibre, qu'il attise les volcans, qu'il sème la contagion; et ils feront écho aux ennemis systématiques, en répétant : *Les chrétiens aux lions* [1] *!* Était-ce une raison pour reculer jusqu'à Jérusalem et y attendre une paix qui ne devait jamais venir? Saint Paul ne le croyait pas. Traîné à tous les prétoires, maltraité par les proconsuls, il arriva à l'Aréopage, et devant ce tribunal, qui avait conservé quelque chose de son ancienne splendeur, dans ce lieu où avait retenti la parole de Démosthènes, en face des descendants de ces Athéniens frivoles, mais ingénieux, qui écoutaient volontiers un philosophe radoter en bon style, qui se passionnaient pour une statue, et qui allaient se reposer de leurs affaires ou de leurs plaisirs sur la scène où l'on chantait des chœurs harmonieux; là, Paul de Tarse en Cilicie, plein de génie, riche en science, mais ignorant l'art délicat de bien dire [2], exposa une théologie qui provoqua

1 Apologétique de Tertullien.

2 Bossuet, *Panégyrique de saint Paul.*

les sourires des uns et les dédains impatients des autres, qui s'en allèrent en causant avec leurs voisins. Ce n'était pas cependant un échec pour l'apôtre : son courage fut payé par la conquête de Denys, qui devait porter l'Évangile à Lutèce, et jeter sa tête dans les fondements de sa gloire.

Saint Paul n'était pas une exception. Qu'on prenne au hasard une page dans les *Actes des Martyrs :* l'on verra comment l'intrépidité de l'Apôtre, disons sa sainte témérité, se reproduisait sur d'autres théâtres, et comment des enfants et des femmes s'élevèrent au rôle d'apologistes à la face des divins empereurs. L'an 120 de Jésus-Christ, dans sa somptueuse ville de Tibur, Adrien s'irrite, parce que Symphorose refuse de brûler de l'encens à ses dieux. Il oublie un instant les soucis de la politique et appelle la chrétienne en sa présence. « Ou sacrifie, lui dit-il, aux dieux tout-puissants, « ou moi-même je te sacrifierai, avec tes enfants, « à ces dieux que tu méprises. — Et d'où me vient « ce bonheur, s'écrie Symphorose, de pouvoir être « sacrifiée huit fois à mon Dieu? — Je te le dis « encore, interrompit Adrien, je te sacrifierai à « mes dieux. — Tes dieux, réplique cette admi- « rable veuve, ne peuvent pas me recevoir en « sacrifice; je ne suis pas une victime pour eux; « mais si tu ordonnes que je sois brûlée pour le « nom de Jésus-Christ mon Seigneur, sache que le « feu qui me consumera ne fera qu'augmenter celui « qui fait leur supplice. — Choisis, te dis-je, reprit

« brusquement l'empereur; ou sacrifie, ou meurs!
« — Tu penses sans doute m'épouvanter, reprit
« Symphorose; non, non! tes menaces ne me feront
« pas changer de sentiment. Je ne serai jamais
« assez tôt réunie à mon époux. Tu l'as fait mourir
« pour avoir confessé Jésus-Christ. Qu'attends-tu?
« me voilà prête à mourir aussi. J'adore le même
« Dieu [1]. » C'est simple, c'est fier, c'est beau! Ces dialogues se répètent en Orient et en Occident pendant trois siècles, dans les circonstances les plus variées et les plus émouvantes. Tous se terminent de la même manière. Le confesseur de l'Évangile meurt pour sceller son témoignage de son sang. Les juges s'étonnent; les bourreaux se lassent; l'opinion réfléchit. Cependant la vérité fait son chemin et monte au Capitole, au lendemain de la bataille de Pont-Milvius. Tel est le procédé de l'Église primitive; il consiste à affirmer la foi telle qu'elle est. Le succès prouve qu'il est bon [2].

1 Actes des Martyrs des RR. PP. Bénédictins, t. I, page 148.

2 C'est peut-être pour affaiblir cette conclusion trop supranaturaliste que les catholiques libéraux ont écrit, par la plume d'un des chefs du parti, les paroles suivantes : « Les écrivains chrétiens, « prosternés dans un juste sentiment d'adoration, ont trop souvent « semblé croire qu'on méconnaîtrait la divinité de l'œuvre du « Christ et même de sa personne, si tout, dans l'établissement du « christianisme, ne se montrait également mystérieux, surhu- « main, inexplicable... La conversion du genre humain, com- « mencée par douze hommes du peuple, et accomplie sans un acte « de violence, par la seule force d'une prédication qui ne parlait

L'étude de l'arianisme est encore propre à nous faire comprendre la méthode catholique pour la

« ni à l'imagination, ni à l'intérêt, ni aux sens, demeure une des « plus inexplicables merveilles dont l'histoire rende témoignage. « Mais les mystères de la foi chrétienne ont un double caractère. « Incompréhensibles, dans toute leur étendue, pour notre faible « raison, ils sont toujours accessibles par quelque côté à notre « intelligente admiration. Il ne saurait donc nous être défendu d'ar- « rêter notre pensée sur un des caractères principaux, et qui n'est « pas le moins divin, de la religion chrétienne, je veux dire *son « accord avec la marche prédestinée de l'histoire et les éternels « besoins de l'âme humaine.* Le christianisme n'a point été un « accident dans la destinée de l'humanité. Il s'élève, au contraire, « comme un point culminant dans la suite des siècles. *Avant lui, « tout y mène; après lui, tout en découle.* » (Albert de Broglie, *l'Église et l'Empire romain au* IVe *siècle. — Discours préliminaire*, pages 66, 67.)

Tout ce passage est regrettable. La critique en est difficile, tant les nuances s'y croisent. C'est une manière de clair-obscur dont les catholiques libéraux ont le secret. S'il ne blesse pas positivement la vérité, on sent qu'il l'énerve. Les tendances au naturalisme sont sensibles. Cette exposition de l'établissement du christianisme tend, non-seulement à voiler la cause première de ce fait, mais encore à déconsidérer la méthode employée pour le réaliser. La cause est surnaturelle. La méthode a le même caractère : elle consiste à mépriser la diplomatie pour ne compter que sur l'action de Dieu. Les catholiques libéraux font l'histoire à leur image : parce qu'ils ménagent l'erreur, ils semblent croire que les apôtres ne la heurtaient pas de front; et parce que, selon eux, l'absence de modération gâte tout, ils éprouvent le besoin d'indiquer les motifs des résultats obtenus, de peur qu'on ne les attribue trop exclusivement à la grâce. Ils sont seuls de leur avis. Le siècle apostolique témoigne en faveur de la méthode ardente, et autorise ceux qui la suivent à y persévérer.

propagation et la défense de la vérité. L'arianisme suivit de près l'établissement légal de l'Église dans l'empire. Il constitue une crise interne, non moins formidable que la lutte avec le paganisme. Né des hérésies juives, il prend son nom, sa date officielle et sa forme définitive, avec Arius d'Alexandrie. Il remplit de ses agitations les deux tiers du IVe siècle : il va de Constantin le Grand à Théodose le Grand. Comme dogme, il meurt à Nicée (325) : comme intrigue, il ne succombe qu'à Constantinople (384). Dans cette longue période, l'Église tient tête à une conspiration formidable, composée d'éléments nombreux, divers, et surtout perfides. Elle ne délibère avec sécurité que deux fois, dans les deux conciles œcuméniques qui ouvrent et ferment la controverse. Les empereurs qui se succèdent sur le trône de Byzance sont devenus théologiens; malheureusement, presque tous mettent leur puissance au service de l'erreur, et font regretter aux orthodoxes les jours de Néron et de Dioclétien. Constance, Julien, Valens, de funeste mémoire, ont attaché leur nom à cette époque, dont le ridicule n'empêche pas la barbarie. L'épiscopat est divisé contre lui-même. Le génie grec fournit en Orient des types inconnus depuis les pharisiens. Versés dans les sciences sacrées et profanes, ambitieux et avides de richesses, maîtres passés dans l'art de la tromperie, au premier rang parmi les courtisans habiles, ils sont le nœud d'une situation complexe et douloureuse. Les fidèles imitent leurs pasteurs,

et déchirent l'unité de la foi. Les églises sont rivales : la même se partage en plusieurs factions; et une seule cité voit souvent ses quartiers en armes s'avancer l'un contre l'autre. Après le concile de Rimini (359), saint Jérôme écrit que *l'univers gémit et s'étonne d'être arien* [1]. Alors, comme toujours, l'erreur obtint une grande popularité. Tous les moyens furent bons pour la répandre, et, en cas que la pression des empereurs ne fût pas suffisante, on employa la chanson, qui retentit dans la rue comme une hymne liturgique, et fit plus contre la vérité que les syllogismes des sophistes mitrés [2].

On sait comment furent traités les défenseurs de la foi catholique. Saint Athanase, l'oracle de Nicée, le boulevard de ses décrets, est exilé trois fois sous Constance. Il est assiégé dans sa basilique par cinq mille soldats, aux ordres de Syrianus (356). Julien l'Apostat l'exile une quatrième fois, et le vaillant athlète ne respire un instant, sous Jovien, que pour reprendre encore un coup le chemin des proscrits, sous Valens. Par uue permission miraculeuse de Dieu, il mourut dans son lit. Beaucoup d'autres ont des destinées aussi cruelles. Libère l'incorruptible, quoi qu'on en ait dit, Lucifer de Cagliari, Hilaire de Poitiers, Eusèbe de Verceil, Denys de Milan, Osius le centenaire, promènent leur existence agi-

1 S. Jérôme, *Dialogue contre les luciférien*s, n° 29.

2 Mœhler, *Vie de saint Athanase*, t. II.

tée sur toutes les plages. Vers la fin du combat, les trois Cappadociens : Basile le Grand, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nysse, ne sont pas soumis à des épreuves plus douces. Certes, voilà des temps terribles pendant lesquels les attitudes furent extrêmes, les chocs violents, les antagonismes irréconciliables. Le plus souvent la vérité a tout contre elle : le courant des idées, les forces sociales, et, ce qui est le plus grave, les convictions des honnêtes gens, dupés par les habiles. Il ne lui restait qu'une chance, celle qu'elle porte avec elle. Dans ces circonstances, comment procéda l'Église? Ici, le spectacle est grandiose, des contrastes saisissants éclatent sur toute la ligne. Au milieu d'ardents débats qui mettent le feu à l'Orient, qui ne laissent pas l'Occident en repos, et dégénèrent partout en voies de fait suivies de sanglantes représailles, l'Église élève sa voix, et, avec une vigueur que rien n'arrête, elle trace les limites du dogme que les âmes ne doivent pas franchir. Les papes sont à la tête du mouvement. Sylvestre I, Jules I, Marc, Libère, Damase, se succèdent sur le siége de Pierre, et, sentinelles vigilantes, ils portent leurs forces partout où l'erreur est plus menaçante. Au péril de leur vie, à travers des machinations qu'ils ne déjouent que par des prodiges de sagesse; au fond des prisons, et jusque dans les îles fiévreuses où, comme Libère, ils vont expier leur courage, ils rendent témoignage à la divinité de Jésus-Christ, et préservent de toute altération le dépôt doctrinal

qui leur est confié. Ils sont l'espérance des martyrs et l'asile de tous les opprimés. Ils épousent leur cause sans respect humain, et affirment leur bon droit, au risque de déplaire. Ils ne craignent pas la publicité, et ils multiplient les conciles pour resserrer les liens de l'unité et rendre plus solennelles les définitions du symbole. Ils envoient leurs légats à Nicée (325), à Sardique (347), à Constantinople (381). Ils provoquent et approuvent des conciles moins pléniers à Alexandrie (362), à Arles (353), à Antioche (341), à Milan (355), sans parler de Rimini et Séleucie (359). Enfin ils tiennent eux-mêmes, à Rome, des assemblées qui réunissent une grande partie de l'épiscopat, et dont l'autorité s'impose à tout l'univers. Cette sèche nomenclature de dates, de villes, d'hommes et de choses a une singulière éloquence, et se passe de commentaire. Enseigner, souffrir, mourir : toute l'histoire du IVe siècle est dans ces trois mots. A chaque forme de l'erreur correspond une évolution différente de la vérité. Les novateurs sont féconds, les orthodoxes ne restent pas court; les premiers paient d'audace, les seconds de fermeté; les uns se déshonorent par les raffinements de leur dialectique déloyale, les autres s'immortalisent par la simplicité de leurs professions de foi. Nous voyons chez les nôtres tous les traits de la race sainte. Depuis les apôtres, le champ de la controverse est changé, leurs successeurs sont toujours les mêmes : voilà pourquoi ils sont grands.

Cependant on voit paraître, à cette époque, la diplomatie théologique, qui, sans doute, est la sœur de la modération, tant la modération est souple, tant sont divers les noms qu'elle peut porter. Les semi-ariens semblent s'être chargés de ce rôle. Leur erreur sur la divinité de Jésus-Christ, pour être un diminutif de l'erreur fondamentale, était cependant positive. Un *iota* les distinguait des radicaux, comme il les séparait des orthodoxes. Quand un *iota* ou une virgule nous jettent en dehors de la vérité, il faut savoir les sacrifier. Nous réveillons ce souvenir dans notre discussion avec les catholiques libéraux, dont nous combattons les tendances, et dont nous respectons les intentions. Ce serait donc une inconvenance d'étudier ici Eusèbe de Nicomédie, personnage odieux, qui était un fauteur de l'arianisme, un adversaire déclaré du grand Athanase, un ambitieux sans pudeur, qui changea trois fois de siége; qui surprit la confiance de Constantin, dont il était indigne; qui fit plus de mal à l'Église que ses plus violents ennemis, et qui est demeuré sous l'anathème de l'histoire, classé parmi les hérétiques hypocrites, que le bon goût repousse autant que la foi.

Eusèbe de Césarée n'est pas aussi suspect; il réalise mieux la figure du modéré qui se jette entre deux camps pour les réconcilier. Malgré les reproches sérieux que la postérité lui adresse, il n'eut peut-être jamais que de regrettables hésita-

tions. Son hétérodoxie n'est pas prouvée [1]. Il avait mis sa main dans la main des saints : Pamphyle lui légua son nom, ses parchemins et son cœur. Chéri de Constantin, il refusa le siége d'Antioche. Homme de prière, il visita les solitaires et respira avec joie le parfum des Thébaïdes. Les siècles ne lui ont pas marchandé la reconnaissance due à ses glorieux travaux. Il est le père de l'histoire ecclésiastique. S'il n'a pas créé l'apologétique chrétienne, il développa l'art de l'attaque et de la défense. Sa *Préparation* et sa *Démonstration évangéliques* sont des œuvres monumentales qui honorent sa piété autant que son génie. Sa *collection* des écrivains grecs a sauvé de l'oubli des fragments précieux que nous possédons. Sa *chronique* est une chaîne jetée à travers le dédale des âges, qui, maintenant encore, guide nos pas dans les ténèbres du passé. Or cet homme, qui avait tant fait pour la vérité, gâta ses services et compromit sa renommée par un modérantisme qu'il put prendre pour de la sagesse, et qui n'était qu'un manque de courage à une époque où il en fallait beaucoup. On pensait mal de lui des deux côtés ; à droite, on l'accusait d'infidélité ; à gauche, d'inconséquence ; partout, d'indécision. Sa science lui assurait des influences, son attitude les rendait nuisibles. Beaucoup le sui-

1 Eusèbe de Cèsarée était semi-arien (ὁμοιούσιος). Sa doctrine était fausse; mais l'obstination seule fait l'hérétique. Dans la confusion des partis, il n'est pas aisé de déterminer les dispositions intérieures d'Eusèbe.

virent qui l'auraient abandonné, s'il avait arboré franchement le drapeau de l'arianisme. Il devint le centre des esprits indéterminés ; il présida à la masse flottante qui décide de tout en penchant vers l'erreur ou vers la vérité ; qui ne pouvait pas alors tuer l'Église, parce que l'Église a les promesses de Dieu ; mais qui était bien capable de lui faire perdre du terrain, et de décider de sa destinée dans le monde oriental. Eusèbe de Césarée est demeuré un problème ; il est surtout un type. Sa vie prouve que les bonnes intentions ne suffisent pas, et que la modération, quand elle n'est pas pour la vérité, est contre la vérité. Il n'y a pas de milieu.

Au reste, on comprend aisément que tous les modérés du IVe siècle n'aient pas atteint la célébrité d'Eusèbe de Césarée ; mais ils existèrent ; ici, le doute est impossible. Au fond, les hommes se ressemblent dans tous les temps. Nous admirons aujourd'hui saint Athanase, saint Basile, saint Hilaire ; nous avons raison, car ils sont grands d'une grandeur qui défie la critique. Mais leurs contemporains ne durent pas être unanimes à leur endroit. Ces belles figures étaient, de leur vivant, enveloppées dans le brouillard de la malveillance et de la jalousie ; les lignes véritables disparaissaient ; elles ne produisirent tout leur effet qu'en se dégageant du milieu d'origine. Les contemporains suivent presque trop le conseil du Sage : *Ne louez pas l'homme avant sa mort* [1]. En revanche, ils

1 Eccli. XI, 30.

n'attendent pas qu'il soit descendu dans la tombe pour le déchirer. Donc, saint Athanase dut passer, auprès des prudents, pour un homme qui manquait de mesure, qui provoquait les rigueurs de l'empire, et ne devait imputer qu'à lui-même d'avoir été condamné à l'exil. Les réponses de saint Basile au commissaire de l'empereur Valens, qui venait le sommer de se rendre, furent probablement taxées d'insolence. Quant aux fameuses invectives de saint Hilaire contre le tyran Constance, qu'il compare aux monstres de la Rome païenne [1], elles lui ont valu, de la part de quelques historiens, la censure que le modérantisme n'épargne jamais au courage [2]. Maintenant les lutteurs sont morts ; ils sont restés ensevelis dans leur gloire, et, désormais, ils ne sont exposés qu'à nos panégyriques. Bien leur en vaut! S'ils se mêlaient à nos agitations avec l'ardeur qu'ils déployèrent quinze siècles plus tôt, ils ne plairaient pas à tous les catholiques libéraux. Est-il bien sûr qu'ils obtiennent, au moment présent, leur sympathie sans réserve ?

Continuons à nous instruire à l'école de nos ancêtres chrétiens. Au moyen âge, il y a une période particulièrement difficile pour le catholicisme. Elle dure deux siècles, de 1115 à 1312. Elle est fertile en erreurs et en orages populaires. L'Église et la société sont menacées ensemble, et ce n'est pas

1 Hilar. *Contra Const. imp.*, t. II, pages 432-460.

2 Alzoc, *Histoire de l'Église universelle*, t. I, page 380.

trop de leurs efforts combinés pour résister à l'attaque. Les hérésies des gnostiques et des manichéens, après avoir ravagé l'Orient, s'étaient peu à peu répandues en Occident, sous des noms divers, et avec des programmes qui, sans être identiques, se rapprochaient singulièrement dans un but unique. Ces hérésies étaient redoutables, d'abord parce qu'elles étaient sensuelles, ensuite parce qu'elles étaient pratiques et non pas abstraites, enfin parce qu'elles étaient armées. La famille, l'État, la propriété, le mariage, le sacerdoce, la royauté, tous ces intérêts capitaux étaient le point de mire d'une insurrection théologique, politique et sociale tout à la fois, qui démontrait ses dogmes par le pillage, le meurtre et l'incendie. La chrétienté se mit en garde. Les papes et les monarques formèrent une sainte ligue. La même époque vit s'organiser la croisade contre les musulmans d'Asie, et la croisade à l'intérieur contre les barbares de l'Europe baptisée. Le midi des Gaules fut le principal théâtre de la révolution et des justes châtiments qui lui furent infligés [1]. Tandis que la puissance séculière opposait son épée au péril, l'Église tira son glaive, qui est la parole de Dieu. En 1139, sous Innocent II, le second concile

1 Alzoc, *Histoire de l'Église universelle*, t. II, page 375. — Hurter, *Histoire d'Innocent III.* — De Vaux-Cernay, *Histoire des Albigeois.* — Claude de Vic. — D. Vayssette, *Histoire générale du Languedoc.*

de Latran anathématisa Pierre de Bruis et Arnaud de Brescia. En 1179, sous Alexandre III, le troisième concile de Latran anathématisa l'hérésie des Vaudois et des Albigeois. En 1215, sous Innocent III, le quatrième concile de Latran condamna les erreurs de l'abbé Joachim, d'Amaury, et frappa de nouveau les doctrines déjà proscrites des Albigeois. En 1311, sous Clément V, le concile de Vienne condamna les fratricelles, les partisans de Dulcin, les beggards, etc.

Non contente de déclarer la guerre aux idées et de les terrasser par ses définitions doctrinales, l'Église organisa sur une vaste échelle un apostolat nouveau, chargé de réduire par la prière, par la charité et par la prédication, les victimes de l'erreur. Alors saint Dominique et saint François entrèrent en scène. A la tête de leurs milices déjà nombreuses comme les étoiles du ciel, ils allèrent combattre, par la pauvreté et la chasteté volontaires, la cupidité qui dévorait les foules, et le sensualisme, qui se répandait comme une gangrène. Mais il n'y a pas de rédemption sans effusion de sang; c'est pourquoi le sang coula partout. Le légat du pape, Pierre de Castelnau, fut assassiné sur les bords du Rhône. A Avignonnet, au diocèse de saint Papoul, on égorgea les inquisiteurs. Selon la tradition de l'ordre des Frères Prêcheurs, saint Thomas, qui mourut à Fossa-Nuova, en se rendant au deuxième concile de Lyon, fut empoisonné par les hérétiques, qui craignaient sa science.

En synthétisant les faits que nous venons de raconter, et en étudiant les synchronismes, on constate parfaitement la méthode que suivit l'Église pour défendre le dépôt de la foi. Cette méthode est toujours la même; elle consiste à parler quand il le faut, à s'élever comme une protestation vivante devant l'audace des sectaires, enfin à lancer la foudre sur l'erreur, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, et quoi qu'il puisse arriver.

Le concile de Trente est à lui seul une époque; il tint tête à la renaissance et à la réforme, au courant païen et au courant pseudo-catholique. Il dura dix-huit ans, de 1545 à 1563. Il usa cinq papes: Paul III, Jules III, Marcel II, Paul IV, Pie IV. Il fut interrompu trois fois par des dissentiments graves entre le pape et l'Empereur, et par des événements de premier ordre. Le concile de Trente fut précédé, accompagné et suivi de guerres effroyables. En Angleterre, Henri VIII avait consommé son schisme et divorcé avec l'Église, comme il divorçait avec ses femmes. En France, le calvinisme avait pris position et se développait, malgré la fidélité de la Couronne à la religion nationale. En Suisse, Calvin siégeait à Genève, Zwingle à Zurich, et les deux cultes rivaux avaient livré la célèbre bataille de Cappel. En Suède, les Wasa avaient donné leurs États aux réformés, en attendant de fournir des contingents à leurs armées. En Allemagne, Charles-Quint, tiraillé en tout sens entre des églises irréconciliables, employait tour à

tour le canon et la ruse, sans obtenir autre chose que des *interim* inefficaces, espèce d'armistices qui permettaient aux belligérants de se réorganiser pour continuer la lutte. L'avenir était encore plus sombre que le présent. A l'horizon, il y avait *la guerre de Trente ans*, qu'on pouvait prévoir parce qu'on en semait les germes, autant par les fausses doctrines que par les réfutations dont elles étaient l'objet. A ce tableau il faut ajouter cette circonstance, que partout la guerre avait un caractère théologico-politique. Notre indifférentisme religieux nous empêche peut-être de comprendre les passions de ce temps pour de pareilles théories. Mais ces passions ne sont pas une anomalie; notre étonnement est plutôt étrange, parce qu'il est contre nature. On se battait pour la doctrine des sacrements, de la justification, du culte des saints, de la transsubstantiation, de la communion sous les deux espèces, du pouvoir des clefs, des indulgences et du purgatoire [1], comme nous nous disputons pour la liberté de la presse, pour la liberté d'enseignement et d'association, pour le suffrage universel, pour le vote au canton ou à la commune. Des questions qui nous laissent calmes agitaient les siècles de foi. Quand nous prenons le volume des décisions du concile de Trente, nous croyons toucher un marbre glacé; or ce concile remuait des charbons ardents. En ouvrant une session, il n'était

1 *Concilium Tridentinum.*

pas sûr de la finir; en promulguant un décret dogmatique ou un chapitre de réforme, il pouvait craindre d'être assiégé dans le temple où il délibérait. Néanmoins le concile allait toujours de l'avant. Il faisait son devoir, et laissait à Dieu le soin de mener à bonne fin toutes ses entreprises.

Trois siècles devaient s'écouler entre le concile de Trente et le concile du Vatican, qui dure encore, puisqu'il n'est qu'interrompu. Les hérésies repoussent d'elles-mêmes, c'est pourquoi elles ne manquent jamais au monde. Heureusement l'autorité doctrinale ne connaît pas de solution de continuité; quand les conciles se taisent, les papes, qui n'en ont pas besoin parce qu'ils sont infaillibles, et qui ne les assemblent qu'à de longs intervalles et pour des causes exceptionnelles, défendent tout seuls la vérité attaquée. Trois grandes hérésies remplissent l'ère moderne : le jansénisme, le philosophisme et le constitutionalisme. On sait la résistance qu'elles rencontrèrent dans les pontifes romains. Depuis Innocent X en 1644, jusqu'à Benoît XIII en 1730, il n'y a presque pas de pape qui ne fasse tomber une des têtes sans cesse renaissantes du jansénisme, cette secte restée sans égale depuis l'arianisme pour la ténacité et pour la perfidie. Les papes surveillèrent encore l'incrédulité triomphante à Paris, à Berlin et à Saint-Pétersbourg; et s'ils ne purent pas l'atteindre par des définitions doctrinales, parce que sa forme générale et vague se dérobait encore aux procédés

de la théologie, ils la dénoncèrent aux défiances des fidèles et prophétisèrent les maux qu'elle préparait aux nations. La politique schismatique, qui en voulait à l'autonomie de l'Église, s'accusa en Autriche d'abord, en Toscane, à Naples ensuite; plus tard elle devait découvrir son plan avec la révolution française. Deux papes, Pie VI et Pie VII, défendirent les droits de l'Église au prix de deux provinces enclavées dans les pays dont ils combattaient les princes [1]. Mais ils devaient payer plus cher encore leur magnanimité; tous les deux perdirent leur pouvoir temporel; tous les deux furent arrachés de la cité sainte, et traînés avec leur vieillesse et leurs infirmités en captivité : l'un y trouva son tombeau, l'autre l'éclat d'une gloire nouvelle.

Pie IX termine admirablement cette série de pontifes, docteurs et martyrs à la fois, qui dominent la tempête des temps modernes. Pie IX nous dispense d'interroger l'histoire : il en résume le génie et la beauté. Debout sur le rocher de Pierre, abandonné des princes et presque des peuples, privé de ses États, vivant des dons de l'univers que ses malheurs fascinent, trahi par des traités qu'on libelle contre lui et sans lui, vendu par la ruse qui baise ses mains, livré à ses spoliateurs qui s'installent sans rougir dans ses palais; menacé jusque

1 Le Comtat Venaissin en France. — Bénévent dans le royaume de Naples.

dans sa défaite, calomnié par l'opinion, insulté chaque matin par la plume stipendiée des scribes; point de mire de toutes les haines, qu'il exaspère par sa patience; dernier obstacle aux espérances de la révolution, qui passe comme un cyclone et emporte toutes les grandeurs du monde; le vaincu n'a pas peur, et il ne se rend pas. Il a besoin de tous, et il ne ménage personne. C'est son habileté de tout dire, ce qui plaît et ce qui déplaît; c'est sa modération d'arrêter l'erreur au passage et de la juger sommairement. Tous les fronts sont languissants, le sien rayonne; tous les cœurs sont abattus, et il est tranquille. Aucune voix ne s'élève en faveur du droit méconnu, il parle pour tous; on transige avec l'esprit du mal dans toute l'Europe, lui ne fait aucune concession; on l'accuse d'être obstiné, et il sourit; d'être imprudent, et il continue de l'être.

Cependant l'erreur n'avait jamais été plus colossale, soit qu'on la considère dans sa teneur, soit qu'on mesure l'espace qu'elle occupe et les forces dont elle dispose.

En plein XIXe siècle, sur un sol que les volcans soulèvent, Pie IX a convoqué un concile œcuménique. A l'audace d'un concile, Pie IX a ajouté l'audace des définitions qu'il proposait. L'infaillibilité pontificale épouvantait le monde moderne. Les parlements, les écoles, la presse, les cultes dissidents, les fils pieux de l'Église, d'accord sur tout le reste et divisés sur cette question, tous les

organes de l'opinion pulique se prononçaient contre un pareil projet. Cependant la diplomatie s'agitait dans l'ombre; les rois envoyaient leurs réserves, qu'il serait plus exact d'appeler des menaces; l'intrigue, ourdie savamment, faisait tomber les indécis dans ses filets; les déchirements se produisaient jusque dans les rangs des Pères du concile. Il y avait bien des raisons de passer à l'ordre du jour sur la doctrine *controversée* de l'infaillibilité. Mais le Saint-Esprit en avait décidé autrement; et quand l'heure fut venue, quand la majorité des évêques se fut prononcée, Pie IX confirma la vieille croyance des siècles catholiques, et la jeta avec tranquillité aux vents de l'Europe défiante. Le regret n'est pas encore monté jusqu'à son âme. Quand le bruit des dissensions théologiques sera éteint, le dogme de l'infaillibilité restera. Il s'est épanoui, comme tous les articles du symbole, au milieu des combats. C'est un trait de plus de ressemblance avec ses aînés; il témoigne, à son tour, de la grande méthode employée pour défendre le catholicisme; cette méthode se résume dans l'affirmation intrépide.

Les fruits qu'elle a portés prouvent sa valeur. On lui doit des résultats sérieux, des caractères, et des leçons fortifiantes. Les luttes de la primitive Église préparent le règne de Constantin. La controverse arienne, en dégageant la figure de Jésus-Christ, aboutit à un épanouissement de vie chrétienne qui remplit le IVe siècle et dure jusqu'au concile d'Éphèse.

Le XIIIe siècle sort des impuretés manichéennes et des réactions sublimes qu'elles provoquent, comme un lis sort du limon que les fleuves débordés laissent sur le rivage. C'est l'époque des croisades et des cathédrales, des chevaliers et des troubadours. Le génie et la sainteté fleurissent comme *les deux oliviers* de l'Apocalypse; ils brillent comme *les deux candélabres allumés dans la maison de Dieu* [1].

Le concile de Trente est le point de départ d'un avenir nouveau. Son premier résultat fut d'arrêter les développements de l'hérésie, qui garda ses conquêtes, mais ne les augmenta pas. Le second fut de réveiller l'esprit évangélique et de lui faire produire des merveilles. Ses canons sont tournés vers l'erreur, qu'ils foudroient; ses décrets de discipline s'adressent à la hiérarchie catholique, dont ils purifient les mœurs. La France, l'Italie et l'Espagne sont le théâtre de la renaissance catholique. Le XVIIe siècle sort logiquement des doctrines promulguées à Trente et appliquées chez les trois grandes nations latines; il est l'honneur de toutes les trois. Jamais l'Église ne fut plus féconde; jamais elle ne domina tant la situation; jamais elle ne donna aux esprits une direction plus élevée, ni une impulsion plus puissante. Le XVIIe siècle est le sommet de la civilisation chrétienne.

La méthode catholique a donné des résultats

1 Apoc. XI, 4.

sérieux ; elle a de plus créé des caractères. Les périodes historiques que nous venons de parcourir sont riches en hommes. Il y a deux pages dans la Bible qu'on lit avec une émotion profonde : c'est le chapitre XLIV de l'Ecclésiastique, et le chapitre XI de l'Épître aux Hébreux. Ils renferment l'éloge des héros de l'Ancien Testament qui brillèrent dans leur temps par leur science, par leurs vertus et par leurs combats. Les forts d'Israël défilent sous nos yeux, ressuscités par l'enthousiasme des écrivains sacrés. Nous les voyons, nous les reconnaissons tels que l'antiquité les a dépeints. Ils sont beaux avec leurs cicatrices et les phylactères chargés de leur foi. Soumis à Dieu, dévoués à sa vérité, pleins de mépris pour la popularité, ils souriaient à l'épreuve ; et tandis qu'ils confiaient aux déserts les leçons que les métropoles ne voulaient pas entendre, ils trouvèrent sur leur route la gloire qu'ils fuyaient. Ces processions de juges, de prophètes, de rois, de pontifes, de martyrs, ont une majesté incomparable.

Le Nouveau Testament surpasse l'Ancien par le nombre et la distinction des témoins du Christ. Dans cette grande épopée qui commence au Calvaire et qui dure encore, quelle galerie d'illustrations catholiques ! quels noms ! quelles âmes ! quels génies ! quels combats ! quelles vies ! quelles morts ! Depuis le successeur de Pierre qui tient le gouvernail de l'Église, jusqu'à l'humble vierge cachée sous ses mérites comme la violette sous ses feuilles ;

depuis le docteur qui enseigne sur sa chaire, jusqu'au pauvre ouvrier qui se sanctifie en prenant de la peine; depuis le martyr qui donne son sang à l'Évangile, jusqu'au pasteur qui lui consacre ses lèvres persuasives; depuis l'apôtre qui crie sur la place publique, jusqu'au cénobite qui prie dans le trou de son rocher! On n'ose pas essayer un pareil appel. Saint Paul succombait à la tâche dans l'énumération des justes de l'ancienne loi [1] : il est notre excuse si nous ne l'imitons pas.

Mais d'où sortent ces hommes? qui les a faits? C'est la grâce d'abord, ensuite les milieux. Presque tous appartiennent aux époques de réaction; c'est le courage qui les a inspirés, c'est la lutte qui les a trempés; c'est l'épreuve qui les a élevés au-dessus d'eux-mêmes, et leur a mis au front l'auréole qui y resplendit. Les bronzes antiques, aujourd'hui encore l'ornement de nos musées, sortaient en fusion des fournaises ardentes où ils avaient laissé leurs scories, pour tomber dans le moule des maîtres; c'est là qu'ils devenaient chefs-d'œuvre en se refroidissant. Les grandes âmes sont la matière première de la sainteté. Au feu de la persécution elles se dépouillent de leurs misères. Jésus-Christ est l'exemplaire sur lequel elles prennent leur dernière forme, et l'Église les montre avec orgueil à ceux qui lui demandent ce qu'elle fait ici-bas.

Les caractères historiques servent de modèles à

1 Hebr. XI, 32.

tous ceux qui défendent la cause de Dieu. Nous vivons de souvenirs. Les souvenirs ce sont nos ancêtres, dont l'éloquence est irrésistible, parce qu'elle vient d'outre-tombe. Les ancêtres nous montrent la route; ils redressent nos pas quand nous nous égarons; ils relèvent nos cœurs quand nous avons des défaillances; ils nous font rougir quand nous déshonorons notre baptême; ils nous applaudissent quand nous le méritons. L'Apôtre nous exhorte à nous rappeler ceux qui nous ont précédés dans la carrière, qui nous transmirent l'héritage de la parole sainte, et nous donnèrent le double spectacle d'une vie sans reproche et d'un trépas glorieux [1]. Quand on a de la race, on est plus que soi-même. Le chrétien n'en manque pas; il est édifié sur le fondement des apôtres et des prophètes; pour être grand, il n'a qu'à faire durer l'honneur de son sang. C'est la récompense du courage de se survivre, et d'imposer son culte à la postérité : Dieu ne l'a pas refusée aux soldats de son Église.

En finissant cette étude, il est permis de demander aux catholiques libéraux si leur méthode est conforme à celle dont nous venons d'esquisser l'histoire. Le catholicisme est une religion de tradition. C'est une chose grave, et digne des plus sérieuses réflexions, que de s'écarter de l'esprit antique. *Pas d'innovation*, s'écriait saint Étienne

1 Hebr. XIII, 7.

répondant à saint Cyprien [1]. Ceci s'entend de la doctrine et du procédé suivi pour la répandre. Eh bien! nous avons vu dans tous les siècles le procédé des papes, des conciles, des évêques, vis-à-vis des hérésies ou des fausses tendances qui se sont manifestées jusqu'à présent. Qui s'en rapproche le plus, de nous qui, sans exclure la sagesse, nous prononçons pour les initiatives hardies, pour les symboles sincères, pour les résistances opiniâtres; ou de nos frères les catholiques libéraux, qui adorent la modération, qui aiment mieux se taire que de parler, qui s'appuient sur les intentions pour excuser les actes, qui se complaisent dans les régions moyennes, et dans les situations équivoques où la paix est signée au détriment de la vérité, qui se résignent à ne faire aucun bien, sous prétexte d'éviter un mal, appelant un grand bien un équilibre qui mène à l'indifférence? La réponse à cette question n'est pas douteuse.

Du reste, en demeurant sur le terrain des faits, nous demandons avec confiance aux catholiques libéraux quels sont les résultats sérieux qu'ils ont obtenus sur leur temps. Que restera-t-il de leur passage à travers les luttes contemporaines, quand un siècle se sera écoulé? Le souvenir de leur personnalité ne s'effacera pas. On dira de plusieurs qu'ils portèrent très-haut l'art de parler et d'écrire. On ajoutera qu'ils furent des hommes généreux, et

1 *Epist. S. Steph., PP., ad S. Cypr.*

qu'ils combattirent vaillamment pour les intérêts de l'Église, dont l'amour brûlait leur âme. Mais on dira que leur talent aurait été plus utile, et leur dévouement plus fécond, avec une manière plus vigoureuse. Quelles conversions auront-ils opérées? Ils promènent leurs doctrines mitigées à travers les académies et les parlements ; ils agitent les questions religieuses et sociales avec les notabilités de la libre pensée. Après mille concessions, qu'obtiennent-ils? Du respect pour leur thèse, et de la sympathie pour leur caractère. Ils dissipent quelque préjugé ; ils apprivoisent quelque férocité ; ils font peu de disciples sincères à Jésus-Christ. Du fond des salons, où ils exposent leur évangile sans angles parce qu'il n'a pas de lignes, ils conjurent les catholiques de ne pas frapper si fort, parce que des intelligences sublimes sont en route vers l'Église. Mais la mort fait évanouir leurs espérances. Ils poursuivent des rationalistes gourmés, convenables pour le catholicisme, et amis de ceux qui le représentent dans les milieux distingués. Ils ont pour eux des ménagements excessifs qui n'aboutissent qu'à des déceptions. Quelles doctrines fausses auront-ils confondues, eux qui ont pour maxime de les tolérer toutes? Quelle restauration auront-ils préparée, si l'avenir nous en réserve quelqu'une, eux dont le tempérament négatif croit avoir assez fait en ne faisant presque rien ? Nous traitons assez mal des hommes qui ont toute notre estime ; mais nous avons en vue un

système, plutôt que ceux qui le défendent et qui l'appliquent. L'école de l'affirmation est accusée par les catholiques libéraux d'avoir causé de grands dommages à la sainte cause, par ses exagérations doctrinales et par l'intolérance de ses sentiments. Ils mettent à sa charge la descente aux enfers de plusieurs esprits qui penchaient vers la vérité; cependant ils lui font trop d'honneur quand ils lui imputent de retarder de trois cents ans la conversion de l'Angleterre, et d'empêcher l'Église grecque de rentrer dans l'unité romaine [1]. Il est au moins inutile de discuter de pareils griefs; nous nous contentons d'en conclure que, d'après ses adversaires eux-mêmes, cette école a imprimé un mouvement qui la met à l'abri du reproche d'inutilité.

Le modérantisme est impuissant à réaliser des époques glorieuses; il ne réussit pas mieux à produire de grands caractères. Dans l'Europe moderne, les libéraux ont la réputation de n'être pas très-fiers. Les gouvernements constitutionnels qui comptent avec les parlements, ne désespèrent jamais de gagner les libéraux les plus rebelles, qu'ils s'adressent à leur patriotisme ou à leur vanité. L'expérience démontre que les gouvernements ne se trompent pas dans leurs combinaisons. Pourquoi font-ils tant de bruit ces agitateurs stériles, et pourquoi se vendent-ils à si bas prix? Il ne vaut

1 Ces reproches, presque ridicules à force d'être faux, sont journellement adressés aux ultramontains. Ceux qui se tiennent au courant de la situation savent que nous n'inventons rien.

pas la peine d'étudier chaque matin dans Plutarque les attitudes de Brutus, et de préparer la pose d'irréconciliable devant son miroir, si, comme on le dit, cet appareil de dignité s'écroule devant un portefeuille. Les catholiques libéraux valent plus que cela; la grâce qu'ils reçoivent dans le temple les aide à se tenir debout au milieu de tous les aplatissements. Nous en avons connu qui surent rester solitaires, loin des honneurs qu'ils pouvaient accepter, et des richesses qu'ils pouvaient acquérir : cependant il manqua quelque chose à ces hommes pour être tout à fait grands. Ils méprisèrent des positions, non pas la popularité. Apôtres de leur pays et de leur siècle, peut-être en furent-ils, à leur insu, les courtisans. En tout cas, ils ne se lancèrent pas tête baissée : ils craignirent trop les batailles, et leur prudence un peu calculée enleva quelque chose à leur prestige.

Les catholiques libéraux, mis en parallèle avec les apologistes des époques précédentes, nous paraissent amoindris. Pris comme modèles, tous n'agissent pas sur nous de la même façon. Les premiers donnent de la mesure, les seconds du courage; les uns font croire aux expédients, les autres font espérer en Dieu; ceux-ci sont des héros, et leur sang est la semence des dévouements; ceux-là sont des sages, et leur modération est une école de diplomatie. Mais le monde fut sauvé par la folie de la croix; jusqu'à preuve du contraire, il faut penser qu'il n'y a pas d'autre rédemption.

CHAPITRE IX

LA TRADITION DES CATHOLIQUES LIBÉRAUX

Nous cherchons tous des ancêtres : quand nous n'en avons pas, nous les inventons. Cela prouve qu'un homme ne se suffit pas à lui-même. Malgré son orgueil, il est épouvanté de sa solitude; il s'enfonce dans le passé, et il demande aux morts de venir à son secours.

Ce besoin se fait surtout sentir en matière de religion. Ici la singularité n'est pas du génie : elle est plutôt un signe d'erreur. Quand il ne s'agit que d'une question de méthode, même alors il est dangereux de penser autrement que tout le monde. Un siècle n'est pas tellement exceptionnel qu'il soit sans précédent dans l'histoire; il y a d'ailleurs des principes qui s'imposent à toutes les époques.

C'est pourquoi toutes les écoles théologiques veulent échapper au reproche de nouveauté, et, à

grands frais d'érudition, elles se greffent sur le tronc de la tradition catholique. C'est le cas des catholiques libéraux. Ils défendent l'attitude qu'ils ont prise en face de la révolution, et qu'ils croient la meilleure, par l'exemple de saint Augustin, de saint Martin de Tours, de saint Hilaire de Poitiers, de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul, de Fénelon et de quelques autres. Certes, ces autorités sont graves. Elles représentent l'Église primitive, l'Église de la renaissance, et l'Église moderne. Cette façon de jalonner les temps est grandiose. Seulement elle est sujette à vérification.

Pour connaître saint Augustin, il faut l'étudier pendant la controverse avec les donatistes. Ces hérétiques accusaient l'évêque d'Hippone d'intolérance : tous les catholiques libéraux ne s'en doutent probablement pas [1]. Nous trouvons sa réponse dans une série de lettres qui seront lues avec fruit par ceux qui ne les connaissent pas.

Saint Augustin écrit au préfet Cecilianus de rendre un édit qui réprime les donatistes dans la contrée d'Hippone et autres lieux circonvoisins. (Lettre 86e.)

S'adressant à Festus, il établit que c'est à bon droit que les lois de l'empire répriment l'audace des donatistes ; il l'avertit que, dans la contrée

1 Rohrbacher, *Histoire de l'Église.* — Darras, *Histoire générale de l'Église.*

d'Hippone, ses édits n'ont pas corrigé les donatistes, et que leurs excès sont intolérables. (Lettre 89e.)

A Vincentius, évêque schismatique de Cartenna, il dit qu'autrefois il avait pensé qu'avec les hérétiques il fallait employer les armes de l'écriture et du raisonnement, jamais la violence; mais il dut changer de sentiment devant l'opinion d'un grand nombre de ses collègues, et après les terribles exemples dont il avait été témoin. (Lettre 93e.)

A Olympius, maître des offices, il demande la mise à exécution des lois *qui ordonnent de briser les idoles, et de punir les hérétiques*. Ces lois avaient été reçues en Afrique du vivant de Stilicon, et parce qu'elles ont été portées par la volonté de l'empereur, elles n'ont pas été abrogées par la mort de Stilicon. Que les hérétiques le sachent. (Lettre 97e.)

A Donatus, proconsul d'Afrique, prière de réprimer les hérétiques, sans toutefois les frapper de mort. (Lettre 100e.)

Dans une circulaire aux donatistes, après les avoir exhortés à revenir à l'unité, il leur prouve qu'il était juste et nécessaire que les empereurs chrétiens portassent des peines contre l'hérésie. Il remonte à Constantin le Grand et à ses successeurs, jusqu'à Théodose. Il loue sans réserve l'œuvre de ces princes. (Lettre 105e.)

Au tribun Marcellinus il demande de châtier les donatistes convaincus; seulement il le conjure de ne pas leur appliquer la peine de mort. Il admet

la correction par les verges, ce moyen de correction employé par les maîtres, par les parents, et dont les évêques eux-mêmes se sont servis dans les jugements. (Lettre 133e.)

Au même Marcellinus il demande de ne pas frapper de mort les donatistes ; cela lui paraît contraire non pas à la justice, mais à la mansuétude chrétienne. (Lettre 139e.)

La lettre adressée au comte Boniface est un vrai traité sur la matière, dans lequel il prend la défense des lois rendues par les empereurs chrétiens. Il admet leur légitimité et leur efficacité, non-seulement pour protéger les chrétiens, mais encore pour *amener les païens à la foi de Jésus-Christ* [1]. (Lettre 185e.)

Après cela, saint Augustin ressemble assez peu à un libéral du XIXe siècle [2].

Sulpice Sévère raconte que saint Martin de Tours étant allé à Trèves à la cour de l'empereur Maxime, il conserva seul entre tous la dignité ecclésiastique, en protestant contre l'intervention

1 S. Augustin, t. III, édit. bénédic.

2 Plus tard, il est vrai, il crut s'être trompé en se refusant à employer contre les hérétiques d'autres moyens que ceux de la persuasion. Il invoqua ou il accepta le secours de ce glaive des Césars, encore rouge du sang des chrétiens... Entre ces deux opinions, il nous est bien libre de choisir, pour l'admirer et l'imiter, celle où il se montre si complétement d'accord avec son génie et son cœur, comme avec la vraie gloire et la vraie force de l'Église. (Montalembert, *les Moines d'Occident*, page 212.)

du pouvoir séculier dans les affaires dogmatiques. Il usa de toute son influence auprès de l'empereur pour sauver du dernier supplice l'hérétique Priscillien et ses complices. Il reprocha vivement aux évêques espagnols de demander le sang des dissidents. Il soutenait que l'excommunication prononcée contre eux par sentence épiscopale, suffisait et au delà pour les punir. Il obtint la promesse qu'il serait fait grâce aux coupables ; mais, après son départ, les évêques espagnols recommencèrent leurs instances, et arrachèrent à Maxime l'ordre de faire périr Priscillien et ses principaux disciples. Alors saint Martin s'abstint de la communion des évêques persécuteurs [1].

La conduite de saint Martin, dans cette circonstance, est conforme aux plus pures maximes du catholicisme. Il proteste contre les empiétements de l'autorité séculière sur les droits qui n'appartiennent qu'à l'Église en matière de doctrine, car il était jaloux de l'indépendance de l'Église. Tandis que les empereurs du Bas-Empire avaient la manie de s'occuper de théologie, il donnait une belle leçon aux évêques courtisans qui abdiquaient honteusement entre les mains d'un laïque couronné. Il n'aurait pas disputé à Constantin le Grand le titre de *défenseur des saints canons :* ce n'est pas la même chose. Saint Martin conjure l'empereur de ne pas punir de mort Priscillien et ses complices. Nous

1 Sulpice Sévère.

avons vu que saint Augustin en faisant autant pour les donatistes. Saint Martin marchait sur ses traces. Comme lui, il jugeait la peine de mort contraire à la mansuétude chrétienne. Il est vrai que saint Augustin admettait le châtiment des verges contre les hérétiques. Saint Martin semble blâmer ce procédé, puisqu'il dit que l'excommunication suffit et au delà pour les corriger ; mais il y a hérétiques et hérétiques. Saint Augustin soumettait ceux de l'Afrique aux verges, parce qu'il les supposait obstinés ; saint Martin ne frappait ceux de l'Espagne que des censures spirituelles, parce qu'ils étaient peut-être repentants. Il y a ici une question difficile à juger, à la distance où nous sommes des événements.

Quant au sentiment de répulsion que saint Martin éprouvait pour les évêques espagnols qui avaient obtenu la mort des priscillianistes, il était légitime. Ces prélats avaient gravement péché contre la charité, en demandant un supplice qui n'était pas nécessaire. En tout cas, ce n'était pas à eux de s'en mêler : ils auraient dû se souvenir que l'Église a horreur du sang. Qui sait si leur zèle ne cachait pas des mobiles indignes de leur caractère ? Les flatteurs sont capables de tout.

Au reste on ne saurait conclure de là que saint Martin ne reconnaissait pas à l'Église le droit de coaction, car l'historien de sa vie déjà cité nous le représente parcourant, en compagnie de ses religieux, le pays des Gaules, et renversant les mo-

numents druidiques et les chênes consacrés par le vieux culte national, avec les temples et les statues des dieux romains. La tolérance de saint Martin était en défaut ce jour-là [1].

Saint Hilaire de Poitiers, écrivant à l'empereur Constance pour lui dénoncer les cruautés des ariens contre les catholiques, dit : « Si l'on employait de telles violences pour soutenir la vraie foi, la sagesse des évêques s'y opposerait. Dieu ne veut pas d'un hommage forcé. Qu'a-t-il besoin d'une profession de foi arrachée par la violence ? Il ne faut pas vouloir le tromper; il faut le chercher avec simplicité, le servir par charité, l'honorer et le gagner par la probité de notre libre arbitre [2]. »

Le saint docteur distingue ici entre contraindre par la violence à la profession de la foi, et défendre la vraie foi des excès des hérétiques. Il condamne le premier fait : rien n'indique que son blâme s'étende au second. Encore moins demande-t-il pour les deux religions rivales l'égalité de droits. Ailleurs saint Hilaire regrette que la foi divine ait besoin des pouvoirs d'ici-bas : nous partageons son regret; mais il admet le principe de la protection [3].

Passons à saint François de Sales.

Quand l'apôtre du Chablais entreprit sa glo-

1 Sulpice Sévère. — Montalembert, *les Moines d'Occident.*

2 S. Hilaire, *Lettre à Constance*, liv. III, chap. VI.

3 S. Hilaire, *contre Auxence*, II, 4.

rieuse mission, il refusa de se faire accompagner par des soldats ; il préféra convertir les protestants par la prédication et par la prière. Cependant il alla aux Allinges demander des troupes au commandant Brotty, pour chasser les hérétiques des paroisses de Draillans et d'Armoy, dont ils s'étaient emparés. Une autre fois, les habitants de Seyssel s'étant révoltés contre son autorité d'évêque, il n'hésita pas à invoquer l'appui du bras séculier, pour les mettre à la raison.

En 1598, François de Sales, voulant affermir le bien qu'il avait fait dans le Chablais, présenta au duc de Savoie un mémoire dans lequel il demandait : 1° Que les revenus de tous les bénéfices fussent affectés à l'entretien du culte catholique; 2° qu'on éloignât de Thonon l'instituteur hérétique, et qu'on le remplaçât par un maître catholique ; 3° qu'il fût interdit aux familles d'envoyer leurs enfants étudier en dehors des États de Savoie ; 4° que les charges publiques fussent interdites aux hérétiques ; 5° enfin que les ministres protestants fussent éloignés de Thonon, etc.

En 1602, François de Sales fit un voyage à Paris afin d'obtenir d'Henri IV le rétablissement du culte catholique dans le pays de Gex.

Quant à sa méthode d'enseignement, on sait qu'il mêlait l'exposition doctrinale à la réfutation de l'erreur contraire. C'est assez dire que l'affirmation était son arme, même quand la vérité n'était pas acceptée ; la preuve en est qu'il irrita plus d'une fois

les hérétiques qui songèrent à le faire mourir. Ce grand serviteur de Dieu ne cherchait pas à plaire.

J'ajouterai un dernier trait à l'intention de ceux qui en tracent des portraits fantaisistes : il avait dans son palais d'Annecy une prison à l'usage des prêtres de son diocèse qui se rendaient coupables de quelque faute [1]. Tel était saint François de Sales.

Saint Vincent de Paul et Fénelon ont été vantés à cause de leur tolérance par les philosophes du XVIIIe siècle, avant d'être invoqués par les catholiques libéraux. Les louanges des philosophes sont des outrages : on ne peut pas dire que les caresses des catholiques libéraux soient une recommandation. Heureusement que ces deux grands hommes ne méritent ni les unes ni les autres.

La prétendue tolérance de saint Vincent de Paul se révèle dans ses relations avec Saint-Cyran. D'abord il se laissa surprendre par l'astucieux novateur; mais dès qu'il vit clair dans ses desseins, après avoir essayé en vain de le ramener à la vérité par la mansuétude, il s'éloigna de lui avec horreur. Richelieu envoya Saint-Cyran au fort de Vincennes : saint Vincent de Paul n'usa pas de son influence auprès du cardinal pour le délivrer. Le procès fut instruit, et l'on sait le rôle honorable qu'il y joua, quoique les jansénistes aient voulu altérer l'histoire à ce sujet.

1 Hamon, *Vie de saint François de Sales.*

Quand la Sorbonne, sur le rapport de Nicolas Cornet, eut condamné les cinq propositions de Jansenius, et que le recours en cour de Rome eut été décidé, on songea à obtenir la signature des évêques de France pour l'appuyer : presque tous la donnèrent. Naturellement les évêques du parti rédigèrent une contre-proposition. Deux prélats, Pavillon, évêque d'Alet, et Caulet, évêque de Pamiers, choisirent un moyen terme. Ils refusèrent de souscrire l'appel au pape et la proposition des opposants. Leur avis fut qu'il fallait obtenir une bulle dans laquelle le saint-siége imposerait le silence aux deux camps.

Saint Vincent de Paul, qui était l'auteur de la circulaire aux évêques, adressa aux deux modérés déjà nommés un mémoire que nous trouvons dans les auteurs du temps, et que nous recommandons à l'attention des catholiques libéraux.

Saint Vincent de Paul blâme respectueusement la conduite des deux prélats. Voici ses raisons en substance :

1° Vous craignez que le jugement qu'on désire de Sa Sainteté ne soit pas reçu avec soumission par tout le monde; mais si on avait attendu pour condamner les hérésies de Luther et de Calvin que leurs sectateurs eussent paru disposés à se soumettre, ces hérésies seraient encore au nombre des choses indifférentes, et elles auraient infecté plus d'âmes qu'elles n'ont fait. Je vous en dis autant pour les erreurs récentes : vous espérez en vain que leurs défenseurs chercheront à entrer en accord avec

l'Église. En attendant, ils surprendront les âmes de bonne foi par leurs apparences.

2° Vous dites que la chaleur des deux partis laisse peu d'espérance d'une parfaite réunion, pourtant si souhaitable; mais dans la diversité des sentiments en matière de religion, l'union n'est possible qu'en s'en rapportant au pape. Hors de là, l'union est chimérique ; elle n'est pas même à désirer; *car les lois ne se doivent jamais réconcilier avec les crimes, non plus que le mensonge s'accorder avec la vérité.*

3° L'uniformité que vous voudriez voir s'établir entre les prélats est à souhaiter, pourvu que ce soit sans préjudice de la foi ; *car il ne faut pas d'union dans le mal et dans l'erreur* En tout cas, ce serait à la moindre partie de revenir à la plus grande, et au membre de se réunir au chef.

4° Il vous plaît de dire que l'un et l'autre parti croient avoir raison. Je l'avoue; mais tous les hérétiques en ont dit autant, ce qui ne les a pas sauvés de l'anathème. *On n'a pas trouvé que la réunion avec eux fût un moyen de guérir le mal :* on y a appliqué le fer et le feu, et quelquefois trop tard. Il est vrai qu'un parti accuse l'autre; mais avec cette différence *que l'un demande des juges, et que l'autre n'en veut pas.* A mon avis, ce ne sera pas un sujet de risée aux libertins et aux hérétiques, non plus que scandale aux bons, de voir les évêques divisés; car outre que le nombre des opposants sera très-petit, ce n'est pas chose extraordinaire dans les anciens conciles qu'ils n'aient pas tous été d'un même sentiment.

5° Quant à défendre étroitement à l'un et à l'autre parti de dogmatiser, il a été déjà essayé inutilement, *et cela n'a servi qu'à donner pied à l'erreur; car voyant qu'elle était traitée de pair avec la vérité, elle a pris ce temps pour se provigner.*

6° Ceux qui font profession de la nouveauté, voyant qu'on craint leurs menaces, les augmentent, et se préparent à une forte rébellion. Ils se servent de votre silence pour un puissant argument en leur faveur, et même se vantent, par un imprimé qu'ils publient, que vous êtes de leur opinion. Au contraire, ceux qui se tiennent dans la simplicité de l'ancienne créance, s'affaiblissent et se découragent [1].

Si la pièce que nous analysons n'était vieille de deux siècles, et d'une authenticité au-dessus de tout doute, on pourrait croire qu'elle a été fabriquée à plaisir pour confondre les tendances contemporaines. On peut dire qu'elle est palpitante d'actualité : tant il est vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, ni les manœuvres de l'erreur, ni les réponses loyales et triomphantes du sens commun.

Saint Vincent de Paul faisait partie du conseil de conscience sous Louis XIII et pendant la régence d'Anne d'Autriche. Il profita de sa position pour rendre à l'Église d'éminents services. Non content d'écarter des prélatures et des bénéfices tous les

1 L'abbé Maynard, *Saint Vincent de Paul*, t. II.

suspects de jansénisme, d'accord avec le chancelier et le nonce, il surveillait très-attentivement les chaires d'enseignement, qu'il regardait comme les sources publiques de la doctrine et des mœurs. Il s'employa à n'y laisser monter que des hommes d'une foi éprouvée; et s'il apprenait qu'une thèse suspecte allait être soutenue dans une communauté ou dans une école, il la dénonçait au chancelier et au nonce, et la faisait supprimer par leur autorité [1]. En vérité, il n'était pas tendre en matière d'orthodoxie, ce bon monsieur Vincent! Qui l'aurait cru ?

Peut-être que les catholiques libéraux seront plus heureux avec Fénelon. Ils pensent avoir trouvé leur homme dans l'auteur de *Télémaque*. En effet, Fénelon aimait la liberté. On en trouve la preuve dans les théories politiques développées en plusieurs endroits de son poëme, dans son *Examen de conscience des rois*, et encore ailleurs. Il avait du goût pour l'ancienne constitution française, qui associait les états au gouvernement de la chose publique; il regrettait l'œuvre centralisatrice commencée par Richelieu et achevée par Louis XIV; il n'admettait pas qu'un seul homme pût vivre pour tous : c'était selon lui une injustice et un péril; il rêvait l'assemblée des notables, qui ne devait venir que plus tard, et quand il ne serait plus temps de porter remède à la situation. C'est la

1 L'abbé Maynard, *Saint Vincent de Paul*, t. II.

gloire de Fénelon d'avoir professé ces doctrines généreuses dans un siècle qui ne les comprenait plus. Il eut la gloire plus rare de mettre sa conduite en harmonie avec ses convictions, et de rester debout, respectueux mais digne, auprès d'un trône devant lequel la patrie était à genoux.

Cependant, dans un intérêt d'école, il n'est pas permis de gâter cette belle figure en la barbouillant de libéralisme. Le libéralisme est une transaction : il ne va qu'aux demi-caractères. La liberté c'est le droit; elle est la passion des grandes âmes.

Si, à tout prix, on veut que Fénelon soit un précurseur de l'esprit moderne, on est tenu de le démontrer. Qu'on nous cite une seule page de ses ouvrages qui se rapproche, même de loin, de ce qu'on nous débite journellement sur la nécessité d'accommoder la vérité à son temps, et de céder à tous les courants d'opinion qui s'établissent. Y a-t-il dans sa vie un fait qui permette de soupçonner chez lui une pareille tendance? Qu'on le dise. Quand Fénelon partit pour les missions de la Saintonge, il fit comme saint François de Sales : il ne voulut pas que son apostolat fût appuyé par la force armée. En cela il se conforma à l'esprit de l'Évangile. Dans le silence de l'histoire, nous consentons à juger par analogie, et nous admettons qu'il n'approuva ni la révocation de l'édit de Nantes, ni les dragonnades dans les Cévennes. Quand cette hypothèse serait la vérité, elle ne serait pas décisive. L'édit de Nantes n'était qu'un simple édit de tolé-

rance : on sait la distance qui le sépare des chartes modernes, dans lesquelles la vérité et l'erreur s'embrassent tendrement. Henri IV fit acte de sagesse en l'octroyant; Louis XIV, qui le revoqua, donna la mesure de son orthodoxie, mais il commit une faute politique dont les massacres des Cévennes furent la conséquence. A Rome on regretta discrètement la mesure comme inopportune. Si Fénelon en fit autant, il révéla le même tact que le saint-siége, sans engager plus que lui des principes qui étaient les siens, parce qu'ils sont ceux de la foi et de la raison.

Quant à l'amour de la paix, cette vertu si chère à certaines gens, et qui en supplée tant d'autres, nous pensons que Fénelon en était animé. Il n'était pas agressif, mais il n'était pas lâche. Si le combat lui était présenté, il l'acceptait plutôt que de laisser la vérité sans défense. Le bruit des armes n'épouvantait pas sa conscience. Il admettait que les avantages de la lutte l'emportent sur les inconvénients qui en sont inséparables. Il fit campagne contre les jansénistes; avec quelle science et quelle bravoure, on le sait assez. Le quiétisme lui offrit une occasion d'entrer en lice pour une doctrine qu'il croyait orthodoxe. L'Europe entière fut attentive au célèbre démêlé des deux plus grands évêques de France : la cour s'émut; les âmes pieuses se scandalisèrent peut-être, du moins elles durent s'attrister. Ces considérations n'arrêtèrent pas Fénelon : il alla jusqu'au bout avec tranquillité. Le

jour où sa doctrine fut condamnée, il la condamna. Il n'eut aucun repentir de sa conduite.

Que les catholiques libéraux se résignent : Fénelon ne leur appartient pas. Ils peuvent lui continuer le culte qu'ils lui ont voué, mais pour d'autres motifs que ceux dont il vient d'être question. Ainsi tombe pièce à pièce la tradition des catholiques libéraux.

On ne peut qu'être surpris d'entendre des esprits sérieux se risquer à invoquer des témoins dont les dépositions les écrasent. Ceci n'est pas imputable à leur légèreté. Ils sont victimes de leur procédé qui consiste à deviner l'histoire, au lieu de la consulter. Leur erreur a une autre cause : ils confondent le tempérament des hommes avec leurs doctrines. Tel docteur de l'Église était doux et aimable : donc il était tolérant. L'argument n'est pas inattaquable. Ce docteur pouvait être doux et aimable envers les personnes, même coupables : c'est une affaire de cœur; il pouvait être inexorable envers les erreurs, et, après les avoir taillées en pièces dans la controverse, conclure à leur bannissement de la république : ici on se sert de sa tête. C'est le cas des personnages qu'on a cru nous opposer avec succès, et dont nous avons exposé les maximes.

On dira peut-être que les grands hommes cités plus haut vécurent à des époques très-différentes de la nôtre, ce qui explique parfaitement la théologie qu'on trouve dans leurs livres. Alors pour-

quoi les catholiques libéraux vont-ils y chercher la justification de leur théorie? Cette théologie est contre eux : du moins elle n'est pas pour eux. Mais ici encore ils partent d'un faux supposé. Saint Augustin, saint Martin de Tours, saint Hilaire de Poitiers vivaient au sein de la société romaine composée de deux peuples irréconciliables : les chrétiens et les païens. Les chrétiens, opprimés pendant trois siècles, deviennent les maîtres de l'empire avec Constantin; les païens, refoulés, privés de leurs temples et des charges publiques, ne se rendent pas. Quand un empereur les favorise, ils relèvent la tête et se vengent terriblement de l'infériorité à laquelle ils étaient depuis trop longtemps condamnés. C'est au milieu des réactions des deux cultes que saint Augustin écrivait ses lettres, décisives sur la matière.

Saint François de Sales était dans les mêmes conditions : les catholiques et les protestants, tour à tour vainqueurs et vaincus, se disputaient la patrie. On aurait pu croire que saint François de Sales, porté par humeur à la conciliation, aurait proposé des transactions sur le terrain de la vie civile : son mémoire au duc de Savoie prouve le contraire.

Saint Vincent de Paul et Fénelon sont les fils d'un pays qui était constitué catholiquement de leur temps; il est moins surprenant qu'ils aient été de l'avis de leurs concitoyens. Mais alors pourquoi les citer?

Si par hasard on prétendait que ces grands

hommes auraient été libéraux au XIXe siècle, nous répondrons : Qu'en savez-vous ? Ne craignez-vous pas de calomnier leur génie, en leur faisant épouser une doctrine qui ne résiste pas à l'examen, et qui est la cause des maux qui désolent le monde moderne ? Surtout ne craignez-vous pas de calomnier leur orthodoxie, dont la délicatesse est assez connue ? Pour nous, nous sommes sûrs que, tout en tenant compte des temps et des lieux en pratique, ils auraient conduit la croisade contre le libéralisme à la tête des de Maistre, des Bonald, des Balmès, des Donoso Cortés, et de tous les autres vaillants qui se battent encore pour Dieu et pour ses droits. Voici pourquoi. Saint Augustin est le père de la fameuse formule : *Rome a parlé, la cause est finie.* Saint François de Sales, non content d'écrire d'admirables pages sur les prérogatives du pape, se conformait très-dévotement à tout ce qui émanait de son autorité. Saint Vincent de Paul fut le premier à demander qu'on déférât au saint-siége les cinq propositions de Jansenius. Fénelon monta en chaire dans sa cathédrale pour lire le bref d'Innocent XII, qui condamnait les *Maximes des saints.* Le libéralisme contemporain a mérité les censures des pontifes romains ; il n'y a donc pas de témérité à grouper ces grands hommes autour du *Syllabus.*

En résumé, saint Augustin, saint Martin de Tours, saint Hilaire de Poitiers, saint François de Sales, saint Vincent de Paul et Fénelon n'étaient pas des libéraux dans le sens strict du mot : ils

n'admettaient ni la liberté de penser, de parler et d'écrire, ni la liberté des cultes, ni la séparation de l'Église et de l'État, ni l'égalité des droits de la vérité et de l'erreur, du bien et du mal : ces principes sont hérétiques. Ils n'étaient pas non plus des catholiques libéraux; ils ne professaient pas les maximes fondamentales de cette école; ils n'établissaient pas de distinction entre l'ordre théologique et l'ordre social; ils ne croyaient pas que l'Église libre fût plus belle que l'Église protégée; ils ne pensaient pas que le régime de la liberté fût plus profitable à Dieu et aux âmes que le régime de la prohibition. Ils n'avaient pas davantage le tempérament des catholiques libéraux. Ils ne faisaient pas de la paix l'intérêt suprême qu'il fallait obtenir à tout prix; ils ne mesuraient pas aux circonstances l'obligation d'affirmer la vérité; ils ne sacrifiaient pas les principes aux individus; ils étaient tolérants pour les personnes, rarement ou jamais pour les erreurs. Ils n'allèrent pas plus loin.

Ils réalisent le vrai type chrétien [1].

1 L'esprit de système expose les hommes les mieux doués à remuer les monuments de la tradition avec l'idée fixe d'y trouver ce qu'ils préfèrent. Les catholiques libéraux ont les faiblesses communes à tout le monde. Ils transforment en précurseurs des personnages dont ils esquissent d'ailleurs admirablement la physionomie. Un épisode de leur vie, un passage isolé pris dans leurs traités, leur suffisent pour les ériger en partisans du libéralisme. Si la question était bien posée; si les circonstances étaient étudiées à fond; si les motifs particuliers qui déterminèrent l'attitude de

quelques évêques dans certaines affaires de leur temps, étaient mieux connus, il est probable que les catholiques libéraux n'y auraient pas découvert une preuve de l'orthodoxie de leur opinion.

Ceci s'applique parfaitement à l'ouvrage intitulé : *Les Moines d'Occident*, par Montalembert.

« Nous connaissons et nous avons pesé chacune des paroles de ces nobles athlètes de la foi et de la liberté de l'Église leur mère. Mais, en protestant contre les excès et les abus, en blâmant les recours intempestifs et inintelligents, parfois même attentatoires au principe et aux règles de l'immunité sacerdotale, jamais aucun de ces docteurs catholiques n'a douté que ce ne fût le devoir des nations et de leurs chefs de faire profession publique de la vérité chrétienne, d'y conformer leurs actes et leurs institutions, et même d'interdire par des lois, soit préventives, soit répressives, selon les dispositions du temps et des esprits, les atteintes qui revêtaient un caractère d'impiété patente, ou qui portaient le trouble et le désordre au sein de la société civile et religieuse. » (Mgr Pie, évêque de Poitiers, 3e Synodale. Œuvres complètes, t. V, page 178.)

CHAPITRE X

IL NE FAUT PAS ABUSER DE LA QUESTION D'OPPORTUNITÉ EN MATIÈRE DE VÉRITÉS RELIGIEUSES

Certains esprits, ne pouvant pas soutenir avec avantage la discussion sur le terrain des principes, sont prompts à se retrancher derrière la question d'opportunité. Nous ne voulons pas examiner ici si c'est pour cacher leur défaite; nous aimons mieux ne pas révoquer en doute leur bonne foi : ils justifient généralement notre confiance. Du reste, nous n'avons garde de traiter à la légère le point de vue de l'opportunité. On en tient compte dans les choses humaines; l'Église ne la méprise pas. *Il y a*, dit la Sagesse, *un temps pour tout, un temps pour se taire et un temps pour parler* [1]. A un moment donné, la vérité est mal venue; les âmes n'étant pas disposées, elle tombe dans leurs facultés comme le bon

1 Eccle. III, 7.

grain sur la pierre ou sur le chemin battu par les passants : dans les deux cas, elle ne jette pas de profondes racines. Au contraire, il y a une heure qui est l'heure de la vérité, heure mystérieuse que rien n'annonce auparavant, et dont les plus habiles soupçonnent à peine les approches. Alors les âmes vont au-devant de la vérité; elles l'appellent, car elle correspond à un besoin. Chancelantes et troublées, elles sentent qu'elles ne peuvent pas s'en passer plus longtemps.

L'Église possède dans la dispensation de la vérité la supériorité qu'elle montre dans tout le reste. Elle ne la manie pas comme de l'algèbre, chose abstraite, et dont les conclusions rigoureuses ne sauraient influer sur les destinées des sociétés. Elle sait que sa vérité, à elle, est tout ensemble spéculative et pratique; qu'elle atteint le ciel par son sommet et la terre pas sa base. Elle mène de pair l'intérêt de la vérité et l'intérêt des âmes, évitant de les sacrifier jamais l'un à l'autre. Aussi pour l'Église il y a une question d'opportunité. Héritière des attributs de Dieu, elle construit le monde des âmes comme Dieu créa le monde des corps. Elle y met *du nombre, du poids et de la mesure* [1]. La Sagesse *qui se jouait dans l'univers sous le regard du grand Architecte* [2], cette Sagesse accompagne dans sa marche l'œuvre catholique commencée au Calvaire,

1 Sap. XI, 21.

2 Prov. VIII, 30.

et qui se continue dans les siècles. Que les timides se rassurent; que les ergoteurs soient moins subtils; que les hommes sérieux fassent un acte de foi qui ne doit pas leur coûter beaucoup. L'Église veille : ce qu'elle fait est bien fait.

Les catholiques libéraux nous accorderont, sans doute, que l'Église est compétente sur la question d'opportunité comme sur la question dogmatique. En effet, l'Église n'est pas instituée par Jésus-Christ seulement pour enseigner [1], mais encore pour gouverner [2]. Les mêmes raisons qui établissent son infaillibilité quand elle enseigne, prouvent qu'elle la possède quand elle gouverne. Elle est une conséquence de l'assistance générale que Dieu lui a promise, qui ne lui a jamais fait défaut, et qui place son autorité au-dessus de toute autorité humaine. Certains théologiens désignent la prérogative de l'Église en matière de discipline sous le titre d'infaillibilité négative [3]. Ces fameuses grâces

1 Matth. XXVIII, 19.

2 Joan. XXI, 15.

3 On ne saurait douter que la question d'opportunité, qui exerce une si grande influence sur les destinées du dogme dans les esprits, ne se rattache par des liens très-étroits au gouvernement de l'Église. C'est pourquoi il est permis d'appliquer à l'espèce ce que la science sacrée dit par rapport à la discipline :

« De toutes les lois générales ecclésiastiques, il n'en est aucune qui, eu égard au temps où elle a paru et à la fin que se proposait l'Église, n'ait été vraiment utile à la religion; aucune qui n'ait plus ou moins de rapport avec le dogme, ou avec la morale évangélique, ou avec la piété chrétienne. Aussi l'immortel Pie VI,

d'état dont tant de gens s'affublent pour se passer de contrôle et commettre des gaucheries majestueusement, sont pour l'Église plus que des mots; son gouvernement en est la preuve. Dans ces conditions, il serait bien téméraire celui qui oserait préférer son sentiment à celui de l'Église, fût-il un génie de premier ordre. A la place d'un individu supposons un parti, en prenant ce mot en bonne part, s'il s'agit de questions controversées. Que ce parti soit nombreux, riche en talents, en vertus, en dévouements. A ce parti nous dirons comme au simple particulier : Écoutez l'Église! Allons jusqu'au bout. Dans une assemblée plénière, une minorité d'évêques peut défendre son opinion, tant que la dispute reste ouverte et que la clôture n'est pas prononcée définitivement. Après le vote, toute divergence de vues doit s'effacer, même sur le sujet de l'opportunité; si ce n'est pas sous peine d'hérésie, c'est sous peine d'orgueil et de scandale [1].

réfutant les erreurs de la constitution civile du clergé, décrétée par l'Assemblée nationale de France de l'an 1790, enseigne, dans un bref aux évêques de cette assemblée, que la discipline tient souvent au dogme, et qu'elle ne contribue pas peu à en conserver la pureté. » (Gousset, *Théologie dogmatique*, IIe part., ch. VI, art. II, *de la Discipline générale.*)

1 La Proposition LXXVII du *Syllabus* est très-importante; car cette proposition condamnée renferme précisément la doctrine de ceux qui pensent qu'il n'y a pas d'*opportunité* à appliquer le pur catholicisme à la société moderne : *Ætate hac nostra non expedit*, etc.

Nous regardons cette doctrine comme admise de tous; voyons maintenant de quelle façon l'Église use de ses droits. Quand il s'agit de proposer des vérités religieuses et morales à la foi des intelligences, l'Église distingue deux ordres de vérités : celles qui appartiennent au dépôt de la révélation, mais n'ont pas encore pris rang parmi les articles du symbole catholique, pour des motifs dont l'étude n'est pas l'objet de cet ouvrage; celles qui sont déjà définies et imposées à la croyance de tous. L'Église garde longtemps le silence pour les premières : elle les laisse circuler librement, et les abandonne, dans une certaine mesure, aux contradictions des langues; mais ce n'est que provisoirement. Bientôt elle intervient dans le débat, et elle prend couleur en défendant d'attaquer des vérités généralement admises. Ses réserves s'accentuent toujours davantage, jusqu'à ce qu'elle emploie la censure contre les négateurs. Cependant ces vérités deviennent de plus en plus envahissantes; elles descendent des lèvres des docteurs dans l'âme des masses. Elles acquièrent leur point de maturité par des moyens aussi cachés que les fruits suspendus à un arbre grossissent et acquièrent de la saveur. Dans les deux cas, c'est le mystère de la vie qui s'accomplit. Alors il vient un moment où l'Église ne peut plus résister. L'Esprit-Saint la remplit et la féconde, et cette mère, toujours belle et toujours jeune, enfante des vérités anciennes et nouvelles tout ensemble : anciennes, parce qu'elles sont con-

tenues dans la révélation évangélique ; nouvelles, parce que, d'implicites et d'obscures qu'elles étaient, elles deviennent explicites et claires ; en tout cela il n'y a qu'un changement de forme. On comprend l'abstention de l'Église tant que ces vérités ne sont pas dégagées des ombres, parce que, n'étant pas connues, elles ne sont pas offensées. On comprend également les définitions de l'Église quand ces vérités sont dans leur plein, et qu'elles brillent à tous les yeux ; les abandonner à la liberté de discussion, ce serait les trahir. Pour les définir, l'Église se recueille, elle attend, elle prie. Quand elle sent que l'heure est venue, rien ne l'arrête. *Le Verbe de Dieu*, disait saint Paul dans les fers, *ne saurait être enchaîné* [1]. L'Église parle, sublime d'intrépidité et de confiance au milieu des orages : *sa parole reste éternellement* [2].

Quand il s'agit des vérités définies, formulées dans les catéchismes, chantées au temple, et répétées dans tous les foyers, l'Église procède autrement ; elle proclame ces vérités avec éclat ; il n'y a pas de puissance au monde capable de la déconcerter. Mais ses expositions ne sont jamais plus solennelles qu'aux époques d'obscurcissement et qui penchent vers leur ruine. A mesure que les esprits deviennent plus incapables de porter le poids des saines doctrines, l'Église puise dans son

1 II Tim. XI, 9.

2 Psalm. CXVI, 2.

amour une énergie nouvelle pour les sauver à tout prix. Alors elle se souvient des avertissements de Dieu au prophète : *Crie sans trêve ni repos, enfle ta voix, et qu'elle retentisse comme une trompette* [1]. Alors elle met en pratique les leçons de l'Apôtre : *Prêche la parole inspirée, insiste à temps et à contre-temps, gronde, supplie, lance tes invectives* [2]. Ce qui veut dire qu'il y a toujours opportunité à rappeler aux sociétés chrétiennes les principes qu'elles professaient autrefois, qu'elles ont depuis trop oubliés, et que pourtant elles doivent connaître et appliquer, si elles ne veulent pas déchoir et périr tout à fait. Ici, l'Église déclare l'urgence et regarde tout ajournement comme fatal. Les répulsions de l'opinion ne font que provoquer son zèle : plus le monde s'insurge, plus elle lui inflige l'inexorable vérité.

Ainsi se justifient le *Syllabus* de 1864, et l'encyclique *Quanta cura*, qui lui sert de préface. L'émotion que le *Syllabus* produisit dans l'Europe fut profonde; elle n'est pas encore calmée. Nous comprenons le trouble des libres penseurs de toute nuance, la colère des cabinets, et les mesures de répression qu'ils adoptèrent pour l'arrêter à la frontière. Le *Syllabus* était une déclaration de guerre à la civilisation moderne, dont il condamnait les maximes, dont il dénonçait les tendances,

1 Isaiæ LVIII, 1.
2 II Tim. IV, 2.

dont il prophétisait les maux. L'attitude des catholiques libéraux nous surprend davantage; nous en faisons mention parce que notre sujet le demande, et parce que cette attitude dure encore. Ce n'est un secret pour personne, que les catholiques libéraux ont voulu amoindrir l'autorité du *Syllabus*, sous prétexte qu'il n'est qu'un programme dont les propositions ne sont pas encore définies. Ils sont moins embarrassés quand il faut se prononcer sur l'opportunité du *Syllabus*. Ils la nient carrément [1]. Ici ils se donnent un double tort; ils se montrent

1 « Comment se fit-il qu'à l'apparition du *Syllabus* une sorte de commotion violente fit tressaillir la chrétienté? Une impression aussi générale, aussi intense, ne peut jamais être purement factice, et ne se produit pas sans motif. Ici, je le crois, le motif était facile à discerner, et Rome, j'en suis convaincu, observa avec une vigilance clairvoyante, *dont profitera l'avenir*, les mouvements divers qui surgirent de toutes parts au sein du monde civilisé. La presse catholique a eu raison de s'en prendre à la précipitation, à l'ignorance, pour expliquer bien des murmures; néanmoins il importe d'ajouter que, la précipitation et l'ignorance étant dans la nature humaine, *il faut les faire entrer dans ses prévisions quand on s'adresse à l'humanité entière.* Il faut tenir compte aussi de quelques différences radicales qui existent entre les temps passés et le temps actuel... Si le saint-siége se mesure de trop près avec les passions et les emportements contemporains, il peut y perdre de sa majestueuse autorité; si, au contraire, sans une préoccupation attentive à l'état des esprits, il applique aux erreurs contemporaines ce dialecte spécial formé dans des temps et pour des tempéraments différents, il peut éveiller lui-même ces malentendus qu'il déplore et qu'il a pour but de conjurer. » (De Falloux, *Biographie d'Augustin Cochin. — Correspondant*, mai 1874.)

pâles catholiques et mauvais philosophes. Toutes les raisons qu'ils fournissent à l'appui de leur sentiment se tournent contre eux. Ils les tirent de l'état des esprits en Europe; de l'irritation que l'acte pontifical de 1864 y a produite, et du mouvement de recul qu'il a imprimé aux aspirations favorables de l'opinion vers le catholicisme. C'est bientôt dit; mais ce n'est pas prouvé. Puisque le but de l'Église est d'arracher la société moderne à ses erreurs, qui la compromettent depuis un siècle, qu'attendent les catholiques libéraux pour livrer la bataille toujours différée? Ici, il y a péril en la demeure, car le mal s'aggrave à chaque instant, et il peut devenir irrémédiable. Au lendemain de l'écroulement général des intérêts moraux et sociaux, le *Syllabus* serait arrivé trop tard. S'ils veulent le consentement du malade, avant de se décider à le remuer sur la couche où il est étendu, pour mettre le fer sur la plaie, ils ne l'auront jamais. Du reste, les événements se chargent quelquefois de réfuter les prétextes des catholiques libéraux. La définition de l'infaillibilité du pape était jugée inopportune par le parti qui ne goûtait guère cette doctrine. Elle devait mettre le feu au monde. En réalité, nous n'avons pas ressenti la moindre secousse. Ils s'en consolent en disant que la guerre de la France avec la Prusse nous a sauvés de la crise. Est-ce que l'intervention de la Providence dans les affaires de son Église ne doit pas être mise en ligne de compte? On peut bien lui

laisser le soin d'appliquer à la société des décrets que son assistance a provoqués : elle ne saurait se mettre en contradiction avec elle-même. On doit donc s'y fier, quoiqu'on n'aperçoive pas les moyens qu'elle emploiera. Un acte de foi épargne souvent beaucoup de peine.

Le silence respectueux dans lequel les catholiques libéraux se renferment dissimule mal leur hostilité. Ce silence, qui n'a pas les inconvénients d'une attaque formelle, est encore une faute. Le vrai catholique se soumet d'abord à la vérité; ensuite il la propage. Les catholiques libéraux laissent le *Syllabus* au fond de leur cabinet, quand ils vont dans la vie publique ; ils craindraient de tout compromettre en l'affichant. Ils croient trop à leur sagesse, pas assez à celle de l'Église. Cependant, qu'ils se comptent. Nous ne savons pas s'ils sont une majorité dans le monde laïque, dans les grands centres de l'Europe, où les directions de l'esprit humain s'accusent davantage : nous le craignons. En tout cas, ils ne doivent pas oublier qu'ils sont une minorité dans l'Église, et, catholiquement parlant, la question est tranchée; car chez nous la lumière vient d'en haut, et non pas d'en bas; les plébiscites, qui ne valent rien en politique, valent encore moins en religion [1].

1 Nous préférons de beaucoup la conduite des hommes qui ne biaisent pas avec la vérité. Le *Syllabus*, si maltraité depuis son apparition, a obtenu un succès immense dans l'assemblée géné-

Mais allons au-devant d'une objection. On dit : Que les vérités religieuses arrivent pour la première fois à la forme dogmatique, ou qu'étant déjà connues, elles soient rappelées à des générations rebelles qui n'en veulent plus ; dans les deux cas, elles déterminent des crises. Certaines gens ont trop peur des crises. Nous sommes de ceux qui les croient nécessaires; il n'est pas à dire cependant qu'il faille témérairement les provoquer. Les crises se produisent partout avec une certaine périodicité, comme si elles étaient une loi de la vie. Elles le sont en effet. Il y a des crises dans l'atmosphère ; elles purifient l'air que nous respirons. Il y en a dans notre économie animale ; elles

rale des comités catholiques de France, tenue à Paris, le 19 mai 1873, sous la présidence de Mgr Guibert. Des députés de l'Assemblée nationale l'ont affirmé à la face de la capitale et du monde entier, avec l'éloquence qu'à la tribune ils mettent au service de la patrie. Jusqu'à présent le *Syllabus*, défendu par deux ou trois journaux religieux, avoué dans quelques réunions du *Piusverein* en Allemagne, n'avait pas encore été acclamé par de tels champions et dans de pareilles circonstances. A Paris, au lendemain de nos désastres, au milieu des ruines encore fumantes, et tandis que la France écrasée fait un effort pour se recomposer, cette manifestation est un événement, et demeure une date; les esprits éclairés semblent vouloir revenir de leurs préjugés. C'est la première pierre de l'avenir qu'on a posée. On sait que, dans sa séance de clôture, l'assemblée générale des comités catholitques a voté avec enthousiasme une adresse au saint-père, dans laquelle est exprimée l'adhésion complète au *Syllabus*, et qui a été signée par tous ses membres. (Voir l'*Univers*, nos des 21, 25, 26 mai 1873.)

renouvellent nos forces. Quand elles se produisent dans nos facultés, elles en retrempent l'ardeur. Les crises politiques, industrielles, commerciales, ne sont pas rares. La société ne peut pas s'en passer; le bonheur continu l'énerve; elle s'amuse, elle ne travaille pas. Un jour, tout s'effondre sous ses pieds, c'est un avertissement du Ciel. Si elle en profite, si elle ne s'ensevelit pas lâchement sous les décombres de sa fortune, elle sortira plus forte de l'épreuve.

L'Église est soumise, dans le temps, à toutes les conditions de la vie. Elle aussi a besoin de crises, car elle ne dure que par une suite de restaurations successives. *Ta jeunesse se renouvellera comme celle de l'aigle* [1]. C'est la tempête qui débarrasse l'aigle de ses vieilles plumes, pour faire place à celles qui arrivent. *Il faut qu'il y ait des hérésies* [2]; c'est-à-dire, il faut des crises dans l'Église; qu'elles viennent des attaques du dehors ou de la fermentation du dedans; qu'elles s'appellent persécution ou schisme, peu importe, pourvu qu'elles éclatent après de longues périodes de prospérité. L'Église est toujours agitée; l'épreuve fait partie de l'assistance que Dieu lui a promise.

Nous ne voulons pas dissimuler un phénomène grave; des défections et des démembrements accompagnent toujours les crises dont l'histoire de

1 Psalm. CII, 5

2 I Cor. XI, 19.

l'Église est remplie. Devant ces désolantes conséquences, le cœur saigne, tandis que l'esprit demeure impassible et demande encore que la vérité soit dite au nom des intérêts catholiques. Après tout, l'Église n'a besoin de personne. Quand un génie la quitte, sa chute est retentissante, et le souvenir en est impérissable; mais elle peut vivre sans lui; elle a assez d'esprit avec celui que son Époux lui donne. Le rebelle qui s'en va, c'est un virus qui s'épanche au dehors. Son exemple est d'ailleurs utile à ceux qui en sont témoins; ils sont avertis que la piété vaut plus que la science; ils apprennent, une fois de plus, que l'Église ne repose pas sur les épaules des pédants, et que, lorsque les pédants se fourvoient, l'Église garde toute sa puissance, parce qu'elle lui vient d'ailleurs.

Quand c'est un royaume qui se sépare de l'unité, la catastrophe est plus grande ; elle n'est pas irréparable. L'Église gagne sur un rivage ce qu'elle perd sur l'autre; elle ne diminue pas, seulement elle se déplace; elle voyage, comme le tabernacle dans le désert, rencontrant partout des âmes pour lui faire cortége. Dans les plus mauvais siècles, quand l'apostasie semble devenir universelle, l'Église a pour elle les grands caractères qui la consolent de sa défaite. Il ne faut donc pas taire la vérité parce qu'elle détermine des crises. Du reste, si les catholiques libéraux connaissent bien leur temps, ils se rassureront vite sur les conséquences

funestes que la méthode d'affirmation pourrait amener. De nos jours, les novateurs ont peu de chance. Ce n'est pas précisément, comme quelques-uns le disent, que la matière de l'erreur soit épuisée : il y a place encore pour beaucoup de négations. On peut d'ailleurs rajeunir les erreurs les plus surannées, en les prenant sous de nouveaux aspects, pour les appliquer aux sociétés modernes. La raison vraie de l'impuissance des religions que notre siècle a vues éclore, se tire de l'indifférence des esprits. Pour embrasser une cause, et pour la soutenir jusqu'au bout, il faut une certaine foi qui semble disparaître presque partout, dans les froides ombres du scepticisme. Les effets que produisirent les agitateurs du moyen âge et de la Renaissance sont immenses. Nous avons peine à concevoir comment des personnages relativement secondaires, avec des programmes absurdes, parvinrent à passionner les multitudes et à les voler à Jésus-Christ. Tous les essais auxquels nous assistons sont mesquins, et ne supportent pas la comparaison. Saint-Simon, Chatel, l'abbé de Lamennais, eurent de rares adeptes, et leur symbole ne dura pas autant qu'eux. Les vieux-catholiques d'Allemagne et de Suisse, qui occupent la scène, n'ont pas encore soulevé la moitié de l'Europe contre le dogme de l'infaillibilité du pape. Malgré l'appui de la Prusse protestante, ils n'y parviendront pas. Pourquoi donc craindre d'irriter les peuples assoupis, en leur disant la vérité ? Ils méritent qu'on trouble leur

sommeil ; mais ils ne s'en iront pas : ils ne valent pas assez pour être de bons hérétiques.

Un instant redoutable pour les natures pusillanimes qui, manquant de foi et de réflexion, ne savent pas assez ce que c'est que l'Église, c'est l'instant qui suit la promulgation de la vérité. Alors le mal paraît empirer ; les âmes qu'on voulait éclairer s'éloignent : l'effet obtenu est le contraire de celui qu'on se proposait. En pathologie, les mêmes faits se produisent. Un médecin administre à son malade un remède qu'il prévoit devoir augmenter le danger. Son attente n'est pas trompée. Autour de lui on se trouble, et déjà on l'accuse d'être le meurtrier du pauvre agonisant. Mais, sous les bordées des commères rangées en bataille, le docteur est tranquille. Il continue son métier, et il prophétise avec certitude un état voisin de la santé, après vingt-quatre heures. Ainsi l'Église agite les âmes en leur administrant à forte dose la vérité religieuse. D'abord, l'opinion réagit et gronde. Un spectateur prévenu qui, dans son cœur, condamnerait l'Église et penserait tout bas qu'elle fait fausse route, commettrait une impiété et une sottise. Le triomphe de l'Église n'est jamais qu'une question de temps. Elle a le tempérament divin ; elle est patiente parce qu'elle est immortelle. Les sectes sont pressées, parce que toutes les chances leur viennent des circonstances, et si elles n'en profitent pas, elles arrivent trop tard.

La patience de l'Église se résout en immobilité,

au sein de toutes les variations de l'esprit humain et des commotions sociales qui en sont la suite. Il est des gens assez maladroits pour lui en faire un crime ; mais leur métaphysique est en défaut. Ils devraient savoir que le premier moteur est nécessairement immobile, sous peine de n'être pas premier moteur. Ils feraient bien, pour être logiques, d'infliger le même blâme au soleil, centre de notre système planétaire. Son immobilité, jointe à l'incessante rotation du globe sur son axe, fait que la terre, ne recevant la lumière que par un côté de sa sphéricité, présente à la même heure deux hémisphères, l'un éclairé et l'autre obscur. Si un habitant de l'hémisphère obscur, ennemi du soleil, croyait l'avoir éteint, parce qu'il ne le voit pas, il serait un imbécile. Cependant le soleil ne se dérange pas ; pourquoi serait-il empressé ? Le mouvement de rotation qui emporte la terre travaille à son profit. Quelques heures après, les ténèbres viennent à lui, et elles n'échappent pas à ses rayons. C'est l'histoire de l'Église. Elle projette la lumière de ses dogmes, qui ne tombe pas en même temps sur tous les esprits. Les uns la cherchent avec sincérité, les autres la fuient avec colère. Mais les siècles sont les heures de l'Église. Tandis qu'ils se succèdent avec rapidité, l'humanité tourne sur son axe, et tout change chez elle : les erreurs à la mode se dissipent ; les passions s'apaisent ; la réflexion, aidée du malheur, fait justice des préjugés les plus enracinés. Quand l'Église élève la voix, elle n'in-

spire plus la même défiance ; on l'écoute avec respect ; on se courbe sous sa main souveraine. Une ère nouvelle commence. L'Église est saluée comme le phare des nations.

CHAPITRE XI

SI LE LIBÉRALISME EST LE PRINCIPE DU DÉVELOPPEMENT DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES DANS LES TEMPS MODERNES

Cet argument est cher aux catholiques libéraux; ils y reviennent perpétuellement dans leurs discours, dans leurs journaux et dans leurs livres, avec une confiance qu'ils ne déguisent pas [1].

Distinguons ici une question de droit et une question de fait ; nous les examinerons l'une après l'autre.

1 « Tous les pays qui ont conquis et conservé la liberté, toutes les révolutions démocratiques qui ont réussi, portent au front la marque indélébile de la religion : témoin la Hollande au XVIe siècle, l'Angleterre au XVIIe, l'Amérique au XVIIIe, et je suis fier de pouvoir ajouter, la Belgique au XIXe... Le catholicisme n'a rien à redouter de la démocratie libérale; il a tout à espérer du développement des libertés qu'elle comporte. Le catholicisme a tout intérêt à combattre pour son propre compte ce qui menace et compromet la société moderne et la liberté... *Toutes les extensions de la*

Le libéralisme, en tant qu'il met sur la même ligne, au moins socialement, la vérité et l'erreur, le bien et le mal, est une doctrine fausse; nous croyons l'avoir suffisamment établi [1]. Or une fausse doctrine appliquée aux institutions d'un peuple, c'est le mal. Ceux qui prennent le mal pour un être sont, avec plus d'apparat scientifique, aussi plaisants que l'individu qui prit le Pirée pour un homme. C'est une illusion assez répandue de croire que le mal existe comme le bien, avec la même réalité éternelle, et la même part d'influence dans la création; à peu près comme on attribue une entité au froid, qui n'est que la négation de la chaleur, et à l'ombre, qui n'est que l'absence de la

liberté politique sont favorables à l'Église... » (Montalembert, *Discours de Malines.*)

La prétention des catholiques libéraux est formellement contredite par la condamnation de la Proposition LXXIX du *Syllabus.* Voici cette proposition :

Enim vero falsum est, civilem cujusque cultus libertatem, itemque plenam potestatem omnibus attributam quaslibet opiniones cogitationesque palam publiceque manifestandi, conducere ad populorum mores animosque facilius corrumpendos, ac indifferentismi pestem propagandam.

« Il est faux que la liberté civile de tous les cultes, et que le plein pouvoir laissé à tous de manifester ouvertement et publiquement toutes leurs pensées et toutes leurs opinions, jettent plus facilement les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit, et propagent la peste de l'indifférentisme. » (*Syllabus*, Prop. LXXIX. — Alloc. *Jamdudum cernimus,* du 18 mars 1861.)

1 IIe partie, *du Libéralisme.*

lumière. Tous les noms substantifs n'expriment pas des substances. Un peu de métaphysique ne gâte rien; comme on en trouve dans toutes les questions, nous allons dégager celle qui est contenue dans notre sujet. Voici donc la définition que saint Thomas donne du mal : « Je dis que, lorsque « deux choses sont opposées, on connaît l'une « par l'autre, à peu près comme on connaît les « ténèbres par la lumière ; d'où il suit qu'il faut « demander la notion du mal à ce qui est l'es- « sence du bien. Nous avons dit plus haut que « le bien est tout ce qui est désirable (quest. 5, « art. 1er et suiv.); et parce que tout désire son « être et sa perfection, il faut établir que l'être et « la perfection de chaque substance constituent « ce qu'on appelle le bien. Donc, on ne peut pas « admettre que le mal désigne un être, soit une « forme ou une manière de l'être; on ne peut donc « le concevoir que comme l'absence du bien. Pour « ce motif, on dit que le mal n'est ni un être ni un « bien; car l'être, en tant qu'être, étant le bien, « le mal est à une égale distance de l'un et de « l'autre [1]. »

1 Respondeo dicendum quod unum oppositorum cognoscitur per alterum, sicut per lucem tenebræ. Unde et quid sit malum oportet ex ratione boni accipere. Diximus autem supra (q. 5, art. 1 et seq.) quod bonum est omne id quod est appetibile; et sic, cum omnis natura appetat suum esse et suam perfectionem, necesse est dicere quod esse et perfectio cujuscumque naturæ rationem habeat bonitatis. Unde non potest esse quod malum

Si le mal n'est pas un être, il n'est pas davantage un principe, car pour agir il faut d'abord exister. Si le libéralisme est le mal, et si partant il est une négation, on ne peut pas l'élever à la dignité de cause. Lui attribuer tout le progrès des intérêts catholiques au XIXe siècle, c'est lui faire trop d'honneur; au fond de tous ces raisonnements se cache quelque paralogisme qu'il importe de découvrir.

On vient donc, pièces en main, établir que, quoi qu'en dise l'ontologie, le libéralisme n'est pas stérile, puisqu'il a créé une situation distincte de celles qui l'ont précédée, et qu'on ne peut expliquer que par son influence. Saint Thomas répond encore pour nous à ceux qui soutiennent que le mal est une cause : « Il faut dire qu'une chose peut agir de « trois manières; elle agit *formellement*, comme « quand on dit que la blancheur rend blanc; c'est « ainsi que le mal, en vertu de son caractère pri- « vatif, est dit corrompre le bien, parce qu'il est « la corruption du bien. D'une autre façon on dit « qu'une chose agit *effectivement*, comme quand on « dit qu'un peintre blanchit une muraille. La troi- « sième façon, c'est d'agir par *mode de cause finale*,

significet quoddam esse, aut quamdam formam seu naturam. Reliquitur ergo quod nomine mali significetur quædam absentia boni; et pro tanto dicitur quod malum neque est existens nec bonum, quia cum ens, in quantum hujusmodi, sit bonum, eadem est remotio utrorumque. (1a. Q. 48, art. 1.)

« comme on dit que la foi agit en donnant le « mouvement à la cause efficiente. Pour ces deux « dernières manières, le mal n'agit pas par lui-« même, c'est-à-dire en tant qu'il est une néga-« tion, mais en tant que le bien lui est uni. Car « toute action vient d'une forme, et tout ce qui est « désiré comme fin est une certaine perfection; « c'est pourquoi le mal n'agit et n'est désiré qu'à « cause du bien qui lui est adjoint [1]. »

Ceci posé, nous pouvons tout de suite assigner au libéralisme la part qui lui revient dans la société moderne; elle n'est pas belle. En faisant place au mal dans les institutions nationales, le libéralisme en assure toutes les funestes conséquences. Ici il faut éviter les peintures de fantaisie. Quand on constate un petit progrès sur un point, on doit accuser la décadence sur plusieurs autres; la vérité est dans l'ensemble. La liberté de conscience, la

1 Ad quartum dicendum quod aliquid agere dicitur tripliciter; uno modo *formaliter*, eo loquendi modo quo dicitur albedo facere album; et sic malum, etiam ratione ipsius privationis, dicitur corrumpere bonum, quia est ipsa corruptio vel privatio boni. Alio modo dicitur aliquid agere *effective*, sicut pictor dicitur facere albam parietem. Tertio modo, *per modum causæ finalis*, sicut finis dicitur efficere, movendo efficientem. His autem duobus modis, malum non agit aliquid per se, id est, secundum quod est privatio quædam, sed secundum quod ei bonum adjungitur. Nam omnis actio est ab aliqua forma; et omne quod desideratur ut finis, est perfectio aliqua; et ideo malum non agit neque desideratur, nisi virtute boni adjuncti. (1ª, Q. 48. art. 1, ad 4um.)

liberté des cultes, la liberté d'association, et surtout la liberté de la presse, telles qu'elles sont formulées dans nos lois, et telles qu'elles sont pratiquées, en fait, à notre époque, produisent *directement*, et *nécessairement*, des effets désastreux. Ces effets, nous les avons décrits ailleurs [1]; et nous aurions pu, sans sortir des bornes de la justice, ajouter encore à leur gravité. Nous prions les catholiques libéraux de s'en souvenir.

Nos adversaires répondent: Il y a du bien dans la société moderne. Nous en convenons; mais qui donc le produit? Voilà la question. Or ce n'est pas la liberté du mal; le mal n'est pas un être; il ne saurait causer son contraire, qui est le bien, et qui est un être. Le mal n'est cause que pour produire le mal, parce que le mal est la négation de l'être. C'est la liberté du bien qui est la raison dernière de la prospérité relative qu'offre, à certains égards, la société moderne. Il est vrai, le libéralisme peut s'attribuer ce résultat comme nous lui avons attribué les autres, car le libéralisme est la liberté du bien et du mal; mais il n'est pas pour cela hors d'affaire. Devant ce double effet, voici ce qu'il faut déterminer: 1° est-il permis de faire le mal, pour obtenir un bien? 2° dans quelle proportion le bien et le mal existent-ils sous le régime du libéralisme, c'est-à-dire lequel l'emporte sur l'autre? 3° le bien et le mal sont-ils inséparables, de telle sorte que

1 IIe partie, *du Libéralisme*, chap. x.

l'un soit impossible sans l'autre? 4° cette connexion du bien et du mal, sans être absolue, peut-elle devenir nécessaire dans une époque déterminée? 5° enfin, dans cette hypothèse, le devoir d'un catholique va-t-il plus loin que la résignation? Poser ces questions, c'est les résoudre.

Le mal n'est permis dans aucun cas ni pour aucun intérêt. Toute théorie se brise contre l'axiome éternel : *Ne faisons pas le mal pour obtenir un bien* [1]. Ceci est grave pour le libéralisme, qui commet toujours le premier pour réaliser le second.

La proportion du bien et du mal causés par le libéralisme pèse d'un grand poids dans le sujet que nous étudions. Or, ici, le doute n'est pas possible. En attendant d'aborder la question de fait, nous affirmons *a priori*, sans crainte d'être démenti, qu'à forces égales, c'est-à-dire à liberté égale, le mal l'emporte sur le bien [2]. Nier cette proposition c'est nier la nature humaine et l'histoire de six mille ans qui nous la fait connaître.

L'alliance absolue du bien et du mal n'est pas prouvée et ne le sera jamais. Nous parlons ici en thèse générale. Dieu merci! le bien n'a pas besoin du mal pour exister, pas plus que le soleil n'a besoin de la nuit pour rayonner et illuminer l'univers. Le ciel n'est pas l'unique milieu où le bien règne sans partage. On a vu des sociétés qui avaient

1 Rom. III, 8.

2 IIe partie, chap. VIII.

banni le mal de leurs institutions, et qui ne s'en sont pas mal trouvées.

Il est possible que dans une période difficile et anormale le bien ne puisse pas jouir de tous ses droits; cet interrègne ne profite pas au genre humain. Mais alors il faut pleurer et prier. Il est irrationnel et antichrétien de voir une amélioration sociale dans ce qui n'est qu'une maladie.

Cependant les partisans du système insistent. Ils disent: Le mal est l'occasion du bien, s'il n'en est pas la cause; ce qui suffit pour donner une valeur au mal. Par exemple, la liberté du mal fait passer la liberté du bien aux yeux d'une époque prévenue. Le monopole rendrait le bien odieux et impossible; le droit commun lui permet d'exercer une certaine action sur son temps.

Nous continuons de citer saint Thomas, qui semble se ranger à l'avis de nos contradicteurs: « Les défauts d'une chose tournent au bien d'une « autre et à l'avantage général de l'univers; car une « chose qui se corrompt en engendre une autre, et « c'est ainsi que les espèces se conservent. Comme « donc Dieu est l'universel proviseur de tout ce « qui existe, il appartient à sa Providence de per- « mettre que certains défauts se trouvent dans « quelques êtres particuliers, de peur qu'une dispo- « sition contraire ne fût un obstacle au bien géné- « ral; car si l'on empêchait tous les maux, beaucoup « de bien disparaîtrait de l'univers. Ainsi le lion « ne vivrait pas, s'il était défendu d'égorger des

« animaux ; la patience des martyrs ne s'exercerait « pas, si la persécution des tyrans ne sévissait « pas. C'est pourquoi saint Augustin dit dans son « *Enchiridion :* « Le Dieu tout-puissant ne permet- « trait pas que le mal existât dans ses œuvres, s'il « n'était pas assez puissant pour tirer le bien du « mal [1]. »

L'idée développée par le saint docteur est, au fond, la même que l'Évangile exprime plus succinctement quand il dit : *Il est nécessaire qu'il y ait des scandales* [2]. Si les catholiques libéraux prétendent trouver dans cette doctrine une preuve de l'orthodoxie de leur système, ils sont dans une étrange erreur. Entre l'ordre physique et l'ordre moral il existe des analogies que nous admettons. Dans les deux cas, la vie vient de la mort ; une graine pourrit, il en sort une fleur ; un scandale se produit, il cause une vertu. Mais voici la diffé-

1 Defectus unius cedit in bonum alterius, vel etiam totius universi ; nam corruptio unius est generatio alterius, per quam species conservantur. Cum igitur Deus sit universalis provisor totius entis, ad ipsius Providentiam pertinet ut permittat quosdam defectus esse in aliquibus particularibus rebus, ne impediatur bonum universi perfectum. Si enim universa mala impedirentur, multa bona deessent universo. Non enim esset vita leonis, si non esset occisio animalium : nec esset patientia martyrum, si non esset persecutio tyrannorum. Unde dicit Aug. in *Enchir.* : « Deus omnipotens nullo modo sineret malum aliquod esse in operibus suis, nisi usque adeo esset omnipotens et bonus ut bene faceret, etiam de malo. » (1ª, Q. 22, art. 2, ad 2ᵐ.)

2 Matth. XVIII, 7.

rence. Dans l'ordre physique, la vie réside dans la mort comme dans son sujet, parce que la vie est le résultat de sa propre dissolution. Dans l'ordre moral, le bien ne réside pas dans le mal comme dans son sujet : il a son principe dans un sujet opposé, chez lequel il développe un germe préexistant, à peu près comme le briquet fait jaillir l'étincelle de la pierre. Dans ces conditions, le mal n'engendre pas le bien. La preuve, c'est qu'à la même heure, et sur le même théâtre, le mal engendre le mal, en corrompant le bien. Ainsi, tantôt le bien résiste au mal, et tantôt le bien cède au mal; ce n'est donc pas le mal qui produit le bien ; le bien procède de lui-même.

Le monde moral repose sur une alchimie mystérieuse qui transforme une chose en son contraire, comme l'estomac opère des transsubstantiations encore inexpliquées. Ceci est le travail de Dieu. Adorons Dieu et les merveilles qu'il accomplit dans les âmes; mais ne glorifions pas le mal : ceci est le fait de l'homme. Louons les vertus de l'homme, non pas les conditions funestes dans lesquelles il est placé. Les catholiques libéraux décrivent avec complaisance les avantages obtenus au XIXe siècle par l'Église, soumise au régime de la liberté. Le libéralisme n'a qu'*accidentellement* quelque chose à voir dans le succès réalisé. Les catholiques libéraux croient-ils par hasard que Dieu crée les méchants tout exprès pour éprouver les justes, et qu'il leur doit sur la terre, sinon dans le ciel, la récompense

qu'ils ont méritée par leurs services? Sont-ils disposés à tresser des couronnes aux Néron et aux Caligula, qui par leurs cruautés ont valu à l'Église des millions de martyrs dont la gloire est devenue la sienne? Consentiraient-ils à payer à beaux deniers l'insolent qui les frapperait au visage, dans l'intention de leur faire pratiquer la charité? Béniront-ils la migraine, et la préfèreront-ils à la santé, parce qu'elle est pour eux une occasion d'acquérir la patience? Dans tous ces cas, ils sont assez avisés pour échapper au ridicule de certaines réponses; mais, sans s'en douter, ils n'y échappent pas, quand ils entreprennent d'expliquer par le libéralisme la prospérité que présente, sous quelques rapports, l'Église moderne.

Admettons toutefois pour un moment que le bien sort du mal. La conclusion qui découle de cette prémisse est celle-ci: lorsque le mal existe, il faut en tirer parti en faveur du bien. Le mal est un élément de l'existence depuis la chute de l'humanité : il la suit comme l'ombre suit le corps. Le mal moral n'est pas fatal, mais il résulte *certainement* du jeu de la liberté laissée aux individus pour leur être une épreuve. Le mal physique est le châtiment du mal moral, et a des chances égales de durer jusqu'à la fin des siècles. Dieu les fait entrer l'un et l'autre dans le gouvernement du monde. Cependant il ne les a pas créés : il tolère le premier; il laisse aller le second à sa suite. Qu'est-ce à dire? Pour que le mal ait tous les avantages

qu'on lui prête, il suffit qu'il *existe;* il n'est pas nécessaire qu'il soit *institué et consacré comme un droit :* l'observation est décisive pour la question du libéralisme. Dieu, qui veille sur son Église, lui fait la grâce d'avoir à vaincre des résistances sans cesse renaissantes. Aux époques les plus belles de son histoire, elle est encore l'Église militante, tant sa destinée est immuable. Les erreurs qui se produisent, les passions qu'elles engendrent, les mouvements qu'elles déterminent, les victimes qu'elles immolent se chargent de la tenir en haleine. Ses propres enfants ont assez de misères pour remplir jusqu'au bord la coupe amère où elle trempe ses lèvres : les rois ne l'épargnent pas, même quand ils la protégent. Ainsi les douleurs ne lui manquent jamais; les catholiques libéraux sont dispensés de les lui garantir par contrat.

Quand le mal n'est qu'un fait, il a tous les avantages qu'on lui attribue, sans aucun des inconvénients signalés plus haut. S'il devient un droit, il n'est pas plus utile à l'Église, en tant qu'épreuve; il est un péril pour les âmes, parce qu'il est une équivoque et un faux-semblant de vérité. Ce résultat est inévitable, car la distinction entre la légalité et la justice intrinsèque d'un acte est une subtilité comprise par les gens du métier, mais qui échappe aux multitudes, toujours plus frappées par la matérialité que par l'essence des choses. D'ailleurs, la légalité permettant des actes publics contraires à la vérité catholique, tout le monde

s'accoutumera peu à peu à confondre le for intérieur et le for extérieur; le langage deviendra un piége, et la prescription s'établira en faveur de l'erreur, appuyée sur les institutions nationales.

Après cet exposé de principes, il est facile de réduire à leur juste mesure les assertions plus que risquées des catholiques libéraux sur l'influence du libéralisme dans les résultats obtenus par l'Église au XIXe siècle.

CHAPITRE XII

DU DOUBLE PRINCIPE DE DÉVELOPPEMENT DANS LE CATHOLICISME

Le sophisme, très-honnête sans doute, que commettent les catholiques libéraux consiste à attribuer certains effets à une cause qui n'est pas la véritable : *non causa pro causa*, disent les logiciens. L'analyse du libéralisme nous a déjà montré sa stérilité, qui serait radicale, si dans sa formule générale n'étaient pas contenus certains éléments féconds qui ne lui appartiennent pas en propre, et dont l'action est diminuée, sinon anéantie, par l'adjonction d'éléments contraires. Ce n'est jamais impunément que la vérité et l'erreur font des compromis. Mais ne nous lassons pas d'éclaircir la question.

Disons ici, plus explicitement, ce que nous avons déjà indiqué plusieurs fois. Le catholicisme a un double principe de développement : un principe interne, le seul qui, à proprement parler, mérite

ce nom, et qui consiste dans l'influx divin dont il a l'assurance; un principe externe, qui est une condition plutôt qu'un principe, et qui résulte des circonstances concomitantes, quelle que soit leur nature, dans lesquelles son activité s'exerce. Les catholiques libéraux admettent comme article de foi que le catholicisme est un fait divin. Notre accord sur ce point nous dispense de toute démonstration. Toutefois il y a une observation qui se déduit de la doctrine exposée, et qui va à notre but : pour ce motif nous ne devons pas l'épargner à nos contradicteurs.

Le catholicisme peut être placé sous trois régimes : la persécution, la protection et la liberté, qui est à égale distance des deux premières. Or les faits historiques attestent que le catholicisme a obtenu des développements heureux sous tous ces régimes. Nous ne reviendrons pas sur des époques célèbres auxquelles nous avons déjà si souvent touché dans le cours de notre travail. L'ère des martyrs de l'Église primitive ne sera jamais dépassée; sa beauté est en raison directe de la rage des persécuteurs. Quand l'Europe s'appelle la chrétienté, alors que l'État est dans l'Église et l'Église dans l'État; dans cette période longue, calme et féconde, malgré les maux inséparables de toutes les alliances, il y a pour l'Église, au dedans et au dehors, un épanouissement de vie qui remplit le monde entier, et que trois cents ans d'hostilité ont entamée, mais non pas détruite. Aujourd'hui,

un peu partout, nous faisons l'essai du libéralisme. Les résultats sont mêlés comme les maximes. Ils se produisent inégalement chez les divers peuples soumis aux nouveaux procédés. Dans l'ensemble, l'Église résiste à l'action dissolvante du libéralisme; elle compense ses pertes par ses gains.

Rien ne prouve mieux la divinité de l'Église que la continuité de ses succès, avec l'incessante variété des circonstances dans lesquelles ils sont obtenus. Tout périt en dehors de son milieu. L'Église seule traverse les phases les plus contradictoires sans jamais périr tout à fait. Donc, sa vie n'est pas dans son milieu : elle est plus haut. Ce n'est pas une raison pour envisager du même œil toutes les situations qui sont faites à l'Église; encore moins pour préférer certaines conditions à d'autres plus favorables, alors même qu'on cherche à justifier son choix par des motifs extrinsèques. Il ne faut pas confondre l'indestructibilité de l'Église avec sa prospérité : autrement nous pourrions l'abandonner à ses destinées, et jouir de sa gloire les bras croisés. Les catholiques libéraux n'accepteraient pas un pareil rôle. Ils ne nous accuseront pas sans doute d'être en contradiction avec nous-même, parce que nous avons des préférences; car nos préférences tombent sur le régime le plus conforme à la doctrine catholique et aux enseignements de l'histoire.

Donc, que les catholiques libéraux se tiennent tranquilles : l'Église moderne s'en tirera. Quant à

la prétention qu'ils nourrissent de la conseiller pour le mieux, et d'assurer son triomphe sur les esprits avec leur système, elle est formellement contredite par l'opinion de l'Église, qui sait mieux que personne ce qu'elle a à faire pour remplir sa mission ici-bas. Le zèle est louable, à la condition qu'il est selon la science. L'humilité ne le gâte pas.

Le régime sous lequel est placée l'Église constitue son principe externe de développement. Quoique secondaire, ce principe n'est pas à dédaigner. Dieu ne fait pas tout à lui seul dans l'Église; la coopération de l'humanité est nécessaire. L'action de Dieu est surnaturelle; elle n'est pas miraculeuse. La nature veut être travaillée; la grâce veut être aidée. Les circonstances particulières dans lesquelles l'Église se meut peuvent augmenter ou diminuer la puissance de ses développements; elles peuvent en accélérer ou en retarder la rapidité, si elles ne peuvent pas les étouffer sur toute la ligne, parce que l'Église est indéfectible; elles peuvent les faire avorter sur un point de l'espace, parce que les Églises nationales n'ont pas des promesses d'immortalité. Donc, tous les régimes ne se valent pas, par rapport à la prospérité des intérêts catholiques. Comment faut-il classer ces régimes?

Le pire des régimes pour l'Église, c'est la persécution. Nous ne craignons pas de nous donner à nous-même un démenti en établissant cette proposition. Nous avons dit ailleurs les avantages de la

lutte ; néanmoins il ne faut pas croire que la lutte soit pour l'Église un état normal ; elle n'est dans son histoire qu'un accident. La lutte est meilleure qu'une certaine paix ; une certaine paix est meilleure que la lutte. La lutte est un remède : on prend un remède en maladie ; on ne saurait, sans inconvénient, le faire passer dans les habitudes de la vie. La guerre est souvent un bienfait ; en agitant les masses, elle les réveille de leur sommeil ; elle les arrache aux jouissances énervantes, à l'amour de l'or et à l'ivresse des plaisirs sensuels. Elle ressuscite la grande image de la patrie devant une génération positive ; elle fait apparaître les héros légendaires ; elle pousse au sacrifice, et du creuset de la souffrance la race sort plus belle et capable de se faire un avenir digne d'elle. Cependant, qui oserait voter pour un peuple le régime de la guerre à perpétuité ? Les peuples les plus belliqueux ont de longs intervalles de paix, pendant lesquels ils perfectionnent leur agriculture, leur commerce, leur littérature et leur constitution ; ils n'organisent la guerre que pour mieux conserver la paix. Avec la guerre de tous les jours, un peuple constamment vainqueur ne tarderait pas à disparaître ; il ne supporterait pas un siècle le poids de sa gloire. Quoique l'Église soit un fait surnaturel, Dieu devrait faire des tours de force pour la conserver au sein d'une persécution non interrompue ; il le pourrait, mais il ne le veut pas. Si la persécution était un état normal préférable à

tout autre, l'Église demanderait à Dieu dans ses prières de la lui envoyer. On sait qu'elle fait le contraire. Si la persécution pouvait être enviée, l'Église irait au-devant d'elle par ses provocations ; or elle l'évite avec soin. Elle prêche la paix, elle la cherche; elle la pratique, quand elle ne lui coûte ni la vérité, ni l'honneur, ni la vie.

La persécution est pour l'Église le pire des régimes; le meilleur c'est la protection : nous n'exposons ici que la théorie abstraite. Qui ne sait tout ce qui a été écrit contre la protection de l'Église par l'État? Il est de bon ton, aujourd'hui, de déclamer contre ce système, et les catholiques libéraux ne se font pas faute de lui jeter la pierre, sans doute pour se mettre à la mode [1]. Cette attitude implique assez peu de respect pour l'antiquité; elle n'est pas, d'ailleurs, exempte d'erreur historique; enfin, elle ne sent pas le courage. Le vrai courage consiste à se ranger du côté des

1 « Henri IV introduisit en France la liberté de conscience sous *une forme incomplète,* mais la seule que pût supporter la société d'alors : il donna l'édit de Nantes. Aussitôt éclata cette magnifique efflorescence du génie, de la discipline, de l'éloquence, de la piété et de la charité catholique, qui place le XVIIe siècle au premier rang des grands siècles de l'Église... La révocation de l'édit de Nantes ne donna pas seulement le signal d'une odieuse persécution ; *elle fut une des principales causes du relâchement du clergé. La foi et les mœurs disparaissaient graduellement quand la révolution vint proscrire l'Église.* (Montalembert, *Discours de Malines*, 1863.)

doctrines impopulaires : on n'est pas politique ; on reste orthodoxe.

Le premier argument sur lequel les catholiques libéraux appuient leurs antipathies pour le système protectionniste est celui-ci : la vérité en général, la vérité catholique en particulier, n'a aucun besoin de protection : il est plus digne d'elle de s'en passer. D'abord, sont-ils bien sûrs que la vérité n'a pas besoin de protection ? S'ils la considèrent à sa source, qui est Dieu, ils ont raison : là elle est à l'abri de toute atteinte, parce qu'*elle habite une lumière inaccessible* [1]. Mais sur la terre elle est mêlée aux orages de la vie, et si elle se suffit pour conserver son essence, elle ne dédaigne pas les services qui l'aident à demeurer la reine des esprits. Elle ne croit pas s'abaisser en les acceptant. En fait, la vérité est défendue à chaque instant ici-bas : l'honneur de monter la garde à ses portes est une des plus belles prérogatives de la souveraineté. Partout on défend la propriété, la vie, la réputation, la vertu des personnes, l'ordre public et la paix qui en découle ; partout on défend les axiomes du sens commun, et même certains principes dogmatiques sans lesquels les sociétés ne sauraient subsister un quart d'heure. Au fond, de quoi s'agit-il dans tous ces cas, si ce n'est de la vérité, qui resplendit sous différents noms, et demande à être vengée des outrages que les méchants lui

1 I Tim. VI, 16.

infligent ? Quand les catholiques libéraux auront trouvé une raison pour traiter la vérité catholique autrement que les vérités morales et sociales, nous admettrons leur théorie. Jusque-là nous leur répéterons ce que nous avons dit ailleurs [1] à d'autres libéraux : Le consentement unanime du genre humain est contre vous.

Mais ils font valoir un autre motif. A leurs yeux, la protection nuit plus à l'Église qu'elle ne lui profite. Souvenons-nous qu'en pareille matière il ne s'agit pas de trouver le régime qui n'offre aucun inconvénient, mais celui qui en présente le moins, en demeurant conforme aux lois de la nature. La protection peut corrompre l'Église par les richesses dont elle la comble et par la sécurité trop grande qu'elle lui assure. En s'immisçant dans ses affaires, elle empiète quelquefois sur ses droits, et introduit dans sa constitution des altérations graves ; assez souvent elle dégénère en oppression savante, d'autant plus redoutable qu'elle est moins visible. Néanmoins ce ne sont là que des accidents. Cela n'empêche pas l'Église, qui pourtant a bonne mémoire, et qui ne sacrifie son indépendance à aucun avantage humain, d'aspirer à l'union avec la puissance séculière, parce qu'elle aime l'état normal [2].

1 IIe partie, *du Libéralisme*, chap. VI.

2 « Chacun est libre de trouver l'état moderne préférable à celui qui l'a précédé : j'arbore bien haut cette préférence. Ce n'est pas, du reste, que je veuille faire de ce régime nouveau *l'état normal*

Quand la puissance séculière persécute l'Église, elle est criminelle; quand elle s'isole d'elle en lui laissant la liberté, elle devient athée; quand elle la protége, elle est dans l'ordre. C'est parce que le régime de l'union est dans l'ordre, et que l'ordre est la source de tout bien, que l'Église et la patrie lui doivent des périodes très-glorieuses. En les parcourant dans nos annales chrétiennes, nous éprouvons toujours un légitime orgueil; au milieu des ruines entassées par le régime contraire, elles deviennent plus émouvantes encore.

Eh ! pourquoi la protection de la puissance séculière ne serait-elle pas, en règle générale, le meilleur des régimes pour l'Église ? Cette protection n'empêche pas l'esprit divin qui bouillonne dans ses entrailles d'avoir sa poussée naturelle, et d'éclater au dehors en jets vigoureux qui trahissent la cause cachée. D'ailleurs, elle favorise son épanouissement, en écartant les obstacles qui pourraient l'arrêter, et en tenant en échec les forces hostiles qui le menacent. Alors les lois sont chrétiennes, et elles veillent sur les intérêts religieux et moraux plus encore que sur les intérêts matériels. Les saintes entreprises de l'apostolat sont encouragées; les missions remplissent le monde à

de la société; car je ne connais pas d'état normal. J'attends qu'on veuille bien me montrer dans l'histoire un temps et un pays où *ce prétendu état normal ait existé.* » (Montalembert, *Discours de Malines,* 1863.)

l'ombre du pavillon national ; la foi et la civilisation s'avancent d'un pas égal à travers les ténèbres des paganismes existants. Le sol se couvre d'écoles, de temples et d'hôpitaux. L'erreur est contenue, parce qu'elle est réputée antisociale. La tolérance qui lui permet de s'égarer dans les abstractions théologiques, ne met pas à son service l'argent qui la fait vivre et les faveurs qui la recommandent. Un peuple a le droit d'accorder ses préférences à l'Église catholique, la seule autorité religieuse authentique qui soit ici-bas. Dans ces conditions, la société s'imprègne de catholicisme. Les idées, les mœurs, la famille, la commune, l'État, tout est baptisé. La vie circule profonde et abondante dans tout l'organisme politique, et l'on assiste au spectacle d'une grande nation dans un grand siècle. Qui dira le contraire ?

Maintenant que faut-il penser du régime de la liberté qui place l'Église dans le droit commun? Nous n'avons pas à juger cette situation au point de vue doctrinal : ici les catholiques libéraux ne sont pas, disent-ils, d'un autre sentiment que nous. Nous cherchons les avantages qu'elle offre aux intérêts catholiques. Or il est évident, d'abord, que la liberté vaut mieux pour l'Église que la persécution. En effet, l'Église porte avec elle-même son principe de développement; elle vit de sa vie propre et sans rien emprunter aux forces ambiantes entre lesquelles elle se meut; cette vie est tellement énergique qu'aucun antagonisme ne peut en

avoir raison. Non-seulement elle vit au dedans, mais sa puissance se dilate au dehors, parce que rien ne l'arrête. Elle fait des conquêtes; sous son influence, qui n'est pas moins réelle pour n'être pas reconnue par l'État, tout se modifie; en peu de temps elle est partout, sans qu'on puisse dire par où elle est passée et comment elle est parvenue à gagner tant de terrain. Le phénomène est assez considérable pour qu'on se trouble en haut lieu, et pour que de temps en temps on délibère sur les moyens à prendre afin de contenir les envahissements de la vérité. Cette étrange jalousie n'est pas rare. Que craignent-ils donc ceux qui l'éprouvent? Les succès de l'Église ne menacent aucun droit légitime ni aucun prestige acquis par un travail vertueux; l'Église n'en veut qu'à l'erreur et au mal : le monde devrait lui pardonner de le débarrasser de ces parasites dangereux. Mais elle met Dieu à côté de l'homme, et c'est sans doute ce voisinage qui offusque les pygmées de tous les siècles; de là les persécutions qui la tourmentent et les prohibitions qui la gênent.

La liberté vaut plus pour l'Église que la persécution; elle vaut moins que la protection. Avec la liberté l'Église passe; avec la protection elle est aidée; avec la liberté elle n'a qu'une force, la sienne; avec la protection elle en a deux, la sienne et celle qu'on lui prête. La liberté entoure l'Église de concurrences plus ou moins ardentes, qui lui disputent les esprits. Elle n'a contre leurs attaques

que la ressource de sa parole, de sa prière et de son sang. Elle livre des combats héroïques qui la sauvent, sans sauver toutes les âmes dont elle est la gardienne. L'Église est résignée à sa destinée ; cependant on lui pardonnera aisément d'en regretter une autre, non pas parce qu'elle est plus douce, mais parce qu'elle assure mieux, avec son règne, l'honneur de Dieu et les intérêts des individus et des peuples.

Le point intermédiaire qu'occupe le régime de la liberté, par rapport aux intérêts catholiques qu'il favorise et qu'il compromet tout ensemble, devrait donner à ses partisans un ton de modération qu'ils n'ont pas toujours. Ils soutiennent très-carrément une théorie dont le caractère le plus saillant est la relativité. Comment expliquer leur engouement pour des institutions dont les périls sont démontrés ? Toute chose a sa raison dans ce monde : il ne faut que la trouver.

Une des plus chères illusions des catholiques libéraux consiste à croire qu'on peut régénérer les peuples malades à l'aide du libéralisme. Les peuples catholiques sont en crise depuis longtemps. Jusqu'à hier, la plupart vivaient sous le régime de la protection de l'Église par l'État. Ce régime si favorable, qui fait durer l'erreur elle-même, et qui met la vérité à l'abri des assauts de la libre pensée, en lui assurant son prestige et sa juste influence sur les esprits, n'a pas sauvé les peuples catholiques d'une décadence provisoire, sans doute, mais trop

réelle. Est-il à croire que le libéralisme les relèvera? *Dieu a fait les nations guérissables* [1], et il se réserve le secret des moyens qu'il emploie : l'épreuve en fait partie. On conçoit en effet, et l'expérience le prouve, que les malheurs publics, les famines, les épidémies, les inondations, les tremblements de terre, l'invasion après la défaite, avec le cortége des maux qui en sont inséparables, soient capables de faire rentrer les peuples en eux-mêmes et de les mettre à genoux devant Celui qui les frappe pour les régénérer. Or il est des épreuves qui ne sont pas médicinales. Si l'on veut appeler le libéralisme une épreuve, nous l'accordons; seulement nous nions son efficacité. La persécution n'opère pas toujours de la même façon sur ceux qu'elle visite. Quand elle éclate parmi des âmes de bonne trempe, elle suscite des héros. Quand elle tombe sur des chrétiens refroidis, amoindris par le scepticisme et par les plaisirs, elle fait des apostats. Les persécutions de Néron et de Dioclétien fortifièrent l'Église. Celle de Dèce mit l'Église d'Afrique à deux doigts de sa perte : saint Cyprien l'atteste [2].

Le libéralisme serait équiparé à une persécution, qu'il faudrait encore, avant de le juger, tenir compte de l'état des esprits là où il est appliqué. Mais nous n'admettons pas la comparaison. La

1 Sap. x, 14.

2 S. Cyprien, *de Lapsis*. — *De Mortalitate*.

persécution, par sa violence, pousse à la résistance : les âmes se dressent et combattent jusqu'à la mort. Le libéralisme énerve, et sous l'atmosphère qu'il forme lentement, les âmes meurent sans souffrance et sans gloire. On dira peut-être que la concurrence âpre, qui devient la loi de la vie avec le libéralisme, oblige l'Église à mieux s'exploiter elle-même, en tirant de ses forces un meilleur parti. Sans doute, un clergé assoupi secouera sa torpeur et demandera à ses vertus et à ses services l'autorité qui lui venait autrefois de sa position. Sans doute, on verra en ces temps agités et difficiles apparaître des chrétiens d'élite, digne de la sainte antiquité, et qui dédommageront l'Église de ses tribulations ; mais à côté de ces grands caractères les masses échapperont à son influence, et glisseront dans l'indifférentisme spéculatif et pratique. En somme, il y aura plus de perte que de gain.

Dans cette question, nos adversaires confondent la valeur de leur système avec leur valeur personnelle : ils se trompent. Les catholiques modernes ont fait des prodiges de zèle ; cependant ils n'ont pas empêché la situation d'empirer sans cesse, parce que les faux principes sont plus forts qu'eux. Cette observation est extrêmement importante.

A la vérité, plusieurs distinguent entre les temps : ici ils ont le tort de croire trop vite que l'évolution contemporaine est définitive, et que les institutions antiques sont irrévocablement condamnées. On a

vu des nations revenir d'égarements qui avaient duré plus de quatre-vingts ans. Il serait donc sage, en acceptant le *modus vivendi*, de parler principes, en réservant l'avenir.

Les mêmes hommes qui distinguent entre les temps auraient dû distinguer entre les lieux. Hier, dans notre Europe, malgré l'uniformité qui tend à s'établir entre les divers pays voisins, la situation n'était pas identique; elle ne l'est pas aujourd'hui entièrement. Malheureusement nous ne serons pas réfuté si nous disons que les catholiques libéraux ne se sont pas montrés sympathiques pour les pays d'*ancien régime* qui résistaient au mouvement sécularisateur. En Italie, la Sardaigne a reçu des coups d'encensoir du côté d'où elle devait en attendre le moins. En revanche, la politique du roi de Naples, le gouvernement des duchés et le pouvoir temporel du pape n'ont pas provoqué chez des écrivains catholiques un égal enthousiasme [1]. Le concordat autrichien de 1855 leur arrachait des sourires. La catholique Espagne ne recevait pas leurs encouragements [2]. Donoso Cortès, admiré pour son talent, n'était pas plus de leur goût que J. de Maistre. Ils réputent la résistance à l'esprit nouveau une faute grosse de conséquences funestes.

1 Brochure du P. Lacordaire *sur l'Italie,* 1859.

2 « L'Espagne et l'Italie, ces paradis de l'absolutisme religieux, sont devenus le scandale et le désespoir de tous les catholiques. » (Montalembert, *Discours de Malines,* 1863.)

En même temps ils tournent leurs regards vers les pays libéraux qu'une fausse perspective leur fait prendre pour des pays pleins de vie et d'avenir. L'Angleterre ne réalisait plus entièrement, dans ces dernières années, leur programme, sans doute parce que dans son libéralisme il y a encore trop de tradition, mais surtout parce qu'elle a conservé sa *haute Église*, qui demeure, malgré les préjugés du siècle, un rouage essentiel de l'État. Ils ont mis l'Amérique à la mode pour plusieurs raisons, principalement parce que chez elle le séparatisme est plus absolu. Il n'a pas tenu à eux que nous n'ayons frappé notre civilisation à l'effigie des aventuriers du Nouveau-Monde; il semble qu'ils ne désespèrent pas de nous amener là [1]. Les catholiques libéraux dépassent les limites de leur doctrine : ils disent que le libéralisme est une nécessité; ils prouvent qu'il est leur idéal [2].

1 Discours de réception du P. Lacordaire à l'Académie française. — Conférences du P. Hyacinthe (*de la Souveraineté*); Avent, Paris, 1867. — Divers endroits des ouvrages de Montalembert.

2 « Je le dis sans hésiter, *l'Église libre au sein d'un État libre,* voilà pour moi l'*idéal.* J'ajoute que dans la société moderne, l'Église ne peut être libre que là où tout le monde l'est. A mes yeux, c'est un *grand bien* et un *grand progrès.* » (Montalembert, *Lettre à Cavour.*)

Voici la célèbre inscription de la Roche-en-Brenil :

In hoc sacello Felix, Aurelianus episcopus, panem verbi tribuit et panem vitæ christianæ, amicorum pusillo gregi

qui pro Ecclesia libera in patria libera commilitare jamdudum soliti, annos vitæ reliquos itidem Deo et libertati devovendi pactum instaurare.

Die octob. XII A. D. MDCCCLXII.

Aderant : Alfredus, comes de Falloux; Theophilus Foisset, Augustinus Cochin, Carolus, comes de Montalembert. Absens quidem corpore, præsens autem spiritu, Albertus, princeps de Broglie.

« Dans cette chapelle, Félix, évêque d'Orléans, a distribué le « pain de la parole et l'aliment de la vie chrétienne à un petit « nombre d'amis, qui, accoutumés depuis longtemps à combattre « pour *l'Église libre dans l'État libre*, ont renouvelé le pacte de « consacrer le reste de leur vie à Dieu et à la liberté.

« Le 12 octobre de l'an du Seigneur 1862.

« Étaient présents : Alfred, comte de Falloux; Théophile « Foisset, Augustin Cochin, Charles, comte de Montalembert. « Absent de corps, présent d'esprit, Albert, prince de Broglie. »

CHAPITRE XIII

LE LIBÉRALISME ET LES INTÉRÊTS CATHOLIQUES DANS L'HISTOIRE MODERNE

Jusqu'à présent nous avons traité la question de droit. Nous avons vu, à la lumière des idées pures, que si le libéralisme, principe à double effet, produit le mal par lui-même, il ne produit le bien que par l'adjonction d'une portion de vérité qui ne lui appartient pas, puisque cette vérité n'a pas besoin de lui pour être, et que sans lui elle prospèrerait davantage, comme elle prospérait, en effet, avant sa découverte. On ne peut soutenir raisonnablement que cette proposition : il y a pire pour l'Église que le libéralisme.

Mais abordons la question de fait. Quelles sont donc les conséquences du libéralisme dans l'Église [1] ?

1 Nous avons déjà étudié l'influence du libéralisme au point de vue social (IIe partie, chap. x); ici nous l'étudions sous le rapport spécial des intérêts catholiques.

Pour le moment, restons en Europe, et principalement chez les nations catholiques. Si nous commençons par la France, il y a une comparaison inévitable à établir entre une époque et une autre : entre la France catholique qui s'arrête à 1789, et la France libérale qui commence à cette date et dure encore aujourd'hui. Nous serions curieux de savoir les supériorités que l'Église contemporaine pourrait opposer à la vieille et noble Église d'autrefois. Celle-ci était en possession de tous les avantages qui devaient assurer son influence : riche, honorée, forte de ses immunités, elle portait la patrie dans les plis de sa robe, et n'était étrangère à aucune de ses gloires. Elle n'avait qu'une entrave, c'étaient les *Quatre Articles*; mais ils ne remontaient qu'à 1682; encore même Louis XIV, que son bon sens sauvait du schisme, laissa-t-il à peu près dans le fourreau cette arme déloyale. L'Église gallicane a brisé sa chaîne il n'y a pas bien longtemps [1]. Les libéraux étaient d'avis qu'il n'y avait pas d'opportunité. Maintenant, cette malheureuse Église est ce que la révolution l'a faite. Dépouillée de ses biens, qui étaient la condition de son indépendance ; stipendiée par l'État, et quelque peu administrée par lui; gênée dans son action, suspecte et surveillée ; bannie des centres de la vie nationale et livrée à tous les courants de l'opinion, elle vit d'elle-même, et ne re-

1 Concil. Vatic., 18 juillet 1870.

çoit d'autres services que ceux qu'on lui rend en la faisant souffrir. Sa précaire existence repose sur le concordat de 1801, qui fut un progrès pour elle, puisqu'il la tirait de sa tombe ensanglantée, mais qui marque une affreuse décadence, si l'on remonte le cours de ses annales, et qui ne fut accepté que comme un pis aller.

Nous cherchons en vain les bienfaits du libéralisme envers l'Église de France. Ou bien nous avons mal posé les termes de la comparaison, et au lieu d'étudier l'état des intérêts catholiques chez nous avant et après la révolution, il s'agit de les apprécier depuis cette époque. Or le libéralisme, qui pénétra alors dans nos institutions, n'en est plus sorti. Nous sommes donc réduits à comparer le libéralisme à lui-même; il a, en effet, diverses périodes et diverses nuances correspondantes; il va croissant, et en agrandissant toujours ses résultats. Le libéralisme de la Convention et du Directoire peut être éliminé, puisqu'il ne fut qu'une persécution légale : il ne nous en coûte pas d'avouer que notre libéralisme vaut mieux que celui-là. L'empire contint le libéralisme en supprimant la liberté de la presse et en maintenant la censure pour le théâtre et la librairie. La restauration se rapprocha de l'ancien régime, en introduisant dans la charte le principe de la religion d'État et en rendant des lois que l'opinion repoussait, telles que la loi sur le sacrilége et sur la sanctification du dimanche. L'établissement de

juillet fit table rase de tout ce que la charte de 1814 contenait de religieux et de favorable aux intérêts catholiques : c'est alors le triomphe du libéralisme. Les révolutions ultérieures lui donneront ce qui lui manque. Le second empire ne le restreignit que sur le terrain politique, et il eut le soin, pour rester dans la note du siècle, de lui accorder de larges compensations du côté de la morale et de la religion. En somme, libéralisme, endigué par intervalles, selon les besoins de la situation, n'a pas cessé de se développer depuis quatre-vingts ans. Si la thèse des catholiques libéraux est fondée, il faut constater parallèlement un développement des intérêts catholiques égal à celui du principe qu'on lui assigne. Est-ce vrai ?

Par intérêts catholiques on entend une chose fort complexe, qu'il faut décomposer. Si nous considérons les libertés de l'Église en France, il faut dire qu'elles sont plus grandes maintenant qu'autrefois. L'Église a conquis la liberté conciliaire; la liberté de l'enseignement jusqu'à un certain point ; la liberté d'association, qui lui permet de faire fleurir avec quelque sécurité des communautés qui lui sont si utiles, et de fonder des œuvres publiques qui arrivent à avoir une existence légale. Ces libertés sont précieuses, mais elles lui ont coûté cher; elle les partage avec l'erreur ; elles sont très-imparfaites, et, ce qu'il ne faut pas taire ici, elles sont très-précaires. Le libéralisme les a octroyées, et le libéralisme peut les confisquer; il l'a fait plu-

sieurs fois. Car le libéralisme ressemble à Saturne : il dévore le fruit de ses entrailles, en engendrant fatalement des formes plus avancées, qui sont la négation de celles d'où elles procèdent. C'est pourquoi il ne doit pas trop vanter sa générosité envers l'Église. L'Église peut le confondre en l'opposant à lui-même, à la distance de quelques heures. Ainsi, depuis la révolution, l'Église de France, considérée dans ses rapports avec l'État, a gagné du terrain; au fond, ce n'est qu'un moindre mal.

Cependant cette Église a dilaté singulièrement son organisme : elle s'est mise sur le pied de guerre; elle a complété les cadres de sa milice pour tenir tête à l'ennemi. Son apostolat a pris tous les noms, et s'est adapté à toutes les nécessités; ses temples se sont multipliés ; son culte s'est embelli de toutes les découvertes de l'industrie. Moins tournée vers l'extase que dans des temps plus heureux, elle est agissante et conquérante. Sans dédaigner la science, elle a fait la part plus large à la charité. Elle laissera peu de volumes immortels; mais ses œuvres la suivront dans la postérité. A l'intérieur, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, la société de Saint-François-Régis, la presse catholique, les bibliothèques paroissiales, l'œuvre des mères chrétiennes, les congrégations enseignantes; à l'extérieur, la propagation de la foi, la Sainte-Enfance, le denier de saint Pierre, les zouaves pontificaux, cet ordre héroïque, né des larmes de la papauté, et composé

d'esprit chevaleresque et de sentiment chrétien : voilà les joyaux de la couronne que l'Église de France porte à son front. Le libéralisme n'a pas grand'chose à voir ici. S'il inscrivait toutes ces merveilles à son actif, il nous ferait sourire, et, malgré nous, nous penserions au geai paré des plumes du paon.

Voyons où en est l'esprit public. C'est là le véritable criterium. Restons sur le terrain des intérêts catholiques où se placent nos adversaires : on a pu voir plus haut le tableau des biens que le libéralisme nous a procurés dans l'ordre politique et social. Nous voudrions partager la satisfaction qu'éprouvent les catholiques libéraux en contemplant le siècle qui professe leurs doctrines. Nous ne le pouvons pas. C'est notre devoir de dénoncer ici les ravages produits par la méthode qu'ils réputent la meilleure; les caractères honnêtes se résignent toujours à entendre la vérité.

Au point de vue de l'esprit public, les intérêts catholiques sont en baisse. En matière de religion l'ignorance est générale; la défiance est assez commune; la haine n'est pas rare. Que, dans les hautes régions, certaines formes d'impiété soient réputées de mauvais goût, c'est possible, et il nous est doux de le croire; mais si le scepticisme ne se passe plus le sarcasme, il n'a pas encore embrassé la croix. L'aristocratie vaut plus qu'à la fin du dix-huitième siècle; l'échafaud l'a refaite, et elle nous console. Nous voudrions pouvoir placer à ses

côtés les classes moyennes, devenues prépondérantes dans notre société : nous n'en avons pas le droit. Elles ne sont peut-être pas hostiles, parce qu'elles sont conservatrices; elles sont la plus haute expression de l'indifférentisme. La science qui enseigne dans nos universités, qui écrit dans les livres, qui rédige les journaux, est à peu près brouillée avec l'Église. Dans ses rangs on compte peu de catholiques sincères, un peu plus de spiritualistes délicats qui ne dépassent guère les aspirations du platonisme : la majorité de nos maîtres est acquise à toutes les nuances de l'erreur, depuis le rationalisme jusqu'au positivisme le plus effronté. En d'autres temps l'erreur s'est incarnée dans des individualités plus considérables; elle n'a jamais compté autant de succursales parmi les capacités de second ordre qui remplissent nos facultés.

Mais le mal n'a pris nulle part les proportions qu'il a aujourd'hui dans les masses. Littéralement, les masses épouvantent. On sait le travail de désorganisation entrepris depuis près d'un siècle par la démocratie. Ce travail s'est accéléré de plus en plus et semble toucher à sa fin, tant il a réussi. La démocratie a arraché à l'Église l'ouvrier des grandes villes. Les cercles institués pour sauver cette catégorie si intéressante de la société comptent leurs membres; les loges maçonniques ne comptent pas leurs adeptes. C'est une maxime admise chez elles, que l'Église est l'obstacle aux vœux de la

démocratie. De là l'horreur qu'elle leur inspire et les crimes auxquels elle les pousse. Le paysan n'est pas encore gagné; on le poursuit. Plaise au Ciel que ce vieil enfant du catholicisme lui reste fidèle jusqu'au bout!

Les pratiques religieuses sont la conséquence des dispositions intérieures des âmes. Elles ne sont pas plus prospères. Nos temples appartiennent aux enfants et aux femmes; les hommes y envoient leurs délégués. La prédication, pour attirer, doit être précédée d'une grande réputation et d'un beau talent chez l'apôtre qui en est l'organe. La parole de Dieu par elle-même a perdu la puissance de remplir nos nefs. La confession n'est pas en honneur; la table sainte est désertée. La statistique donne à penser. Il est hors de doute qu'il y a dans les communions pascales, en France, une énorme diminution. Depuis trente ans, la communion de Notre-Dame de Paris est un beau spectacle; mais que sont donc ces quatre mille hommes, pour une cité qui compte près de deux millions d'habitants! D'ailleurs, il faudrait prouver que ce chiffre dépasse celui que l'on atteignait à d'autres époques. Dans le reste de la France, les résultats varient selon les régions; dans l'ensemble, il y a décadence.

N'oublions pas l'état des mœurs privées et publiques : ce côté des choses achèvera de nous faire connaître notre temps. Ici, il n'y a pas deux opinions. La démoralisation est universelle et avouée

des plus optimistes. Tertullien a écrit : « La chas-
« teté est la fleur des mœurs, l'honneur des corps,
« la gloire des sexes, l'intégrité du sang, la garan-
« tie des races, le fondement des vertus et la
« source de tous les biens [1]. » A la beauté de ce tableau, nous pouvons mesurer notre malheur : les mœurs publiques s'étalent sous le regard; il est facile de les juger. Or l'énervement est le moindre signe du mal qui nous ronge, mais il est évident. Le plus léger sacrifice nous épouvante; il ne faut pas nous parler des héroïsmes de la vertu : le devoir tout simple est désormais au-dessus de notre courage. Les leçons des saints sont pour nous des légendes : nous en prenons la poésie, et nous laissons le reste. La jouissance exagérée a détendu dans nos âmes les ressorts de la vie morale. Cependant notre littérature est véreuse ; l'art s'est précipité dans les hontes du réalisme, compromettant sa gloire en même temps qu'il flétrit la génération témoin de ses excès. Les modes sont risquées, et les manières peu correctes ; la danse est échevelée ; la musique met le feu aux imaginations, quand elle n'asphyxie pas les cœurs dans le vague de la rêverie; les femmes vendent leur modestie pour un regard ; le sensualisme est dans l'air.

Les surfaces sont peu rassurantes. Ce qui se cache par-dessous donne à penser à l'observateur. On dit un peu partout qu'il n'y a plus d'enfants. La

1 Tertull. *de Pudicitia.*

candeur est le voile de la virginité des esprits : il importe qu'il ne se déchire pas trop tôt. La science précoce du mal ne constitue une supériorité à aucun point de vue. La jeunesse, si on ne la calomnie pas, perd chaque jour davantage le respect d'elle-même ; elle jette au souffle des passions les fleurs de son printemps, et arrive rapidement à une maturité malsaine. Le vice qui paye patente prend des proportions effrayantes. Ce chancre social dévore nos cités : la richesse et la misère sont ses victimes; il menace toutes les unions; il trouble les saintes joies de l'amour; il mine les foyers. Les campagnes n'échappent pas à ses ravages : il boit le plus pur sang de l'humanité. La statistique officielle tient ses chiffres secrets, de peur de nous désespérer.

Peut-être faut-il garder nos larmes pour des désordres dans lesquels on met des formes, parce qu'ils sont plus fréquents. Ici le mystère n'est pas tellement impénétrable que la conscience publique demeure incompétente : elle élève des protestations qui nous avertissent que les lois de l'ordre moral reçoivent de graves atteintes. Nous préférons ces verdicts au silence de la complicité. Quand on fait justice des abus, on sauve les principes.

Le mariage n'a plus son antique prestige. Est-ce parce qu'on l'a sécularisé? Qui oserait soutenir que cette circonstance n'exerce aucune action sur sa destinée? Ceux qui, un jour, vont lui demander la félicité, oublient souvent les serments de l'autel;

le dégoût les gagne vite, et ils apportent à l'étrangère des présents qui ne leur appartiennent pas. A Stamboul, la polygamie est inscrite dans le Coran. A Londres et à Berlin, le divorce est légal à des conditions faciles. Chez nous, on demande à l'adultère les joies que les institutions refusent : on se dédommage ainsi des austérités du devoir. On dira sans doute que nous racontons des défaillances toujours anciennes et toujours nouvelles, et sur lesquelles, par conséquent, nous ne pouvons pas appuyer notre thèse. Mais pour distinguer un siècle d'un autre, la proportion du mal est un moyen suffisant. Du reste, voici qui nous appartient en propre.

Quand on ne profane pas le mariage, on le déserte : et c'est pire. Il y a un célibat que le Saint-Esprit sème dans des cœurs choisis, que l'Église consacre par sa doctrine, et qu'elle abrite à l'ombre du sanctuaire : ce célibat est glorieux, parce qu'il est un dévouement. Ceux qui l'embrassent ne renoncent aux douceurs de la famille que pour mieux servir les intérêts généraux de la société. Mais il y a un célibat honteux, parce qu'il est égoïste : on veut vivre pour soi, et non pas pour autrui ; on prend au trésor de l'humanité, et on ne rend pas ce qu'on a prélevé : on est un anneau isolé dans la chaîne des générations. Pour remplir sa fonction d'être intelligent, moral et social, il faut savoir souffrir : on recule. On préfère le plaisir solitaire à des douleurs partagées. Ceci est la plaie des civilisations avancées. Auguste trembla pour la

grandeur de Rome, en voyant le célibat passer en coutume, et il rendit la fameuse loi *Papia-Poppæa*, qui soumettait cette profession d'un ordre tout particulier à un impôt humiliant. Ce célibat, flétri des païens eux-mêmes, n'est plus rare chez nous. Il était moins pratiqué de nos pères, parce que leurs faiblesses n'empêchaient pas qu'ils ne fussent encore d'assez bonne trempe pour mettre la patrie au-dessus de calculs indignes. Si jamais le fisc s'avisait de le taxer pour combler ses déficits, on serait étonné des recettes.

Il existe un autre moyen d'attenter aux saintes lois du mariage. Onan l'inventa ; Malthus le réduisit en axiome économique ; nos contemporains le pratiquent avec tranquillité. La nature s'étonne de sa stérilité : son dessein est trahi. L'avenir de la race humaine serait sérieusement menacé, si le mal se généralisait. Quant aux peuples qui s'y livrent, leurs jours sont comptés, ils perdront leur prépondérance dans le monde. Si la débauche n'éteint pas la flamme de leur génie, elle réduira du moins leur force numérique, tandis qu'un voisin plus moral débordera par-dessus ses frontières, impuissant à contenir dans son sein le flot de la vie qui monte toujours. A l'heure du danger, lorsque les légions rivales se heurteront sur le champ de bataille, les prodiges de bravoure ne sauveront pas les destinées d'un grand pays, qui trouvera dans la défaite le châtiment de ses spéculations homicides.

La France marche à la tête des peuples dégéné-

rés : elle donne le spectacle du crime que nous analysons et des sanctions cruelles que la Providence lui inflige. Son sang est gâté, et ses entrailles ne sont plus aussi fécondes ; les recensements de ses provinces s'appauvrissent toujours davantage. Les hommes d'État se le disent à l'oreille : seulement on s'étonne qu'ils ne recherchent pas les causes du mal, ou qu'ils en fassent si peu de cas après les avoir découvertes. Cependant il s'agit de savoir si la France restera elle-même, ou si elle se couchera à l'horizon de l'histoire comme un astre mis au rebut. Ce problème ne saurait être résolu par un éclat de rire : c'est néanmoins ainsi qu'on l'accueille lorsque, par hasard, quelque moraliste de tribune le soulève en passant.

Rien de plus complexe que le sujet sur lequel nous osons fixer un instant l'attention des esprits sérieux. L'organisation tout entière de la société moderne concourt à produire ce déplorable résultat. Le régime de la propriété en particulier n'y est pas étranger. L'irréligion, l'indifférentisme, le goût effréné des plaisirs, l'égoïsme, l'affaiblissement du sentiment patriotique, mêlent leurs influences à celles énumérées plus haut, et achèvent notre ruine; et parce que le libéralisme favorise directement ou indirectement ces tendances, on peut mettre à sa charge une bonne part de nos misères. C'est le catholicisme qui fait les mœurs, et quand les mœurs s'en vont, de deux choses l'une : ou l'on n'use plus du catholicisme, ou bien le catho-

licisme est usé, parce qu'il est libéral. Les deux hypothèses sont vraies pour notre chère et infortunée patrie.

Les autres nations catholiques de l'Europe, sœurs de la France par le génie et par la foi, partagent sa déchéance momentanée. Qui pourrait reconnaître dans cette misérable Péninsule livrée, à l'heure qu'il est, à tous les essais de l'empirisme révolutionnaire, comme si elle était une vile peuplade conquise par des brigands; qui reconnaîtrait nous ne disons pas l'Espagne de Ferdinand et d'Isabelle, de Charles-Quint et de Philippe II, mais seulement l'Espagne de 1808, l'Espagne des Palafox, fière devant le vainqueur des Pyramides et de Marengo, mourant dans les rues de Saragosse, plutôt que de subir le joug de l'étranger; jalouse de son sol, de sa tradition, de ses rois, de sa religion, et donnant au monde entier le sublime spectacle de sa résistance désespérée? Elle se rapproche chaque jour de l'Irlande et de la Pologne, avec la gloire du martyre en moins. C'est elle qui se déchire de ses mains insensées; elle brise son unité; elle déshonore son histoire; elle se donne comme une fille de joie à tous les intrigants; elle mettra bientôt ses musées à l'encan, et vendra les îles dont Christophe Colomb lui avait fait présent, pour payer la carte de ses aventures.

Qui donc a fait cette ruine ? Demandez-le à l'Angleterre, dont la propagande fanatique verse des Bibles dans la Péninsule, comme son mercantilisme

importe ailleurs des caisses d'opium. Demandez-le aux journalistes de Paris, et aux romanciers leurs congénères, qui expédient chaque matin leurs doctrines malsaines et leurs drames lascifs par delà les Pyrénées, où ils deviennent la pâture des imaginations castillanes et andalouses. Demandez-le enfin à la franc-maçonnerie, qui a choisi ce noble pays pour point de mire de ses sataniques machinations. Les nouveaux maîtres ont proclamé la liberté de la presse, même en matière religieuse; ils ont accordé la liberté des cultes, qu'aucune secte puissante ne réclamait, et qui ne correspondait à aucune nécessité sociale : uniquement pour mettre ce pays au niveau des idées modernes. Les protestants d'Allemagne et d'Angleterre n'ont pas tardé à profiter de la permission, et, sous prétexte de satisfaire aux besoins religieux du personnel des ambassades, ils ont bâti des temples réformés dans Madrid et dans d'autres capitales de province. Nous adjurons les catholiques libéraux de nous dire si ces innovations injustifiables, et qui ont pour raison secrète la haine du catholicisme, ont fortifié la foi des Espagnols; si elles relèveront le caractère national; si elles apaiseront les dissensions intestines, et si elles seront la date d'un avenir meilleur : le contraire est certain. Le salut, si Dieu veut qu'il arrive, viendra d'ailleurs. En attendant, que les catholiques libéraux de Paris et de Madrid fassent leur examen de conscience, et qu'ils considèrent si dans d'aussi

tristes événements ils n'ont encouru aucune responsabilité.

L'Italie s'étonne elle-même de ce qu'elle a fait. C'est la terre des volcans et des révolutions. Ses municipes et ses républiques nous ont accoutumés au bruit des dissensions civiles. Le poignard et le pinceau se marient dans ses annales enveloppées d'une poésie sanglante. Il y a cependant deux principes qu'elle avait respectés, malgré des épisodes qui sont demeurés le fait de factions isolées, et dans lesquelles ne battait pas l'âme de la nation : nous voulons dire la religion et la papauté, qui en est la vivante synthèse. La religion fut toujours l'inspiration de l'Italie, comme la papauté était son palladium. C'est la religion qui a fait ses artistes, qui a bâti ses cités et créé les chefs-d'œuvre qui les embellissent. Des Alpes à la Sicile, et de la mer Tyrrhénienne aux bords orientaux de l'Adriatique, encore maintenant, les pierres sont consacrées aux saints du catholicisme; et la madone en deuil, souvent épargnée des sectaires, garde ses niches dans les carrefours. La religion n'est pas déracinée de ce pays, qui sert de piédestal au Christ. Les multitudes résistent à l'orage qui gronde et brise, en passant, les magnifiques institutions du passé. Mais niera-t-on que les coryphées de la démocratie athée n'aient recruté de nombreux partisans qui, en s'agitant, ébranlent les vieilles assises de la foi, et valent à l'Italie les jours malheureux qu'elle traverse ?

L'Italie eut surtout le culte de la papauté. Elle comprit qu'elle lui devait sa gloire, son rang dans la famille des peuples, et les garanties de son existence, sans elle si précaire, parce qu'elle est trop belle pour échapper à la jalousie de ses amants. Cette conviction ne l'a pas empêchée d'affliger sa bienfaitrice. L'Italie est célèbre par ses ingratitudes autant que par sa fidélité; cependant Arnaud de Brescia, Rienzi, Porcari, ne sont que des exceptions. Quand l'Italie perdait la papauté, alors elle en sentait le prix. Pendant la captivité d'Avignon, c'est le nom que cet exil porte dans ses annales, elle envoyait des députés à ses pontifes pour les ramener au bord du Tibre. Pétrarque allait chanter à leurs pieds la tristesse de Rome, veuve et désolée comme Jérusalem. Laure ne lui arrachait pas des accents plus pathétiques que la cité sacerdotale; et parce qu'il ne triomphait pas, Catherine de Sienne venait, messagère du ciel, entraîner la majesté qui résistait au poëte. Aujourd'hui, la papauté est sur la croix. Au pied de cette croix, il y a plus qu'une faction : la patrie italienne est là, presque entière, assistant au supplice de la grande victime qui la regarde avec pitié et la bénit avec amour. L'Italie abdique son génie; elle méconnaît son principe de vie : elle rêve de Rome antique, et semble préférer ses Césars à ses pasteurs. Qui sait si elle ne veut pas conquérir le monde une seconde fois? Mais c'est fait. Sa religion est devenue celle de tous les peuples; l'uni-

vers est à genoux devant le Vicaire du Christ, et sa foi l'a rendu tributaire du pays où il règne. Cette suprématie douce et acceptée, plus vaste que celle d'Alexandre, aurait dû satisfaire son ambition. Longtemps elle s'en contenta, et elle n'avait pas si mauvais goût. Maintenant elle en veut une autre qu'elle n'aura jamais. Ses désirs l'exposent à sa perte : elle s'est mise aux gages de la révolution ; elle a reçu, avec l'unité qu'on lui a faite, la récompense de ses services ; sans doute qu'elle n'échappera pas au châtiment qu'elle mérite. L'Italie est affolée : elle a quitté le chemin de la gloire pour s'en aller où l'emportent ses *condottieri,* toujours plus loin de cette papauté à laquelle elle a voué sa haine, qu'elle a tuée pour un instant, et qu'elle n'enterrera pas définitivement, car la papauté ne meurt que pour ressusciter.

C'est le libéralisme qui a bouleversé l'Italie, en commençant par les idées, pour finir par les institutions. Le libéralisme, hérésie cruelle et dévastatrice, se venge sur la papauté des anathèmes qu'elle lui lance avec courage, tandis qu'il ne reçoit, sur la voie triomphale qu'il parcourt, que des applaudissements. Jusqu'à l'attentat du 20 septembre 1870, la cité de Rome et les provinces qui en dépendent, possédaient sous le rapport religieux des institutions admirables, en harmonie avec l'esprit des populations, qui n'éprouvaient pas le besoin de changer leurs traditions. La synagogue du Ghetto et le temple anglican, bâti hors de la porte Flami-

nienne, attestaient que les papes savent pratiquer la tolérance envers l'erreur. Mais le catholicisme avait le rang dû à la vérité. Il était la religion officielle de l'État, et protégé par les lois contre les attaques de la libre pensée. Ce monopole avait fait du peuple romain un peuple théologien, ce qui ne l'empêchait pas d'être savant, artiste, et, de plus, un peuple heureux. L'athéisme politique en était inconsolable; il a voulu enlever à la vérité ce socle vivant, et maintenant, l'œuvre de la destruction est commencée. Le libertinage de la pensée circule à Rome comme à Londres et à Paris. L'école est menacée de devenir laïque. Tandis que le César subalpin exproprie les couvents, il laisse creuser sur la terre des martyrs les fondements des temples luthériens, en attendant que la franc-maçonnerie y élève les siens. Eh bien! n'est-ce pas là une catastrophe? Si, ce qu'à Dieu ne plaise! Rome devait demeurer longtemps encore sous l'influence de la civilisation nouvelle, ne pourrait-on pas craindre que sa foi, dont l'apôtre saint Paul disait avec une sainte fierté, *qu'elle était annoncée à tout l'univers* [1], ne s'amoindrît comme celle des peuples qui traversent les mêmes épreuves? Un catholique sincère verse des larmes de sang sur la plus sainte infortune de ce siècle. Il ne pactise pas, même indirectement, avec ceux qui voient dans la chute de Rome un progrès de la civilisation. Les

1 Rom. I, 8.

catholiques libéraux les désavouent. Ils ont été au premier rang dans la mémorable campagne ouverte en faveur du pouvoir temporel menacé. Nul ne les a surpassés en éloquence, en courage, en désintéressement. Leur nom est inséparable des souvenirs de nos victoires et de nos défaites; mais les protestations de leur âme indignée ne les sauvent pas de la contradiction. C'est en vain qu'ils déplorent les épreuves de la papauté, s'ils demeurent les courtisans de la doctrine qui les a amenées [1].

L'Autriche a emboîté le pas de la civilisation moderne. C'est une noble nation que celle-là. Mieux que toute autre elle représente l'Allemagne historique, ses gestes glorieux, ses services envers l'Église et envers l'humanité. Elle fut longtemps le pivot du catholicisme dans le Nord et en Orient. Avec la France elle a fait les croisades; elle se chargea, presque seule, de repousser les musulmans sur le Danube, partageant ce beau rôle avec

1 « Retrancher la vie ou tout ce qui fait le prix de la vie à cette société (civile), la réduire à la stagnation, à la servitude, à l'indifférence, à la misère morale, pour ne reconnaître qu'à la société spirituelle le droit de vivre et de grandir, et qu'à la seule controverse religieuse le soin de passionner les âmes, c'est pousser l'humanité aux abîmes...; mais un tel état de choses répugne aux lois de la création. Il n'est conforme ni aux vues de Dieu ni à l'intérêt de l'Église de condamner la société civile au néant. L'homme a d'autres droits que celui de choisir entre le sacerdoce et la servitude. » (Montalembert, *les Moines d'occident,* liv. I, page 27.)

Quand on a écrit une pareille page, le rôle de défenseur du pouvoir temporel des papes devient difficile.

la chevaleresque Pologne, autrefois sa sœur, aujourd'hui son esclave. L'Europe n'a pas oublié que si elle n'étouffa pas le protestantisme dans son berceau, elle résista tant qu'elle put à ses envahissements. Pendant la guerre de Trente ans, elle demeura le champion de la foi orthodoxe, soutenant le choc de toutes les coalitions. Elle apposa sa signature au traité de Westphalie; mais elle fit comme tout le monde; et là est son excuse. L'Autriche est gouvernée jusque maintenant par une des plus illustres maisons de l'univers. Ce Rodolphe de Hapsbourg, qui apparaît au XIIIe siècle, est resté une date.

Le dernier rejeton de cette race prédestinée a le cœur de ses ancêtres ; il n'en a pas le bras. Il est venu à une heure mauvaise ; il préside à une crise effroyable et qui sans doute décidera de l'avenir. François-Joseph est une pâle figure, comme celles par qui finissent les races royales et les patries qu'elles ont faites. Il flotte au vent des opinions contraires, sans savoir se décider. S'il penche d'un côté, ce n'est pas du côté du bon droit, au moins en tant que prince; ce n'est pas lui qui endiguera le torrent. Le libéralisme a pratiqué une brèche dans le vieil établissement autrichien. Les lois interconfessionnelles l'ont appliqué au culte, à l'école et à la famille. Là comme partout, ce n'est pas la nation qui a parlé ; c'est un parti, le parti des docteurs, radicaux d'académie, épris d'athéisme plus ou moins déguisé, embarqués dans

le progrès et rougissant de leur pays en retard sur des peuples plus avancés. En conséquence, sans que le besoin s'en fît sentir, pour réaliser une pure théorie, malgré les résistances du clergé et des conservateurs de toutes les provinces, le catholicisme a été humilié. Courbé aujourd'hui sous le droit commun, il a l'air et la lumière que la constitution lui octroie, et qu'elle accorde dans la même mesure à toutes les erreurs approuvées. C'est ainsi qu'une coterie mène les nations dans notre pauvre Europe, qui a sans cesse sur les lèvres le mot sacramentel de souveraineté nationale. On sait que les lois interconfessionnelles n'ont pas ajouté grand'chose à la prospérité de l'Autriche. Elle passe successivement du centralisme au dualisme, pour aboutir demain peut-être au fédéralisme. Probablement elle évitera cette dernière forme, de peur d'y trouver son salut. Les expérimentations auxquelles elle s'est livrée jusqu'à présent n'ont réussi que médiocrement. Il est temps néanmoins que l'Autriche retrouve son assiette. Elle a perdu sa prépondérance en Allemagne ; mais la question devient plus terrible. Il s'agit pour elle d'être ou de ne pas être. Les nationalités frémissent dans son giron et menacent d'en briser l'unité. Les provinces catholiques sont les plus soumises; cela ne leur vaut pas les faveurs de la métropole. Le Tyrol, qui résiste au mouvement pseudo-libéral, le sait bien. Pourtant la vraie force de l'Autriche est là. C'était d'une sage politique de

resserrer par le catholicisme le faisceau des éléments fidèles; il y a moins d'habileté à favoriser la libre pensée, qui dissout tout ce qu'elle touche.

Pendant que ce travail séparatiste s'accomplit à l'intérieur de la monarchie, deux puissants voisins le surveillent et s'apprêtent à en profiter. Chacun a préparé ses revendications. L'Allemagne veut ses Germains; la Russie réclame ses Slaves; les Madgyars croient se suffire. Si nous ne considérions que la logique des situations, on pourrait justement craindre pour l'Autriche un démembrement prochain. Mais s'il s'effectuait à l'avantage de la Prusse luthérienne, la rupture de l'équilibre européen, tant au point de vue politique qu'au point de vue religieux, serait trop grave. Les intérêts catholiques en recevraient une lésion profonde, et il est permis d'attendre une de ces interventions de la Providence qui jalonnent l'histoire, et déconcertent les plans des astucieux et des violents. Les peuples sont quelquefois sauvés malgré eux, quand leur salut est nécessaire à la marche du monde et à la destinée immortelle de l'Église. D'autres peuples, qui ne méritent pas leur gloire parce qu'ils sont les ennemis de la vérité, jouissent d'une prospérité scandaleuse. Sans doute elle n'est que provisoire. Ces peuples ont une mission à remplir : ils sont les fléaux de Dieu, envoyés pour châtier les pays catholiques un instant égarés. Quand ils auront été les ministres de la justice céleste, Dieu les brisera comme la verge

d'Assur, et ils feront place à Israël, qui n'a pas cessé d'être son bien-aimé.

On est d'accord sur l'état de l'Autriche, non pas sur les causes qui l'ont déterminé. Plus d'un l'attribue à l'esprit traditionnel de cette monarchie qui n'a pas su se régénérer à propos, et qui s'est laissé devancer par la Prusse, plus jeune, plus intelligente et moins routinière. On ne manque pas d'imputer sa déchéance au principe des nationalités, tourné contre elle par le mauvais génie de Napoléon III, et dont, plus qu'une autre, elle devait ressentir l'influence, parce qu'elle est plutôt une confédération qu'une nation homogène. Il s'en trouve qui soutiennent qu'elle était trop catholique, et qu'à ce titre elle était désignée à la haine de la révolution. Il y a du vrai dans cette dernière remarque; tout n'est pas faux dans les précédentes; mais ce n'était pas une raison pour l'Autriche de se décatholiciser. Les libres penseurs ont poussé à la réforme. Là encore les catholiques libéraux sont allés au-devant des idées nouvelles, et les ont encouragées dans les journaux, dans les diètes et au parlement. Il a y des résistances qui sont des fautes : d'autres, au contraire, sont une bonne tactique. Certaines concessions sont nécessaires, tandis que certaines capitulations perdent tout. Il faut défendre le terrain de la vérité aussi longtemps que l'esprit public se montre favorable. Les catholiques libéraux ont cédé trop vite dans un pays où les masses sont encore chrétiennes. Ils ont produit

la confusion, l'hésitation et la faiblesse, en politique comme en religion. L'Autriche leur doit ce bienfait.

Cette revue des nations catholiques n'est pas très-consolante. Des spectateurs mieux placés que nous pour voir, et meilleurs juges, si l'on veut, de situations complexes et difficiles, ont une autre opinion. Nous osons à peine y contredire; mais nous leur saurions gré de nous indiquer où sont les progrès religieux et sociaux dont leurs livres nous font des tableaux enchanteurs. Surtout ils viendraient en aide à notre insuffisance, en nous révélant le lien mystérieux qui rattache au libéralisme ces progrès, dont il nous semble qu'il est la négation. Nous avons d'abord entrepris d'établir qu'en principe le libéralisme est impuissant à produire le bien : nous venons maintenant de montrer qu'en fait il ne l'a pas produit. Nous ne savons pas ce que vaut notre travail, nous savons seulement que l'Église adopte nos conclusions. Si on lui reconnaît quelque compétence dans ses propres affaires, son autorité suppléera à celle qui nous manque.

CHAPITRE XIV

DES IDÉES COSMOPOLITES

Les nations catholiques ne sont pas les seules que les libéraux citent pour exemple à l'appui de leurs doctrines. Ils invoquent surtout les nations hérétiques, chez lesquelles, disent-ils, le mouvement religieux est très-remarquable et doit être attribué, après la grâce de Dieu, aux libertés publiques [1]. Il y a des gens d'esprit qui étudient

1 « Lacordaire avait cette conviction profonde et raisonnée, que là où le despotisme a fortement prévalu, la séve chrétienne et surtout catholique s'est peu à peu retirée. L'histoire lui en donnait la preuve à tous les siècles. Il voyait le Bas-Empire aboutir au schisme grec, pendant que l'Église d'Occident maintenait son indépendance et inoculait la vie aux peuplades barbares, au milieu de leurs invasions et des luttes de la féodalité. Il voyait le protestantisme détacher du Saint-Siége une partie de l'Europe au moment même où les libertés civiles et politiques commençaient à disparaître, et allaient livrer l'Église aux plaies funestes du gallicanisme et du joséphisme. Il voyait la foi condamnée à l'ostracisme ou à une vie étouffée dans toutes les nations soumises au joug de fer des despotismes absolus, en Chine, au Japon, en Russie, en Suède, *tandis qu'elle renaissait et s'étendait à l'ombre des lois libérales de l'An-*

les maladies chez nous, et vont chercher le remède chez les autres. Nous sommes porté à croire que les maladies sont personnelles, et les remèdes relatifs. Mais la manie de passer la frontière est générale. Les nations hérétiques sont des types : on veut les imposer aux nations catholiques. Nous donnerons à ce système le nom d'*idées cosmopolites*, et nous en ferons l'objet de ce chapitre, avant d'arriver au détail.

Par idées cosmopolites on entend deux genres de doctrines qui ne sont pas entièrement étrangères l'une à l'autre. Ces idées expriment d'abord la doctrine de ceux qui, en toutes choses, se proposent le bien général de l'humanité en lui subordonnant le bien particulier de leur pays, qui n'occupe dans leur cœur qu'une petite place. Dans ce sens, il y a une politique cosmopolite qui repose sur le dogme de la fraternité des peuples, qui prêche la paix à tout prix, et déteste la guerre, même quand elle est nécessaire, parce qu'à ses yeux elle a le caractère d'une guerre civile. Il y a l'économie cosmopolite ou le libre échange, qui s'inspire du bien-être de tous les habitants du globe. Le libre échange est nouveau dans le monde : les protection-

gleterre et des États-Unis. Il en concluait que la foi ne peut subsister longtemps sans la liberté civile et politique. » (P. Chocarne, *Vie du P. Lacordaire,* pages 541, 542.)

On peut voir la même idée longuement développée dans un article du *Correspondant* (10 octobre 1869).

nistes, peut-être un peu suspects, l'accusent de ne pas tenir compte de l'intérêt national. Il y a une littérature cosmopolite, qui abdique son génie originel, pour adopter celui des autres, et en composer un tout qui ne ressemble à rien. Ces idées présentent quelque chose de grandiose et de généreux qui séduit de prime abord. A la réflexion, elles perdent de leur prestige ; quelques-unes sont monstrueuses ; toutes tendent à diminuer le patriotisme et les saintes jalousies qui le gardent au fond des entrailles humaines. L'*Internationale* des travailleurs n'est qu'une application de cette doctrine. Ici la nature proteste, parce que ses lois sont violées. Le christianisme a apporté dans le monde le sentiment de la fraternité ; il l'a développé par la parole et par le sang ; il a abattu les barrières qui séparaient, sous le paganisme, des races rivales ; néanmoins il n'a pas prétendu condamner le patriotisme. Ceux qui accusent l'Évangile d'être incompatible avec l'intérêt national à cause de son universalité, et qui proposent sans cesse de le tailler sur le patron de l'État, ceux-là sont mal renseignés ; peut-être sont-ils mal intentionnés : c'est encore pire. Le christianisme favorise le patriotisme, qui ne s'oppose pas plus à la fraternité des peuples que l'amour de la famille ne s'oppose au patriotisme. Quand certains démagogues ont voulu confisquer les droits de la famille, tels que la propriété, l'éducation des enfants, l'inviolabilité du domicile, au profit de la

patrie, ils ont rencontré une opposition invincible, sans pouvoir prouver qu'ils aimaient leur patrie plus que ceux qui leur résistaient. S'ils osaient proposer d'effacer la patrie, sous prétexte d'augmenter le bonheur de l'humanité, ils ne seraient pas mieux reçus.

Les idées cosmopolites augmentent les relations des peuples; elle tendent à les réduire tous à l'uniformité. Néanmoins elles n'ont pas encore réussi, comme si Dieu s'opposait à cet immense amalgame, et comme s'il aimait la variété dans l'unité. D'ailleurs ces idées développent moins qu'on ne pense l'amour des races entre elles. Prétendre qu'elles amèreront un jour la paix universelle, qui portera le même costume, et parlera la même langue, c'est une utopie que les degrés de latitude se chargent de déconcerter. Les idées cosmopolites ne font pas des citoyens, moins encore des soldats. Elles tuent la notion du devoir; elles arrêtent le dévouement, qui n'a plus d'objet, parce qu'on lui en offre un trop vaste. Seul, le christianisme est capable de soutenir des âmes d'élite à un pareil niveau; mais il ne les dispense pas de patriotisme. « Jésus-Christ, dit Bossuet, versa son sang avec « un regard particulier pour sa nation, et en « offrant le grand sacrifice qui devait faire « l'expiation de tout l'univers, il voulut que l'a- « mour de la patrie y trouvât sa place [1]. »

1 *Politique tirée de l'Écriture sainte,* liv. I, art. VI, prop. 11.

Les idées cosmopolites s'entendent encore des doctrines religieuses, politiques et économiques, professées par certains peuples et importées chez un autre, pour être appliquées à ses institutions. Or les catholiques libéraux proposent principalement deux peuples à notre imitation, à cause de leur libéralisme, dans lequel réside, disent-ils, le secret de leur prospérité. On devine qu'il est question de l'Angleterre et de l'Amérique. Nous verrons si leur situation religieuse s'explique par la cause qu'on lui assigne. Auparavant, voici quelques observations qui dominent toute la matière :

1° Comme dans la société aucun individu ne se suffit, et qu'il emprunte nécessairement quelque chose à ses semblables, ainsi, dans la famille des peuples, aucun ne trouve en lui-même, nous ne disons pas tout ce qui est essentiel à son existence, mais tout ce qui concourt à un brillant développement. Celui qui s'isole de ses voisins s'immobilise comme la Chine, quand il ne se crétinise pas tout à fait. L'imitation est donc le vœu de la nature ; seulement l'imitation ne saurait s'étendre à tout indistinctement sans devenir un péril. En effet, un peuple est lui, et non pas un autre. Plus ce peuple est remarquable, plus sa physionomie est accentuée, plus il est impuissant à se fondre avec un type différent, à moins qu'il ne l'absorbe par la conquête. Alors on a vu quelquefois le vainqueur, contraint de subir les traditions des vaincus, s'ensevelir dans son triomphe.

2° Comme il y a le génie des peuples, il y a aussi la vocation des peuples, dont le génie n'est qu'un signe. Ici comme dans la nature, et mieux encore, on constate une destination de Dieu, qui fait qu'un peuple a un rôle tracé d'avance. Les causes finales sont dans l'humanité comme dans les molécules de la matière ; bien aveugle est celui qui ne les voit pas. Dans l'antiquité, le peuple juif et le peuple romain sont les deux ministres de la Providence. Le premier prophétise le Christ ; le second lui prépare les voies. Dans les temps modernes, la vocation des peuples continue à être la loi du monde. Qui ne voit clairement la prédestination de la ville de Rome à devenir le siége du gouvernement de l'Église ? Qui ne confesse que la France, fille aînée de cette Eglise, en est le bras, comme Rome en est la tête ? La vocation des peuples ne se dessine pas toujours avec le même éclat; il n'est pas toujours aisé d'assigner la part de chacun dans le drame humain. Cette part varie beaucoup ; elle est d'ailleurs contradictoire. Dieu fait l'unité en se servant du bien et du mal, de la vérité et de l'erreur. La vocation du mal n'existe pas, si par là on entend une destination providentielle ; mais la liberté confère cette vocation à ceux qui ne l'ont pas reçue. En dernière analyse, par des chemins différents, tout tend au même but. Ceci est une donnée chrétienne, susceptible de toutes les démonstrations ; elle appartient au symbole et au sens commun.

De ce que nous venons de dire, il suit que le cosmopolitisme, ou l'imitation des idées étrangères, doit, pour être avantageux, obéir à certaines règles. Voici les principales :

1° Un peuple peut imiter l'extériorité d'un autre peuple, par exemple ses modes, sa langue, ses procédés industriels, son organisation administrative, scolaire, militaire, etc. Il ne peut pas lui emprunter avec la même utilité ce qu'il possède de constitutionnel et d'organique, pas plus qu'un homme ne saurait échanger son tempérament nerveux contre le tempérament bilieux ou sanguin de son ami. Un peuple monarchique ne devient pas impunément républicain.

2° Un peuple jeune peut plus aisément emprunter sa constitution à un peuple avancé, qu'un peuple adulte dont les siècles ont fixé la forme.

3° Un peuple ne doit pas prendre chez un peuple tout ce qui réussit à ce dernier ; car ce qui profite à celui-ci sera nuisible à celui-là. Tel peuple peut endurer une dose de libéralisme, qui sera nuisible à son voisin. Un peuple grave, froid et traditionnel, abuse moins de la liberté. Un peuple léger, impressionnable et novateur, arrivera vite aux extrêmes limites de la licence. Les habitants du pôle supportent l'alcool sans s'enivrer ; sous l'équateur on se grise à peu de frais.

4° Il ne faut pas emprunter à un peuple ce qui favorise un système préconçu, et lui laisser le reste, parce qu'il y a des choses qui ne se séparent

pas sans danger. La vie, c'est l'équilibre, qui résulte des contre-poids. Ainsi, il faut éviter d'emprunter à un peuple des lois hardies, si l'on ne peut pas avoir ses mœurs qui corrigent ses lois. Par la même raison, on n'adoptera pas telle loi, et on ne dédaignera pas telle autre. On n'adoptera pas la loi politique en repoussant la loi civile, parce que la connexion étroite qui existe entre elles explique leurs bons effets. Surtout on se donnera de garde d'introduire la liberté illimitée, tandis qu'on frappera d'ostracisme la religion, qui lui sert de règle et de frein.

5° On se trompe souvent en attribuant la grandeur d'un peuple à la liberté dont il jouit. Les causes véritables en sont tout autres. Cette grandeur est quelquefois plus apparente que réelle. En creusant les surfaces, on arrive à de tristes réalités. Ou bien cette grandeur n'est que passagère, et destinée à s'évanouir avec les faits accidentels qui l'ont produite.

6° Plus un peuple est fort, moins il imite; il a conscience de son originalité, et il la conserve avec jalousie. Tout ce qu'on a écrit du rayonnement des idées françaises dans l'Europe, en bien ou en mal, n'est pas faux; il y a là pour nous une gloire et une responsabilité. Néanmoins il est remarquable qu'en bien des choses on nous subit comme une contagion, plutôt qu'on ne nous accepte après une mûre délibération. Nos doctrines politiques et sociales ne passent pas partout, prin-

cipalement chez les nations prépondérantes du continent. On recherche nos articles de Paris ; on nous laisse nos barricades, le plus possible. On achète nos vins ; on goûte moins notre suffrage universel.

En France, les plus grands esprits sont les plus français, et ceux qui ne s'engouent pas des doctrines cosmopolites. Ils trouvent dans notre histoire tous les éléments d'une magnifique civilisation, avec lesquels nous pouvons soutenir notre rang dans le monde et introduire dans notre organisation tous les progrès que réclame l'époque : il s'agit moins d'innover que de régénérer ce qui existe. L'école révolutionnaire n'aime pas nos annales ; elles sont pour elle *l'ancien régime*, qu'il s'agit de mettre à terre. Quoi qu'elle en dise, elle ne s'inspire pas de notre génie; toujours en quête de nouvelles doctrines, elle va les demander à l'étranger. Elle emprunte à l'Allemagne sa philosophie, à l'Angleterre et à l'Amérique leur politique libérale et même démocratique. A l'heure qu'il est, c'est la Prusse qu'elle vante avec exagération. C'est au moins étrange ! Au fond de nos annales, l'école révolutionnaire trouverait pourtant la liberté; mais ce n'est pas la liberté de sa façon, celle dont elle a inauguré dans le monde le règne sauvage, et qu'elle aspire à imposer à l'avenir. Elle y trouverait la religion, mère de la vraie liberté ; justement elle n'en veut à aucun prix. Voilà le motif secret de l'exclusion qu'elle donne

à tout ce qui est français quand on remonte plus loin que 1789.

L'école révolutionnaire n'est pas chrétienne; elle n'est pas française; elle n'est pas fière non plus; car on la voit répudier l'héritage des siècles, pour mendier partout des fragments avec lesquels elle se fabrique un manteau bigarré. Après cela, elle est mal venue à revendiquer le monopole du patriotisme, que d'autres pratiquent beaucoup mieux. Quand elle s'adresse aux catholiques, elle essaie de les mettre hors la loi, comme des gens suspects qui ont ailleurs leur centre, et qui dépendent d'un souverain étranger. Les catholiques avouent leur soumission au chef de leur sainte religion; cela ne les empêche pas de vivre et de mourir pour leur pays. Leurs détracteurs ne conviennent pas que les ordres leur viennent de Londres, de Bruxelles, de Berlin ou de Vienne; mais quand, pour défendre l'intérêt cosmopolite, il faut conspirer contre la France, on sait assez qu'ils n'y manquent pas.

Les prolégomènes que nous venons de tracer peuvent servir à apprécier les peuples qu'on propose à notre imitation. Depuis déjà longtemps l'Angleterre est en faveur chez nous. L'Angleterre est moins éprise de nos institutions; elle a une forte originalité, et son ambition est de rester anglaise. Aussi elle se transforme lentement, mais elle ne change pas. Les parlementaires vantent avec raison, sous certains rapports, sa constitution

qui consacre tous les grands principes modernes : la division des pouvoirs, l'inviolabilité de la couronne, les deux chambres, la responsabilité ministérielle, la liberté de la presse et d'association, etc., les uns bons, les autres contestables, plusieurs mauvais. Mais si nous proposions aux plus enthousiastes d'aller jusqu'au bout, ils reculeraient devant certaines dispositions contenues dans la même charte. Nous connaissons, en effet, en Angleterre, des choses qui ne plaisent que médiocrement à nos libéraux. Dans l'ordre politique, elle a une religion d'État. Par ordre de la reine, elle prie, elle jeûne pour s'humilier dans les malheurs publics, ou pour remercier le Très-Haut des grâces accordées au royaume. Elle se repose le dimanche au nom de la loi, dont l'infraction est punie de l'amende et de la prison. Elle a deux chambres, qui forment le pouvoir législatif; mais elles ne se ressemblent pas. La chambre des lords se recrute dans la haute aristocratie, qui s'appuie sur le droit héréditaire, et y trouve la raison de son indépendance. La chambre des communes est élective; jusqu'à présent l'électeur est un privilégié qui doit satisfaire à un certain nombre de conditions pour déposer son bulletin. L'organisation provinciale est encore la division territoriale de l'Angleterre. Elle se concilie avec l'unité de gouvernement, et elle prévient les inconvénients inhérents au système de la centralisation exagérée.

Dans l'ordre civil, on trouve en Angleterre le

régime de la propriété féodale, le droit d'aînesse, les majorats, le droit de tester pour le père de famille, et tous les accessoires de cette doctrine.

Quant aux mœurs, l'Angleterre offre des traits qu'on ne trouve pas chez tous les peuples modernes. Elle a une gravité naturelle, le respect de l'autorité, l'esprit de tradition, l'amour du foyer et le sentiment religieux à un très-haut degré. A coup sûr, tous nos libéraux ne sont pas jaloux des institutions politiques et civiles que nous venons d'énumérer. Ils laissent volontiers à l'Angleterre des vertus d'un autre âge, dont le progrès les a débarrassés. Travailler à les réconcilier avec ce genre serait peine perdue. Cependant ils sont anglomanes, et quand ils lancent leurs belles tirades contre le moyen âge, ils se tournent avec amour vers l'Angleterre, qui demeure leur idéal. Ces hommes sont des hommes d'État; mais ils ne considérent pas que les institutions politiques et civiles, jointes à l'influence des mœurs, donnent à ce pays une assiette inébranlable qui lui permet de braver les orages de la liberté avec de grandes chances de salut. Quand un vaisseau a beaucoup de lest, on peut lui laisser toutes ses voiles. Si le lest manque, il faut plier les voiles, ou le naufrage est inévitable. Voilà pourquoi la liberté de la presse n'a pas en Angleterre les mêmes inconvénients que dans d'autres pays. Là les principes sont respectés par l'immense majorité des écrivains. Même quand ces principes sont attaqués, l'opinion publique demeure

indifférente et garde ses croyances, si elle ne proteste pas. Voilà pourquoi encore la liberté d'association, partout ailleurs si redoutable, se pratique en Angleterre avec une modération relative et une sécurité suffisante pour l'ordre. Nous invitons les catholiques libéraux à passer le détroit pour voir si dans notre France nous sommes généralement capables d'user, sans abuser, des droits que nous laisse la constitution nationale. Dans les beaux jours de la liberté, notre presse est la première du monde pour le dévergondage, ce qui ne compromet pas ses recettes. Quand nos clubs sont ouverts, on y voit des types qu'on pouvait ne pas croire possibles; on y entend des excentricités dont le cerveau humain ne paraissait pas capable; le succès qui les accompagne est la mesure du bon sens de l'auditoire; pour une soirée, Paris est à Charenton. On dit que notre éducation politique n'est pas faite : triste excuse à nos folies ! depuis quatre-vingts ans nous nous essayons aux mœurs libérales, et nous glissons toujours dans la licence.

Ceci n'est pas écrit pour prouver que la France ne doit pas aspirer à la liberté ; nous avons voulu seulement établir que la liberté a plusieurs formes et différents degrés; que ce qui convient à un peuple ne va pas aussi bien à un autre; enfin et surtout, que, pour jouir de la liberté, il faut avoir les vertus de la liberté. Maintenant on conviendra avec nous qu'emprunter à l'Angleterre les périls de sa constitution, sans en prendre les correctifs, c'est

un jeu d'enfant, si ce n'est pas le calcul d'un sectaire. Il ne faut pas beaucoup d'esprit pour voir que cette méthode prépare des catastrophes au pays qui la suit; l'expérience le prouve suffisamment.

L'Amérique diffère essentiellement de l'Angleterre par sa constitution; cependant elle a gardé quelque chose du génie de son ancienne métropole. Elle représente de l'autre côté de l'Atlantique la race anglo-saxonne avec ses défauts et ses qualités. Nos libres penseurs l'admirent sans réserve. Les catholiques libéraux n'ont pas échappé à la contagion de l'opinion. De Maistre a écrit : « On nous « cite l'Amérique. Je ne connais rien de si impatien- « tant que les louanges décernées à cet enfant au « maillot. Laissez-le grandir [1]. » Ses successeurs dans l'apologétique sont d'un autre avis : mais le grand penseur a raison; il faut attendre. Cependant nos libéraux ne sont pas disposés à copier servilement le pays qu'ils vantent. L'Amérique est la terre de la liberté par excellence, en même temps qu'elle jouit *encore* d'une prospérité assez remarquable. Est-ce une raison pour la France de se faire américaine? Nous ne développerons pas ici les conditions spéciales qui font de l'Amérique un peuple à part; elles sont connues de tout le monde; mais écrivant pour des Français et pour une cer-

1 *Considérations sur la France*, chap. IV. — La situation de l'Amérique ne tardera pas à confirmer les pressentiments de l'illustre écrivain.

taine école de Français, nous leur dirons : Vous voulez la liberté à l'américaine : acceptez tout le système dont elle fait partie : il ne faut rien séparer.

L'Amérique, qui n'est qu'une vaste confédération, possède essentiellement l'esprit provincial. Chez elle, les États sont autonomes et font leurs propres affaires. Le gouvernement général, composé du président et du congrès, est relativement faible. Or la liberté est moins dangereuse dans un pays d'États que dans un pays centralisé. Mais quand il s'agit, en France, de décentraliser, ce sont nos *Américains* qui s'y opposent le plus, sous prétexte qu'on compromet par là l'unité politique que l'univers nous envie.

En Amérique, la liberté de la presse est illimitée; le nombre de journaux qui s'y publient est incalculable. Cependant la presse n'y produit pas les effets désastreux qu'elle amène ailleurs. Cela tient à plusieurs causes indépendantes de la volonté des peuples. L'Amérique n'a pas de grande capitale; Washington ne compte que 25,000 âmes; cela empêche qu'il n'y ait une presse prépondérante qui donne le ton à la presse de province : la force ainsi distribuée à la surface d'un vaste territoire est moins redoutable . D'ailleurs le journalisme américain ne ressemble pas au nôtre: il ne dogmatise pas, soit en religion, soit en politique; il se plaît dans les querelles personnelles ; il exploite les annonces et les affiches du commerce; à la fin de la quatrième page d'une gazette il y a un

petit article de fond que personne ne lit [1]. Chez nous les choses vont autrement; voilà pourquoi la presse fait une révolution chaque quinze ans. Changez donc son esprit, ou résignez-vous à la voir soumise à un régime prohibitif.

En Amérique, l'Église est séparée de l'État; cependant on ne conclut pas de là que l'État ne doit avoir aucune religion. La célèbre formule: *La loi est athée*, est inconnue là-bas. Toutes les séances du congrès s'ouvrent par la prière; et quoiqu'il soit peut-être étrange de voir les cultes les plus disparates se succéder dans le sanctuaire des lois, il faut convenir que ce spectacle est préférable à celui de l'indifférentisme; au fond, il contient un acte de foi. Comme l'Angleterre, l'Amérique a des jours de prière et d'humiliation. Le président rend des décrets obligatoires qui mettent *l'Union* à genoux devant le maître des empires. Que diraient nos démocrates si, à Paris, le pouvoir s'avisait d'en faire autant? Nous ne commettrons pas l'indiscrétion de demander aux catholiques libéraux comment ils jugeraient la mesure.

En Amérique, la liberté de conscience est absolue; pourtant elle ne se résoutpas en incrédulité. La religion est admise de tous comme base de la famille et de la société. L'opinion la protége; la

1 De Tocqueville, *Histoire de la démocratie en Amérique*, t. II, pages 24, 25 et suiv.

presse la respecte. Le dimanche est son jour. La sanctification du dimanche par le repos et par les pratiques pieuses est appuyée sur les mœurs et sur la loi. Les plus tumultueuses cités présentent , le dimanche, un saisissant tableau : les places sont silencieuses ; les voitures ne roulent pas ; dans les maisons particulières on lit la Bible, et les petits enfants sont rappelés à l'ordre, s'ils sont trop bruyants. Ces faits sont consignés dans tous les récits de voyageurs. En Amérique, on ne se moque pas de la religion d'autrui ; on s'éloigne plutôt avec horreur de l'homme qui n'en professe aucune. Les protestants contribuent à l'érection des églises catholiques ; ils aident de leurs aumônes les prêtres qui suivent au désert les pionniers ; le tout dans l'intérêt social. Les missionnaires revenus de ce pays, qui n'est plus lointain , sont les témoins des faits que nous avançons. A. de Tocqueville raconte, dans son grand ouvrage, que devant un tribunal un témoin fut récusé par le magistrat, parce qu'avant de déposer il déclara qu'il ne croyait ni en Dieu ni à l'immortalité de l'âme. En Europe, surtout en France, la liberté de conscience signifie le droit de se passer de religion, de chagriner la religion des autres, en s'efforçant d'en gêner l'exercice par tous les moyens littéraires, scientifiques et administratifs. Après l'avoir chassée des lois, on veut la bannir des âmes. Telle est, sous ce rapport, notre supériorité sur l'Amérique.

En Amérique, l'influence de la religion sur les mœurs n'est pas ce que l'on dit. S'il fallait juger de l'état du mariage par les lois qui le régissent, dans aucun pays chrétien il ne serait descendu plus bas. Les procès pour cause de divorce sont innombrables. Les tribunaux donnent droit aux demandes pour les plus légers motifs; cependant l'autorité n'a pas encore perdu tout son prestige; avec cela un peuple peut vivre. Mais il ne nous en coûte rien d'exagérer les vertus des Américains, puisque ce fait, s'il est admis, se tourne contre nos contradicteurs. Les docteurs des bords de la Seine, qui ont toujours sur les lèvres de belles phrases à propos de la morale, traitent très-lestement la sainte institution du mariage. Quant au respect de l'autorité, il faut le chercher chez les voyous de nos grandes villes, maîtres passés dans l'art d'outrager ce qui est sacré, et surtout experts pour dépaver les rues et creuser des tranchées aux jours sinistres de l'émeute [1].

1 Nous ne saurions mieux confirmer nos observations sur les idées cosmopolites qu'en citant A. de Tocqueville.

« Ceux qui, après avoir lu ce livre, jugeraient qu'en l'écrivant j'ai voulu proposer les lois et les mœurs américaines à l'imitation de tous les peuples qui ont un état social démocratique, ceux-là auraient commis une grande erreur. Mon but a été de montrer, par l'exemple de l'Amérique, que les lois et les mœurs peuvent permettre à un peuple démocratique de rester libre. Je suis, du reste, très-loin de croire que nous devions suivre l'exemple que la démocratie américaine a donné, et imiter les moyens dont elle

Nous devons conclure de tout ce qui précède, qu'un peuple religieux peut endurer une plus large mesure de liberté qu'un peuple incrédule ou seulement indifférent. La liberté dépend de l'usage qu'on en fait. Les honnêtes gens s'en servent pour le bien ; les méchants, dans un tout autre but.

Quand donc on se livre à des études comparées sur le libéralisme, il ne faut pas négliger le terrain sur lequel il fonctionne ; cet élément est capital dans le problème. Nous constatons, avec une surprise mêlée de tristesse, que le libéralisme européen, si épris des institutions anglaises et américaines, et qui n'aspire qu'à les transporter dans les pays qui ne les possèdent pas encore, est généralement enclin à opposer la liberté et la religion, comme si ces deux choses étaient incompatibles. Nous convenons que la religion repousse la liberté du mal ; nous affirmons qu'elle favorise la liberté du bien. Mais toute liberté a besoin de la religion : la liberté du mal pour être contenue, la liberté du bien pour être dirigée ; dans aucun cas on ne peut sagement isoler ces deux forces. Or le libéralisme révolutionnaire a deux passions : l'amour de la liberté illimitée, et la haine de la religion. D'a-

s'est servie pour atteindre le but de ses efforts. Car je n'ignore pas quelle est l'influence exercée par la nature du pays et les faits antécédents sur la constitution politique ; et je regarderais comme un grand malheur pour le genre humain que la liberté dût en tous lieux se présenter sous les mêmes traits. » (*De la Démocratie en Amérique*, t. II, p. 258.)

vance on peut lui prédire les plus cruels mécomptes; son succès, s'il pouvait se réaliser, serait la fin du monde; heureusement il ne revient qu'à de longs intervalles, encore trop rapprochés, et qu'il est de courte durée

Le libéralisme rationaliste commet la même faute. Avec plus de modération, lui aussi sépare la liberté de la religion. A la vérité, dans cette école on trouve de mauvais goût de persécuter cette dernière, et de la disputer à ceux qui trouvent en elle une consolation; mais on n'en tient pas compte pour soi, et on l'élimine de la question sociale comme un terme inutile; ici encore on se condamne à des essais stériles et à des échecs périodiques. Ce libéralisme peut être le fait d'honnêtes gens que l'illusion sauve d'une grande responsabilité : il ne donne à personne la considération sérieuse qui s'attache au véritable homme d'État.

Les catholiques libéraux se résignent assez gaiement à la liberté de l'erreur et du mal, qui est le principe des institutions modèles, offertes à l'imitation de tous les peuples. Pour être juste, nous devons ajouter qu'ils regardent la religion comme le condiment nécessaire de la liberté : c'est par là qu'ils se distinguent des autres groupes libéraux, et qu'ils ont sur eux une incontestable supériorité. Mais la misère de leurs doctrines commence ici : ils veulent de la religion, ils ne veulent pas des institutions sociales qui, en la protégeant, en assurent mieux l'action moralisa-

trice. Ici, ils se placent au niveau des libéraux rationalistes, et au-dessous des Anglais et des Américains qu'ils admirent. Nous relevons chez eux cette contradiction très-regrettable, et malheureusement très-enracinée dans leurs convictions. Toujours pour le même motif : il faut être de son temps.

CHAPITRE XV

DU DÉVELOPPEMENT DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES EN ANGLETERRE ET EN AMÉRIQUE

Le temps consacré à l'étude des idées cosmopolites n'est pas perdu. Cet exposé nous aidera à découvrir les causes locales qui expliquent le progrès des intérêts catholiques en Angleterre et en Amérique. Après cela, l'argument des catholiques qui veulent voir dans le libéralisme la source de tous les biens sera moins séduisant. Avant tout, nous admettons le fait invoqué par nos adversaires à l'appui de leur système. Le mouvement catholique en Angleterre est une des consolations de notre siècle et une des plus belles espérances de l'avenir. On peut voir dans l'ouvrage de M. l'abbé Margotti, intitulé *Rome et Londres,* quel était l'état du catholicisme en Angleterre en 1857 [1]. Depuis, sa prospé-

1 *Rome et Londres,* chap. XIII, page 195, édition Casterman, 1859.

rité n'a fait qu'augmenter, et rien n'indique qu'elle doive s'arrêter. Tout marche vers la réalisation des conjectures des plus grands esprits de l'époque.

Les causes du phénomène sont nombreuses et complexes. Les catholiques libéraux admettent toutes celles énumérées par les auteurs qui ont traité la matière, et par M. l'abbé Margotti en particulier [1], telles que l'étude de l'antiquité ecclésiastique, la pulvérisation de l'Angleterre en sectes innombrables, le parallèle des catholiques avec les protestants, la splendeur du culte romain, la connaissance plus exacte de ses fidèles, le zèle des prêtres pour les malades, enfin la liturgie anglicane, qui s'est conservée pure d'altération essentielle, et subsiste telle qu'elle était avant la réforme. Or les libéraux n'ont garde d'omettre le libéralisme, qui a contribué, d'après eux, plus que tout le reste à la conversion de l'Angleterre. Nous ne partageons pas entièrement leur opinion. La liberté dont jouit aujourd'hui l'Angleterre au point de vue religieux a contribué certainement au progrès du catholicisme. Voici pourquoi. Dans un pays où, pendant près de trois cents ans, le catholicisme a été proscrit, le droit d'exister, même à côté de 'erreur officiellement protégée, lui fait une position nouvelle, relativement heureuse, et, en tout cas, préférable à la précédente. L'histoire des persécutions exercées sous Henri VIII, sous Élisabeth,

1 *Rome et Londres*, chap. XIV, page 214.

sous la reine Anne, fait frémir. Une Église particulière ne devait pas résister à un pareil régime; elle ne pouvait pas renaître, aussi longtemps que la législation qui l'opprimait ne serait pas modifiée. Mais si un édit de tolérance lui rend la faculté de bâtir des églises, d'ouvrir des écoles, de créer un clergé, de posséder des biens, de prêcher des missions, de déployer ses enseignes dans les rues des bourgs et des villes, il est évident que sa vitalité comprimée va se développer, et qu'une ère nouvelle commence pour elle. Nous assistons à ce changement; nous en voyons les conséquences. Qu'est-ce que cela prouve? Que la liberté est, dans une certaine situation, plus favorable aux catholiques que la persécution; nous ne l'avons jamais contesté [1]. Cependant ce n'est pas par la liberté pure et simple que le catholicisme obtient ses plus sérieux avantages. Quand il est aidé par la puissance politique, il fait tout de même son chemin. L'Angleterre nous en fournit elle-même l'exemple. Lorsque le moine Augustin, venu de Rome, aborda chez les Angles et les Saxons, il eut le bonheur de convertir le roi Ethelbert, qui se mit au service de l'Évangile, et en prépara le triomphe dans ses États. Supposons qu'aujourd'hui, par un miracle qui n'est pas impossible à Dieu, la reine d'Angleterre se convertît au catholicisme, et que son influence l'introduisît dans les institutions nationales, à titre de religion

1 IIIe partie, chap. XI.

officielle; est-ce que ses progrès ne seraient pas encore mieux assurés? Ce n'est pas invraisemblable. C'est pourquoi il faut ranger parmi les obstacles que le catholicisme rencontre en Angleterre, la défaveur de la couronne, et les préjugés qu'elle entretient dans l'esprit public. On conçoit pour lui une condition meilleure que celle dont il jouit. Pour dissiper les derniers doutes en cette matière, nous prions les catholiques libéraux d'étudier l'application de leur système, non pas à l'époque d'O'Connell, après plusieurs siècles d'oppression, et au lendemain du bill d'émancipation de l'Église romaine, mais la veille de la Réforme, sous Henri VIII. Pensent-ils qu'il eût donné des résultats aussi heureux? Nul n'oserait le prétendre. Après une prospérité merveilleuse qui avait valu à l'Angleterre le nom d'*île des saints,* et qui lui donnait un rang principal dans l'histoire de la chrétienté, l'Église fut atteinte, chez cette nation, de lésions profondes qui décidèrent de son existence. L'abus des richesses, les complaisances vis-à-vis de la royauté, le relâchement des liens qui l'unissaient au centre de la religion, les désordres qui déshonoraient la vie monastique, les scandales qui s'affichaient sur les sommets de la hiérarchie : toutes ces causes prédisposaient l'Église d'Angleterre à une grande chute. Il ne fallait qu'un despote pour la pousser vers l'abîme : Dieu permit qu'il se rencontrât. En ce temps-là, le libéralisme n'était pas né. Le catholicisme ne l'avait pas pratiqué; le

protestantisme, qui allait prendre sa place, ne devait pas le faire entrer dans son programme : on le sait assez. Mais supposons que la réforme, au lieu d'aboutir à l'*Église établie*, eût été loyale, et qu'elle eût lâché la bride aux opinions religieuses; est-ce que cette circonstance aurait sauvé la situation? A coup sûr elle aurait été une nouvelle cause de ruine qui, en s'ajoutant à toutes les autres, devait encore accélérer la catastrophe. Du reste, cette hypothèse devint un fait sous Olivier Cromwell; alors l'Angleterre nagea dans le sang, sans remonter vers la vérité qu'elle avait perdue. La thèse des catholiques libéraux est donc attaquable : pour eux, le relatif vaut l'absolu; mais ce n'est pas la même chose.

L'Amérique vient à la rescousse; l'Amérique ne prouve pas mieux que l'Angleterre la bonté de la théorie libérale. Là aussi les développements catholiques sont très-remarquables, surtout depuis le commencement du siècle. La hiérarchie sacerdotale s'est augmentée. Les évêchés, les paroisses, les temples, les monastères, les écoles ont pris des proportions consolantes. Il faut imputer ces résultats à la grâce de Dieu, au dévouement des missionnaires et aux prières des saints. Cependant les circonstances n'ont pas peu contribué à les amener. En première ligne, il faut ranger l'émigration européenne aux États-Unis. A proprement parler, ceci est plutôt un déplacement des forces catholiques qu'une conquête de l'Église. Ce vaste conti-

nent transatlantique est sorti des flots à un moment où il semblait nécessaire à l'équilibre de l'humanité. Le vieux monde, tourmenté par ses divisions politiques et religieuses, avait besoin d'un déversoir pour le trop-plein de sa population et pour les épaves de ses luttes. Encore aujourd'hui, la terre de Christophe Colomb continue à remplir son rôle providentiel. L'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Irlande surtout, envoient en Amérique des contingents très-considérables. Nous ignorons dans quelle mesure les éléments religieux se mêlent en ce vaste mouvement; toutefois la part afférente de l'Irlande, additionnée avec celle des races latines, nous autorise à croire que la majorité des émigrants est catholique. Ces multitudes emportent avec elles dans leur nouvelle patrie leur génie, leur langue, leur industrie et leur religion. Leur clergé les suit bientôt, et, en arrivant, ils trouvent des chrétientés toutes prêtes, qui n'attendent qu'une organisation et un sanctuaire pour pratiquer le culte de leurs pères : ainsi s'explique l'accroissement du catholicisme en Amérique.

Le morcellement du protestantisme en est une autre cause. Dans ce pays, le morcellement est encore poussé plus loin qu'en Angleterre, où cependant les sectes sont innombrables. Il paraît être arrivé aux atomes. La décomposition plus avancée du protestantisme américain résulte de ce fait, qu'il n'a pas, comme en Angleterre, une *Église*

établie qui est dans l'État, que l'État professe et qu'il soutient par ses dotations et par ses lois. Ce protectorat assure au protestantisme une existence officielle. En Amérique, l'État, sans être athée, n'adopte aucune religion en particulier. C'est pourquoi le protestantisme, abandonné à lui-même, parcourt plus vite qu'ailleurs ses phases, selon une logique fatale qui ne lui permet pas de s'arrêter en route, jusqu'à ce qu'il s'abîme dans la négation la plus radicale. Ce spectacle profite au catholicisme. En effet, au milieu d'un nombre infini de cultes qui se multiplient chaque jour et, pour ainsi dire, à chaque minute, le culte qui a pour caractère l'unité absolue, qui est identique à lui-même dans le temps et l'espace, qui a derrière lui un passé plusieurs fois séculaire, qui contemple l'avenir avec confiance, s'avançant à travers les orages sans leur jeter un dogme ou un article de son Décalogue; ce culte doit, tôt ou tard, prendre parmi tous ses rivaux une place prépondérante. C'est le cas du catholicisme en Amérique. Il faut ajouter aux chances qui lui viennent de sa supériorité sur tous les autres cultes, celles que lui assure le milieu américain, que nous avons analysé plus haut, et dans lequel nous avons trouvé des vertus devenues rares en Europe, et qui favorisent singulièrement la religion. Dans ces conditions, il est évident que le progrès du catholicisme est inévitable.

Cependant nous ne nions pas l'influence de la liberté dans ce progrès béni. Il est hors de doute

que si le catholicisme, en abordant à Baltimore, à New-York, à la Nouvelle-Orléans, avait été traité comme à Canton et à Hong-kong, il ne serait pas arrivé aussi rapidement jusqu'à la baie d'Hudson. La liberté vaut mieux que l'oppression : la vérité passe avec l'une ; elle succombe sous l'autre. Après cela, que les catholiques libéraux nous permettent de leur rappeler ce qu'ils savent. En Amérique, le libéralisme est sincère. L'État garde entre toutes les religions une neutralité absolue. Sous la seule réserve de respecter les lois et de ne pas troubler l'ordre public, une religion quelconque peut s'établir et dogmatiser à son aise. Le catholicisme n'a donc rien à attendre du gouvernement ; du moins il a la consolation de ne pas le rencontrer sur son chemin pour contrecarrer son action. Il n'a affaire ni avec un ministre des cultes, qui nomme ses évêques, qui dresse son budget, qui intervient dans son administration ou dans son enseignement doctrinal; ni avec un ministre de l'instruction publique, grand maître de l'Université, qui oppose l'instituteur au prêtre, et les pédants de collége aux maîtres qui respectent leur noble métier. En Amérique, l'Église a les inconvénients de la liberté; elle en a aussi les bénéfices. La situation est nette, et nous avons entendu des prélats de ce pays la préférer à celle que nous fait la vieille Europe, avec ses prétentions à la plus haute civilisation du globe. Chez nous, au contraire, le libéralisme n'est pas franc; il avoue

quelquefois son but cyniquement ; le plus souvent il le cache ; malgré ses ruses, il est connu : ce but est d'opprimer l'Église, sans faire des martyrs. Pour mieux assurer sa ruine, il emploie une arme à double effet ; seulement, quand il s'aperçoit que ses calculs sont déjoués, il se hâte de changer de tactique, en escamotant la liberté qui profite à l'Église. Ainsi, tandis qu'en France il tend à faire prévaloir la doctrine de la séparation de l'Église et de l'État, dans l'espoir de la prendre par la famine ; à la même heure, en Allemagne et en Suisse, il vote le principe de l'union des deux puissances, à une grande majorité, afin de l'étouffer sous une savante et perfide réglementation[1]. En cas que ces contradictions flagrantes de pays en pays ne procurent pas au libéralisme une gloire suffisante, dans la même nation, les mêmes hommes nous donnent ce triste spectacle, sans

1 Voir les lois votées par les chambres prussiennes en février 1873 et au mois de mai 1874. — Voir la protestation des évêques allemands (*Univers*, 11 février 1873). — Voir les délibérations et les décisions du conseil de Genève, qui repousse le principe séparatiste à la majorité de quatre-vingt-cinq voix contre quinze (*Univers*, 11 février 1873). — Voir la révision de la constitution suisse votée par le conseil fédéral de Berne et ratifiée par le peuple (avril 1874). — Les lois interconfessionnelles de l'Autriche (avril et mai 1874) sont la manifestation de l'esprit libéral dont nous indiquons les tendances. — Le Mexique, le Brésil et la république de Venezuela ont envie de faire perdre à l'Amérique sa bonne réputation, en traitant l'Église avec des procédés qui révoltent la conscience publique.

se mettre en peine de l'opinion des honnêtes gens dont, sans doute, ils prisent très-peu l'estime. Donc, des deux côtés de l'Océan, le libéralisme n'a pas un sens pareil; il ne saurait produire des résultats identiques. Ici encore nous constatons chez les catholiques libéraux l'oubli des situations et l'abus des généralisations. Leur théorie est un effort pour élever un fait à la hauteur d'un principe; l'effort est impuissant. Les catholiques libéraux s'honorent quand ils évitent un étroit nationalisme, pour rendre justice aux qualités des peuples étrangers, avec autant de loyauté que d'intelligence. Après cela, ils feront bien de rester dans leur patrie française : elle est assez belle pour leur enlever toute jalousie envers ses rivales. Qu'ils étudient son passé : c'est là qu'ils trouveront son génie et sa vraie force, et qu'ils apprécieront de quelles ressources elle dispose encore pour refaire sa grandeur et restaurer l'ordre politique et religieux dans le monde entier. Surtout, qu'ils se rendent un compte exact de sa situation actuelle, des périls qui la menacent et des remèdes qu'on pourrait leur opposer; s'ils ne peuvent pas guérir tous ses maux, ils auront beaucoup fait en ne les dissimulant pas : alors les idées cosmopolites, qui ne sont bonnes pour personne, occuperont moins de place dans leurs livres.

CHAPITRE XVI

SI C'EST UNE CONTRADICTION DE CONDAMNER LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE EN EUROPE ET DE LA DEMANDER EN CHINE

Voilà une objection assez en vogue contre la doctrine catholique. Des orthodoxes la répètent et la croient insoluble [1]. Mais si dès l'abord elle frappe, elle ne résiste pas à la réflexion. Nous convenons, avant tout, que telle est la prétention

1 « Oui, catholiques, entendez-le bien : si vous voulez la liberté pour vous, il vous faut la vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux. Si vous ne la demandez que pour vous, on ne vous l'accordera jamais. Donnez-la où vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne où vous êtes esclaves. » (Lacordaire, *Oraison funèbre d'O'Connell.*)

Montalembert acheva de donner à ce passage son véritable sens quand, invoquant, dans un discours célèbre, l'autorité de son illustre ami, il cita avec enthousiasme les paroles prononcées dans la chaire de Notre-Dame de Paris. (*Discours de Malines,* 1863.)

de l'Église : là où elle possède, elle défend son monopole aussi longtemps que les circonstances le lui permettent; là où elle est étrangère, elle cherche à pénétrer, et rien ne décourage sa sainte obstination. Dans cette apparente contradiction, nous constatons une unité parfaite de foi et de procédé.

Pour comprendre notrepensée, il ne faut jamais oublier ce que c'est que l'Église, ni d'où elle vient. L'Église est envoyée de Dieu, elle est naturellement envahissante comme le soleil, qui ne distingue pas entre les continents, puisqu'il doit les illuminer tous de ses clartés. L'Église n'est donc pas maîtresse de son mouvement; elle le reçoit beaucoup plus qu'elle ne l'imprime. Si l'Église est envoyée, elle est donc la vérité; c'est à ce titre qu'elle s'impose. Maintenant, étudions-la dans les deux situations où elle peut se trouver. Quand l'Église est la reine d'un pays; quand, après avoir gagné les esprits, elle a fixé les institutions, et qu'elle se mêle à leur jeu en leur communiquant ses précieuses influences; si l'erreur demande à entrer en partage, elle la repousse. L'Église ne reconnaît pas à l'erreur de droits théologiques, parce qu'elle est l'erreur et que la raison métaphysique des choses s'oppose à ce qu'on la place sur la même ligne que la vérité. Le scepticisme seul peut conclure à l'égalité de la nuit et du jour. L'Église ne reconnaît pas davantage à l'erreur des droits sociaux, parce que, à ses yeux, la société, telle

que Dieu l'a faite, et telle qu'elle existe aux époques normales, repose sur la vérité, qui seule est une réalité, dans la cité comme dans l'école. Enfin L'Église ne reconnaît à l'erreur aucune utilité sociale, et ici elle prouve qu'elle est la science du gouvernement.

Les sectes sont essentiellement révolutionnaires. D'abord, elles menacent la paix que les peuples catholiques goûtent dans l'unité de leur foi. En divisant les intelligences, elles font naître des partis, et il ne faut qu'une occasion pour amener des chocs redoutables. Ensuite, les sectes inoculent au peuple le virus révolutionnaire, parce qu'elles sont elles-mêmes un produit de la révolution. Elles se sont insurgées contre une puissance légitime; elles ont rompu avec l'Église mère et maîtresse des âmes. C'est là leur péché d'origine, et elles le transmettent partout où elles passent. D'ailleurs, la révolution se trouve formellement contenue dans les sectes, car elle est un élément plus ou moins considérable de leur programme. Rarement les sectes respectent tous les principes sociaux. Est-ce possible? Ceux-là le pensent, qui fabriquent dans leur cerveau un monde de fantaisie. Quand on comprend la nature, on est d'un autre avis. Tout se tient; l'ordre surnaturel retentit dans l'ordre des faits, bon gré, mal gré. Au XVIIe siècle on avait inventé la théorie du péché philosophique, un péché qui ne violait pas la loi de Dieu et ne faisait de mal à personne. Elle ne fut

pas longtemps défendue. Après avoir été réfutée par le sens commun, elle fut mise à l'index par le saint-siége. On voudrait accréditer de nos jours l'hérésie philosophique ou abstraite, flottant dans l'air comme un nuage, et n'arrivant jamais jusqu'à la société. C'est peine perdue. La négation des vérités révélées conduit à la négation des vérités rationnelles. La révolte contre l'autorité religieuse dégénère en révolte contre l'autorité politique. Il n'y a pas de motif pour s'arrêter sur cette pente. Les sectes ne sont pas d'hier. Depuis qu'elles se produisent en se succédant, combien y en a-t-il qui soient entrées dans le monde sans l'agiter, et qui, après avoir disparu, n'aient pas laissé derrière elles des ruines? Ordinairement elles arrivent les armes à la main, et elles combattent pour devenir un État dans l'État, en attendant de s'emparer de la chose publique. Plusieurs réussirent, et les patries durent mettre sur pied toutes leurs forces pour réduire des dogmatisants perturbateurs. Les sectes contemporaines ne sont pas bâtardes : elles ensanglantent les cités en suscitant des luttes fratricides; dignes en cela de toutes leurs congénères, auxquelles s'applique le mot de saint Jean : *Elles furent homicides dès le commencement* [1].

Pour affaiblir l'importance de ces considérations sur le génie des sectes, on nous opposera sans doute les protestants modernes, qui forment plus d'un

1 Joan. VIII, 44.

tiers de l'Europe, et qui peuvent, par leurs vertus civiques, servir de modèle aux ultramontains. Pour réfuter cette accusation, il faut distinguer dans le développement des sectes deux périodes, la période aiguë et la période calme. La première est caractérisée par le fanatisme, et par l'énergie que ce sentiment entretient chez ceux qui l'éprouvent. Alors l'ardeur des sectes est extrême; tous les moyens sont bons; le but est souverain. La vérité est attaquée de face, dans les formules qui l'expriment, dans les institutions qui la couvrent, dans les personnes qui la défendent. Cette période dure jusqu'au succès ou jusqu'à la défaite définitive. Celle qui la suit ne lui ressemble pas. La foi des partisans s'éteint; le propagandisme s'arrête ou est réduit à des proportions mesquines; les symboles se décomposent; les esprits se divisent; le manteau des patriarches est mis en lambeaux dans les guerres de succession. Alors les sectes aboutissent rapidement à l'indifférence. Elles passent chaque jour à l'état de souvenir, et ne conservent qu'un vain nom, sans gloire et surtout sans puissance. Ainsi les volcans s'éteignent, quand ils ont jeté la lave qui bouillonnait dans leurs flancs. Sous cette forme, les sectes peuvent ne pas paraître antisociales; elles sont inoffensives, parce qu'elles sont mortes.

Une autre manière, pour les sectes, de n'être pas antisociales, consiste à devenir tout à fait maîtresses. Alors l'esprit conservateur remplace chez

elles l'esprit révolutionnaire ; elles retournent contre le catholicisme tous les arguments et tous les procédés qu'il employait contre elles. Elles arrivent à l'unité par l'extermination des éléments contraires. L'unité leur donne la paix, et dans ces conditions la société serait prospère, si l'erreur n'était pas nuisible par son fond même, proportionnellement à la distance où elle est de la vérité religieuse. Les sectes païennes abrutissaient les peuples. Les sectes chrétiennes, contenant de précieux fragments de vérité, ont vis-à-vis des autres une supériorité relative, qui devient une infériorité dès qu'on les rapproche de la civilisation catholique. Mais le principe sort sain et sauf de cette exposition. Il demeure acquis que les sectes sont généralement antisociales. L'Église était donc bien inspirée quand, d'accord avec la puissance séculière, elle punissait le péché d'hérésie comme attentatoire à l'ordre, directement ou indirectement. Aujourd'hui encore, quand elle le peut, elle garde son terrain, et tient l'erreur par delà la frontière ; c'est son droit et son devoir. Jusqu'ici il n'y a pas de difficulté.

Mais l'Église n'est pas toujours chez elle. Quand elle s'en va chez les nations païennes, on la traite comme elle a traité les sectes. Elle est une étrangère ; elle semble une ennemie. On lui interdit la terre et l'eau ; et quand elle passe par-dessus ces prohibitions, elle s'expose aux plus rudes châtiments. Peut-elle se plaindre ? Oui, sans doute ; car on ne peut pas raisonner de la vérité comme de

l'erreur. Là est la solution de la question. L'Église est la vérité ; elle a donc des droits théologiques qui, pour n'être pas reconnus, n'en sont pas moins réels. Elle les affirme et elle aspire à les faire triompher. Elle a des droits sociaux, toujours pour la même raison qu'elle est la vérité. Son utilité sociale est incontestable; elle est donc à l'abri des reproches qu'elle adresse aux sectes rivales. L'Église interprète infailliblement l'ordre naturel comme l'ordre surnaturel. L'un et l'autre font partie du dépôt confié à sa garde. Les rois n'ont rien à craindre : elle prêche l'obéissance aux pouvoirs publics. Les riches ne doivent pas se troubler: elle a écrit dans son décalogue le respect du bien d'autrui. La famille n'est pas menacée : elle sanctifie sa source et augmente son bonheur, en soumettant le mariage à la double loi de l'unité et de l'indissolubilité ; elle réhabilite la femme; elle protége l'enfant; elle prépare l'esclave à la liberté.

Donc, l'Église n'apporte aux nations que des bienfaits, comme les sectes ne lui attirent que des calamités. Que peut-on lui opposer pour arrêter ses conquêtes? Les lois du pays, direz-vous; mais elle les observe toutes ; elle ne viole que celles qui sont contraires à l'Évangile. On ajoute qu'une religion nouvelle peut troubler la paix publique, en passionnant les esprits jusque dans le foyer domestique. Nous avouons que ce péril existe ; mais l'Église sut toujours l'éviter; sa prudence est historique. Quand elle gouverne ses enfants, elle croit au droit de

coaction, et elle en use comme une mère. S'agit-il de convertir les idolâtres à la foi? elle ne connaît que la parole, la prière et l'amour. Elle s'interdit avec scrupule tout autre moyen. Les exemples contraires qu'on pourrait citer sont des faits personnels et dérogatoires à ses maximes. Elle prêche la charité, et la charité produit la paix. Après avoir séparé les âmes par la doctrine, elle les tient unies dans la conduite. Qui donc accusera les chrétiens d'avoir jamais troublé l'ordre public par leur faute? Leur civisme est connu; les preuves en sont partout. Les apologistes de l'antiquité défiaient les magistrats de Carthage et de Rome de trouver un seul nom chrétien sur les tables de la criminalité légale. Les mandarins du Japon, de la Corée ou de la Chine, savent si les chrétiens modernes sont différents de leurs ancêtres. Les sectes ne peuvent pas en dire autant. Sur ce terrain l'Église catholique est sans pareille.

Les casuistes du rationalisme veulent, coûte que coûte, opposer à l'Église une fin de non-recevoir, et l'arrêter à la douane, au nom de ses doctrines exclusives. Il suffit, d'après eux, que la loi déclare une religion interdite sur le territoire d'une nation, pour que cette religion doivent se soumettre, en vertu du principe même qu'elle professe.

L'unité de religion dont on vante les avantages quand le besoin de la thèse le demande, est aussi bonne à Pékin qu'à Paris ou à Rome. — Pour commencer par la fin, nous répondons d'abord que

l'unité de religion est plus rare qu'on ne pense. Chez les peuples de l'extrême Orient, où se rencontrent les agrégations les plus compactes autour d'un même symbole, on trouve en présence des cultes très-contradictoires : le bouddhisme, le brahmanisme, le mahométisme, l'école de Confucius, se mêlent dans l'Inde, à Siam, au Cambodje, en Cochinchine et en Chine. On pourrait dire qu'une religion de plus ou de moins ne modifierait pas profondément la situation de ces pays. Mais nous avons une autre observation à faire. La loi naturelle est au-dessus de la loi civile, et Dieu au-dessus de l'homme. Dans le conflit de ces deux souverainetés, qui devraient être toujours d'accord, parce qu'elles n'en font qu'une, l'Église se soumet à la plus auguste, à celle qui ne peut pas avoir tort; sa conduite est frappée au coin de la plus pure sagesse : elle mérite notre admiration et non pas nos critiques. Du reste, si cet argument avait quelque valeur pour un rationaliste qui voit dans l'Église un fait religieux comme un autre, et en faveur duquel on ne saurait établir d'exception; pour le catholique, il est frivole : le catholique affirme la divinité de l'Église, et il passe. Précisément ce sont les catholiques libéraux qui le répètent avec complaisance, et qui le mettent en circulation. Nous sommes tenté de croire qu'ils n'ont plus un sentiment assez vif des droits de Dieu et de l'Église. Ils ont perdu les saintes jalousies de la foi.

On dit encore : l'Église est la vérité ; mais la

vérité peut être considérée objectivement et subjectivement. Nous admettons avec vous la vérité objective de l'Église; mais les nations païennes ou simplement hérétiques la contestent. Or la vérité qui ne devient pas subjective, en pénétrant dans les intelligences pour y former une conviction, est comme si elle n'existait pas. Ceux qui ne la connaissent pas sont donc autorisés à la repousser, en employant à son égard le procédé dont elle use envers les autres. A cette difficulté nous répondons comme il suit: D'abord, l'Église peut invoquer le droit des gens, qui donne un libre accès aux étrangers chez tous les peuples civilisés, parce que les peuples sont frères. Le droit des gens protége la diplomatie, le commerce, les missions scientifiques ou simplement les fantaisies des touristes. La religion peut prendre place parmi ces grands intérêts de l'humanité, partout respectés. Il n'y a que le danger qui autorise un peuple à exclure les autres de son territoire, parce que chacun doit songer à sa propre conservation. L'Église a fait ses preuves. Il est impossible qu'on ignore entièrement qui elle est, elle qui a vingt siècles d'histoire. En conséquence, elle est autorisée à revendiquer sur tous les points du globe, sinon l'existence légale, au moins la tolérance qui lui assure l'air et la liberté, en la mettant à l'abri des vexations. L'Église vaut sans doute une caravane de comédiens qui vient de Londres à Madras, pour jouer des pièces de théâtre à l'européenne. Quand les sectes vont frapper à la porte des

peuples catholiques, ceux-ci, sans contredit, peuvent leur refuser l'entrée, pour une raison pareille ; ils savent ce qu'elles sont, et quels bienfaits elles leur réservent pour le lendemain. Ils les mettent hors la loi, au nom du droit des gens.

Voici une autre réponse, que l'Église seule peut faire : Les païens et les hérétiques ne connaissent pas l'Église ; ils ont à craindre de son action un mal relatif, tel que l'altération de la religion traditionnelle, et les modifications lentes, mais sûres, qui se produiront dans les mœurs ; en conséquence ils sévissent contre l'étrangère : la bonne foi les sauve du crime. — Eh bien ! soit ; à notre tour nous soutenons que l'Église, qui a conscience d'elle-même, a le doit de persévérer dans son entreprise et d'espérer que tôt ou tard elle triomphera des préjugés. Qui osera s'inscrire en faux contre une si sublime opiniâtreté ? Après tout, le droit de prêcher la vérité quand même, que nous revendiquons pour l'Église, se résout dans le droit de mourir pour cette vérité. C'est à ce prix que le verbe de Dieu fait son chemin. L'Église a versé des torrents de sang sur l'Évangile qu'elle prêche, et elle a mérité de le voir germer sur tous les rivages. Les sectes ne donnent pas le leur pour les doctrines qu'elles répandent. Les martyrs dont elles se glorifient ne sont pas des martyrs, mais des partisans armés, contre lesquels la société s'est mise en défense. C'est la cause, et non pas le trépas, qui fait les martyrs. L'honneur d'en produire n'appartient qu'à

la vérité. L'Église couvre la vérité de son corps, là où elle règne. Elle meurt pour la propager, là où elle n'a pas encore pénétré. Où est donc la contradiction que certains néo-catholiques voudraient constater dans sa conduite?

CHAPITRE XVII

SI LA RÉVOLUTION FRANÇAISE EST UN MOUVEMENT CHRÉTIEN

Nous n'inventons pas plus cette question que celles que nous avons déjà traitées dans la troisième partie de cet ouvrage. Toute la dogmatique des catholiques libéraux n'est pas imprimée ; alors l'enseignement oral complète l'enseignement écrit. Il y a d'ailleurs des doctrines qui découlent logiquement de celles qui les précèdent; enfin, on fait souvent ce qu'on ne dit pas, et c'est pire. Nous ne prétendons pas qu'il existe chez nos adversaires des initiations, ou qu'ils tiennent les profanes à distance; cependant ils n'échappent pas au particularisme, parce qu'ils sont un parti, et qu'ils ne sont pas l'Église.

Donc, les catholiques libéraux essayent timidement de vulgariser cette formule: La Révolution française est un mouvement chrétien [1]. Nous dis-

1 A l'appui de notre assertion, nous citerons le P. Gratry, qui fut le plus hardi et le plus inoffensif des libéraux selon l'Évangile.

tinguerons ici trois choses : une intention, une doctrine, une méthode. Comme toujours, l'intention des catholiques libéraux est bonne. On est trop heureux de pouvoir prendre les hommes par ce côté. Les catholiques libéraux qui ont de l'ob-

Écoutons-le : « C'est Dieu même, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui veut d'une volonté toujours plus forte, à mesure que le monde avance, la liberté croissante de tous les hommes et de tous les peuples dans la justice et dans la vérité. Sans doute, le mauvais siècle pervertit de mille manières *le mouvement qui vient de Dieu.* Mais c'est cette perversion qu'il faut vaincre, et *non pas ce mouvement;* et s'il est quelque chose d'assuré, c'est que nous ne vaincrons la perversion *qu'en nous aidant du mouvement lui-même,* comme saint Paul ne brisait les idoles qu'en découvrant au milieu des idoles le vrai Dieu inconnu et caché. » (*Henri Perreyve,* par le P. Gratry, 4e édition.)

On peut voir la même théorie, plus ou moins explicitement exposée, dans l'ouvrage du P. Gratry, intitulé : *La Morale et la Loi de l'histoire,* tome II.

« *Les théories humanitaires du dernier siècle n'ont fait jaillir qu'une portion de ce qui était latent dans le christianisme;* les philosophes n'ont qu'essayé d'étendre à la société ce qui jusque-là avait été appliqué surtout à l'individu. Ils ont tenté d'agrandir le cercle et d'élargir le précepte ; mais ils n'ont jamais promulgué, en fait de vérités, *que des idées puisées à la source du christianisme et empreintes de son esprit.* Comment la société chrétienne s'est-elle laissé devancer ainsi par ceux qui, en même temps, enfonçaient le poignard dans le sein qui les avait nourris ?...

« Ce que les philosophes, à leur tour, ne peuvent nier, *c'est l'identité de leurs maximes avec l'esprit du christianisme.* Ce qu'ils prenaient ou donnaient pour des vues originales n'était le plus souvent que des déductions tirées des principes déposés dans

servation sont frappés, comme nous, du prestige dont la Révolution française jouit dans notre siècle, du grand nombre de voix qui lui sont acquises, et de l'influence indéniable qu'elle exerce sur la chose publique. Ils n'ont pas le courage

leurs cœurs par leur éducation première. *Ce qu'ils venaient annoncer se rapprochait de ce que le christianisme a toujours eu pour mission d'introduire dans le monde*, comme ces billets dont on constate l'origine et le larcin en les confrontant avec la souche dont ils ont été découpés. Que le XVIIIe siècle fût épris d'un amour sincère de l'humanité, soit; mais enfin qu'a-t-il dit, qu'a-t-il fait, ou plutôt qu'a-t-il voulu faire que le christianisme n'ait de tout temps porté en lui-même ? *But et tendances, le christianisme les revendique; seulement il aurait manifesté un autre esprit, et employé d'autres moyens.* » (Mme Swetchine, t. II, *le Christianisme, le Progrès et la Civilisation,* pages 227, 228.)

« En fait de liberté, comme en fait de véritable philosophie, nous avons le droit de dire à nos adversaires ce que Jean-Jacques Rousseau disait à ses contemporains : *Messieurs, tout cela était dans l'Évangile avant d'être dans vos livres...*

« Qu'entend-on par l'esprit de la Révolution française ? M. Thiers entend-il les violences et les désordres de cette époque ? Non, sans doute; car il les repousse lui-même quand il les nomme, dans son langage modéré, des excès et des erreurs. Entend-il les *institutions libres*, la *liberté de conscience*, la liberté politique, la liberté civile, la liberté individuelle, la liberté des familles, la liberté de l'éducation, la *liberté des opinions,* l'égalité devant la loi, l'égale répartition des impôts et des charges publiques ? *Tout cela* nous le prenons au sérieux, nous l'acceptons tous franchement, nous l'invoquons au grand jour des discussions publiques. » (Mgr Dupanloup, *Défense de la liberté de l'Église*, t. I, page 282.)

« Les catholiques sont inférieurs à leurs adversaires, parce qu'ils

d'attaquer de front le préjugé de leurs contemporains, soit qu'ils supposent que ce préjugé n'est pas une erreur pure, soit que plus probablement ils soient convaincus de l'inutilité de l'entreprise, et même de ses dangers. Alors ils songent à tourner la difficulté : De nos jours, disent-ils, on fait généralement de la Révolution française la contrepartie du régime chrétien. Cette antithèse est fâcheuse ; elle entretient dans les esprits des défiances injustes, qui préparent mal l'homme moderne à l'acte de foi, et qui mettent les gouvernements sur le pied de guerre vis-à-vis de l'Église. Si nous parvenons à effacer l'antithèse qui nous sépare, en rapprochant ses deux termes, qui peut-être ne sont pas aussi brouillés qu'on le croit, nous aurons fait un pas vers la réconciliation du passé avec le présent. Il y aura toujours parmi nous *les fils de Voltaire et les fils des croisés* [1]. Mais les fils de la Révolution ne sont pas nécessairement les fils de Voltaire : à l'aide d'une légère distinction, on peut greffer la Révolution sur le catholicisme, qui lui communiquera sa séve, et l'olivier sauvage deviendra un olivier franc. Alors la paix sera

n'ont pas encore pris leur parti de la grande Révolution qui a enfanté la société nouvelle, la vie moderne des peuples... *Elle leur fait peur... Dans l'ordre ancien, les catholiques n'ont rien à regretter ; dans l'ordre nouveau, rien à redouter.* » (Montalembert, *Discours de Malines,* 1863.)

1 Montalembert, *Discours.*

faite; l'unité brisée par des malentendus se recomposera, et l'Europe catholique reprendra le cours glorieux de ses destinées. Pour cela, emparons-nous de la date magique qui enflamme toutes les têtes : faisons-la nôtre en l'adoptant, et soutenons que la Révolution française est un mouvement chrétien. C'est hardi : cependant c'est presque respectable à cause du but qu'on se propose. Malheureusement nous allons voir que c'est faux.

La formule des catholiques libéraux contient une doctrine qu'il s'agit de discuter en détail. Est-il vrai que la Révolution française soit un mouvement chrétien ? D'avance, les catholiques libéraux donnent l'exclusion à la Révolution démagogique. Nul parmi eux n'absout la Convention de ses crimes. Mais ils professent que la Convention a détourné, au profit de quelques misérables, un mouvement bien commencé, et qui, mené à terme, aurait réalisé toutes les espérances des bons citoyens. Ils se rallient, à peu près tous, à la Révolution girondine, dont l'échec n'empêcha pas la grandeur, et qui est restée l'idéal de ceux qui ont l'intelligence de leur temps. Nous admettons sans peine qu'un abîme sépare les deux Révolutions, mêlées, en fait, dans le même fleuve de sang. Néanmoins, avec un peu de réflexion, on découvre vite que leur différence est plus dans les hommes que dans les choses, et qu'il suffit de prolonger les lignes pour voir qu'elles se rencontrent à un point fatal d'intersection.

Considérons d'abord la Révolution française à sa source. En débrouillant les archives de la seconde moitié du XVIIIe siècle, on constate un mouvement réformiste, justifié par les nombreux abus qui existaient alors, et qui part de tous les ordres de l'État, sans exception. Il y avait quelque chose à faire pour conjurer un avenir menaçant. Peut-on dire que ce mouvement était chrétien? A coup sûr, il n'était pas antichrétien; car l'Évangile, qui prescrit l'obéissance envers l'autorité dirigeante, ne condamne pas les justes doléances. Le même Évangile, qui prêche la résignation à ceux qui souffrent, ne leur défend pas de travailler à adoucir leur sort. Ce qui n'est pas antichrétien est chrétien, car le christianisme n'est pas seulement le surnaturel : le vrai, le bien et le beau, en tout genre, appartiennent à sa substance. Ceci soit dit pour donner satisfaction à ceux qui tiennent à ce mot, au profit de la thèse qu'ils ont embrassée. Au demeurant, l'aspiration d'un peuple vers de meilleures conditions d'existence ne nous paraît pas plus chrétienne que toute autre évolution historique dont Dieu n'est pas exclu, mais où il ne se montre pas d'une manière spéciale.

La concession que nous faisons ici aux catholiques libéraux ne les mène pas très-loin, car ils savent que le mouvement réformiste par lequel débuta la Révolution française ne tarda pas à être étouffé par un autre, d'un caractère plus grave, et qu'il est plus difficile de christianiser. Nous avons

décrit ailleurs ce mouvement: il est du reste assez célèbre, il a été assez souvent étudié par les auteurs, pour que nous n'ayons pas besoin d'y revenir [1].

Jusque-là la Révolution française n'est pas un mouvement chrétien : les catholiques libéraux en conviennent de bonne grâce. Mais ils sont éclectiques, et ils se rejettent sur autre chose. Naturellement, ils choisissent ce qui paraît le plus favorable à leur cause. Donc ils protestent contre la destruction des temples : ils sont plus coulants quand il s'agit de la *Déclaration des droits de l'homme*. Nous prions nos lecteurs de remarquer que cette *Déclaration* est le fait de la Constituante, c'est-à-dire de l'assemblée qui apporte à l'œuvre de la transformation nationale le plus de lumières et le plus de patriotisme. Si l'on veut trouver dans la Révolution un peu de bon sens, il faut le chercher dans son sein, ou nulle part. C'est pourquoi les partisans modérés et chrétiens de la Révolution doivent défendre la Constituante, sous peine d'abandonner la thèse historique, pour devenir les champions d'une idée abstraite.

Eh bien! la *Déclaration* est-elle par hasard le résultat d'un mouvement chrétien [1]? Avant tout, cette *Déclaration* est un outrage à la civilisation chrétienne. Si l'édit de Constantin, daté de Milan en 312, la renfermait, il faudrait la louer, car le

1 IIe partie, chap. XI.

césarisme païen avait méconnu singulièrement l'homme et sa dignité. Mais le vainqueur de Maxence fit mieux ; il éleva dans les airs la croix du Calvaire, et, en proclamant les droits du Christ, il crut définir et garantir suffisamment les droits de l'homme. Depuis ce jour, le respect de l'homme par l'homme, surtout par les pouvoirs publics, ne cessa de se développer. De l'Évangile qui en était la loi, il passa dans les institutions et dans l'âme des masses; il forma des mœurs nouvelles. Bien longtemps avant les philosophes du XVIIIe siècle, il ne restait des excès de la force qu'un souvenir exécré. Mais, après quinze cents ans d'un régime sans exemple dans l'histoire, des législateurs apparaissent, qui font table rase du passé, et inaugurent l'avenir par la *déclaration des droits de l'homme*. Ceci se passe dans le beau pays de France, la terre des saints et des chevaliers, où s'organisèrent les croisades et d'où partirent tous les apostolats de la parole et du glaive, pour aller sur les lointains rivages protéger la veuve et l'orphelin, venger le droit méconnu et briser le despotisme là où il ne suffisait pas de le faire rougir! Ceux qui avaient livré tant de batailles et écrit avec leur sang les pages de nos annales n'avaient pas le sentiment de l'homme! Il était réservé à leurs descendants dégénérés, ivres d'orgueil et de haine, jaloux de la grandeur parce qu'ils étaient petits, et impatients d'arriver à la gloire par des ruines, parce qu'ils étaient incapables d'y arriver par des créa-

tions; c'est à de pareils sages qu'il était réservé de révéler enfin l'homme à l'homme et de rédiger la charte de ses droits!

Mais abordons de plus près la question. Dans le préambule de la *Déclaration*, l'Être suprême est nommé. Des théologiens moins savants que ceux auxquels nous nous adressons pourraient se prendre à cet acte de foi accompli solennellement par les représentants de la plus noble nation de l'univers. Ceux qui réfléchissent se sentent émus, non pas d'admiration, mais de douleur. Quelle chute pour la France catholique! Après quatorze siècles écoulés depuis le baptême de son premier roi, elle est légalement ramenée au pur déisme; le déisme pouvait être chez les païens une gloire relative : pour la France il ne fut qu'une reculade et une apostasie. La connaissance de Dieu doit être considérée comme le premier degré du christianisme; la connaissance de Jésus-Christ est le second; en grandissant, elle en devient le sommet. C'est, en effet, par Jésus-Christ que Dieu s'est manifesté, que ses dogmes se sont formulés, que sa morale s'est accréditée, et que sa vie s'est épanchée dans le monde pour le fertiliser et faire germer de toute part des vertus qui en changèrent la face; voilà le miracle qui occupe le centre des temps, et d'où procèdent les nations chrétiennes, la France en particulier. Ce miracle durait encore, quand la *Déclaration* sortit du cerveau de nos philosophes législateurs : ils n'en tinrent aucun compte. Cette

manière d'effacer un grand passé est d'un sans-façon qui ne pouvait appartenir qu'aux précurseurs des *sans-culottes*, encore moins gênés.

En accusant la *Déclaration* de déisme, nous sommes indulgents, car elle contient l'athéisme social le plus cru. En effet, après avoir rendu à l'Être suprême un hommage spéculatif, qui ressemble singulièrement au coup de chapeau qu'on donne, en passant dans la rue, à une vieille connaissance, la *Déclaration* garde un silence significatif sur la religion de l'État. La veille, l'État en avait une : en cela il se conformait aux traditions de l'humanité, autant qu'aux enseignements de la foi [1]. Désormais l'État se neutralisera entre des cultes rivaux et autorisés : la liberté qu'il leur laissera, et la protection égale qu'il leur accordera, sera pour lui la seule manière d'honorer l'Éternel : l'État se séparait à peu près de l'Église. Ici encore, où est le mouvement chrétien, dont les catholiques libéraux voudraient faire la découverte dans la Révolution française? Le christianisme est la loi de toute la nature intellectuelle et morale : il s'adresse d'abord aux individus, puis il envahit les peuples et leurs institutions. Voilà son mouvement normal et historique. Quand il se retire, refoulé par les préjugés et par la tyrannie, il reste lui-même, mais il perd son mouvement. Les catho-

1 IIe partie, chap. VI.

liques libéraux savent aussi bien que nous que reculer n'est pas avancer [1].

D'autres erreurs et d'autres ruines sont en germe dans le rationalisme séparatiste de la *Déclaration*. C'est ici que la précision est nécessaire pour dissiper l'illusion des catholiques libéraux. Ils disent : La Révolution française est un mouvement chrétien, car elle a donné à l'Europe la liberté : la liberté est chrétienne. Nous croyons, comme tout le monde, que la liberté est chrétienne, car ce qui est vrai est chrétien. La liberté est le droit de l'homme : elle est le droit des peuples. L'Église, qui comprend si bien l'homme et les peuples, ne leur dispute pas leurs prérogatives, pas plus qu'elle ne dissimule leurs misères. La liberté est chrétienne pour une autre raison qu'il ne faut pas taire ici, afin de mettre la doctrine catholique au-dessus de tout soupçon. Non-seulement l'Église admet la liberté, mais c'est elle qui en donne mieux que personne la notion exacte. Ajoutons que c'est elle qui l'a apportée dans l'humanité avec l'Évangile, qui l'a appliquée aux âmes d'abord, ensuite aux institutions dans la famille et dans la société; qui lui a donné des augmentations lentes, mais sages, si bien que l'humanité se trouva en possession d'elle-même, sans secousse, après des siècles d'un

1 Balmès, *le Protestantisme comparé au catholicisme*, t. III, chap. LXVIII, page 306. — De Tocqueville, *Histoire de la démocratie en Amérique.*

cruel despotisme. Nous ne voulons que rafraîchir la mémoire de nos contradicteurs de ces glorieux souvenirs [1].

Mais la liberté que la Révolution française a instituée est-elle chrétienne? c'est toute la question. D'abord, quand la Révolution française éclata, la liberté politique existait dans l'Europe; on peut dire d'une manière générale que, si elle était encore susceptible de nouveaux accroissements, du moins elle n'était pas à inventer. Chez nous, elle avait subi des échecs depuis la réforme; il n'y avait qu'une chose à faire : revenir aux traditions de l'ancienne constitution nationale. Nous constatons, avant tout, que la Révolution n'a pas accompli ce travail nécessaire : les apparences contraires ne sont que des trompe-l'œil; la Révolution a manqué le but en le dépassant. Au lieu de relever les libertés provinciales et communales, elle a consommé leur ruine par un système d'unification contre nature, dont nous n'avons pas cessé d'être épris, malgré les soucis qu'il nous cause; de ce côté, la Révolution n'a pas fait assez. Mais l'Église peut se désintéresser dans ce débat, qui partage

1 Ozanam, *Mélanges; le Protestantisme et la liberté.* — Chateaubriand, *Études historiques.* — Guizot, *Histoire générale de la civilisation en Europe.* — Herder, *Philosophie de l'histoire,* liv. XIX, chap. II. — Haller, *Restauration de la science politique,* chap. XXXVIII. — Balmès, *Protestantisme et Catholicisme.*

les écoles politiques. Non contente de ne pas rétablir les libertés traditionnelles, la Révolution introduisit des libertés funestes : de ce côté, elle a trop fait. En exposant les doctrines du libéralisme, nous les avons suffisamment détaillées. Ici nous n'avons qu'un mot à ajouter, c'est que la Révolution française est la date de leur apparition dans les sociétés européennes.

Les catholiques libéraux sont mis en demeure de nous dire si ces libertés sont chrétiennes. C'est en vain qu'ils feraient valoir les améliorations qui, à cette époque, furent introduites dans les lois; ces détails disparaissent devant le vaste ensemble d'institutions pseudo-libérales qui donnent à la Révolution son véritable caractère. Ces institutions ne sont pas chrétiennes; on ne saurait leur donner ce nom sans scandale. Personne n'ignore, en effet, qu'elles étaient dirigées contre l'Église, contre ses immunités et ses influences; l'intention de leurs auteurs, toute seule, est décisive : l'analyse la plus superficielle conduit à la même conclusion. La liberté chrétienne est l'affranchissement pour les âmes de tous les despotismes scientifiques, moraux et sociaux; la liberté de la Révolution les courbe à nouveau sous leur joug avilissant : la liberté chrétienne livra bataille, par des procédés doux et insensibles, à la liberté du mal, qui avait prescrit dans l'humanité; la liberté de la Révolution n'est qu'une réaction païenne contre l'empire séculaire de la liberté chrétienne.

Nous regrettons toujours des rapprochements odieux, parce qu'ils ne conviennent pas entièrement à ceux dont nous réfutons les doctrines ; mais nous ne pouvons pas nous empêcher de penser à l'étrange définition que les luthériens avaient donnée de la liberté chrétienne, qu'ils faisaient consister à se dispenser de tout respect et de tout devoir. Les catholiques libéraux sont d'autres gens ; cependant ils se risquent quand ils vont chercher un mouvement chrétien dans l'établissement des libertés les plus contraires à l'esprit de l'Évangile.

Du reste, entre catholiques, les querelles sont bientôt vidées. L'autorité doctrinale, qui dit toujours le dernier mot, n'a pas gardé le silence sur les libertés de la Révolution française ; elle les frappa de réprobation dans leur berceau, mais, hélas ! elle ne les étouffa pas. Le 10 mars 1791, Pie VI adressait au cardinal de la Rochefoucauld, membre de la Constituante, le célèbre bref : *Quod aliquantum*, qui condamnait d'avance la *Déclaration des droits de l'homme*, promulguée par l'Assemblée nationale le 3 septembre de la même année. C'est un vrai traité sur la matière, que les catholiques libéraux feront bien de relire, et que nous regrettons de ne pouvoir pas reproduire en entier dans notre texte : « C'est dans cette vue (d'anéantir la « religion catholique) qu'on établit comme un droit « de l'homme en société, cette liberté absolue qui « non-seulement assure le droit de n'être pas in-

« quiété sur ses opinions religieuses, mais qui ac-
« corde encore cette licence de penser, de dire,
« d'écrire et même de faire imprimer impuné-
« ment en matière de religion, tout ce que peut
« suggérer l'imagination la plus déréglée : droit
« monstrueux, qui paraît cependant à l'Assemblée
« résulter de l'égalité et de la liberté naturelle à
« tous les hommes. Mais que pouvait-il y avoir de
« plus insensé que d'établir parmi les hommes
« cette égalité et cette liberté effrénée qui étouffe
« complétement la raison, le don le plus précieux
« que la nature ait fait à l'homme et le seul qui
« le distingue des animaux? Dieu, après avoir créé
« l'homme, après l'avoir établi dans un lieu de
« délices, ne le menaça-t-il pas de la mort s'il
« mangeait du fruit de l'arbre de la science du bien
« et du mal ? et par cette première défense ne mit-
« il pas des bornes à sa liberté ? Lorsque dans la
« suite sa désobéissance l'eut rendu coupable, ne
« lui imposa-t-il pas de nouvelles obligations par
« l'organe de Moïse ?... Où est donc cette liberté de
« penser et d'agir que l'Assemblée nationale ac-
« corde à l'homme social comme un droit impres-
« criptible de la nature ? Ce droit chimérique
« n'est-il pas contraire aux droits du Créateur
« suprême [1] ? »

Donc la Révolution française n'est pas un mouvement chrétien, du chef de la liberté. Mais il y a

1 Bref *Quod aliquantum*, 10 mars 1791.

un autre résultat de cette Révolution, respectable à quelques égards, et dans lequel on veut trouver un mouvement chrétien avec moins d'invraisemblance: ce résultat c'est l'égalité.

En principe, l'égalité est chrétienne ; la même religion qui a promulgué la liberté a donné aux nations l'égalité, car l'une mène à l'autre. Cependant l'égalité découle plus directement encore d'un certain nombre de dogmes qui la portent en germe. Ces dogmes sont : l'unité de Dieu, l'unité de race, l'unité de rédemption et de destination. Le paganisme professait la pluralité des dieux ; il croyait que les hommes n'avaient pas la même origine ; il n'assurait pas à tous les honneurs de son Élysée. Avec une pareille théologie , les castes étaient inévitables. De là, les distinctions entre peuples qui se renvoyaient le titre de barbares ; de là ces catégories parquées qui se partageaient la société politique et civile; ce qui faisait peser sur le pauvre une horrible tyrannie. Ce monde a disparu, grâce à l'Évangile, qui lui a substitué graduellement un monde mieux ordonné où il y a place pour tous. L'histoire de cette transformation est connue : il n'est pas de notre sujet de la redire [1].

Mais qu'a de commun avec l'égalité chrétienne, l'égalité qui entra dans nos institutions avec la Révolution française? Nous admettons pour l'égalité,

1 Consulter les mêmes auteurs que plus haut, qui ont écrit sur les influences sociales de l'Église catholique.

comme pour la liberté, une loi de dilatation d'après laquelle un plus grand nombre d'individus est appelé successivement à jouir des droits réservés jusque-là à des classes privilégiées ; nous convenons qu'à l'époque de la Révolution la séve sociale pouvait s'épanouir, car une portion était encore en route, et n'avait pas fait son avénement. L'esclave, le serf et le tiers état étaient les trois étapes de l'odyssée politique de l'Europe. Nul n'ignore que le tiers état ne se composait que des bourgeois, tandis que les artisans et les manants en étaient exclus. Le tiers état devait donc s'ouvrir devant les justes prétentions du travail, jusque-là déshérité : *une certaine égalité devant la loi* était conforme aux données de la raison, et ne pouvait manquer de rencontrer dans les idées chrétiennes une sympathie qui en aurait été la consécration.

Or l'œuvre de la Révolution n'est pas cela. L'égalité qu'elle a décrétée est une égalité exagérée, dont il est difficile de faire plonger les racines dans l'esprit évangélique. Cette égalité a sa source dans l'orgueil qui veut monter, et dans l'envie qui veut abaisser : l'orgueil n'est pas chrétien ; l'envie ne l'est pas davantage. Cette égalité est contre nature, parce qu'elle suppose les hommes tels qu'ils ne sont pas, et qu'elle leur donne des attributions qu'ils ne sauraient exercer utilement ; l'absurde n'est pas chrétien. Enfin, cette égalité est antisociale, car elle compromet chaque matin la tranquillité publique : la guerre civile n'est pas chré-

tienne. L'Évangile est venu apporter au genre humain la lumière et la paix; quand des frères s'égorgent dans la rue, ce n'est pas lui qui les inspire.

Il nous en coûte d'avoir à indiquer aux catholiques libéraux la véritable provenance des doctrines égalitaires de la Révolution française : ce n'est pas le christianisme, c'est la franc-maçonnerie qui les a enfantées. La secte débuta par l'égalité entre les idées ; elle continua par l'égalité des droits individuels : de temps en temps elle nous menace de l'égalité des conditions. Les niveleurs d'Angleterre, que Cromwell réduisit à l'obéissance par les armes, sont les précurseurs de nos apôtres égalitaires. Ici encore, le mouvement chrétien n'apparaît pas.

Le principe de l'égalité a reçu dans l'ordre civil des applications qui divisent les esprits. Par exemple, on dispute sur l'égalité des partages qui régit les successions; la question étant purement temporelle, et ne retentissant que très-indirectement dans les intérêts religieux, on peut dire que ce régime appartient aux choses indifférentes dont la valeur dépend de beaucoup de circonstances. On ne saurait établir, en matière de propriété, quel est le système le plus chrétien; tous peuvent l'être. C'est le cas pour l'apologiste de se tenir en dehors de la dispute, et de se souvenir de ces paroles que Pie VI ajoutait à toutes ses censures dans le bref cité plus haut : « Nous devons cepen-

« dant avertir..... que notre intention n'est pas « d'attaquer les nouvelles lois civiles auxquelles « le roi a pu donner son consentement, comme « n'ayant de rapport qu'au gouvernement tempo- « rel dont il est chargé. Nous n'avons point pour « but, en rappelant ces maximes, de provoquer le « rétablissement du régime ancien de la France : « le supposer, serait renouveler une calomnie « qu'on n'a affecté jusqu'ici de répandre que pour « rendre la religion odieuse : nous ne cherchons, « vous et moi, nous ne travaillons qu'à préserver « de toute atteinte les droits sacrés de l'Église [1]. »

De peur que cette énumération des résultats généraux de la Révolution française ne soit pas complète, nous rappellerons ici que nous lui devons le dogme de la souveraineté du peuple : ce que nous en avons dit [2] nous dispense de répéter que ce dogme est la négation radicale de Dieu : il est par là même prouvé surabondamment qu'il n'est pas chrétien.

Donc, la thèse prude des catholiques libéraux sur la Révolution est fausse : si elle renferme quelques parcelles de vérité, elle est mal posée. S'ils s'étaient contentés de dire : Le christianisme était capable d'amener, sans commotion, les progrès que, sous certains rapports, la Révolution a réalisés : dans ces termes, ils étaient autorisés à soutenir leur sentiment. On peut, en effet, envi-

1 Bref *Quod aliquantum.*

2 Ire partie, chap. IX et X.

sager la Révolution comme la Renaissance, qui surprit la civilisation chrétienne en pleine floraison, dans la seconde moitié du xve siècle, et qui la fit dégénérer en paganisme, en mêlant à sa vitalité des éléments funestes. Cette civilisation, en suivant son cours naturel, aurait atteint son apogée, et l'Europe n'aurait pas eu à déplorer les lamentables conséquences d'une reculade dans l'erreur. Nous en disons autant de la Révolution française : elle gâta les idées chrétiennes de la souveraineté, de la liberté et de l'égalité : elle fit dévier le mouvement chrétien qui avait toujours présidé aux diverses phases de notre histoire, et qui pouvait encore nous porter plus loin et plus haut. Le sort des opinions dépend beaucoup de la manière dont elles sont formulées.

Maintenant le but que se proposent les catholiques libéraux par la méthode d'atténuation selon laquelle ils jugent la Révolution française, est-il atteint ? Tel est le troisième point que nous avons à examiner dans ce chapitre.

C'est une illusion des catholiques libéraux de vouloir amener les libéraux rationalistes au respect de l'Église en acceptant sans arrière-pensée les institutions modernes. S'ils persévéraient dans ce dessein, ils prouveraient qu'ils n'ont pas encore saisi le fond de cette école, qui est la haine de l'Église [1]. Les hommes qui paraissent en faire

1 IIe partie, chap. VIII.

abstraction, pour se renfermer dans leur politique séparée, sont ceux qui s'en occupent le plus, parce qu'ils ont peur. Ils disent que la question religieuse n'existe pas; mais ils la rencontrent partout. Ils voudraient en finir avec elle. Chaque fois qu'ils en parlent, ils prennent je ne sais quel air de possédés qui réclame l'exorcisme plutôt que la réfutation, ordinairement inutile. Avec de pareils hommes, la réconciliation est impossible; il faut se défier de leur apparente modération, et se donner de garde d'adopter précipitamment leur système, sous prétexte qu'on pourra le tourner contre eux; les catholiques libéraux sont hommes d'esprit, en général: ils prouveront qu'ils méritent leur réputation en évitant *d'aller cueillir des raisins sur les buissons* [1].

Malgré tout, c'est leur dessein de christianiser la Révolution, en la présentant comme un effet de l'Évangile, et de la rendre acceptable pour tous les partis. D'abord, la Révolution est un fait : on ne change pas la nature d'un fait. Quand on l'arrange, on l'altère, ce qui n'est pas permis, même avec de bonnes intentions. Dieu pouvait avec des pierres susciter des enfants d'Abraham; nous doutons qu'il pût avec des erreurs faire des vérités, et avec des serpents des colombes, surtout quand les serpents sont historiques, c'est-à-dire fixés dans une réalité contre laquelle tout est impuissant. Malheur au

1 Matth. VII, 16.

christianisme, si jamais on prouvait que les doctrines, les événements et les hommes de la Révolution pourraient à la rigueur, et dans une certaine mesure, être expliqués par son influence. Ce jour-là, la Révolution ne serait pas sanctifiée, mais le christianisme serait révolutionné. Nous savons que cela n'arrivera jamais, ici le péril n'est pas pour l'Église, mais pour les particuliers qui s'aventurent dans des entreprises que le bon sens condamne autant que la foi.

Il s'est formé dans notre siècle de nombreuses sociétés catholico-libérales, et même clérico-libérales. Le saint-siége, toujours attentif, n'a pas manqué de donner aux téméraires des avertissements qui les auraient sauvés s'ils les avaient écoutés, et de lancer sur les obstinés des anathèmes qui en ont préservé beaucoup d'autres. Dans la lettre encyclique du 8 décembre 1849, Pie IX s'écrie : « Mais, ô douleur ! il s'est trouvé « en Italie des ecclésiastiques, en petit nombre il « est vrai, qui ont passé dans les rangs des enne- « mis de l'Église, et ne les ont pas peu aidés à « tromper les fidèles. Pour vous, vénérables frères, « la chute de ces hommes a été un nouvel aiguillon « qui vous a excités à veiller avec un zèle de « plus en plus actif à maintenir la discipline du « clergé [1]. » Dans une autre lettre encyclique du 10 août 1863, le même pontife disait : « Nous ne

1 Lettre *Nostis et nobiscum* (8 déc. 1849).

« pouvons dissimuler la douleur très-amère que « nous éprouvons de voir qu'en Italie plusieurs « membres de l'un et de l'autre clergé ont telle- « ment oublié leur sainte vocation, qu'ils ne rou- « gissent pas de répandre, même par des écrits « pernicieux, de fausses doctrines, et d'exciter « les esprits des peuples contre nous..... Ces ecclé- « siastiques..... en sont arrivés à un tel point de « témérité, qu'après avoir méprisé pleinement les « peines et les censures ecclésiastiques, ils n'ont « pas craint de constituer des sociétés tout à fait « condamnables, appelées vulgairement clérico- « libérales..... C'est pourquoi nous réprouvons et « nous condamnons aussi bien les détestables so- « ciétés susmentionnées que la mauvaise conduite « desdits ecclésiastiques [1]. »

Parmi ceux qui ont mérité ces reproches, il y a des morts trop illustres et des vivants trop connus. Chacun peut nommer tout bas ces tristes victimes de l'erreur contemporaine. Les catholiques libéraux demanderont peut-être pourquoi nous faisons ici des citations aussi blessantes : ils ne manqueront pas, comme c'est leur droit, de les envoyer à leur adresse, sans doute avec un peu d'humeur. Pour nous, nous ne ferons qu'une remarque, c'est que les égarés de la Révolution, en habit long ou court, ont tous commencé par être simplement catholiques libéraux. Ils ne voulaient pas aller si

1 Encyclique *Quanto conficiamur* (10 août 1863).

loin : mais il y a des pentes glissantes. Ils nous enseignent qu'il ne suffit pas de recevoir à genoux, et *en silence*, les encycliques pontificales : il faut encore y conformer sa conduite.

Si c'est un métier dangereux de travailler à christianiser la Révolution, pour ceux qui s'y appliquent, le péril n'est pas moindre pour l'esprit public. Nous avons amèrement reproché à une école d'historiens contemporains d'avoir embelli la Révolution, et de nous en avoir fait perdre l'horreur [1]. Que dire de ceux qui, à la suite des libéraux humanitaires, viennent passer sur le drame terrible un badigeon évangélique qui en adoucit encore plus les lignes ? Beaucoup d'esprits, que l'engouement des libéraux mettait en défiance, déposeront peu à peu les préjugés : ils s'habitueront à envisager les choses sous un aspect nouveau, et, devenus bientôt catholiques progressistes, ils se jetteront dans le courant, et suivront un Christ en carmagnole. Nier que nous en soyons là, c'est prouver qu'on manque d'observation ou de sagacité. Sans doute, il y a des nuances; chacun y apporte la poussée de son tempérament. Cependant ceux qui sont atteints se rencontrent à un point commun qui est 89 : les uns l'admirent, les autres lui trouvent simplement du bon : tous le défendent avec plus ou moins d'habileté. C'est surtout en présence d'un adversaire décidé de cette date que leur génie, toujours cauteleux, s'accuse davantage ; on peut

1 IIe partie, chap. XI.

mesurer leur foi à la sévérité avec laquelle ils jugent ceux qui pensent autrement : on connaît leurs refrains.

Malgré ces concessions, les démocrates purs ne se rendent pas. On avait compté qu'ils accepteraient l'Église, puisqu'on leur persuadait que l'Église acceptait leur grande Révolution. Les démocrates prennent, mais ils ne donnent pas. Ils acceptent ceux qui passent de leur côté, afin d'augmenter leur effectif. S'agit-il de négocier la paix ? on a quelque succès aux premières lignes : on échoue quand on touche au cœur du parti; là on est absolu. Nous assistons aujourd'hui à un spectacle étrange et instructif : la haine des démocrates va croissant contre l'Église. Elle est plus intense qu'en 1848 : la Révolution de février avait porté le Christ en triomphe à Notre-Dame de Paris : la Commune du 18 mars 1871 pillait les temples. Cependant les catholiques libéraux ont été, pendant la période qui sépare ces deux époques, plus bruyants que jamais : leurs grands hommes étaient à la mode; leurs discours trouvaient écho partout; leurs écrits étaient recherchés ; leurs idées étaient accueillies avec faveur. D'où vient que leur catholicisme n'a pas apprivoisé les sectes, ni arrêté leurs sinistres projets ? Ceux qui le vantent doivent convenir qu'ils ont manqué leur coup, et comprendre que ce n'est pas avec des distinctions et des subtilités qu'on conjure les orages; il faut autre chose.

En somme, dans l'attitude que les catholiques libéraux gardent assez souvent en face de la Révolution française, on ne peut louer que le but qu'ils se proposent. D'ailleurs, leurs appréciations des faits sont fausses ; leur tactique est mauvaise et donne des résultats opposés à ceux qu'ils attendaient. Les leçons ne leur manquent pas : qu'ils en profitent, et qu'ils renoncent, pour les raisons que nous avons développées, à cette formule qui leur semble chère, et qui se rencontre trop souvent sur leurs lèvres : la Révolution française est un mouvement chrétien. C'est le contraire qui est vrai [1].

1 « La Révolution française fut *antichrétienne, anticatholique avant tout; le souffle qui l'inspira ne sortit point de l'Église.* Aussi les efforts des hommes qui la dirigèrent n'aboutirent qu'à l'anarchie, puis au despotisme; et voilà pourquoi, politiquement, la Révolution française n'a été jusqu'à présent qu'une grande espérance trompée. » (Montalembert, *Discours de Malines.*)

Nous trouverions aisément chez le même auteur, ou dans les œuvres de ses coreligionnaires, des textes contraires à ce passage. Nous en avons cité qui ne sont pas en harmonie avec celui-ci ; mais nous ne sommes pas chargé de mettre les catholiques libéraux d'accord avec eux-mêmes.

CHAPITRE XVIII

LES CATHOLIQUES LIBÉRAUX HOMMES D'ÉTAT

Les catholiques libéraux ont plus d'un trait de ressemblance avec le libéral tricolore que nous avons esquissé plus haut [1]. Mais il leur reste assez d'originalité pour former un type à part entre toutes les anomalies que notre siècle a produites. Il serait étonnant que leur théologie n'eût pas laissé sa trace dans leur conduite, quand ils sont aux affaires.

D'abord les catholiques libéraux s'effacent en apparence : on ne les voit presque pas ; on ne les entend guère. Ce procédé n'est pas de la discrétion, encore moins de la modestie : c'est une tactique. Si on veut les saisir, il faut les chercher dans un journal qui est le leur, et qui est chargé d'exécuter toutes leurs manœuvres. Ce journal a

1 IIe partie, chap IV.

leur tempérament, comme il a leur confiance ; il n'a pas toujours leur foi religieuse, car de temps en temps il appartient au camp de la libre pensée. Le choix qu'ils en ont fait, s'il n'est pas d'une habileté consommée, demeure comme un échantillon de leurs conceptions excentriques.

Cependant les catholiques libéraux parlent, puisqu'ils gouvernent. Alors ils sont équivoques. Ceci explique pourquoi le talent dont ils sont doués ne s'élève presque jamais jusqu'à l'éloquence. « L'orateur, a dit Cicéron, est un honnête homme qui possède l'art de bien dire. » Ils ont le langage de la tribune, et celui des petits comités. Ils font le *speech* le verre à la main, et à la façon des lords anglais dont ils sont épris, ils laissent entrevoir leur politique. Mais sur ces divers théâtres, en abordant les mêmes questions, ils n'emploient pas des formules identiques. De là un certain embarras pour saisir leur pensée. Ceux qui se confient à leurs promesses le regrettent plus tard ; mais ils ne peuvent pas toujours se dégager des piéges dans lesquels ils sont tombés. Tant d'adresse nuit aux naïfs, et ne profite pas à la gloire de ceux qui l'emploient. En devenant homme d'État, on cesse quelquefois d'être gentilhomme.

A l'œuvre, dit-on, on reconnaît l'ouvrier. Ce proverbe ne s'applique pas aux catholiques libéraux : ils ne se dessinent pas mieux dans leurs actes que dans leurs discours. Au parlement, ils n'occupent pas un banc qui porte leur nom ; ils

sont disséminés un peu partout ; ils habitent de préférence les zones tempérées, surtout les frontières ; ils sont entre les partis ce que le singe est sur l'échelle zoologique : des êtres de transition. Quand ils ne se neutralisent pas, ils se partagent pour ne pas faire de jaloux. On croit même qu'ils obliquent légèrement à gauche. Ils ont de ce côté des accointances qui étonnent, et qu'on ne peut pas aisément expliquer.

Ils ont la même attitude en face des différentes formes de gouvernement. Ordinairement ils se prononcent pour la monarchie ; c'est une monarchie de leur façon, aussi peu monarchique que possible, et dans laquelle un roi-soliveau assiste à la *cuisine* parlementaire dont ils demeurent chargés. Du reste, ils n'ont pas horreur de la république qui envoya leurs ancêtres à l'échafaud, après les avoir chassés de leurs domaines. En bons chrétiens qu'ils sont, ils ont pardonné à la déesse sanguinaire, et ils sont prêts à la servir, à condition qu'elle prendra le manteau bleu et qu'elle leur offrira un portefeuille. Ils ont porté si loin l'art délicat des transactions, qu'un jour ils inventèrent un gouvernement qui n'était ni la monarchie ni la république [1]. Ils avaient droit au brevet, non pas à la garantie des grands politiques. Cet être de raison, éclos dans leur cerveau impuissant, qui était définitif et provisoire, incommutable

1 Le Septennat, loi du 20 novembre 1873.

et sujet à discussion; qui devait tout sauver et qui eut peine à se sauver lui-même du ridicule; qui était destiné à nous donner la paix, et qui mit tous les partis sur le pied de guerre, il n'a pas de nom connu dans l'histoire. Aristote, saint Thomas, Montesquieu, auraient été embarrassés pour le faire entrer dans les classifications qu'ils ont dressées. On ne pourrait pas même le ranger sous la rubrique des gouvernements mixtes; car ces derniers sont toujours réductibles à une forme déterminée. Autrefois on commençait par le commencement. On choisissait un gouvernement, après quoi on l'organisait. Ce préjugé est vaincu. Chez nous, on essaie de voter des lois organiques, mais on réserve la question du gouvernement; c'est-à-dire qu'on prépare l'habillement complet de l'homme qui doit venir : cependant il est possible que cet homme soit une femme. Les catholiques libéraux ne sont pas seuls dans cette entreprise absurde; mais ils y jouent le principal rôle, parce qu'elle va à leur goût décidé pour les mixtures.

Quand les catholiques libéraux sont au pouvoir, ils font triste figure. Esclaves de l'opinion, ils cèdent toujours à ses caprices. Certes, les hommes d'État doivent connaître l'opinion de leur époque, et en tenir compte jusqu'à un certain point. On n'administre pas du fond de son cabinet, et en lançant des décrets par-dessus les têtes. Mais ils se trompent en l'adorant. Au lieu de la suivre, ils doivent la faire. Ils disposent de moyens puissants

pour la redresser sans la heurter. Ici la foi impose aux catholiques des devoirs graves. S'ils ne sont pas supérieurs aux autres, il ne vaut pas la peine d'avoir un symbole plus sublime, et le baptême n'a pas grande valeur, lorsqu'il ne sert de rien.

Les catholiques libéraux ne tiennent pas d'une main assez fière le drapeau de la France. Prompts à s'humilier devant les forts, ils cachent leurs capitulations sous l'étiquette de la prudence, et ils ne manquent pas d'imputer aux circonstances l'attitude à laquelle ils se résignent. Le corps diplomatique a l'ordre de se taire, et de laisser faire, au Liban, en Suisse, en Allemagne et même en Italie. Quand ils ont le choix des alliances, ils recherchent celles des pays hérétiques, comme moins compromettantes. Non contents de ne pas aider au succès des principes chez eux, ils lui nuisent chez les autres, et l'on peut articuler des faits où éclata leur partialité odieuse, quand ils furent placés entre les héroïsmes du bon droit et les basses intrigues de la Révolution [1]. Ici nous demandons ce qu'est devenue la conscience des catholiques dont nous parlons.

Avec le rang qu'ils occupent dans l'État, ils peuvent rendre de grands services à l'Église. De temps en temps ils font moins pour elle que ses ennemis. D'abord ils n'aiment pas qu'on les appelle *cléricaux :* ce mot sonne mal et écarte la clientèle.

1 Affaires d'Espagne en 1873-1874.

Ils préfèrent passer pour libéraux, malgré les responsabilités attachées à cette profession. A certaines heures, ils ont des défaillances par respect humain. Plus convaincus que personne de la nécessité du repos dominical, au point de vue des intérêts religieux et même sociaux; capables de mettre leur plume au service de cette thèse dans les revues qu'ils fréquentent; s'il faut transformer la théologie en loi, ils plient devant les coalitions de la libre pensée; ils évitent la tribune ou ils ne l'abordent que timidement, et bien décidés à ne pas engager la partie à fond. Heureux encore quand ils donnent leur voix à la vérité. On connaît plus d'un cas où ils se sont renfermés dans une abstention qui ressemble singulièrement à une apostasie [1]. S'agit-il de voter à Jésus-Christ un temple qui soit un acte de foi de tout un peuple, une réparation solennelle des égarements du passé et le signe des espérances que garde l'avenir [2], alors on assiste à un spectacle écœurant. La Révolution repousse la loi avec colère; elle a le mérite de sa cynique franchise. Les conservateurs hésitent : partisans de la liberté des cultes, ils n'aiment pas qu'on leur demande leur intention législative. Les catholiques libéraux prennent un biais. Le temple projeté sera voté, mais *indirectement*, sans être nommé

1 La loi sur le repos dominical échoua à l'Assemblée nationale, dans la séance du 6 juin 1874, par la faute de quelques catholiques libéraux.

2 L'église du Sacré-Cœur, à Montmartre.

dans la loi, qui visera une demande d'expropriation pour cause d'utilité publique. Il y a là beaucoup d'esprit : ce n'est pas l'esprit de l'Évangile.

Les catholiques libéraux, chauds défenseurs de la presse, n'ont pas pour tous les journaux les mêmes sentiments ; mais leurs préférences ne vont pas du côté qu'on pense. En vertu de leur principe fondamental qui leur fait éviter les extrêmes en toute chose, ils sont portés à frapper les journaux radicaux et les journaux ultramontains ; mais c'est contre ces derniers qu'ils sévissent, sans habileté comme sans justice. Ils épargnent les autres, parce qu'ils craignent l'armée du mal qui marche derrière eux, et parce que, d'ailleurs, ils ont peu à s'en plaindre personnellement; ils sont trop anodins pour être le point de mire des conspirateurs. Les journaux ultramontains s'occupent d'eux : ils jugent leur politique comme elle mérite de l'être ; ils les avertissent du bien qu'ils ne font pas et du mal qu'ils autorisent, par leur connivence avec l'esprit d'erreur qui emporte leur siècle. Ces maîtres du quart d'heure sont peu endurants, quoiqu'ils soient libéraux. La charité, qui est dans leur programme, ne les préserve ni de la colère ni de la vengeance. Dans leur rapide passage aux affaires, ils laissent des souvenirs qui attristent les bons, et qui ne font pas honneur à leur caractère [1].

1 C'est un ministère catholique libéral qui suspendait injustement *l'Univers* le 20 janvier et le 8 septembre 1874.

Les catholiques libéraux ne sont pas plus résolus en présence des prétentions rivales de l'Église et de l'Université, qui se disputent les intelligences. Plusieurs, parmi eux, combattirent vaillamment pour la liberté d'enseignement : nous serions ingrats de taire leurs services. Mais peut-être sont-ils moins jaloux d'assurer à l'Église la plénitude de ses droits. Peut-être que si l'Université perdait son monopole, leur idéal ne serait plus rempli. A leur insu, ils sont atteints du mal *laïque :* ils ont besoin de voir l'ingérence de l'État un peu partout. Quoi qu'il en soit, ils sont moins pressés que d'autres d'assister à l'émancipation complète de l'Église : ils y mettent, quand cela les regarde, des conditions que les libres penseurs ne formulent qu'avec réserve [1].

Que pensent-ils du pouvoir temporel des papes ? La veille de sa chute, ils le défendaient ; le lendemain, ils gardèrent le silence. En portent-ils le deuil ? Pourquoi le nier dans le doute ? Mais leur politique ne s'en ressent pas. Ils se hâtent de reconnaître les faits accomplis. Ils poussent très-loin la politesse vis-à-vis du spoliateur. La politesse est une vertu chez les hommes d'État, pourvu qu'elle ne dégénère pas en complaisance ; il y a des situations qui demandent des précautions

1 C'est un ministre catholique libéral qui a demandé quatre facultés aux universités libres, pour avoir le droit de conférer les grades.

infinies, tant elles sont délicates ; même alors il faut sauver sa dignité. Les catholiques libéraux pourraient se tenir un peu mieux en face des victorieux, et être moins âpres pour l'amour qui pleure et qui proteste contre le brigandage couronné de succès.

Ces dispositions ne doivent pas nous surprendre de la part des catholiques libéraux, qui ne sont pas sans reproche vis-à-vis d'une souveraineté dont ils admettent le principe. Napoléon III, qui l'avait livrée à la Révolution, les ralliait vers la fin de son règne à sa politique déshonorée. Ils vécurent assez pour infliger au pape des outrages que nous n'avons pas oubliés. Celui-ci interdisait dans toute l'étendue de l'Empire la circulation de la monnaie pontificale, dont le titre satisfaisait, et au delà, aux clauses des traités internationaux [1]. Un autre allait encore plus loin. Invité par l'intrigue qui déroulait ses orbes tortueux à travers les délibérations du concile du Vatican, il frappait à la porte, tenant à la main un *memorandum* resté célèbre [2]. Ceci était renouvelé des Grecs de Byzance. Cependant les empereurs de ce pays avaient une raison pour se mêler des intérêts de l'Église. Héritiers de Constantin le Grand, qui avait siégé au concile de Nicée, et qui accepta d'être l'*évêque du dehors*, ils avaient continué à se

1 Le ministre des finances du 2 janvier 1869.

2 *Memorandum* Daru, février 1870.

poser en protecteurs des saints canons. Ce fait ne justifie pas l'abus qu'ils firent de leur prérogative ; mais il nous aide à comprendre l'*ecthèse* de Zénon, l'*hénotique* d'Héraclius et le *type* de Constant II. L'homme d'État dont nous parlons était le représentant d'un gouvernement séparé, qui avait perdu le droit d'envoyer des ambassadeurs au Concile, et qui ne paraissait pas beaucoup regretter de n'avoir pas reçu d'invitation. Alors que venait-il faire? De hauts personnages l'appelaient, dit-on, à leur secours contre l'Église : il venait plaider pour la société civile menacée par les *schemata* de l'assemblée œcuménique.

Certaines gens soupçonnent les catholiques libéraux d'avoir un peu de goût pour la puissance séculière. Quoique leur recours, en cette circonstance, soit enveloppé de mystère, il tendrait à prouver que ce sentiment est fondé. Toutes les oppositions eurent cette faiblesse, dans tous les siècles. Le côté plaisant de cette histoire, c'est que la société civile ne courait aucun risque ; il n'y avait d'exposée que la gageure d'un parti décidé à user des moyens les moins avouables pour le triomphe de ses idées [1].

Ces traits, pris çà et là dans les annales de notre temps, indiquent assez le génie négatif des catholiques libéraux. Cependant il ne faut pas croire qu'ils soient sans influence : leur influence est

1 De Falloux, *Augustin Cochin*. — *Correspondant*, 1874.

lente et sourde, mais elle est certaine. Elle agit comme dissolvant. Là où elle s'exerce, il s'opère un travail qui se dissimule sous l'écorce d'une situation prospère en apparence, pour se révéler à une heure de crise, au grand étonnement de ceux qui n'approfondissent rien. Le génie des catholiques libéraux, très-propre à causer des ruines, est incapable de les relever ; on ne peut fonder sur eux aucune espérance. Ils aiment ce qui est : ils craignent l'effort pour avoir autre chose ; ils aiment mieux badigeonner le mal que le guérir. A ceux qui leur apportent des solutions, ils opposent, pour fin de non-recevoir, l'inopportunité. Ils semblent devoir échapper éternellement au syllogisme parce qu'ils se dérobent, et à la prière parce qu'ils ferment leur cœur. Grands prôneurs de concessions, ils n'en font jamais quand il s'agit de leur système ; libéraux en principe, ils sont despotes dans leur administration. Philanthropes et haineux, modérés et rageurs, ils se rapprochent chaque jour davantage du sectaire qui a tort et qui tient bon. Ils nuisent à l'Église : nous cherchons le bien qu'ils font à la patrie.

CHAPITRE XIX

LE CATHOLICISME LIBÉRAL N'EST PAS UN MYTHE
SA CONDAMNATION

Depuis que nous avons publié notre étude sur le catholicisme libéral, de nombreuses observations nous sont parvenues : on devine de quel côté de l'opinion elles partent. On peut les résumer par ces deux maximes : l'école que vous poursuivez n'existe pas; si elle existe, sous le nom que vous lui prêtez, ses principes n'ont pas été condamnés par le saint-siége, comme vous le prétendez à tort. Au premier instant, ces fins de non-recevoir surprennent : à la réflexion on se souvient qu'elles furent employées par d'autres. C'est la distinction du *droit* et du *fait* célèbre dans le dernier siècle. Commençons par prouver la réalité de l'école catholico-libérale.

Pour déterminer l'existence d'une école, il faut nommer ses partisans, ou tout le moins indiquer

les caractères généraux qui les distinguent : il faut ensuite formuler les doctrines qu'ils défendent. Les catholiques auxquels nous nous adressons admettent, comme nous, l'existence d'une école libérale plus ou moins irréligieuse et révolutionnaire, dont les théories subversives ont mérité la réprobation de l'Église ; mais ils nous accusent de les confondre injustement avec des hommes dont leurs convictions chrétiennes les sépàrent. Ici ils se trompent : nous faisons à chaque école sa part. Les chefs de l'école catholico-libérale sont connus : nous avons cité les plus remarquables dans le cours de notre ouvrage ; nous croyons être dispensés d'en détailler davantage le catalogue, parce que ceux-ci sont une expression assez éclatante et assez autorisée de leurs coreligionnaires. Déjà la distinction apparaît; mais si les noms propres ne suffisent pas, voici des caractères qui achèveront de dessiner la frontière. Nous les empruntons aux brefs que dans ces derniers temps Pie IX a adressés à divers personnages. — Les catholiques libéraux forment « *un groupe ami* » qui « *nourrit obstinément le germe de* « *l'erreur* » ; qui, « *en adhérant aux vérités définies,* « n'a nullement déposé cette hauteur qui s'élève « contre la science de Dieu, qui est *un ennemi* « *caché* [1]. » — Il faut considérer « les doctrines « perverses de ces hommes qui immolent à la « fausse liberté de ce siècle les droits sacrés de la

1 Bref au vicomte de Morogues.

« religion et de la vérité, doctrines condamnées « par nous ; » ensuite le grand mal que font à l'Église et à la société civile « *les flatteurs « de doctrines qui réchauffent les germes pernicieux « de tant de maux* [1] ». — « Il y a les ennemis « les plus acharnés de l'Église (qui), croyant pou- « voir avancer en sécurité, se trouvent emportés « à grande vitesse dans la voie de l'injustice et de « la perdition. » Il y a encore ceux qui « *cherchent « à concilier les ténèbres avec la lumière, et se flattent « fallacieusement et vainement d'atteindre au terme « de leurs vœux* [2] ». —Il y a ceux qui, « *comme pour « marcher d'accord avec nos ennemis, s'efforcent d'éta- « blir une alliance... au moyen de ces doctrines qu'on « appelle catholico-libérales* ». Ceux-ci sont plus « dangereux et plus funestes que *les ennemis décla- « rés;* ils se donnent *l'apparence d'une véritable « probité et d'une doctrine sans tache ;* ils affichent « leur dépit contre tout ce qui marque une *obéis- « sance prompte, entière, absolue aux décrets et aux « avertissements du saint-siége* » ; ils n'en parlent que « *dédaigneusement, en l'appelant curie romaine* »... « Ils accusent tous ses actes « *d'être impru- « dents et inopportuns* » ;... ils affectent d'appliquer le nom « *d'ultramontains aux fils de l'Église « les plus zélés et les plus obéissants* » ;... « ils

1 Bref à M. Blanc de Saint-Bonnet.

2 Bref à M. Louis Veuillot.

« s'estiment plus sages que l'Église [1]... Ils *font* « *profession d'amour et de respect pour l'Église, et* « *semblent consacrer à sa défense leurs talents et* « *leurs travaux;* mais ils s'efforcent néanmoins de « pervertir sa doctrine. Cette erreur pleine d'em- « bûches est plus dangereuse qu'une *inimitié* « *ouverte* [2]. » — Dans les nombreuses occasions où « nous avons repris les sectateurs des opinions « libérales *nous n'avons pas eu en vue ceux qui* « *haïssent l'Église, et qu'il eût été inutile de désigner,* « *mais bien ceux que nous venons de signaler* [3]. »

Évidemment les traits que nous venons de recueillir ne conviennent pas aux libéraux rationalistes et révolutionnaires. Ceux-ci ne sont pas « *au* « *groupe ami* » ; ils « *n'adhèrent pas aux vérités défi-* « *nies* »; ils ne sont pas un « *ennemi caché* », car ils avouent leur hostilité ; ils ne sont pas distincts de ceux « *qui immolent à la fausse liberté de ce siècle* « *les droits sacrés de la religion* », car c'est là leur programme ; ils sont « *les ennemis les plus acharnés de* « *l'Église* », et non pas « *ceux qui cherchent à concilier* « *les ténèbres avec les lumières* ». — Ils « *ne veulent* « *pas marcher d'accord avec l'Église, au moyen de doc-* « *trines catholico-libérales* », puisqu'ils ne songent qu'à affaiblir ses influences, quand ils ne désirent pas la proscrire entièrement ; ils « *ne se donnent*

1 Bref au président du cercle Saint-Ambroise, à Milan.

2 Bref au sénateur Cannart d'Hamale.

3 Bref à Mgr l'évêque de Quimper.

« *pas l'apparence d'une doctrine sans tache* »; car ils affichent pour la doctrine catholique le plus profond mépris : non contents *d'avoir du dépit contre tout ce* « *qui marque une obéissance prompte, entière, absolue,* « *aux décrets et aux avertissements du saint-siége* », ils repoussent jusqu'au principe de l'obéissance envers une autorité qu'ils ne reconnaissent pas, et dont ils travaillent à délivrer le monde. — Ils n'accusent pas seulement les actes de la papauté d'être « *imprudents* et *inopportuns* »; ils les appellent absurdes et tyranniques. — Ils n'en veulent pas uniquement aux « *ultramontains* », mais à tous ceux qui se disent catholiques. Ce n'est pas assez pour eux « *de se croire plus sages que l'Église* » ; ainsi ils auraient l'air d'admettre dans l'Église une sagesse inférieure, tandis qu'ils s'attribuent le monopole des lumières. — Encore moins font-ils « *profession d'amour et de respect pour l'Église* ». « Quant à *leurs talents et à leurs travaux* », on sait de reste « *qu'ils ne les consacrent pas à sa défense* »: ils les ont mis au service d'une tout autre cause.

Si les idées n'étaient pas assez claires pour les deux écoles libérales que nous confondons, d'après nos honorables contradicteurs, les mots viennent à notre secours. Ceux qui sont désignés dans les brefs que nous étudions méritent le blâme, non pas pour les *principes libéraux* qu'ils ne professent pas, mais pour les *principes catholico-libéraux* dont ils sont épris [1]. Les catholiques belges sont loués

1 Bref au président du cercle Saint-Ambroise, à Milan.

non pour leur éloignement des *doctrines libérales*, mais à cause « *de leur aversion pour les principes* « *catholico-libéraux* [1] ». — Les paroles de Pie IX à monseigneur l'évêque de Quimper mettent le comble à la démonstration : Pie IX, « *dans les nombreuses* « *occasions où il a repris les sectateurs des opinions* « *libérales, n'a pas eu en vue ceux qui haïssent l'Église* « *et qu'il eût été inutile de nommer;* » Pie IX pensait à d'autres.

Il y a donc, à l'heure qu'il est, dans l'Église, une école libérale dont nous connaissons les partisans et qui se sépare par sa composition même de l'école rationaliste et révolutionnaire : c'est l'école catholico-libérale. Dans cette école il y a quelquefois des hommes sincères : en voici un.

« Je dirai volontiers des entreprises engagées « *par les catholiques libéraux* ce qu'on a dit des croi- « sades : chacune prise en soi a échoué, mais toutes « ont réussi : *une opinion catholique libérale s'est fon-* « *dée; elle existe partout, elle grandit chaque jour un* « *peu* [2]. »

Mais quelle est la doctrine de l'école catholique libérale ? plusieurs soutiennent qu'elle n'a d'autre doctrine que celle de l'Église. Il faut s'entendre ; *il est possible* que l'école catholique libérale n'ait pas une doctrine dogmatique, parce qu'elle n'affirme

1 Bref au sénateur Cannart d'Hamale.

2 Montalembert, *Discours de Malines*, 1863.

rien d'absolu [1]; mais, à coup sûr, elle a une doctrine pratique, et qu'on peut appeler relative. Elle ne dit pas : Voilà ce que nous devons croire ; elle dit : Voilà ce qu'il faut faire. Elle porte donc un jugement sur une situation, et sur les meilleurs moyens à prendre pour en traverser les difficultés : un jugement est une doctrine. Maintenant, qu'on appelle le libéralisme catholique une hypothèse, une tendance, une tactique, un *modus vivendi;* cela n'empêche pas qu'il ne soit une doctrine. Du reste, nous verrons plus loin qu'il a été réduit en propositions logiques, qui ne sauraient être que des formules de jugements et par conséquent de doctrines.

Quoique nous ayons longuement développé la doctrine du catholisme libéral, nous la résumerons ici d'après les brefs de Pie IX. Notre travail y trouvera une confirmation précieuse.

Or le catholicisme libéral est « une doctrine équivoque qui retient le premier germe des erreurs dont il repousse les conséquences extrêmes ; qui ne veut ni embrasser la vérité tout entière, ni la rejeter tout entière [2]; » — c'est la doctrine « de ceux qui cherchent à concilier les « ténèbres avec la lumière » ;... de ceux « qui, par « crainte d'une violente tempête, courbent incon- « sidérément la tête devant la fausse sagesse du

1 Plus d'un passage des œuvres des catholiques libéraux, pris isolément et à la rigueur, ferait croire le contraire.

2 Bref au vicomte de Morogues.

« siècle, croyant à tort éviter ainsi d'être ren-
« versés par la violence de l'orage [1] » ; — c'est la doctrine de ceux « qui s'efforcent d'établir un « accord entre la justice et l'iniquité... ; de ceux « qui se tiennent, pour ainsi dire, sur la limite des « opinions condamnées [2] » ; — c'est la doctrine de ceux « qui pensent qu'il faut absolument suivre « cette voie (le libéralisme) pour enlever la cause « des dissensions, pour concilier avec l'Évangile « le progrès de la société actuelle, et pour rétablir « l'ordre et la tranquillité ; » — « c'est une erreur « qui se recouvre du voile spécieux du zèle et de « la charité. [3] » On peut voir une fois de plus, par la comparaison des doctrines, la différence des deux écoles qu'on nous accuse de confondre. Le libéralisme révolutionnaire n'est pas « équivoque » : il affirme carrément les droits absolus de l'erreur et du mal, la séparation de l'Église et de l'État, la supériorité de la societé laïque sur la société chrétienne, etc. Il ne « repousse pas les consé-« quences extrêmes de ses principes erronés » : on sait qu'il pousse tout à bout. Il ne cherche pas la conciliation « par crainte d'une violente tempête » ; car il se plaît dans le trouble. Il ne se tient pas sur la limite des opinions « condamnées » ; car il embrasse cyniquement les plus scandaleuses. Sur-

1 Bref à M. Louis Veuillot.

2 Bref au président du cercle Saint-Ambroise, à Milan.

3 Bref au sénateur Cannart d'Hamale.

tout, « il ne se couvre pas du voile spécieux du zèle et de la charité, » au moins vis-à-vis de l'Église catholique. Il y a donc une doctrine qui n'est pas la doctrine libérale pure, qui n'est pas entièrement la doctrine catholique, et qui s'appelle le catholicisme libéral. Après cela, l'existence de l'école est hors de doute.

Mais le catholicisme libéral est-il condamné? Beaucoup le nient parmi ceux qui ont intérêt à ce qu'il n'en soit par ainsi. Écoutons un instant les coryphées du système : « Il faut les voir ces doc-
« teurs improvisés de la presse, aussi ardents et
« aussi indiscrets que les vrais docteurs des écoles
« romaines sont rigoureux et réservés, confondant
« tout ce que Rome distingue, mettant sur le
« même pied les actes les plus divers et les plus
« inégaux de l'autorité pontificale, pour les imposer
« avec le même poids, non-seulement au respect,
« mais à la conscience des fidèles; mêlant avec
« les décisions solennelles des papes les simples
« avis des congrégations romaines ou les brefs de
« chancellerie, qui ne définissent rien [1].

— « Vous faites dire à l'Église et au pape ce
« qu'ils n'ont pas dit : vous leur faites condamner
« ce qu'ils n'ont jamais songé à proscrire. Quand
« parut l'encyclique du 8 décembre, n'avons-nous
« pas eu la douleur de voir les anciens rédacteurs
« de *l'Univers*, qui s'appelait alors *le Monde*, s'ac-

1 *Correspondant*, 10 octobre 1869.

« corder avec *le Siècle* et ses pareils, pour infliger « au saint-père et à l'Église l'injure des mêmes « interprétations ?..... et c'est ainsi qu'ils répètent « aujourd'hui : *L'Eglise a flétri le libéralisme...* Il « vous était cependant d'autant plus facile de ne « pas imputer au pape Pie IX ces condamnations « excessives, Monsieur, que lui-même, dans sa cé- « lèbre allocution : *Jamdudum cernimus*, faisait les « réserves et les distinctions les plus expressives. « S'adressant, pour le restituer, à ceux qui violaient « ici le sens vrai et naturel des mots : *vera restituan- « tur rerum nomina*, il condamnait les violences et « les faits impies, *quærimus utrum talia facta...;* il « réprouvait leur faux libéralisme, et leur civili- « sation à eux, *hujusmodi civilitati;* mais il procla- « mait en même temps, et à l'encontre, la vraie « civilisation et le vrai libéralisme. Il déclarait que « l'Église est et a toujours été la mère et la nour- « rice de la vraie civilisation : *ipsa veræ civilitatis « continenter fuit patrona et altrix;* et il rappelait « l'administration libérale, les institutions libé- « rales, qu'il avait lui-même, en même temps que « d'autres princes italiens, données à ses sujets : « *liberiorem administrationem, liberiores institutiones.* « La fameuse LXXXe proposition du *Syllabus*, d'où « vous avez voulu conclure l'incompatibilité de « l'Église avec le libéralisme, le progrès et la civi- « lisation moderne, n'a jamais eu d'autre sens [1]. »

1 Mgr Dupanloup, *Avertissement à M. Louis Veuillot.*

Pour répondre à ces prétentions, il faut se rappeler qu'il y a plusieurs formes de condamnations usitées dans l'Église : *la Bulle* est la plus solennelle ; puis vient *le Bref;* enfin, ce qu'on appelle en théologie *les propositions condamnées.* Mais la forme la plus discrète suffit pour que la doctrine qui en est atteinte puisse être réputée condamnée. Ce n'est donc pas très-scientifique, pour ne pas dire autrement, d'avancer que des brefs de chancellerie n'ont aucune valeur, et que c'est une déloyauté, à tout le moins un enfantillage, de les invoquer dans la controverse. Ces brefs tirent souvent, de leur contenu, de leur destination, et de quelques autres circonstances, une autorité qu'aucun théologien sérieux ne leur dispute. Quant à la distinction entre ce qui s'impose à la conscience des fidèles et ce qui mérite simplement leur respect, nous l'admettons dans certains cas ; en matière de doctrine, elle nous paraît suspecte ; appliquée à la question présente, elle est fausse.

L'Église imprime différentes censures ou qualifications aux doctrines qu'elle condamne : elle appelle les unes *hérétiques,* les autres *erronées;* celles-ci, *fausses, dangereuses, scandaleuses*, etc. ; celles-là, *captieuses, téméraires,* etc. D'où il suit, qu'il n'est pas nécessaire qu'une doctrine soit déclarée *hérétique* pour être rangée parmi les doctrines condamnées : elle a ce caractère, alors même qu'elle n'est qu'*erronée* ou *fausse,* ou seulement *pernicieuse, dangereuse* ou *téméraire.* Cette observation est d'au-

tant plus importante, qu'il y a aujourd'hui bon nombre de catholiques qui professent tranquillement des doctrines condamnées, pourvu qu'elles n'aient pas été taxées d'hérésie par une encyclique du pape, ou par un décret du concile œcuménique. Les quatre propositions du clergé de France en 1682 n'avaient pas échappé aux censures de Rome; cela n'empêcha pas notre pays de demeurer pendant deux siècles fidèle au gallicanisme, qu'on prenait pour une opinion libre. En Allemagne, cette théologie avait fait dans ces derniers temps assez de progrès pour attirer l'attention de l'Église, comme l'atteste la XXIIe proposition du *Syllabus*, extraite d'une lettre de Pie IX à l'archevêque de Munich-Frésingue [1]. Le commun des esprits ne réduit pas cette erreur en théorie; mais pratiquement il en use. C'est le seul moyen de comprendre la sécurité dans laquelle vivent tant de pieux personnages.

Enfin, l'Église condamne des propositions par des qualifications propres à chacune d'elles; d'autres fois elle emploie la méthode générale, ou *in globo*, qui consiste dans des qualifications respectives,

1 Obligatio qua catholici magistri et scriptores omnino astringuntur, coarctatur in iis tantum, quæ ab infallibili Ecclesiæ judicio veluti fidei dogmata ab omnibus credenda proponuntur.

« L'obligation qui concerne les maîtres et les écrivains catholiques se borne aux choses qui ont été définies par le jugement infaillible de l'Église comme des dogmes de foi qui doivent être crus par tous. » (*Syllabus*, Prop. XXII. — Lettre *Tuas libenter*, à l'archevêque de Munich-Frésingue.)

sans appliquer à chaque proposition la note qu'elle mérite. Cette condamnation générale sert suffisamment à prémunir les fidèles contre l'erreur. Maintenant nous pouvons déterminer si le libéralisme catholique est condamné, et quel genre de censure il a encouru.

L'encyclique *Mirari vos* est le plus ancien monument qui dénonce le libéralisme catholique : elle remonte à l'origine du système. Après avoir flétri en termes énergiques l'indifférentisme religieux, la liberté de penser et la liberté de la presse, qui constituent le libéralisme rationaliste et révolutionnaire, Grégoire XVI ajoute : « Il en est cependant, ô douleur ! qui se laissent entraîner à ce « point d'impudence, qu'ils soutiennent opiniâtrément que le déluge d'erreurs qui sort de là est « assez bien compensé par un livre qui, au milieu « de ce déchaînement de perversité, paraîtrait pour « défendre la religion et la vérité. Or c'est certainement une chose illicite et contraire à toutes « les notions de l'équité, de faire, de dessein prémédité, un mal certain et plus grand, parce qu'il « y a espérance qu'il en résultera quelque bien. Quel « homme en son bon sens dira qu'il faut laisser se « répandre librement les poisons, les vendre et les « transporter publiquement, les boire même, parce « qu'il y a un remède tel, que ceux qui en usent parviennent quelquefois à échapper à la mort [1] ? »

1 Lettre encyclique *Mirari vos* (15 août 1832.)

A la simple lecture de ce passage, on voit avec évidence que Grégoire XVI vise le libéralisme catholique, ou cette opinion moyenne qui, en admettant que le mal est le mal, prétend qu'il y a avantage à le laisser aller. Il ne s'agit pas ici du libéralisme rationaliste et révolutionnaire, puisqu'il a été flétri par ce qui précède. D'ailleurs l'encyclique *Mirari vos* fut dirigée contre les doctrines du journal *l'Avenir*, qui, le premier, formula le système que nous combattons [1].

Après l'encyclique *Mirari vos*, la pièce maîtresse à opposer au libéralisme catholique, c'est le *Syllabus*.

L'autorité du *Syllabus* n'est pas à prouver ; nous ferions injure à nos adversaires en l'essayant. Quand il ne serait qu'une série de propositions condamnées par le saint-siége, sans aucune solennité de forme, il aurait assez de force pour dirimer toutes les controverses. En théologie on s'arrête toujours devant une proposition condamnée. Les exemples à l'appui de notre thèse abondent. Mais le *Syllabus* est une annexe de l'encyclique *Quanta cura*, qui est adressée à tout l'univers par le pape parlant *ex cathedra :* on voit ce que cette circonstance ajoute à son autorité.

Il faut plutôt montrer que certaines propositions du *Syllabus* sont dirigées contre le catholicisme libéral. La question de fait est la difficulté sans

1 IIIe partie, chap. II.

cesse renaissante derrière laquelle certains esprits se retranchent. Or les quatre dernières propositions du *Syllabus* ont pour objet l'erreur contemporaine que nous traitons. L'autre libéralisme, celui que les catholiques libéraux répudient comme enfants de l'Église, a eu sa part dans différentes propositions : la liberté de penser en général, la liberté de conscience, la liberté des cultes, la séparation de l'Église et de l'État, présentées comme doctrines absolues, y sont condamnées. Donc, il s'agit dans les quatre dernières propositions d'une nuance de la même erreur, qui n'est autre que le libéralisme catholique.

Du reste, la teneur de ces propositions ne laisse subsister aucun doute. La proposition LXXVIIe ne dit pas, d'une manière abstraite, qu'à aucune époque, la religion catholique ne doit être considérée comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes : dans ce sens, la proposition serait hérétique ; elle dit *qu'à notre époque il n'est plus utile* que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État : ainsi le dogme des droits que l'Église tient de Dieu est réservé. Il n'y a ici qu'un jugement porté sur une situation et sur la meilleure méthode à suivre ; c'est pourquoi la proposition n'est qu'erronée.

La proposition LXXVIIIe est la conséquence de la précédente. L'application d'un mauvais principe à la chose publique a les mêmes inconvénients que le principe lui-même et provoque la même censure.

La proposition LXXIXe n'affirme pas absolument la liberté des cultes et la liberté de la presse, comme appartenant naturellement à tous les hommes ; elle se contente de *nier les funestes effets de ces libertés*, qui sont de *jeter plus facilement les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit, et de propager la peste de l'indifférentisme*. Mais, comme c'est le contraire qui est vrai, ainsi que la raison et l'expérience de chaque jour le démontrent, pour ce motif, cette proposition est erronée.

La proposition LXXXe présente le même caractère de relativité. Elle n'a pas pour objet le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne, entendus dans le sens rationaliste et révolutionnaire ; ces questions sont déjà jugées ; mais *la réconciliation, par voie de transaction, du pontife romain avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne.* Comme cette réconciliation est impossible, la théorie qui la préconise est rangée parmi les doctrines erronées.

On n'échappe pas à cette condamnation, parce que dans l'allocution *Jamdudum cernimus*, à laquelle correspond la proposition LXXXe et dont elle est extraite, Pie IX distingue deux ordres de libertés et de civilisations, et qu'en flétrissant la liberté et la civilisation antichrétiennes, il revendique pour l'Église l'honneur d'avoir fondé la vraie liberté et la vraie civilisation. Il est hors de doute que le progrès, le libéralisme et la civilisation dont il est parlé à la proposition LXXXe, sont les mêmes qui

sont si maltraités dans *l'allocution* du 18 mars 1861. La preuve, c'est qu'on y condamne la réconciliation et la transaction du pontife romain avec les détestables idoles du jour. Or une réconciliation et une transaction ne se conçoivent qu'entre deux intérêts opposés. Le pontife romain n'a pas à se réconcilier avec le progrès, la liberté et la civilisation que le christianisme a enfantés : ils n'ont jamais été brouillés. Quant à ces mots : *administration libérale, institutions libérales*, qu'on trouve dans *l'allocution*, ils ne doivent pas faire prendre le change; ils signifient des réformes décentralisatrices, et la participation d'un plus grand nombre de citoyens au gouvernement de la chose publique, à différents degrés; ils ne signifient pas la liberté de conscience, l'égale protection de tous les cultes, la liberté de la presse, etc. — On sait assez que le *motu proprio* de Pie IX, en 1847, et l'œuvre libérale de Jean-Baptiste Rossi, n'étaient pas cela.

Maintenant nous devons conclure hardiment que les propositions que nous venons d'analyser se rapportent au libéralisme catholique et en sont la condamnation.

Restent les brefs dits de chancellerie, par opposition aux brefs cathédratiques, insérés au Bullaire. Nous nous en sommes servi pour établir l'existence de l'école catholico-libérale ; ils nous ont fourni les principaux traits qui caractérisent ses partisans et leurs doctrines ; ils avaient, à ce point de vue, une autorité suffisante. Nous ne crai-

gnons pas de les mettre à la suite de pièces plus décisives, pour achever de démontrer que le libéralisme catholique n'est pas défendable. Le libéralisme catholique est « dangereux », — « il enlève « la fermeté et le courage..., » — « il empêche de « soutenir utilement la lutte; » — « il cause le plus « grand dommage à la cause catholique [1]. »

« Cette doctrine s'appuie sur de pernicieux prin- « cipes... » Ses adeptes « allèchent les impru- « dents amateurs de conciliation... » — « Ils trom- « pent les honnêtes gens, lesquels sauraient sans « cela s'opposer fortement à une erreur déclarée ; « ils divisent les esprits, déchirent l'unité, et « affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour « les tourner toutes ensemble contre l'ennemi [2]. »

Les catholiques libéraux « s'efforcent de per- « vertir la doctrine et l'esprit (de l'Église)... » « Leur erreur, pleine d'embûches, est plus dange- « reuse qu'une inimitié ouverte [3]. »

Les catholiques libéraux « conservent et entre- « tiennent le virus caché des principes libéraux « qu'ils ont sucés avec le lait [4]. »

Écoutons les observations dont monseigneur l'évêque de Poitiers accompagne les brefs que nous avons invoqués : « Trois brefs pontificaux

1 Bref au vicomte de Morogues.

2 Bref au président du cercle Saint-Ambroise, à Milan.

3 Bref au sénateur Cannart d'Hamale.

4 Bref à Mgr l'évêque de Quimper.

« seront signalés dans notre décret synodal. Sans « doute ils ne sont pas des décrets cathédratiques, « et le Bullaire ne les rangera pas parmi les actes « solennels du vicaire de Jésus-Christ; toutefois « ils sortent du cadre des simples lettres privées, « tant par leur destination que par leur contenu. « Les destinataires ne sont pas de simples indi- « vidus, mais des associations catholiques, aux- « quelles il est manifeste que le chef de l'Église « entend donner une direction doctrinale. Le con- « tenu est le développement et l'application de « documents antérieurs adressés à l'épiscopat. Ces « brefs sont la condamnation explicite et motivée « du libéralisme religieux, et il faut un singulier « entêtement pour vouloir concilier désormais ce « système avec l'orthodoxie catholique [1]. »

Ceux qui ne seraient pas encore convaincus que le libéralisme catholique est condamné feront bien de se souvenir qu'au-dessus du strict catholicisme il y a ce qu'on appelle l'esprit catholique. Il consiste dans une certaine délicatesse qui prend facilement ombrage en face de doctrines équivoques, et dans une disposition de cœur qui porte à se soumettre sans effort non-seulement aux décrets du saint-siége, mais encore à ses avertissements. Qui niera que les brefs récents que le saint-siége se plaît à multiplier ne soient des avertissements discrets donnés aux catholiques libéraux, avec une

1 Mgr Pie, évêque de Poitiers; Œuvres complètes, t. VII.

insistance toujours croissante ? C'est par là que le saint-siége commence : il essaie d'abord de la persuasion : il ne se décide à l'anathème qu'à la dernière extrémité. La douceur de ce procédé mérite d'être récompensée par une obéissance filiale. On sait assez d'ailleurs que ce n'est pas impunément qu'on méprise les leçons du saint-siége. Souvent on finit mal.

CONCLUSION

Le sujet que nous avons traité dans cet ouvrage, trop brièvement sans doute, peut, à juste droit, s'appeler la question humaine. Nous ne voyons pas d'intérêt privé ou public qui n'y soit contenu ; de toutes les formules génératrices appliquées aux annales du monde, pour les résumer et en grouper scientifiquement les faits autour d'un petit nombre d'idées mères, nous n'en connaissons pas de plus féconde que celle qui a pour termes l'autorité, la liberté, et le rapport variable de l'une avec l'autre. Rarement le monde a saisi la mesure de ces deux éléments : il est presque toujours allé au delà de la vérité, quand il n'est pas resté en deçà. Nous croyons que les peuples modernes sont en voie de dépasser l'antiquité par les erreurs qu'ils professent en cette matière. Avant le christianisme, l'autorité

s'exagéra en se déifiant. Quand elle eut fait accepter cette identification monstrueuse avec son principe, elle se permit tout, et tout lui fut possible; elle n'existait pas pour les peuples, les peuples existaient pour elle. De là, un despotisme qui nous épouvante encore, quoiqu'il ne soit qu'un souvenir. C'est l'honneur de l'Évangile d'avoir ramené dans le monde la vraie notion de l'autorité.

Les peuples modernes faussent l'autorité par un excès contraire. Au lieu de l'identifier avec son principe, ils l'en séparent radicalement, pour en faire une entité autonome, qui vient on ne sait d'où. L'athéisme contemporain est le pendant du panthéisme païen. Seulement l'athéisme, qui est déjà un châtiment parce qu'il est une honte, ne sauve pas du despotisme ceux qui le pratiquent; peut-être même qu'il est le chemin le plus court pour y arriver. Nous l'avons vu : ne l'oublions pas.

La liberté fut dans tous les temps sujette à caution. D'après saint Augustin, l'imagination est la folle psychologique : elle trouble notre logis. La liberté est la folle politique : elle bouleverse la cité; elle a sa réputation faite; nous croyons qu'elle la mérite. Nos pères l'écoutèrent plus d'une fois, et ils payèrent cher leur passion. Chez nous, les abus de la liberté offrent cette nouveauté, qu'ils sont plus graves, qu'ils sont chroniques, et surtout qu'ils sont dogmatiques. Des faits ne sont que des faits; tous les siècles peuvent en commettre de blâmables, parce que tous sont capables de pécher.

Quand derrière les faits il y a des doctrines, et qu'on prétend justifier les faits par les doctrines, le monde est dans une situation terrible.

Nous en sommes là. Le mal qui nous ronge, et dont nous avons indiqué les causes et les dates, nous paraît être encore dans sa période ascendante. A mesure que l'on parcourt les diverses classes sociales, on constate qu'elles sont atteintes à des degrés divers. Ceux qui hier encore portaient leur âme plus haut que la contagion, qui consolaient notre patriotisme et nous forçaient à l'espérance, maintenant ils sont comme les autres ; fatigués de la lutte, ils jettent leur religion à la tempête. Désormais on compte ceux qui ont le sentiment du mal contemporain et qui s'en préservent.

La défaillance n'a d'égale que l'obstination. Ces deux caractères, qui semblent s'exclure, se rencontrent chez nous. N'est-ce pas le signe d'une irrémédiable décadence? Les méchants triomphent; ils n'étonnent personne. Mais nous, qui prétendons être des gens comme il faut, nous faisons tout ce que nous pouvons pour prouver le contraire. Nous disons que nous voulons vivre, mais nous ne savons que périr. Nous périssons sans gloire, dans les voies tortueuses de l'intrigue ; nous périssons sans courage, car on ne connaît plus la cause que nous défendons; nous périssons sans cœur, car nous sommes incapables de nous oublier pour notre pays. Tandis que Mahomet II bâtissait ses pre-

mières redoutes autour de Byzance, les Grecs, menacés de perdre leur nationalité, s'amusaient à discuter sur des subtilités théologiques. Ils criaient: Plutôt le turban de Mahomet que la tiare du pape. Ce peuple était mûr pour la conquête. Pour nous, qui nous sommes voués à la Révolution, nous disons : Plutôt l'instabilité en permanence que l'ordre réel basé sur les maximes de la raison et de l'histoire ; plutôt la guerre à perpétuité qu'un régime chrétien, qui nous rendrait la paix, la force et le prestige; plutôt des aventuriers qu'un vrai roi; plutôt la mort avec 89 que la gloire avec les traditions nationales. Nous ne sommes donc pas au bout de nos épreuves. Un grand combat se livre dans les entrailles de notre temps; il est long et cruel. Les chances ont varié : tantôt Dieu a eu des journées triomphantes; tantôt le mal a dressé sa tente sur ses positions enlevées. De pareilles alternatives ne sauraient être éternelles. Voici l'heure suprême. Il s'agit de clore la Révolution, en gardant les sages réformes qu'elle a mêlées à ses extravagances : si elle devait rester maîtresse, nous ne serions pas loin d'une terminaison fatale.

Depuis longtemps des penseurs au regard profond ont annoncé qu'il n'y aurait plus en présence que deux camps : la prophétie marche sans doute vers son accomplissement. A droite et à gauche les prétentions s'accentuent davantage. Espérons que bientôt il n'y aura plus de tiers parti, de même qu'il n'y a pas de milieu entre le vrai et le faux. Il

faut cependant reconnaître que ce résultat n'est pas encore atteint, car les traînards couvrent les routes et gênent les mouvements des soldats déterminés.

Tandis que nous écrivions ce faible essai, un instant nous crûmes que nous serions en retard sur les événements, et nous nous réjouissions d'avance d'offrir notre travail à un pays converti. Déçu dans notre attente, nous sentons qu'à défaut d'autre mérite nous avons celui de l'opportunité.

Nous offrons ces pages de philosophie chrétienne à Jésus-Christ, le Roi des siècles, source et exemplaire de toute principauté, en même temps qu'il est le rédempteur des âmes, l'émancipateur des opprimés, et le père de toutes les faiblesses. Nous les dédions aux esprits égarés et aux cœurs défaillants. A la vérité, nous projetons plus de clarté sur les problèmes sociaux que nous ne versons de consolation sur les âmes ; nous faisons des blessures que nous ne savons pas guérir. Mais la controverse a ses exigences ; certains Samaritains ont plus de vin que d'huile à répandre sur leur prochain, d'ailleurs aimé. Dans le sombre inconnu où nous marchons, nous avons voulu nous enrôler, à un rang subalterne , dans la croisade des temps modernes. Nos pères ont combattu les Maures, les Albigeois et les huguenots : nous marcherons sur leurs traces en combattant la Révolution. Si la

doctrine catholique devait conquérir encore une fois l'Europe, il nous sera doux d'avoir fait cette campagne. Si la fin était venue, si nous devions suivre les pentes qui mènent à la mort, nous ne regretterions pas nos fatigues. En nous enveloppant dans les plis de notre bannière vaincue, soldat inutile, nous aurions fait ce que nous devions faire.

FIN

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DE LA

TROISIÈME PARTIE

N° 1

A nos chers fils le président et les associés du cercle Saint-Ambroise à Milan.

PIE IX, PAPE.

Chers fils, salut et bénédiction apostolique.

Au milieu de ces temps si douloureux pour l'Église, c'est assurément un grand adoucissement à Notre douleur que le zèle de ces catholiques qui, voyant les persécutions auxquelles leur religion est en butte, et le péril de leur prochain, sont poussés à professer plus ouvertement leur foi, s'appliquent avec plus d'ardeur à retirer leurs frères du danger, se dévouent avec plus de zèle aux œuvres de miséricorde, et mettent leur gloire principale à se montrer plus étroitement rattachés à Nous et plus humblement soumis aux enseignements de cette Chaire de vérité et de ce centre d'unité.

Cette attitude, en effet, est le signe auquel on reconnaît d'une façon indubitable les vrais enfants de l'Église. C'est elle qui constitue cette force inexpugnable de l'unité qui, seule, peut s'opposer victorieusement à la fureur, aux ruses et à l'audace de ses ennemis. Et c'est juste. Car, à quiconque considère le caractère de la guerre soulevée contre l'Église, il apparaîtra que toutes les machinations

de l'ennemi visent à détruire la constitution de l'Église et à briser les liens qui unissent les peuples aux évêques et les évêques au Vicaire de Jésus-Christ. Quant au Pape, ils l'ont dépouillé de son domaine temporel, afin que, le soumettant à une puissance étrangère, il fût privé de la liberté qui lui est nécessaire pour gouverner la famille catholique. Et c'est pour cela qu'ils s'attaquent surtout à lui, afin que le Pasteur étant frappé, les brebis soient dispersées.

Cependant, et bien que les fils du siècle soient plus habiles que les fils de la lumière, leurs ruses et leurs violences auraient sans doute moins de succès, si un grand nombre, parmi ceux qui portent le nom de catholiques, ne leur tendaient une main amie. Oui, hélas! ils ne manquent pas ceux qui, comme pour marcher d'accord avec nos ennemis, s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres, un accord entre la justice et l'iniquité, au moyen de ces doctrines qu'on appelle *catholiques libérales*, lesquelles, s'appuyant sur de pernicieux principes, approuvent le pouvoir laïque quand il envahit les choses spirituelles, et poussent les esprits au respect, ou tout au moins à la tolérance des lois des plus iniques, absolument comme s'il n'était pas écrit que *personne ne peut servir deux maîtres.*

Or ceux-ci sont plus dangereux et plus funestes que les ennemis déclarés, à la fois parce qu'ils secondent leurs efforts sans être remarqués, ou même sans donner leur avis, et parce que, se tenant, pour ainsi dire, sur la limite des opinions condamnées, ils se donnent l'apparence d'une véritable probité et d'une doctrine sans tache, qui allèche les imprudents amateurs de conciliation et qui trompe les gens honnêtes, lesquels sauraient sans cela s'opposer fermement à une erreur déclarée. De la sorte ils divisent les esprits, déchirent l'unité, et affaiblissent les forces, qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi.

Toutefois vous pourrez facilement éviter leurs embûches, si vous avez devant les yeux cet avis divin : *C'est par leurs fruits que vous les connaîtrez ;* si vous observez qu'ils affichent leur dépit contre tout ce qui marque une obéissance prompte, entière, absolue, aux décrets et aux avertissements de ce Saint-Siége ; qu'ils n'en parlent que dédaigneusement, l'appelant curie romaine ; qu'ils accusent tous ses actes d'être imprudents ou innopportuns ; qu'ils affectent d'appliquer le nom d'ultramontains et de jésuites aux fils de l'Église les plus zélés et les plus obéissants; enfin que, pétris d'orgueil, ils s'estiment plus sages que l'Église, à qui a été faite la promesse d'un secours divin spécial et éternel.

Pour vous, chers fils, souvenez-vous qu'au Souverain Pontife, qui est vicaire de Dieu sur la terre, il appartient de décider ce qui regarde la foi, les mœurs et le gouvernement de l'Église, selon ce que Jésus-Christ a dit de lui-même : *Celui-là disperse, qui ne recueille pas avec moi.* Faites donc consister votre sagesse dans une obéissance absolue et dans une libre et constante adhésion à cette Chaire de Pierre. Car, animés ainsi du même esprit, vous serez parfaits dans le même sentiment et la même pensée, et vous affermirez cette unité qu'il faut opposer aux ennemis de l'Église. Par là, vous rendrez très-agréables à Dieu et très-utiles au prochain les œuvres de charité que vous avez entreprises, et vous apporterez une véritable consolation à Notre âme, douloureusement affligée des maux qui accablent l'Église.

A cette fin, Nous vous souhaitons le secours céleste et l'abondance des dons de la grâce d'en haut. Et comme présage de ces grâces, et comme gage de notre bienveillance paternelle, Nous vous accordons, chers fils, du fond du cœur la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 6 mars de l'année 1873, la vingt-septième de Notre pontificat.

PIE IX, PAPE.

N° 2

A Nos chers fils le sénateur Cannart d'Hamale, président, et les membres de la Fédération des Cercles catholiques en Belgique.

PIE IX, PAPE.

Chers fils, salut et bénédiction apostolique.

Pendant que la situation de l'Église devient chaque jour plus pénible, et qu'on voit croître l'impudence avec laquelle on foule aux pieds son autorité, ainsi que l'opiniâtreté avec laquelle on travaille à dissoudre l'unité catholique et à Nous arracher les enfants qui Nous appartiennent, Nous voyons en même temps, chers fils, briller d'un éclat toujours croissant votre foi, votre amour de la religion et votre dévouement à ce Siége de saint Pierre. Dans le but, non-seulement de faire échouer ces efforts de l'impiété, mais aussi de Nous attacher les fidèles par des liens constamment plus étroits, vous mettez en commun vos lumières, vos forces et vos ressources. Ce que Nous louons le plus dans cette entreprise pleine de piété, c'est que vous êtes, dit-on, remplis d'aversion pour les principes *catholiques libéraux*, que vous tâchez d'effacer des intelligences autant qu'il est en votre pouvoir.

Ceux qui sont imbus de ces principes font profession, il est vrai, d'amour et de respect pour l'Église, et semblent consacrer à sa défense leurs talents et leurs travaux ; mais ils s'efforcent néanmoins de pervertir sa doctrine et

son esprit, et chacun d'eux, d'après la diversité de ses goûts et de son tempérament, incline à se mettre au service de César ou de ceux qui revendiquent des droits en faveur d'une fausse liberté. Ils pensent qu'il faut absolument suivre cette voie pour enlever la cause des dissensions, pour concilier avec l'Évangile le progrès de la société actuelle, pour rétablir l'ordre et la tranquillité ; comme si la lumière pouvait coexister avec les ténèbres, et comme si la vérité ne cessait pas d'être la vérité quand on la détourne violemment de sa véritable signification et qu'on la dépouille de la fixité inhérente à sa nature.

Cette erreur, pleine d'embûches, est plus dangereuse qu'une inimitié ouverte, parce qu'elle se recouvre du voile spécieux du zèle et de la charité ; et c'est assurément en vous efforçant de la combattre, et en mettant un soin assidu à en éloigner les simples, que vous extirperez la racine fatale des discordes et que vous travaillerez efficacement à produire et à entretenir l'union étroite des âmes. Sans doute ce n'est pas vous qui avez besoin de ces avertissements, vous qui adhérez avec un dévouement si absolu à tous les documents émanés de ce Siège apostolique que vous avez vu condamner à différentes reprises les principes libéraux ; mais le désir même de faciliter vos travaux et d'en rendre les fruits plus abondants Nous a poussé à vous rappeler le souvenir d'un point si important.

Au reste, continuez à combattre le bon combat que vous avez généreusement commencé, et efforcez-vous chaque jour de mériter de mieux en mieux de l'Église de Dieu, ayant en vue la couronne que celui-ci vous donnera en récompense. En attendant, nous exprimons hautement toute Notre reconnaissance pour les services que vous rendez, et Nous souhaitons à votre société des développements toujours nouveaux avec l'abondance des bénédictions célestes. Nous désirons que le présage de ces faveurs soit la bénédiction apostolique, que Nous vous accordons

avec beaucoup de tendresse, chers fils, comme gage de Notre bienveillance paternelle.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 mai 1873, la vingt-septième année de Notre pontificat.

PIE IX, PAPE.

N° 3

A notre vénérable Frère Anselme,
Évêque de Quimper.

PIE IX, PAPE.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

De même, vénérable Frère, que nous voyons avec joie se multiplier de toutes parts les associations catholiques qui sont tout ensemble les indices de la vigueur de la foi et les instruments les plus propres à la réchauffer et à la défendre, de même, c'est avec la plus grande satisfaction que nous avons reçu la lettre des associés qui, sous votre présidence, ont tenu leur première reunion dans votre ville épiscopale. Nous avons parfaitement auguré de ce début, en voyant ces réunions catholiques commencer par une protestation d'entière et absolue soumission à ce Saint-Siége et à son magistère infaillible ; car si leurs membres ne s'écartent réellement, en aucune façon, de sa doctrine ni de ses enseignements, et s'ils s'appuient fermement sur ce fondement inébranlable, conduits et soutenus par sa force divine, ils rendront à coup sûr un service efficace et très-utile à la religion. Ils ne seront certes pas détournés de cette obéissance par les écrits et

les efforts des ennemis de l'Église et de ce Siége de Pierre, qu'ils doivent bien plutôt s'efforcer de combattre ; mais ils pourraient trouver une voie glissante vers l'erreur, dans ces opinions soi-disant libérales qui sont accueillies par beaucoup de catholiques, honnêtes d'ailleurs et pieux, dont, par conséquent, la religion et l'autorité peuvent très-facilement attirer à eux les esprits, et les incliner vers des opinions très-pernicieuses. Avertissez donc, vénérable Frère, les membres de l'Association catholique que, dans les occasions nombreuses où Nous avons repris les sectateurs des opinions libérales, Nous n'avons pas eu en vue ceux qui haïssent l'Église, et qu'il eût été inutile de désigner ; mais bien ceux que Nous venons de signaler, qui, conservant et entretenant le virus caché des principes libéraux qu'ils ont sucé avec le lait, sous prétexte qu'il n'est pas infecté d'une malice manifeste et n'est pas, suivant eux, nuisible à la religion, l'inoculent aisément aux esprits, et propagent ainsi les semences de ces perturbations dont le monde est depuis longtemps ébranlé.

Si les associés ont soin d'éviter ces embûches et s'appliquent à diriger leurs principales forces contre cet insidieux ennemi, ils mériteront certainement très-bien de la religion et de la patrie. Ils atteindront tout à fait ce but si, comme ils en ont pris la résolution, ils ne se laissent entraîner par aucun autre vent de doctrine que par celui qui souffle de cette Chaire de vérité. Nous présageons à leur entreprise un heureux succès, et, en attendant, comme témoignage de la faveur divine, et comme gage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur la bénédiction apostolique, à vous, vénérable Frère, à tous les membres de l'Association catholique et à tout votre diocèse.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 28 juillet de l'année 1873, de Notre pontificat la vingt-huitième.

PIE IX, PAPE.

N° 4

A nos chers fils le noble vicomte de Morogues, président, et à tout le conseil du Comité catholique d'Orléans, à Orléans.

PIE IX, PAPE.

Chers et noble fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous nous réjouissons, chers fils, de ce que, vous aussi, vous êtes réunis en société pour résister à l'impiété qui travaille au renversement de tout ordre ; et Nous voyons avec joie que, à titre d'heureux auspices dans la lutte que vous entreprenez, vous cherchez le secours et la bénédiction de ce Siége apostolique, à qui seul a été promise une constante victoire sur les puissances des ténèbres.

Mais, bien que vous deviez, en effet, combattre l'impiété cependant vous en avez moins à redouter, peut-être, que d'un groupe ami composé d'hommes imbus de cette doctrine équivoque, laquelle, tout en repoussant les conséquences extrêmes des erreurs, en retient et en nourrit obstinément le premier germe, et, ne voulant pas embrasser la vérité tout entière, n'osant pas non plus la rejeter tout entière, s'efforce par des interprétations de faire concorder à peu près la doctrine de l'Église avec ses propres sentiments.

Car il y a, aujourd'hui même, des hommes qui adhèrent par un pur effort de volonté aux vérités récemment définies, et cela pour éviter d'être notés de schisme et faire illusion à leur propre conscience; mais qui n'ont nullement déposé cette hauteur qui s'élève contre la science de Dieu,

ni réduit leur intelligence en captivité sous l'obéissance de Jésus-Christ.

Si de telles opinions s'étaient glissées secrètement dans votre esprit et le dominaient, vous n'auriez certainement pas à espérer cette fermeté et cette force qui ne peuvent provenir que d'une parfaite adhésion à l'esprit et aux doctrines de cette Chaire de Pierre; et pour cette raison, non-seulement vous ne seriez pas en état de soutenir utilement la lutte que vous entreprenez, mais vous causeriez peut-être le plus grand dommage à la cause que vous voulez défendre.

Soyez donc en garde contre cet ennemi caché; repoussez ses dangereuses suggestions; et, vous appuyant sur la pierre immuable établie par Jésus-Christ, et suivant les traces de votre illustre évêque, marchez vaillamment contre les ennemis de toute autorité divine et humaine. Dieu vous donnera force et victoire, ce que Nous vous souhaitons de tout notre cœur; tandis que, comme gage de la faveur céleste et témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons avec amour, chers fils, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 juin 1873, l'an vingt-septième de Notre pontificat.

PIE IX, PAPE.

N° 5

A Notre cher fils Louis Veuillot.

PIE IX, PAPE.

Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu la lettre du 19 de ce mois, par laquelle vous Nous annonciez le décret rendu contre votre journal, ce que Nous avions déjà appris par les feuilles publiques. Nous ne manquons pas, cher fils, de répondre à cette lettre, afin de vous rendre en affection paternelle votre déférence envers Nous.

Telle est, vous le savez, la misérable condition de ce temps, que les ennemis de Dieu et de l'Église catholique, partout répandus dans le monde et poussés par une fureur violente, ont employé tout leur pouvoir et toute leur force à la renverser, à quoi cependant ils ne peuvent parvenir; et ils se servent odieusement, pour avancer dans leurs desseins, des maux eux-mêmes et des difficultés qui accablent les nations catholiques, en même temps qu'ils s'efforcent d'entretenir et de fomenter les divisions actuelles des esprits et les dissentiments, pour mieux dominer.

Dans cette grande perturbation de la société civile, comme vos efforts et vos forces, cher fils, sont fidèlement appliqués à la propagation du bien, vous ne devez pas vous étonner d'être dans la tribulation. Mais pendant que les ennemis les plus acharnés de l'Église, croyant pouvoir avancer en sécurité, se trouvent emportés à grande vitesse dans la voie de l'injustice et de la perdition ; pendant que ceux qui cherchent à concilier les ténèbres avec la lumière se flattent fallacieusement et vainement d'atteindre au terme de leurs vœux ; pendant que d'autres, par la crainte

d'une violente tempête, courbent inconsidérément la tête devant la fausse sagesse du siècle, croyant à tort éviter ainsi d'être renversés par la violence de l'orage, vous, mon cher fils, d'un cœur ferme, confiant et tranquille, vous attendez avec tous les bons les temps et les moments que le Père céleste a assignés dans sa puissance, et pendant ce temps-là vous vous tenez en prières auprès du trône de Celui à qui les paroles des humbles et les sacrifices des éprouvés arrivent sûrement.

Nous désirons que la bénédiction apostolique que Nous vous donnons tendrement dans le Seigneur, à vous et à vos collaborateurs, selon votre demande, vous soit l'augure du secours céleste et le gage de Notre affection.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 31 janvier 1874, la vingt-huitième année de Notre pontificat.

PIE IX, PAPE.

N° 6

A Notre cher fils Blanc de Saint-Bonnet.

PIE IX, PAPE

Fils bien-aimé, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu des mains de Notre bien-aimé fils le cardinal J.-B. Pitra l'ouvrage que vous avez composé sous le titre de : *La Légitimité*, en même temps que la lettre où vous Nous offrez, avec un amour filial, ce gage de votre affection et de votre dévouement.

Nous avons pour très-agréables les excellents sentiments qu'exprime cette lettre. Ils montrent que vous réprouvez

avec raison les doctrines perverses de ces hommes qui immolent à la fausse liberté de ce siècle les droits sacrés de la religion et de la vérité, doctrines condamnées par Nous-même; et *que vous comprenez parfaitement combien est grand le mal que font à l'Église et à la société civile les flatteurs de doctrines qui réchauffent les germes pernicieux de tant de maux, et deviennent pour les fidèles une source de calamités.*

Or, Nous sommes persuadé que cet ouvrage sorti de vos mains répond pleinement au zèle éclatant qui vous anime pour la cause de l'Église et de l'ordre social, ainsi qu'à votre dévouement pour ce Siége apostolique ; et Nous en acquerrons certainement la preuve dès que Nos occupations Nous permettront d'en goûter quelques points.

Mais, dès ce jour, comme présage des fruits salutaires que cet ouvrage portera pour le bien de la religion et de la société, et comme témoignage de Notre satisfaction pour les bons offices que vous vous appliquez à Nous rendre, Nous vous accordons très-affectueusement dans le Seigneur, à vous, bien-aimé fils, et à votre famille, suivant votre désir, la bénédiction apostolique, gage assuré de tous les dons du Ciel.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 11 octobre de l'année 1873, de Notre pontificat la vingt-huitième.

PIE IX, PAPE.

N° 7

A Nos chers fils les rédacteurs du journal intitulé La Croix, *à Bruxelles.*

PIE IX, PAPE.

A Nos chers fils, salut et bénédiction apostolique.

Vous faites justement remarquer, chers fils, que le renversement de l'ordre religieux et politique est amené, encouragé et propagé par l'apostasie d'un grand nombre, *par les transactions si fréquentes aujourd'hui entre la vérité et l'erreur* ET PAR LA PUSILLANIMITÉ DE LA PLUPART ; vous faites voir qu'il n'y a pas d'autre arme à employer, pour repousser l'invasion du désordre, que la force de la vérité, qu'il faut absolument aller chercher là où le CHRIST a établi la chaire de vérité.

Aussi, bien que Nous n'ayons pu lire votre journal, à cause des travaux dont Nous sommes accablé, c'est néanmoins pour Nous un devoir de louer le dessein que votre lettre Nous fait connaître, et auquel Nous avons appris que votre journal répond pleinement, à savoir : de produire, de répandre, de mettre en lumière, de faire pénétrer dans les esprits tout ce que le Saint-Siége a enseigné contre des doctrines coupables, ou contre des doctrines pour le moins fausses et reçues en plus d'un lieu, *notamment contre le libéralisme catholique, qui tâche de concilier la lumière avec les ténèbres, la vérité avec l'erreur.*

Sans doute, vous avez entrepris une lutte bien rude et bien difficile, puisque ces doctrines pernicieuses, qui ouvrent le chemin à toutes les entreprises de l'impiété, sont en ce moment soutenues avec violence par tous ceux qui se glorifient de favoriser *le prétendu progrès de la civilisation;*

par tous ceux qui, professant extérieurement la religion, mais n'ayant pourtant pas son véritable esprit, parlent partout et très-haut de paix, alors qu'ils ignorent la voie de la paix, attirant à eux, par ce procédé, le *nombre très-considérable des hommes que séduit l'amour égoïste du repos.*

Nous vous souhaitons donc, en ces luttes si graves, un secours particulièrement efficace, afin d'une part que vous ne franchissiez jamais les limites de ce qui est vrai et juste, d'autre part afin que vous parveniez à dissiper les ténèbres qui offusquent les esprits.

Cependant, comme présage de la faveur divine et comme gage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons avec une grande affection la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 21me jour de mai 1874, de Notre pontificat l'année vingt-huitième.

PIE IX, PAPE.

N° 8.

A Notre cher fils Charles Perin, professeur de droit public, et d'économie politique à l'Université de Louvain.

PIE IX, PAPE.

Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

En ces temps où la société civile se persuade que le progrès de la civilisation, qu'elle croit avoir conquis, lui commande de se constituer, de se diriger et de se gouverner par elle-même, sans aucune assistance de Dieu ni de la religion instituée de Dieu; lorsqu'elle prépare ainsi sa

ruine en détruisant les bases mêmes de la vie sociale; vous lui rappelez, avec une très-grande opportunité, dans votre beau travail sur les *Lois de la Société chrétienne*, que la religion et la société humaine procèdent du même auteur, que la loi de la justice est une et éternelle, que cette loi unique a été portée aussi bien pour les hommes réunis en société que pour les hommes pris individuellement, que c'est de l'obéissance à cette loi que les nations doivent attendre l'ordre, la prospérité et tous les progrès.

Certes, l'œuvre que vous avez entreprise était difficile et elle a exigé un rude labeur. Mais, pour l'accomplir, vous avez trouvé des ressources, d'abord dans les sciences spéciales que vous enseignez depuis longtemps avec tant de succès, puis dans la force, la pénétration et la justesse de votre esprit, enfin, et surtout, dans votre foi religieuse, dans votre fermeté qu'aucune difficulté n'ébranle, dans votre amour de la justice et dans votre obéissance absolue aux lois de l'Église et au magistère de cette Chaire de vérité.

Aussi, bien que Nous n'ayons pu lire que peu de chose de vos deux volumes, Nous avons jugé qu'il y a lieu de louer la rectitude et la franchise avec lesquelles vous exposez, expliquez et défendez les vrais principes, avec lesquelles vous condamnez tout ce qui, dans les lois civiles, s'écarte de ces principes, et avec lesquelles vous enseignez comment, si les circonstances l'exigent, on peut tolérer les déviations de la règle lorsqu'elles ont été introduites en vue d'éviter de plus grands maux, sans toutefois les élever à la dignité de droits, vu qu'il ne peut y avoir aucun droit contre les éternelles lois de la justice.

Plût à Dieu que ces vérités fussent comprises de ceux qui se vantent d'être catholiques, tout en adhérant obstinément à la liberté de conscience, à la liberté des cultes, à la liberté de la presse, et à d'autres libertés de la même espèce décrétées à la fin du siècle dernier par les révolutionnaires, et constamment réprouvées par l'Église; de

ceux qui adhèrent à ces libertés, non-seulement en tant qu'elles peuvent être tolérées, mais en tant qu'il faut les considérer comme des droits, qu'il faut les favoriser et les défendre comme nécessaires à la condition présente des choses et à la marche du progrès, comme si tout ce qui est opposé à la vraie religion, tout ce qui attribue à l'homme l'autonomie, et tout ce qui l'affranchit de l'autorité divine, tout ce qui ouvre la voie large à toutes les erreurs et à la corruption des mœurs, pouvait donner aux peuples la prospérité, le progrès et la gloire.

Si ces hommes n'avaient mis leur sens propre au-dessus des enseignements de l'Église; s'ils n'avaient, peut-être sans le savoir, offert une main amie à ceux qui poursuivent de leur haine l'autorité religieuse et l'autorité civile; s'ils n'avaient ainsi divisé les forces unies de la famille catholique, les audacieuses machinations des perturbateurs auraient été contenues, et nous n'en serions pas venus à ce point que nous avons à redouter la subversion de tout ordre.

Bien qu'il n'y ait absolument rien à espérer de ces hommes qui ne veulent pas écouter l'Église, votre ouvrage fournira néanmoins des forces et des armes à ceux qui suivent les bonnes doctrines; il pourra éclairer ceux qui hésitent, relever et raffermir ceux qui chancellent. Quant à vous qui, sans vous laisser arrêter par la contradiction des opinions adverses, et méprisant les séductions de la faveur, avez librement écrit pour la vérité, vous ne pouvez manquer de recevoir de Dieu la récompense que vous méritez. Nous le prions de vous combler de ses secours et de ses dons. Nous voulons que la bénédiction apostolique, que Nous vous accordons, cher fils, avec grande affection et comme témoignage de Notre bienveillance paternelle, soit pour vous le présage de ces faveurs divines.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 1er février 1875, de Notre pontificat la vingt-neuvième année.

PIE IX, PAPE.

N° 9.

A Nos chers fils le président et les membres du Congrès catholique italien à Florence.

PIE IX, PAPE.

Chers fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous apprenons avec une grande complaisance, chers fils, que vous vous réunirez sous peu à Florence, pour vous y employer de nouveau à soutenir et à accroître les intérêts catholiques. Et comme nous avons vu, à Notre douce satisfaction, combien vos études, dans votre dernier Congrès, ont été profitables à ce grand dessein, Nous espérons à bon droit qu'il ne sortira pas de cette seconde assemblée un moindre avantage pour la religion et pour les mœurs.

Cependant, tenez-vous en garde et veillez, afin que de faux frères ne se glissent point parmi vous; c'est-à-dire ceux qui, ou imbus d'opinions erronées, ou ne considérant pas ou ne connaissant pas la nature intime, l'attitude et la malignité des bouleversements actuels, et se réputant sages, estiment que des principes opposés se peuvent concilier et que, à l'aide de tel ou tel pacte politique, la concorde se puisse rétablir entre les hommes qui haïssent avec le plus d'acharnement la religion et les hommes qui la pratiquent; comme s'il était donné de guérir une plaie profonde des entrailles en appliquant sur la peau un léger liniment.

Eux, qui vont partout criant la paix, n'ont pas connu les voies de la paix, laquelle consiste seulement dans le repos de l'ordre véritable et parfait; et tandis qu'ils pré-

tendent pourvoir à la paix, ils sèment la dissension parmi les frères; ils abattent la vigueur de l'unité inexpugnable pour l'ennemi, et favorisent avec toute efficacité, sans s'en apercevoir, la cause de cet ennemi. Repoussez donc loin de vous les embûches très-funestes du catholicisme libéral, qui rendraient inutiles votre zèle et vos travaux, ou, en en diminuant l'énergie, les rendraient stériles. Tenez-vous fermement à la profession faite dans votre premier Congrès, car vous savez que votre propos est parfaitement conforme au jugement du Saint-Siége ; comme aussi que tous ceux qui s'écartent des enseignements de ce Saint-Siége pour se confier en leur sens propre, s'écartent par là même de la verité. Nous souhaitons à votre sollicitude le plus heureux résultat; Nous voulons que la bénédiction apostolique en soit le gage, et Nous vous la donnons à vous tous, chers fils, avec une très-particulière affection, comme un témoignage de Notre bienveillance paternelle.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 septembre 1875, l'an trentième de Notre pontificat.

PIE IX, PAPE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME

DEUXIÈME PARTIE

DE LA LIBERTÉ (SUITE)

CHAPITRE VIII. — De quelques autres considérations contre le libéralisme. 7
— IX. — Le libéralisme en face de la loi. . 29
— X. — Le libéralisme jugé d'après ses effets. 55
— XI. — De l'étude de la révolution française 79

TROISIÈME PARTIE

DES CATHOLIQUES LIBÉRAUX

CHAPITRE I. — Difficultés du sujet. 113
— II. — De la position et des origines du catholicisme libéral. 131
— III. — Si toute liberté est bonne parce que Dieu a créé la liberté. . . 153
— IV. — Si le catholicisme doit être de son pays et de son temps. . . . 169
— V. — Si l'Église doit se réconcilier avec la société moderne 195
— VI. — Exposé des motifs du système de réconciliation entre l'Église et la société moderne. 209

CHAPITRE VII. — Exposé des motifs du système de réconciliation entre l'Église et la société moderne (suite). . . . 223
— VIII. — Confirmation des doctrines précédentes par l'étude de l'histoire. 243
— IX. — La tradition des catholiques libéraux 279
— X. — Il ne faut pas abuser de la question d'opportunité en matière de vérités religieuses. 299
— XI. — Si le libéralisme est le principe du développement des intérêts catholiques dans les temps modernes. 317
— XII. — Du double principe de développement dans le catholicisme. . . 331
— XIII. — Le libéralisme et les intérêts catholiques dans l'histoire moderne. 349
— XIV. — Des idées cosmopolites . . . 375
— XV. — Du développement des intérêts catholiques en Angleterre et en Amérique. 397
— XVI. — Si c'est une contradiction de condamner la liberté de conscience en Europe et de la demander en Chine. 407
— XVII. — Si la révolution française est un mouvement chrétien. 419
— XVIII. — Les catholiques libéraux hommes d'État. 445
— XIX. — Le catholicisme libéral n'est pas un mythe. — Sa condamnation. 457
CONCLUSION. 477
PIÈCES JUSTIFICATIVES. 485

5. — Tours, imp. Rouillé-Ladevèze, rue Chaude, 6.